LE MONDE diplomatique

N° 318 - 27e année — SEPTEMBRE 1980

28 pages - 7 F

Algérie : 6,00 DA — Canada : 1,95$c. — Espagne : 125 p. — Italie : 1 500 lires — Maroc : 6,60 dir. — Gr.-Bret. : 70 p. — Suisse : 3 F.S. — Sénég. : 655 CFA — Pays-Bas : 3,25Fl — E.-U. : 1,95$U.S.

Abonnements : voir tarif page 23

Publication mensuelle

5, rue des Italiens, 75427 Paris Cedex 09

L'électronucléaire

Une solution contestée

(Pages 13 à 18)

Grèves

Par CLAUDE JULIEN

LENTE maturation des mécontentements et des espoirs de tout un peuple, parallèlement à la décomposition d'une bureaucratie politique et syndicale : aucun appareil policier ou militaire ne contiendra durablement cette double poussée. Massive ou sélective, aucune répression ne parviendra à rendre inoffensif un mélange aussi explosif. Audacieuse ou chichement accordée, aucune concession purement économique n'apaisera les mécontentements, ne désamorcera les espoirs, n'effacera la sclérose bureaucratique. Seule la liberté possède ce triple pouvoir. Peut-on le comprendre à Varsovie, à Moscou et aussi dans les capitales occidentales qui, en 1956 et en 1968, étaient restées paralysées ?

Pour M. Edward Gierek, la réponse est déjà connue. Elle n'a surpris personne et surtout pas les ouvriers polonais. Est-elle pour autant définitive ? Contrairement à certains commentateurs occidentaux, les responsables du mouvement de grèves ne semblent pas le penser : leur cohésion, le calme et la prudence dont ils font preuve ne sont pas le signe d'une détermination désespérée ; ils croient possible d'obtenir non seulement une atténuation de leurs difficultés matérielles, négociable avec le pouvoir communiste, mais aussi et surtout la reconnaissance de ces droits que, au nom d'une illusoire défense du régime, on hésite à leur accorder. Illusoire, car ainsi le régime ne peut qu'aggraver son propre discrédit et, à terme, se condamner.

UNE attitude jugée trop conciliante des autorités polonaises servirait-elle de prétexte à une intervention soviétique ? M. Gierek n'est certes pas seul à le craindre et à le laisser entendre. Il est curieusement rejoint par les croisés de l'anticommunisme qu'une telle « normalisation » confirmerait dans leurs certitudes. Mais les grévistes polonais, que rien n'incite à négliger le poids de l'U.R.S.S., n'en ont cure. Nourris d'une longue histoire nationale et des tragiques déconvenues de 1956 et de 1970, ils ne cèdent à aucune pulsion suicidaire : avec méthode, ils consolident leur mouvement, affinent leur stratégie, évitent toute provocation.

Pareille maîtrise ne saurait évidemment suffire à dissuader Moscou de recourir à la manière forte. Présentes déjà sur le terrain, ses troupes pèsent très lourd dans la balance — et elles peuvent à tout instant recevoir des renforts. Les ouvriers en grève ne l'ignorent pas. Peut-être sous-estiment-ils le danger ? Ne sont-ils pas en train de jouer avec le feu ?

LA réponse ne dépend pas uniquement d'eux. Pour une bonne part, elle est entre les mains de dirigeants occidentaux d'abord préoccupés de leurs difficultés économiques et — en Allemagne fédérale, aux Etats-Unis, en France — de leur prochaine réélection. Peuvent-ils faire clairement comprendre que la politique de « détente » n'est pas un chèque en blanc, autorisant une superpuissance à agir à sa guise dans sa zone d'influence ? A quelques jours de la conférence de Madrid, sauront-ils rappeler que les accords d'Helsinki forment un tout et que nul ne peut, au nom du respect du « statu quo » territorial en Europe, violer impunément les principes énoncés dans la « troisième corbeille » ?

Avec les résultats que l'on sait, les alliés occidentaux ont tiré à hue et à dia devant les crises d'Iran et d'Afghanistan. Rien, jusqu'à présent, n'autorise à attendre d'eux une plus grande harmonie et une meilleure coordination alors même qu'il s'agit de l'Europe. De l'Europe et pas de la Pologne seule. Car si la « détente » n'a pas empêché la multiplication et l'intensification des conflits à la périphérie (Proche-Orient, Afrique, Asie du Sud-Est), elle ne serait plus compatible avec une violation des accords d'Helsinki en Europe même. Et si, devant la passivité de l'Ouest, le glas venait à sonner pour les ouvriers de Gdansk, un pas de plus serait franchi vers la consolidation des blocs et vers leur probable affrontement. La prudence ne consiste pas à laisser faire. La fermeté ne suppose pas nécessairement que l'on brandisse des menaces extrêmes. Mais prudence et fermeté commandent de montrer sans ambiguïté que la politique des droits de l'homme n'est pas un accessoire mineur de la confrontation diplomatique. Et cette démonstration sera d'autant plus convaincante que, pour les Occidentaux, elle trouvera son application non seulement à propos de la Pologne mais dans leur propre zone d'influence, et, notamment, en Amérique latine.

TERRORISMES « NOIR » ET « ROUGE »

Avec le monstrueux attentat de la gare de Bologne, le terrorisme « de droite », qui avait précédé le terrorisme « de gauche », a fait sa réapparition en Italie au moment où les Brigades rouges et divers autres groupes armés étaient pratiquement démantelés. On n'a pas fini de s'interroger sur les causes profondes de ces recours à la violence par des gens, jeunes pour la plupart, qui, se réclamant d'idéologies contradictoires, finissent pas se rejoindre dans le choix des moyens.

Si les dossiers de justice et les « confessions » d'anciens membres des Brigades rouges permettent maintenant de mieux cerner les évolutions d'un terrorisme « de gauche », on possède pour le moment moins d'indications en ce qui concerne le terrorisme « de droite ». Indispensable, la répression seule ne saurait en venir à bout. Dans les deux cas, il faudra pourtant parvenir à comprendre le phénomène, si l'on veut être en mesure de trouver les réponses politiques, sociales, culturelles sans lesquelles une riposte purement policière et judiciaire restera tragiquement insuffisante.

L'aventurisme de la lutte armée en Italie

Par MARCO BOATO *

LES conditions minimales pour déclencher une « guerre civile » n'ont jamais existé dans l'histoire récente de l'Italie et elles n'existent toujours pas. Point de cause religieuse, ethnique, raciale ou nationale, comme celles qui, en d'autres pays, sont la raison d'être du terrorisme ou qui du moins peuvent lui fournir une occasion historique.

Et pourtant, depuis une dizaine d'années, le terrorisme — d'abord de droite avec la complicité directe de l'Etat, puis, essentiellement, de gauche — est devenu une sorte de phénomène endémique dans la société italienne : un phénomène qui met en cause des facteurs politiques, économiques, sociaux, institutionnels, idéologiques (et même psychologiques), militaires et même internationaux.

La multiplication des témoignages de « terroristes repentis » — venant aussi bien des Brigades rouges que de Prima Linea ou d'organisations secondaires — a permis de mettre à jour d'imposants dossiers judiciaires (bon nombre de procès-verbaux de « confessions » ont été publiés dans la presse, en dépit du secret d'instruction). L'analyse de ces documents montre que la formule du « parti armé » est une métaphore : on constate qu'il existe en réalité une pluralité de partis armés et de différents groupes terroristes, souvent en contact entre eux et tout aussi souvent en concurrence, et qui ne sont jamais, en tout cas, rattachés à un « cerveau » unique, à une seule « centrale » opérationnelle, à une seule « direction stratégique » comme le crurent d'abord de nombreux observateurs et même quelques magistrats, surtout à Padoue et à Rome.

Un système bloqué

SANS doute le terrorisme de gauche aurait-il eu une incidence politique moins considérable si, pendant cinq ans, de 1969 à 1974, la « stratégie de la tension », du massacre et du coup d'Etat ne s'était pas développée presque impunément, impliquant non seulement les organisations paramilitaires d'extrême droite, mais aussi, directement, certains secteurs sensibles des corps de l'armée, de la police et des services secrets de l'Etat.

De 1969 à 1974, les massacres, les provocations terroristes et les tentatives de coup d'Etat ont été surtout *vaincus par une mobilisation populaire* croissante, devenue même imposante. Grâce aussi à l'extraordinaire engagement de certains journalistes démocrates et de gauche auxquels le journalisme italien doit peut-être sa plus florissante « saison » depuis la fin de la guerre. Mais l'impunité presque absolue dont ont bénéficié les principaux responsables de la « stratégie de la tension » fut sans doute la première et la principale « légitimation » pour tous ceux qui avaient ainsi perdu confiance dans les luttes démocratiques *et qui en vinrent à juger* que la seule voie praticable était celle de la clandestinité, de la lutte armée, du terrorisme.

Ce qu'on appelle le « saut qualitatif » (extension et radicalisation) du terrorisme de gauche s'est produit au lendemain de la phase culminante du terrorisme de droite en 1974 : massacres de Brescia et de Bologne, projet de coup d'Etat de Borghese et de la Rosa dei venti (Rose des vents) ; il découlait aussi de l'aggravation de la crise économique dont on ressentait les conséquences sur le marché du travail avec la réduction de la production et la marginalisation d'importantes couches de la population, surtout parmi les jeunes. Certes, durant *ces années d'aggravation de la crise* économique et sociale, de puissants mouvements politiques de masse composés de jeunes et de moins jeunes ont su développer des pratiques d'opposition au système actuel du pouvoir, sans pour autant adopter le moins du monde une stratégie de lutte armée, ni les formes de combat sanglant du terrorisme.

Ces mouvements et ces nouveaux protagonistes sociaux représentaient pour la société italienne un énorme potentiel pour renouveler le dialogue démocratique et la participation conflictuelle. Ils se sont heurtés à un système politique bloqué (1), à une barrière institutionnelle de plus en plus rigide et infranchissable. La seule réponse qui leur fut opposée fut celle de la « démonisation » idéologique et de la criminalisation judiciaire.

Une sorte de « court-circuit » s'est produit, surtout après 1977. Beaucoup de jeunes, et même de très jeunes, qui avaient d'abord misé sur le Mouvement et la participation directe aux luttes sociales et de masse, ont opté pour la *clandestinité*. Ils *ont* choisi de s'armer, individuellement et collectivement, d'entrer dans l'une ou l'autre des formations armées déjà existantes qui pratiquaient le terrorisme, ou bien de se livrer au fameux « terrorisme diffus », en particulier dans les grands centres urbains.

La logique du désespoir et de l'aventurisme de la lutte armée s'est nourrie et renforcée, dans de nombreux cas, grâce aux théorisations idéologiques et aux activités plus concrètes de recrutement des différentes organisations terroristes, souvent en concurrence entre elles. Le pouvoir, quant à lui, s'est contenté d'appliquer une politique de la terre brûlée pour isoler des mouvements de radicalisation politique qui, pourtant, s'étaient jusque-là développés au grand jour de manière légale, bien que pas toujours légaliste.

Il y avait bien eu, juste à la fin de la guerre, une escalade du terrorisme dans la Sicile « séparatiste » ; puis dans la région du Haut-Adige (Sud-Tyrol) à la fin des années 50 et jusqu'à la moitié des années 60. Mais ce n'est que dans la décennie 70 que le terrorisme est devenu en Italie un phénomène d'envergure nationale, gagnant tous les principaux centres du pays. Ce qui ne veut pas dire — comme on l'a souvent affirmé ces derniers temps — que le terrorisme soit un produit des mouvements de 1968 en Italie.

(Lire la suite page 20.)

(1) Voir le dossier sur l'Italie paru dans *le Monde diplomatique* de juillet 1980 sous le titre : « L'Italie des miracles et des crises. »

* Député du parti radical italien.

Dans ce numéro :

- **Aux Etats-Unis : le grand débat sur la résistance à l'U.R.S.S** *(Page 4.)*
- **La poudrière kurde** *(Pages 6 à 8.)*

Une nouvelle d'Ana Vasquez
LE VOL *(Pages 22 et 23.)*

UNE DICTATURE ENTRE WASHINGTON, MOSCOU ET PÉKIN

Le « parapluie chinois » du général Videla

Par XAVIER LUCCIONI

POURQUOI le général Videla s'est-il rendu en Chine du 6 au 11 juin dernier à l'invitation du gouvernement chinois (1) ? Parce que Pékin s'inquiète de la dégradation de la conjoncture internationale, de l'accroissement des risques de guerre, de l'influence croissante de l'Union soviétique sur le continent sud-américain.

Certes l'Amérique latine demeure partie *intégrante* de la sphère d'influence des Etats-Unis. Mais le temps est révolu où ils dictaient sans partage leur loi à la région. L'hégémonie a été progressivement érodée par le développement des mouvements nationaux et démocratiques, mouvements qui jouèrent un rôle essentiel dans le développement des forces anti-impérialistes, certains depuis le début du siècle. Si, à ce titre, l'Amérique latine constitue un cadre exemplaire de lutte populaire, elle l'est aussi au niveau des Etats, par la prise de conscience d'une identité commune susceptible de conduire à *des accords régionaux. Or* la Chine accorde une grande importance à ce type de relations, dans lesquelles elle voit un facteur propre à réduire la zone d'emprise des superpuissances. Ainsi appuie-t-elle des organisations comme l'OPEP ou la C.E.E., et, localement, le pacte andin, la communauté des Caraïbes, le Système économique latino-américain (SELA), l'Association latino-américaine de libre-commerce, etc., qui, peu ou prou, renforcent la capacité de négociation régionale face aux centres mondiaux de décisions économiques (2).

Dans le même temps, l'Union soviétique, pourtant marginale dans cette région, confortait sensiblement ses positions *: elle a multiplié par 12 son* commerce avec le continent sud-américain entre 1970 et 1975, et acquis des points d'ancrage non négligeables. Avec 2 milliards de dollars prêtés — en majeure partie pour l'achat d'armement — n'est-elle pas devenue le second créditeur du Pérou ?

Or une tendance analogue est désormais perceptible en Argentine, dont les échanges économiques avec l'U.R.S.S. sont passés de 30 millions de dollars en 1973 à 460 millions en 1978. A eux seuls, ces chiffres montrent l'importance *acquise par le régime du général* Videla comme partenaire du Kremlin. L'Argentine exporte du blé et de la viande vers le bloc soviétique et en reçoit des produits manufacturés, des armes et de la technologie. Un accord signé en avril dernier porte sur la livraison d'uranium enrichi, un autre sur la fourniture de turbines pour le complexe hydro-électrique de Salto-Grande (3), un troisième sur l'adjudication des travaux pour le barrage sur le fleuve Parana. Comment expliquer une telle évolution ? En partie par les intérêts spécifiques de l'oligarchie dont la junte est l'instrument, intérêts qu'elle focalise sur les exportations agro-alimentaires. Ce choix s'est heurté aux lobbies céréaliers des Etats-Unis, qui ferment leur marché, et à la C.E.E., protégée par le tarif douanier commun. Les dirigeants argentins se sont alors intéressés au débouché soviétique, sans hésiter à contrarier la politique américaine, comme en témoignent leurs récentes ventes de grains aux pays de l'Est, malgré la décision d'embargo arrêtée par la Maison Blanche (4).

De la part de l'oligarchie, cette attitude ressemble à une manifestation d'indépendance pour le maintien de son pouvoir et la conservation d'intérêts qu'elle estime plus essentiels que ses relations avec Washington. Elle conduit à des accords avec Moscou.

(Lire la suite page 3.)

(1) *Chine nouvelle* du 6 juin 1980.
(2) Voir notamment *Pékin information*, n° 32, 1979, « Du pétrole à une économie diversifiée ».
(3) Situé sur le fleuve Uruguay, entre l'Argentine et l'Uruguay, c'est le deuxième barrage du continent.
(4) *Le Monde* du 12 juillet 1980, « Accord soviéto-argentin pour la livraison de céréales ».

Une société peut-elle accepter sans risque de voir dépérir l'un des principes qui fondent son caractère démocratique ?

Depuis le début de la crise économique, les efforts pour limiter l'exercice du droit de grève se multiplient dans la plupart des sociétés occidentales. En Grande-Bretagne, par exemple, Mme Thatcher fait voter la « loi sur l'emploi » qui réduit l'emprise syndicale sur l'embauche et comporte une codification restrictive de l'exercice du droit de grève. En France, la jurisprudence prend, au fil des conflits, un tour défavorable aux travailleurs et les propositions de loi visant à réglementer le droit de grève, notamment dans le secteur public, deviennent légion. Cette évolution, d'ordre institutionnel ou réglementaire, s'inscrit dans le vaste mouvement de redéploiement du capital qui entraîne un sous-emploi généralisé. Dans ce réaménagement, la politique antigrève deviendrait ainsi une variable stratégique de première importance.

La grève en question

Par
LUCIO GARZON MACEDA
et **FRANÇOIS GAUDU ***

LES confédérations syndicales des pays européens, en particulier de Belgique, d'Italie, des Pays-Bas et de France s'inquiètent de plus en plus des effets produits par la « nouvelle vague sociale » qui affecte les conditions d'emploi dans les pays industrialisés : travail clandestin, partage des emplois, travail à la tâche à domicile, travail temporaire, sous-traitance, individualisation des politiques salariales et sociales des entreprises.

Alors que l'Europe compte déjà près de dix millions de chômeurs et autant de travailleurs à temps partiel, ces nouvelles formes d'emploi façonnent un cadre d'insécurité sociale qui va singulièrement conditionner l'exercice du droit de grève. Il ne s'agit pas seulement d'essayer de limiter le droit de grève par voie légale, mais aussi d'en réduire la portée, voire d'en rendre l'exercice totalement inefficace en jouant sur toutes les possibilités qu'offre la « nouvelle vague sociale ». « *Les instruments juridiques du capitalisme sont suffisamment nombreux et adaptés pour rendre peu à peu inoffensives les règles en vigueur, sans qu'il y ait nécessité de les faire disparaître* », écrit Gérard Lyon-Caen (1). La crise a accéléré cette évolution.

Les mutations actuelles du système productif entraînent d'importants changements dans l'organisation et le fonctionnement des entreprises. Pour rester compétitives et répondre aux aléas d'une demande de plus en plus irrégulière, ces dernières cherchent à s'assurer une plus grande liberté de gestion tant de leur personnel que de leurs équipements. Et la division, le cloisonnement qui en résultent sont autant de facteurs qui diminuent l'efficacité des mouvements sociaux. Le fait, par exemple, que des salariés qui appartiennent à des sociétés juridiquement distinctes concourent, sur un même lieu de travail, à une production unique rend très difficile tout recours à la grève pour faire valoir des revendications communes. De même, le développement de la sous-traitance — et, notamment, celui des sociétés de services — permet souvent à l'entreprise utilisatrice de cette main-d'œuvre, dont elle est de fait le véritable employeur, d'écarter tout risque de conflit.

Ce développement est naturellement un élément d'affaiblissement des grèves engagées par le personnel permanent des entreprises et s'ajoute aux effets de la multiplication des statuts — et des hors-statuts — au sein d'une même entreprise. Les grèves qui se sont produites en 1979 chez le constructeur aéronautique français Dassault ont illustré l'affaiblissement de la situation du personnel fixe avec la multiplication des hors-statuts. Les syndicats C.G.T. et C.F.D.T. ont ainsi dénoncé l'accroissement des travailleurs à statut fragile : « *Dassault, qui ne veut pas embaucher, demande du personnel pour un an, s'adressant à une société intérimaire de « sa » préférence où il a des intérêts, et celle-ci crée une société fictive sous-traitante de construction aéronautique. Dans ce cas, fini le statut social et les salaires décents, finie la possibilité pour les salariés d'être défendus par les syndicats des entreprises utilisatrices, finie la législation du licenciement.* » (2). Il est, par ailleurs, à peine besoin de souligner que le droit de grève dont disposent, en principe, les intérimaires ou les travailleurs sous contrat à durée déterminée est purement théorique.

Une grève étant rarement suivie de façon unanime, quelle devient sa portée si aux 20 à 30 % de non-grévistes s'ajoutent les 20, 30, voire 40 % de personnel en situation précaire pour qui elle restera impraticable ?

Dès son origine, le mouvement risque fort d'être minoritaire. Et si l'on prend en compte également le personnel à horaires variables, mal intégré à la vie sociale de l'entreprise, on mesure à quel point la division croissante des salariés fait évoluer le rapport de forces en faveur de l'employeur.

Polyvalence, le maître-mot

LA souplesse recherchée par les entreprises ne se limite pas aux aspects juridiques de la gestion du personnel. Les transformations que subit l'organisation de la production sous l'effet de la crise se traduisent par une plus grande latitude dans la gestion des équipements. C'est ainsi que, pour compenser la lourdeur des unités de production, se met en place une politique de recherche de la polyvalence, plus efficace sur le plan économique, mais qui permet aussi de limiter le risque de grève. Le développement de la polyvalence individuelle des salariés — y compris sous la forme de l' « enrichissement des tâches » — peut faciliter, le cas échéant, le remplacement des grévistes à leurs postes de travail. Ce n'est pas une hypothèse d'école que d'imaginer une équipe de réserve volante, composée de travailleurs à statut précaire, capable de pallier les défaillances dues à l'absentéisme, mais aussi aux grèves. Une équipe de ce type a, de fait, été en activité à Alsthom-Atlantique (entre autres) (3).

La polyvalence des unités de production peut, elle aussi, être utilisée pour atténuer les effets d'une grève : dans une entreprise à établissements multiples, par exemple, l'outil de travail polyvalent d'un établissement non gréviste pourra être rapidement adapté. Ces considérations ne sont pas ignorées par ceux qui font les choix techniques. A l'occasion du rachat par Peugeot des filiales européennes de Chrysler, M. Parayre, président du directoire de Peugeot SA, n'a-t-il pas exprimé, de façon très claire, comment Peugeot, grâce à la polyvalence des unités de production, prévoyait aussi la possibilité de digérer de futures grèves : « *Une usine de quatre mille personnes pour nous c'est un peu un minimum, mais les petites unités ne sont pas forcément condamnées dans la mesure où le groupe aura besoin d'usines-tiroirs, souples et légères, permettant des transferts de production.* » (4). Comme le souligne Hughes Blassel : « *Il est rare, en France, que les projets soient dits avec autant de clarté ; ainsi la création d'un outil de production qui ne puisse pas être bloqué par la grève d'un atelier — les usines-tiroirs doivent pouvoir passer rapidement d'un type de fabrication à l'autre.* » (5).

Le développement des ententes entre des entreprises juridiquement distinctes peut aboutir au même résultat. Au sein d'un groupe, le développement de la polyvalence produit les mêmes effets que dans une entreprise à établissements multiples. Mais il faut signaler aussi l'existence d'accords de suppléance entre entreprises concurrentes qui traduisent la solidarité patronale et concourent à atténuer les conséquences d'un mouvement de grève. Ce fut le cas lors de la grève des salariés des Ardoisières d'Angers, l'entreprise demandant l'aide d'une société espagnole pour couvrir ses besoins et pouvoir honorer les commandes reçues (6).

La modernisation des techniques, par l'automatisation et l'intégration de la production qu'elle suppose, comporte cependant un risque avec lequel est obligé de compter le patronat : celui de rendre certaines grèves trop efficaces. Ce sont les « grèves bouchon », les « grèves thrombose », limitées à quelques ateliers, mais qui bloquent parfois un groupe entier. La licéité de ce type de grève est une conséquence logique, et pour une fois favorable aux travailleurs, de l'absence de réglementation légale du droit de grève. Mais la jurisprudence s'est montrée fort sévère à l'égard des grèves qui se sont produites dans les secteurs « en continu » des entreprises, ce qui contraint les grévistes éventuels à faire preuve d'une prudence exceptionnelle et limite considérablement leur capacité d'initiative.

Au total, « *l'arrêt de travail perd le sens traditionnel qu'il avait d'arrêt de la production* » (7). En transformant l'organisation de la production — travail en continu, polyvalence, filialisation, ententes, — les employeurs écartent les salariés de la maîtrise de leur outil, au moment même où leur nouvelle politique de gestion de la main-d'œuvre — intérim, contrats à durée déterminée, travail à temps partiel, voire « partage du travail », dispersion des horaires de travail — en diminue la cohésion. L'image du tourneur débrayant et arrêtant sa machine semble relever de l'antiquité.

Les transformations structurelles des entreprises apparaissent ainsi comme l'un des meilleurs moyens — et fort sous-estimé — d'enlever de leur efficacité aux grèves. Ce n'est pas le seul puisque, parallèlement, le patronat affirme sa volonté de riposter sur les plans juridique et judiciaire à tout mouvement de grève, qu'il se produise dans le secteur privé *ou* le secteur public.

La stratégie patronale

USAGER de services publics, le patronat cherche, tout d'abord, à obtenir systématiquement réparation des dommages subis à l'occasion de grèves touchant l'activité de ce secteur. Plusieurs circulaires du Centre national du patronat français (C.N.P.F.) ont récemment tenté de coordonner les actions visant à mettre en cause la responsabilité contractuelle des entreprises publiques qui avaient ainsi suspendu leurs prestations. Si « *l'irresponsabilité de principe de l'administration* [des P.T.T.] *à l'égard des usagers* » rend, selon le C.N.P.F., toute action « *extrêmement douteuse* », il n'en est pas de même en ce qui concerne E.D.F. et la S.N.C.F., sociétés qui doivent prouver la force majeure — irréversibilité et imprévisibilité — pour dégager leur responsabilité. Et la grève n'est pas, à elle seule, un cas de force majeur, selon les tribunaux.

Le C.N.P.F. incite donc les entreprises à intenter de nombreuses actions. Outre le caractère « exploratoire » de cette campagne, on escompte ainsi faire pression sur les entreprises publiques pour qu'elles raidissent leur attitude face aux grévistes. « *E.D.F., si les procès se multiplient, sera obligatoirement conduite à prendre plus de précautions* », souligne, dans un rapport récent la Chambre de commerce et d'industrie de Paris (8).

Cependant, comme ce type d'action n'a jusqu'à présent rencontré que peu de succès, une tendance à demander une intervention du Parlement pour élargir le champ d'application du « service minimum » se manifeste dans les milieux patronaux. Tel qu'il est actuellement défini par la loi et la jurisprudence, le « service minimum » que doivent respecter les grévistes de certaines entreprises publiques ne vise que le maintien des « *emplois indispensables à l'action gouvernementale, à la sécurité physique des personnes, à celle des biens* ». Le rapport précité de la Chambre de commerce de Paris fait, à cet égard, des propositions nouvelles. Déplorant que le « plan Croix-Rouge » qui définit le service minimum à E.D.F. reste étranger aux préoccupations économiques, il justifie la création d'un « *service économique minimum* » par les « *nouveaux impératifs de compétitivité internationale* ».

L'auteur constate que ce nouveau service minimum serait incompatible avec « *les règles actuelles du droit de grève* », et appelle donc de ses vœux des mesures nouvelles notamment « *une réglementation du droit de grève* ».

Mêmes préoccupations dans la proposition de loi Voisin, qui, en interdisant l'interruption totale du fonctionnement des services publics, vise à créer un « *service minimum* [qui] *ne serait plus exigé par des nécessités techniques ou de sécurité* » (9).

Plus feutré que le terrain législatif, il semble que le terrain judiciaire ait permis au patronat de marquer récemment des points plus notables dans le secteur privé.

Un rapport du C.N.P.F., vraisemblablement postérieur à l'arrêt Ferodo (10) décrit de façon synthétique, « *les mesures à prendre suite au plan Barre en cas de grève* ». Mesures qui comprennent une liste de précautions évoquant un dossier d'opération militaire (mise à l'abri des documents confidentiels, organisation des liaisons, double des clés, des programmes, formation de personnels de remplacement, stockage à l'extérieur, répartition des responsabilités entre cadres, etc. (11). Le déclenchement de la grève doit, d'autre part, entraîner une riposte immédiate en direction de l'opinion et la constitution d'un « *dossier de preuves* » à l'aide de constats d'huissiers, de témoignages écrits, de tracts, etc. T. Grumbach, avocat à Versailles, a attiré l'attention sur les effets de cette tactique systématique : « *La présence des huissiers « alourdit » le climat de la grève. Le moindre incident transforme le descriptif d'une journée calme en représentation dramatique d'un affrontement violent et dangereux* » (12).

La C.F.D.T. estime, en outre (13), que l'on pourrait bientôt voir les compagnies d'assurance garantir les dommages subis par les entreprises pour fait de grève, garanties somme toute similaires à celles offertes par la caisse de grève instituée par l'Union des industries métallurgiques.

Sur cette base, le patronat peut parer à toute éventualité. La riposte à l'occupation de l'entreprise prend diverses formes : le déménagement des machines est rarement tenté, sauf dans le cas d'entreprises en difficulté, mais il risque alors d'impressionner défavorablement les tribunaux. Quand il se produit, c'est donc souvent *manu militari* ou sous le couvert de l'exécution d'une décision d'expulsion.

L'expulsion des grévistes constitue, précisément, le véritable problème. Malgré des décisions de juges de fond favorables aux grévistes, la Cour de cassation maintient que la seule existence de la voie de fait qui résulte d'une atteinte au droit de propriété implique « *l'urgence de la mesure d'expulsion sollicitée* ». Ce n'est cependant pas une nouveauté. Les conséquences de l'arrêt Ferodo, elles, semblent plus novatrices. La Cour de cassation a, en effet, ouvert à cette occasion aux employeurs une voie de droit imprévue : celle de l'ordonnance sur requête, pour obtenir l'expulsion des grévistes. Certes ce n'est qu'en cas d' « impossibilité » de procéder contradictoirement qu'il pourra y être fait recours, mais de tels cas peuvent se rencontrer : si les occupants refusent de décliner leurs noms aux huissiers, ou encore si l'occupation bénéficie du soutien de l'ensemble des travailleurs d'un bassin, l'ordonnance sur requête peut permettre d'étendre à l'égard de tous les effets de l'expulsion. Bref, elle constitue un complément limité, mais utile au patronat, dans le cadre d'une stratégie d'ensemble.

Mais il n'est guère de meilleur moyen pour le chef d'entreprise de contrer un mouvement de grève que de procéder à la suppléance des travailleurs grévistes. Certes, aux termes de la loi de 1972, l'employeur ne peut embaucher d'intérimaires en cas de grève — l'Etat lui-même ne le peut, à défaut de « *circonstances exceptionnelles* » l'empêchant de recourir à un « *recrutement immédiat d'agents publics* ». Toutefois, des juges du fond ont admis que des intérimaires préalablement embauchés soient affectés par la suite au secteur touché par la grève. Il semble donc que la jurisprudence s'oriente vers une interprétation restrictive de la loi de 1972.

D'autre part, l'affirmation par la Cour de cassation du droit d'une société de transport de recourir, face à une grève de ses chauffeurs « *sinon à du personnel d'entreprises de travail temporaire (...), du moins à tout autre salarié ou à d'autres entreprises de transport* » confirme cette appréciation.

La gamme des possibilités qui s'offrent alors à l'employeur est très vaste. Rien ne semble interdire, par exemple, l'embauche de travailleurs sous contrat à durée déterminée : la grève perd ainsi toute son efficacité, sauf dans le cas de salariés techniquement irremplaçables.

C'est à la grève offensive, celle qui tente de forcer le destin, la crise, que la récente jurisprudence porte les coups les plus sensibles : en effet, l'occupation d'usine, les grèves « tournante », « bouchon », « thrombose », ne sont qu'une manifestation d' « *intelligence ouvrière organisée* » (14) face à l'évolution structurelle des entreprises et à la détérioration du marché du travail. En s'en prenant à la grève offensive, les juridictions facilitent la détermination du prix du travail par le simple jeu de l'offre et de la demande, c'est-à-dire, dans les circonstances présentes, l'abaissement des salaires réels. Il est donc tentant de comparer l'évolution jurisprudentielle à une sorte de « plan Barre judiciaire ».

Peut-il cependant exister un système de droit du travail démocratique sans un droit de grève réel ? Aucune jurisprudence ne supprimera les causes de tension dans les entreprises. Rien ne pourra les empêcher de se manifester.

Ce ne sont donc pas seulement les travailleurs, mais aussi les juges et, d'une façon générale, tous les démocrates qui devraient se montrer préoccupés des tendances actuelles à la limitation du droit de grève.

* Lucio Garzon Maceda est avocat argentin ; François Gaudu est agrégé d'histoire.

(1) Gérard Lyon-Caen, *Introduction à l'ébranlement par la crise économique du régime juridique de l'emploi*, Centre de recherche de droit social, Paris-II, 1979.

(2) *La Vie ouvrière*, nº 26, 30 décembre 1979. Voir aussi *C.F.D.T.-Syndicalisme-Hebdo*, novembre 1979.

(3) *C.F.D.T.-Syndicalisme*, 25 octobre 1979.

(4) *Le Monde*, 21 août 1979.

(5) *C.F.D.T.-Aujourd'hui*, nº 40.

(6) *La Nouvelle République*, 28 novembre 1979.

(7) N. Commuod, *le Droit du travail comme outil de la stratégie sociale des entreprises*, I.A.E., Grenoble.

(8) Rapport de la chambre de commerce et d'industrie de Paris rédigé par M. Bayard, adopté le 25 octobre 1979.

(9) Proposition nº 276 adoptée le 6 décembre 1979 par la commission des affaires culturelles et sociales de l'Assemblée nationale.

(10) Arrêt du 17 mai 1977 de la Cour de cassation, qui innove en matière d'expulsion des grévistes en assignant les seuls délégués, sans individualiser chacun des grévistes, et en procédant par simple ordonnance sur requête. La Cour de cassation a justifié le recours à cette procédure exceptionnelle par « *la difficulté pratique d'appeler individuellement en cause tous les occupants et (...) la possibilité pour les dirigeants de fait du mouvement de grève de présenter les moyens de défense communs à tout le personnel* » (rapport de la Cour de cassation, 1976-1977).

(11). Document du C.N.P.F. : « Mesures à prendre suite au plan Barre en cas de grève ».

(12) T. Grumbach, « Insécurité judiciaire pour les grévistes, ou la grève comme exercice des libertés publiques », *Droit ouvrier*, janvier 1980. Voir aussi *Action juridique*, nº 10, juillet-août 1979, p. 86.

(13) *C.F.D.T.-Syndicalisme*, 3 mars 1977.

(14) T. Tipan et D. Salerni, *Sindicato comme Soggeto di equilibrio*, Peltrinelli, 1975.

LA COMPÉTITION DANS LE COMMERCE DU MATÉRIEL MILITAIRE

L'Amérique latine, principal client de l'industrie d'armement israélienne

Le contrat pour l'entretien des Mirage boliviens signé au début d'août entre Israël et le nouveau régime militaire installé à La Paz a attiré l'attention sur l'effort particulier que font les Israéliens pour vendre leur matériel militaire à l'étranger. En fait, depuis plusieurs années, l'Amérique latine est leur principal client.

Par IGNACIO F. KLICH

DEPUIS que, en 1973, le ministère israélien de la défense se mit à encourager activement les ventes d'armes à l'étranger, le continent latino-américain est devenu son principal client. *« Désormais, la valeur économique des exportations de matériel militaire israélien en Amérique latine dépasse de loin celle des autres articles plus* « conventionnels », écrivait en 1976 M. Edy Kaufman, chercheur à l'université hébraïque. De fait, le quotidien de la Histadrout, *Davar*, a révélé dans une enquête en 1979 que les exportations d'armes et de biens liés aux activités de défense atteignaient vers l'ensemble du tiers-monde près d'un milliard de dollars annuellement tandis que, l'an dernier, vers l'Amérique latine, les exportations d'articles non militaires — principalement des produits chimiques destinés à l'agriculture — s'élevaient à 75 millions de dollars.

C'est après la guerre de 1967 qu'Israël entreprit d'activer la construction de son industrie d'armement. Ses capacités à l'exportation se trouvèrent bientôt améliorées par la conclusion d'accords avec des sociétés étrangères (1). Par exemple, l'entreprise publique Industries aéronautiques d'Israël (I.A.I.) s'est associée avec la firme américaine Chromalloy pour rénover les moteurs d'avion, tandis qu'Industries militaires d'Israël (I.M.I.) octroyait des licences à la fabrique nationale belge Herstal et à la firme néerlandaise N.W.M. Kruithorn pour la production, respectivement, de sa mitraillette Uzi et de son fusil d'assaut Galil qui équipent les forces armées de plusieurs pays d'Amérique latine. Toutefois, *la pénétration des sociétés multinationales américaines* est surtout sensible dans le secteur de l'électronique liée à la défense, où s'affirment des géants comme Motorola et G.T.E. — dont la filiale israélienne, Tadiran, s'est taillé une grande part dans le domaine des radiocommunications.

Quand, en 1968, les Etats-Unis décidèrent de suspendre leurs livraisons d'armes sophistiquées aux forces armées latino-américaines afin de concentrer leurs efforts sur la préparation à la lutte anti-insurrectionnelle, l'Europe et Israël tirèrent avantage des créneaux ainsi ouverts. Israël, pour ce qui le concerne — selon les informations publiées par l'Institut d'études stratégiques de Londres et par le SIPRI (Institut international de recherche sur la paix de Stockholm), — recrute principalement sa clientèle dans des pays impliqués dans des conflits territoriaux, ou parmi les dictatures de droite.

S'affrontant dans la « guerre du football », en 1969, El Salvador et le Honduras furent parmi les premiers acheteurs d'avions israéliens d'occasion rénovés par les soins d'I.A.I. Un autre cas se présenta avec les revendications *territoriales du Guatemala sur Belize* : en dépit des assurances de Jérusalem niant toute aide aux forces armées guatémaltèques en vue d'un affrontement avec Belize, la Barbade saisit en 1977 un bateau israélien qui transportait du petit matériel d'armement à destination du Guametala. Le conflit entre l'Argentine et le Chili au sujet du canal de Beagle devait aussi faciliter les ventes israéliennes en 1978 — mais à l'un et à l'autre pays en même temps, cette fois, au nom de l'impartialité...

A la suite d'un marché conclu en 1973 avec El Salvador, à l'occasion duquel furent d'ailleurs ouvertes des ambassades à *San-Salvador* et à Jérusalem, les Israéliens s'efforcèrent d'apaiser la rancœur qu'ils avaient cru déceler chez les Honduriens en acceptant de leur vendre douze avions français en 1976. Les avions étaient équipés de moteurs Pratt & Whitney, ce qui déclencha la première controverse avec les Etats-Unis au sujet de la nécessité pour les Israéliens d'obtenir une autorisation de Washington afin de pouvoir réexporter certains composants d'origine américaine. Leur rôle comme fournisseurs de matériel militaire américanisé allait être quelque peu compromis par les décisions des gouvernements Ford et Carter de bloquer la vente à l'Equateur des avions de combat israéliens Kfir, équipés du moteur américain JA-79. Prévoyant la fourniture d'armements contre du pétrole, le contrat put néanmoins être honoré grâce à la livraison aux Equatoriens d'avions de combat de fabrication française. En juillet 1979, le magazine *Aviation et Marine* évoquait l'intérêt que manifestaient à leur tour les Guatémaltèques pour les avions Kfir ; il n'était pas exclu, si Washington devait les dissuader de cette option, que les Israéliens leur livreraient alors des avions d'occasion provenant des stocks de leur armée de l'air. Plus récemment, le Pérou envisageait d'acquérir, lui aussi, des Mirage israéliens.

Du Chili au Nicaragua de Somoza

A la fin de 1978, Israël a vendu vingt-six Mirage aux Argentins. Alors que le conflit entre le Chili et l'Argentine en était à son point culminant, la radio israélienne confirma que la firme Danit propriété du député Samuel Flatto-Sharon, avait servi d'intermédiaire dans une opération consistant à expédier en Argentine des obus anti-aériens de provenance pakistanaise. Dans un apparent souci d'équilibre, M. Mordechai Zippori, ministre *adjoint de la défense, offrit aux Chiliens*, en janvier 1979, de renflouer en matériel leurs forces armées. A l'issue de son voyage à Santiago, un accord fut conclu pour la livraison de pièces détachées et la fourniture de services pour l'entretien des avions de transport américains C-130. Les Etats-Unis avaient alors pris parti pour le Chili dans le différend sur le canal de Beagle. Précédemment une commande chilienne de missiles Shafir — engin que les experts décrivent comme une copie du Raytheon AIM-9 DYG américain — avait été particulièrement mal accueillie à Washington, en raison de l'opposition des Américains à *la vente d'armes équipées de* systèmes à infrarouge à l'Amérique latine dans son ensemble et, plus particulièrement, au régime du général Augusto Pinochet.

Cependant, les Israéliens sont surtout connus pour avoir livré des armes au Nicaragua de Somoza, l'une des dictatures d'extrême droite les plus répressives qui ait compté parmi leurs clients latino-américains. En 1978, les Américains avaient arraché à M. Menahem Begin, premier ministre israélien, l'engagement de ne pas fournir d'armements à ce pays déchiré par la guerre civile : la livraison de deux navires lance-missiles Dvora et de véhicules blindés fut annulée, alors que le cargo israélien *Yafo* venait tout juste de décharger une cargaison d'armes. Cependant, au cours de leurs opérations de surveillance du trafic d'armes à destination du Nicaragua, les services de renseignement américains constatèrent qu'Israël violait cet engagement : le représentant d'Industries militaires d'Israël pour l'Amérique centrale, M. David Marcos Katz, avait, en effet, été chargé d'arranger une importante livraison de fusils Galil. Or M. Katz est, d'après le journal indépendant *Haaretz*, très lié au Parti national religieux (P.N.R.) et il finance le mouvement ultranationaliste du Gouch Emounim. Un début de controverse entre le général Moshe Dayan et un membre du cabinet appartenant au P.N.R., M. Zevulun Hammer, au sujet des activités jugées illégales de M. Katz incita l'opposition travailliste à demander une enquête parlementaire et aboutit, finalement, à l'intervention du ministre de la défense, le général Ezer Weizman, qui décida de mettre fin au contrat de représentation. L'activité des bureaux de M. Katz, établis à Mexico, avait, du reste, déjà été mise en cause par M. Rafael Fernandes, chef du petit parti socialiste mexicain. Néanmoins, il demeure encore en Amérique latine plus de vingt délégués israéliens chargés de vendre des armements.

Une telle stratégie d'exportation sans complexe suscite évidemment bien des critiques que les Israéliens écartent en faisant remarquer qu'ils ne sont pas les seuls exportateurs d'armes parmi les Occidentaux. Mais, selon l'agence de presse espagnole Efe, certains diplomates israéliens commenceraient à éprouver de l'inquiétude devant la détérioration de l'image de marque de leur pays dans certains milieux latino-américains. Le bureau mexicain de l'American Jewish Committee, pour sa part, évoquait implicitement un autre risque découlant de cette stratégie de ventes d'armes en faisant référence au départ de la totalité de la communauté juive du Nicaragua — trois cent cinquante personnes environ — et de deux cent cinquante des trois cents juifs que comptait El Salvador. Dans les deux cas, l'American Jewish Committee estimait que l'antisémitisme n'était pas seul en cause, mais qu'il fallait aussi tenir compte du fait que ceux qui étaient partis se rangeaient parmi le petit nombre des possédants.

Il reste que l'évolution de la politique israélienne d'exportations militaires dans la région va demeurer surtout tributaire de considérations autrement plus concrètes, telles que la probable persistance du veto américain à la vente de matériel équipé de composants d'origine américaine, ou encore l'âpreté de la concurrence européenne.

(1) Sur « La multiplication des industries de guerre », voir l'article de Michael T. Klare dans *le Monde diplomatique* de février 1977.

Autre facteur avec lequel il faudra compter dorénavant : les efforts que font désormais huit Etats d'Amérique latine pour se doter d'une industrie nationale d'armements. Déjà, le Brésil et l'Argentine ont des productions assez sophistiquées pour chercher à les commercialiser en Amérique latine. Les deux principaux piliers de l'industrie des armements au Brésil, grâce auxquels ce pays s'est affirmé comme l'arsenal de l'hémi*sphère Sud, sont l'usine d'aviation* Embraer, qui appartient à l'Etat, et la société Engesa, qui produit, avec le soutien de l'Etat, toute une gamme de véhicules blindés. Les avions d'Embraer empiètent d'ailleurs sur les marchés d'Industries aéronautiques d'Israël pour la vente de son avion à décollage et à atterrissage courts Arava (*short take-off and landing*, STOL), appareil assez souple pour être utilisé à la fois dans des opérations de combat antiguérilla et comme ambulance. Les forces armées latino-américaines ont, au total, pris livraison de plus de soixante-dix de ces avions, *quelques autres ayant été aussi fournis* à des gouvernements locaux ou à des entreprises publiques. Le périodique *Aviation Week & Space Technology* admet cependant que la société israélienne devrait exporter deux cents Aravas pour équilibrer ses comptes.

Quant aux exportations de l'Argentine en matériel militaire, à peu près de même valeur que celles du Brésil, elles atteignaient 300 millions de dollars en 1979 ; 70 % des efforts portent sur la vente du tank léger TAM, que le Pakistan et la Mauritanie ont déjà acheté. Néanmoins, ce sont les contrats passés par le Brésil avec les pays du Proche-Orient — des armes contre du pétrole — qui illustrent le mieux la situation actuelle pour ce qui concerne les livraisons d'armes latino-américaines au monde arabe.

Selon le SIPRI et l'organe spécialisé *Defense & Foreign Affairs*, des véhicules blindés de transport de troupes (Cascavel, Urutu et Sucurui) fabriqués par la société Engesa ont été vendus à la Libye (quatre cents unités), à Abou-Dhabi (deux cents), à Katar (vingt) et à l'Irak (deux mille). Six avions Embraer à turbopropulsion ont été vendus au Soudan à la fin de 1977, et l'Arabie Saoudite pourrait acheter des EMB-111 et des EMB-312 pour des opérations de surveillance côtière et pour la lutte anti-insurrectionnelle. D'autre part, la société argentine Fabrica Militar de Aviones cherche actuellement des débouchés pour son avion Pucara, conçu pour la lutte anti-insurrectionnelle lui aussi, et envisage de s'associer avec Embraer pour produire en commun deux nouveaux avions de combat destinés à l'équipement des forces aériennes du tiers-monde.

Ainsi, lentement, mais avec persévérance, le Brésil et l'Argentine poursuivent leurs efforts pour s'assurer une part du marché lucratif des armements dans le monde arabe. Quant à l'Etat d'Israël, il semblerait qu'il cherche maintenant à développer ses ventes de biens non militaires à l'Amérique latine, concurremment à ses fournitures d'armements — ce fut l'objet d'un symposium sur le développement et la coopération en Amérique latine organisé au début du mois de mai dernier à l'université de Bar-Ilan (Israël), sous les auspices de la Banque interaméricaine de développement. Ce pays, en effet, ne peut renoncer à exporter du *matériel de défense à cause*, notamment, de l'importance des industries aéronau*tiques et militaires* dans l'économie nationale et de la nécessité, pour lui, de se procurer les devises qui lui permettront de payer le service d'une dette étrangère qui atteint 16 milliards de dollars. En Amérique latine, en outre, il lui faut aussi compenser le déficit de ses échanges commerciaux de produits non militaires avec des partenaires tels que l'Argentine, le Venezuela et le Mexique.

LES VENTES D'INDUSTRIES AÉRONAUTIQUES D'ISRAEL (I.A.I.) DE 1973 A 1979

PAYS DE DESTINATION	TYPES D'EQUIPEMENT
Argentine	18 missiles Gabriel Mk II ; 26 avions de combat Mirage.
Bolivie	6 avions de transport tactique Arava.
Chili	150 missiles Shafir.
Equateur	15 Arava ; 12 avions de combat Super-Mystère ; 3 missiles Gabriel Mk II.
El Salvador	18 avions Ouragan ; 6 avions d'entraînement Fouga ; 5 Arava.
Guatemala	8 Arava.
Honduras	12 Super-Mystère ; 3 Arava ; 1 transport Westwind.
Mexique	25 Arava.
Nicaragua	14 Arava.
Panama	1 Westwind.

Sources : Institut international d'études stratégiques de Londres, SIPRI de Stockholm, *Defense & Foreign Affairs*.

Le « parapluie chinois » du général Videla

(Suite de la première page.)

Moscou : démon par l'idéologie mais partenaire qui sait se montrer prévenant (5), comme il sut l'être à l'ONU en aidant à différer le débat sur la violation des droits de l'homme en Argentine, tandis que le président Carter s'inquiétait des méthodes du général Videla. Les bonnes relations *s'étendent déjà aux forces armées* : au cours de l'été de 1979, le directeur des écoles de guerre soviétique était décoré des mains mêmes du général Viola — alors chef d'état-major de l'armée de terre — de l'ordre de San Martin, la plus haute distinction en Argentine. Puis le général Montuès se rendait en U.R.S.S. afin d'y parapher un accord entre le Collegio militar de la nacion et l'Ecole militaire de Leningrad, sur la formation d'élèves officiers argentins.

Cette évolution, qui inquiète Washington et Pékin possède cependant ses propres limites. Il existe un seuil au-delà duquel le renforcement d'engagement avec l'Union soviétique susciterait d'importants conflits internes, surtout au sein de l'appareil militaire, entre l'armée de terre et la marine. Récemment, le journal *Conviccion* — contrôlé par la marine — présentait le général Viola (ex-commandant de l'armée de terre et candidat à la succession du général Videla) comme l'*« homme de Moscou »*. L'invitation officielle du général Videla en Chine offrait l'occasion de marquer des distances sans paraître s'aligner sur Washington. N'est-ce pas la raison pour laquelle le général Videla expliquait dans une déclaration à la presse *qu'il se rendait à Pékin « afin de se placer sous le parapluie chinois »* ? Boutade qui montre combien la Chine peut apparaître utile à certains Etats du tiers-monde face aux Super-Grands. Le voyage à Pékin est pour les dirigeants argentins, d'une manière ou d'une autre, une façon de se démarquer de Moscou, de dorer le blason du chef de l'Etat, et de rassurer Washington. Opération payante lorsque le régime réduit ainsi son isolement et améliore l'image de marque de son numéro un. Opération électorale, puisque, selon les règles que s'est fixées la junte en 1976, une *« alternance »* doit intervenir au sommet tous les cinq ans. Dans quelques mois, le général Videla devra abandonner sa charge mais il entend préparer le terrain pour un successeur qui pourrait bien être le général Viola ; le voyage à Pékin apparaîtra alors comme un démenti aux accusations de prosoviétisme dont celui-ci fait l'objet.

Les dirigeants chinois semblent conscients de ces « inconvénients », et l'invitation n'impliquait de leur part aucune appréciation sur la politique intérieure du gouvernement argentin. Il apparaît cependant que certaines déclarations du général Videla sur la situation interne de son pays aient suscité la réserve de ses hôtes. D'après le *journal argentin la Nacion*, la place accordée dans la presse chinoise aux propos de la délégation argentine se réduisit alors en importance, et les drapeaux nationaux furent ôtés des bâtiments publics. La presse de Buenos-Aires évoqua également une divergence sur une clause du communiqué sino-argentin, clause qui, visant à condamner l'*« hégémonisme »* (c'est-à-dire l'Union soviétique), aurait embarrassé le général Videla, qui ne souhaitait pas, de Pékin, donner l'impression de défier Moscou. Mais, dès son retour à Buenos-Aires, le général argentin affirmait la détermination de son gouvernement à s'opposer aux superpuissances, à l'hégémonisme, et à œuvrer pour la paix du monde — langage que sait apprécier Pékin.

Car c'est essentiellement de politique internationale qu'il fut question durant cet échange au sommet : *« Aucun grand pays, si puissant qu'il soit, n'est en mesure de sauvegarder tout seul la paix et l'ordre internationaux ; on en déduit que la coopération internationale est très nécessaire »*, devait déclarer le général Videla. Ce constat rejoint la conviction chinoise qu'il est nécessaire de promouvoir un *« front uni de tous les facteurs susceptibles d'être unis »* afin d'isoler les superpuissances et de repousser ainsi l'échéance de la guerre. *« Tous les pays et les peuples épris de paix doivent travailler d'un même cœur, prendre des mesures efficaces pour déjouer effectivement l'agression et maintenir la paix, c'est une tâche des plus urgentes »*, avait déclaré le président Hua Guofeng en accueillant le général argentin (6). Mais les mots ne suffisent pas, il faut des actes. Et, pour atténuer les causes favorables à la pénétration soviétique en Amérique latine, offrir à l'Argentine un autre débouché. Comme la Chine dispose de blé argentin, l'opération est avantageuse aux deux partenaires et constitue pour Pékin une parade à l'influence soviétique. Le point d'appui argentin peut être important pour la politique chinoise en Amérique latine, et il n'est nullement fortuit que le président Hua Guofeng ait présenté la visite du président argentin comme *« le point de départ, et non le point d'arrivée, de nos relations bilatérales en expansion »* (7).

Le régime argentin est sanglant. Les dirigeants chinois ont souvent affirmé leur souci de réalisme dans les rapports entre Etats, rapports qu'ils entendent distinguer des relations de parti à parti ou de peuple à peuple. Dans les faits, suivant des informateurs dignes de foi, les contacts n'ont jamais cessé avec les représentants d'organisations démocratiques, au cours des années précédentes. Mais, pour d'évidentes questions de sécurité, ces liens, et éventuellement une aide, sont demeurés secrets. Il est néan*moins révélateur* que, *cinq* semaines avant la visite du général Videla, Pékin ait accueilli une délégation de représentants du Mouvement des soixante-deux organisations, marqué par la tendance péroniste. Et qu'en un autre temps la presse d'Argentine se soit fait l'écho d'un dîner privé auquel participait l'ambassadeur chinois à Buenos-Aires, à la même table que plusieurs dirigeants « officieusement » connus comme animateurs du mouvement fondé par Juan Peron. Il n'empêche que cette autre relation, par définition moins spectaculaire, devra être confirmée si Pékin entend effacer toute ambiguïté sur la visite en Chine du leader de l'un des régimes les plus durs d'Amérique latine.

XAVIER LUCCIONI.

(5) *Le Monde* du 29 février 1980, « A la commission des droits de l'homme de l'ONU, l'U.R.S.S. vient au secours de l'Argentine pour empêcher le débat sur les disparitions ».

(6) *Chine nouvelle* du 6 juin 1980.

(7) *Chine nouvelle* du 9 juin 1980, « Signature à Pékin de quatre documents sur la coopération économique, scientifique et technique, et l'échange culturel entre la Chine et la République Argentine ».

LA CAMPAGNE ÉLECTORALE AUX ÉTATS-UNIS

Le grand débat sur la résistance à l'U.R.S.S.

Par MARC FERRO

L'« *incapacité de Carter* », l'« *indécision de Carter* », l'« *incohérence de Carter* », ce « *fiasco ininterrompu qu'est la politique de Carter* ». Aux Etats-Unis, il n'est plus un seul responsable qui, en public ou en privé, esquisse une défense de l'actuel président. Pourtant, chacun reconnaît qu'il a hérité d'une situation impossible. Et d'abord des effets du traumatisme vietnamien, handicap qui paralyse par avance toute volonté d'intervention militaire hors du territoire national. Et puis, héritage aussi grave, les effets de l'impossible politique de l'ineffable Kissinger. Son règne est jugé encore plus sévèrement que celui de Lyndon Johnson : car « *il a commis le crime politique d'anesthésier le peuple américain en lui faisant croire que tout pouvait se négocier* ». Ce jugement de M. Richard Pipes, le véritable conseiller de M. Reagan en politique étrangère. tous les experts le partagent ; à la dernière convention républicaine, il était clair que la majorité des délégués n'étaient pas disposés se laisser prendre aux artifices de ce magicien.

Paralysé, anesthésié, tel semble bien être l'état actuel du « Gulliver » américain, et Stanley Hoffmann, qui déclare se situer « hors politique », n'est pas le dernier à juger qu'était totalement « *illusoire* » la conception Kissinger-Nixon de la détente. Il reste que, si chacun s'accorde à juger absolument négatif le bilan de ces dernières années, il existe un tel écart entre les solutions préconisées pour modifier la ligne de conduite adoptée à l'égard de l'U.R.S.S. qu'on voit mal comment l' « *indécis M. Carter* » l'« *inconsistant M. Carter* » eût été à même de se faire une opinion — pour autant qu'il eût été d'humeur à agir. Car s'il ne correspond pas à ce qui sépare, en France, les chantres du « paradis soviétique des bolcheviks » de l'antisoviétisme, cet écart n'en est pas moins infranchissable.

Mais d'abord, quelques points sur lesquels une certaine unanimité règne. Ce bilan négatif, bien sûr, qu'il n'est pas besoin d'être comptable pour en dresser l'inventaire. Pourtant, disent certains, l'U.R.S.S., elle aussi, a subi des échecs depuis dix ans et plus. Sensible aux événements d'Afghanistan, d'Angola ou d'Ethiopie, l'opinion est peut-être un peu manipulée, qui croit à une extension démesurée de la puissance soviétique. Parallèlement à cette expansion, réelle, et à cette consolidation de son hégémonie qu'elle cherche à acquérir sur les océans, l'U.R.S.S. n'a-t-elle pas « perdu », après l'Indonésie, à la fois son emprise sur le monde arabe et surtout celle qu'elle exerçait sur la Chine communiste ? Au Proche-Orient, n'en est-elle pas réduite à un rôle mineur, depuis qu'il apparaît que les soulèvements antimonarchiques ne bénéficient pas aux révolutionnaires mais aux mouvements traditionalistes, voire aux progressistes modérés. En Chine, surtout, la dérive de ce pays, jointe à une méfiance réciproque et millénaire, apparaît décidément irréversible. Car la Chine est le seul pays qui persiste à mettre en cause la légitimité des frontières de l'U.R.S.S., des conquêtes militaires de l'U.R.S.S., de l' « hégémonisme soviétique ». Elle seule stigmatise, et avec quelle constance, la mainmise soviétique sur des territoires asiatiques. sur Sakhaline, sur les « démocraties populaires », sur les trois pays baltes annexés depuis le pacte germano-soviétique, sans parler de l'appui donné à l'expansionnisme vietnamien. Ce que seuls osent rappeler, en Occident, les croisés de l'antisoviétisme, mais aucun gouvernement. Pékin le dit, le répète, le remémore. « *Voilà pourquoi* », estime Adam Ulam — le « Sage » de Harvard, et sans doute le plus serein des meilleurs spécialistes en politique soviétique — « *il faut considérer que l'U.R.S.S. est à la fois plus forte tout en se sentant moins en sécurité que jamais* ». Plus forte que sous Staline, elle craint plus pour son avenir : qu'il s'agisse de la hantise des Chinois, — d'où son obsession à l'endroit du Pakistan, allié de Pékin, — ou de son « ventre mou », les « démocraties populaires », qui, sauf la Bulgarie, menacent sa « sécurité » à l'Ouest par cette autre hantise d'un Prague 1968 ou Budapest 1956 qui demain pourrait s'appeler Poznan ou Varsovie.

Calculs et désillusions

LA puissance et la peur, « *voilà l'association qui est particulièrement dangereuse pour la paix* », juge Adam Ulam. Surtout si, faute de définir une politique, les Américains continuent à pratiquer le « coup par coup » d'un trotte-menu sans vision globale, offrant ainsi aux Soviétiques de « *merveilleuses possibilités* » ; car, pour leur part, ceux-ci ont une vision historique et stratégique cohérente qui leur permet d'exploiter la situation internationale au mieux de leurs intérêts.

Jusque-là à peu près d'accord, les meilleurs experts américains divergent précisément dès qu'il s'agit d'analyser la politique soviétique, et, par conséquent, de définir la réponse à lui apporter.

Pour les uns, que symbolisent par exemple les propos de Marshall Schulman, et qu'approuvent, peu ou prou, des hommes comme Cyrus Vance, voire Connaly, sinon l'ancien ambassadeur Kennan, la peur, en U.R.S.S., l'emporte sur la volonté de puissance. Avec les dangers que cela implique. Il ne s'agit pas de minimiser la volonté d'hégémonie des Soviétiques, mais d'observer que, souvent, c'est la maladresse de la politique américaine qui l'alimente, alors que la peur est une maladie chronique — et aussi périlleuse. L'U.R.S.S., explique-t-on, hérite du passé dramatique de la Russie une histoire où se sont succédé envahisseurs et conquérants, Tatars, Polonais, Suédois, Allemands. Ainsi marquée dans sa chair, Sainte-Russie vit une psychose d'encerclement qui peut apparaître une dérision, une mystification puisque cette crainte a légitimé toutes les annexions, toutes les enquêtes (on pense à la « défense » de la route des Indes qui a permis à l'Angleterre de se constituer un Empire mondial) ; elle n'en est pas moins une psychose, que l'intervention étrangère en 1919, la peur d'une double invasion germano-nippone en 1941 ou l'alliance sino-américaine aujourd'hui font renaître au moindre incident. Par conséquent, disent les partisans de cette interprétation, il faut montrer aux Soviétiques que les Etats-Unis n'ont pas d'intention aggressive à leur égard ; il faut leur prouver que l'Amérique ne veut pas la guerre. Il convient de ne pas irriter les Russes, mais au contraire de négocier avec eux, voire de les cajoler, sans pour autant constamment surestimer leurs forces. Après tout, disent-ils, « *the Russians are not ten feet tall* » (les Russes ne sont pas des géants), on peut s'entendre avec eux, les mettre en confiance, les décontracter, multiplier les gestes de connivence et d'amitié. Les aider même à surmonter les échecs de leur système économique, à la limite collaborer à la réconciliation du régime avec les citoyens.

Pendant longtemps, et jusqu'à il y a une dizaine d'années, certains milieux d'affaires américains avaient approuvé cette manière de voir, car cette politique pouvait valoir en prime un boom des exportations en direction de l'U.R.S.S. qui eût prévenu les effets prévisibles de la crise. Bien qu'aujourd'hui ils n'aient plus cette illusion, beaucoup de libéraux américains demeurent en partie favorables à cette politique parce qu'ils pensent que les pratiques du totalitarisme sont contagieuses, qu'à force de « *combattre le feu par le feu* », les Etats-Unis verront un jour leurs propres libertés menacées : les crimes commis « *au nom de la défense des libertés* », en Amérique latine par exemple, ne corrodent-ils pas le système américain tout entier ? Et puis, pensent ces libéraux, mieux greffée sur l'économie mondiale, l'U.R.S.S. sera ainsi mieux « tenue ». Enfin, jugent-ils, économiquement plus à l'aise, le régime se détendra. Pour que l'U.R.S.S. ne soit plus un régime totalitaire, pour qu'elle se libéralise, il est plus efficace d'imaginer que le pays se transformera ainsi du dedans que de croire qu'on réussira à le transformer de l'extérieur. Ainsi, grâce à une politique de confiance, le pays se métamorphosera peu à peu, l'U.R.S.S. ne sera plus l'U.R.S.S. en quelque sorte, et la paix sera sauvée.

Ces positions, à vrai dire, ne sont pas aussi insolites et nouvelles qu'on pourrait le croire ; dès les années 20, à l'époque de la NEP, des adversaires du régime soviétique avaient cru que la nouvelle politique économique signait la fin de l'expérience soviétique, qu'avec la mise à mort du « communisme de guerre », le régime prenait les voies d'un retour vers un déroulement « normal » du développement historique. Les socialistes de toutes tendances pavoisaient : pour s'être détournés de la voie irréversible de l'histoire, les bolcheviks mordaient la poussière ; Kautski et les mencheviks avaient eu raison. Las !... En guise de « retour » au développement capitaliste « normal », le régime soviétique institua, après la NEP, la collectivisation forcée. L'U.R.S.S. demeurait l'U.R.S.S., sa « personnalité » était de plus en plus marquée... Nouvelle illusion, trente ans plus tard, lorsqu'avec Khrouchtchev et les projets de réforme de Liberman, l'Occident a cru, une nouvelle fois, que le régime allait renier ses origines, réhabiliter les notions occidentales d'intéressement et de liberté d'entreprise. La secousse qui suivit le rapport Khrouchtchev fut assez forte, durant les années 60, pour que même les partis communistes d'Occident s'interrogent sur les avantages et désavantages du modèle stalinien, au point de songer à mettre en cause leur identité même. Toutefois, en U.R.S.S. et dans les démocraties populaires, ce ne fut qu'un feu de paille, et le sort fait aux dissidents témoigna que l'U.R.S.S. demeurait toujours l'U.R.S.S., et le régime, totalitaire. Pourtant, une fois encore, depuis leur échec au Vietnam, les Américains ont cru, en se fondant sur le comportement soviétique pendant la guerre de Six jours, et la guerre d'octobre 1973, que Moscou allait pratiquer, en politique extérieure, une sorte d'équivalent de la NEP, ce qu'Ulam appelait la « *New Foreign Policy* ». La modération de l'U.R.S.S. au Proche-Orient et le succès des premières négociations sur la limitation des armements stratégiques (SALT) permirent d'inaugurer une politique des « baisers sur la bouche » qui enivra les milieux libéraux prompts à croire à l'irréversibilité de la détente. Les acrobaties de M. Kissinger illusionnèrent l'opinion : « *Alors que, jusque-là, les Etats-Unis avaient une politique en relief, échaudés par le Vietnam, ils n'eurent plus, désormais, qu'une politique en creux.* » Incontinent, l'U.R.S.S. s'y engouffra, exploitant la situation par Cubains interposés : ce fut l'affaire d'Angola, la pénétration soviétique en Afrique de l'Est, « *la plus grande défaite des Américains* ». Car chacun est bien d'accord sur ce point également, outre-Atlantique, que la reprise de l'expansionnisme actif date de l'Angola, l'affaire du Cambodge puis l'invasion de l'Afghanistan confirmant seulement la « *permanence d'un dessein* ».

Précisément, c'est le cri d'alarme poussé en 1977 dans *Commentary* qui valut sa fortune politique à Richard Pipes, un de ces experts passé dans le camp républicain et devenu aujourd'hui le conseiller écouté de M. Richard Allen que le *Boston Magazine* de juillet 1980 surnomme le « Kissinger de Reagan ». Nommé naguère membre du comité B., qui est, en quelque sorte, un conseil de politique étrangère qui double la C.I.A., Richard Pipes avait écrit, dès 1972, un premier rapport qui avait attiré l'attention du département d'Etat. Dans ce texte, portant sur les « *principes opérationnels de la politique soviétique* », il montrait, en accord à cette date avec M. Brzezinski, que, contrairement aux vues des libéraux, et allant contre la « politique des dominos », à la Kissinger, la politique étrangère soviétique, en liaison étroite avec la science militaire, si démonétisée aux Etats-Unis, était entièrement tournée vers l'offensive. Pour autant que les dirigeants soviétiques posaient implicitement que l'histoire a un sens, et qu'ils jugent que leur politique incarne son mouvement, la pratique « militante » de la politique extérieure soviétique doit seulement s'accommoder d'une évaluation rigoureuse et minutieuse du rapport des forces avant d'agir, ce qui ne signifie pas pour autant que cette action prenne nécessairement la forme d'une action militaire, puisque, pour ces dirigeants, la lutte des classes à l'intérieur de chaque nation est la prolongation de la lutte des classes à l'échelle internationale. En tout état de cause, comme en témoignent, dans le passé, à la fois l'invasion allemande de 1941, la riposte de Kennedy aux fusées soviétiques à Cuba, la dynamique des conflits entre Israël et l'Egypte depuis 1967, l'U.R.S.S. est toujours à la fois surprise par une initiative en politique étrangère qu'elle n'a pas suscitée elle-même, mais aussi extrêmement attentive à l'évolution du système des rapports de forces. Elle ne « joue » pas, et ne pratique pas d'imprudences de caractère « aventuriste ».

Le militantisme actif de la politique extérieure soviétique, explique Richard Pipes, son refus théorique de maintenir une séparation entre l'état de paix et l'*état de guerre*, de dissocier la politique intérieure de la politique extérieure, sa capacité à les faire interférer au travers de l'action des partis communistes (par exemple en Afghanistan), tout comme la participation active (ce qui n'est pas le cas en Occident) de plusieurs ministères à l'élaboration de la politique étrangère, voilà qui suscite une sorte d'état de mobilisation permanent où, tantôt les diplomates, tantôt les militaires, tantôt le K.G.B., tantôt les doctrinaires, se donnent la main, repérant les « failles » chez l' « ennemi capitaliste ». Sans cesse ces organismes testent la capacité de résistance de l'adversaire. Par exemple, lorsque Dean Acheson, en 1949, déclara que « *la Corée ne se trouvait pas à l'intérieur du périmètre de défense des Etats-Unis* », lorsque, à Cuba, Kennedy distingua soigneusement « *armes défensives et armes offensives* ». l'un et l'autre donnèrent à l'U.R.S.S. un signal précis : « *Celle-ci interprète l'ambiguïté comme une équivoque, l'équivoque comme une preuve de faiblesse, cette faiblesse comme le signal qu'on peut agir.* »

Mais surtout, montrant aux libéraux et à Vance que, par nature, l'U.R.S.S. a une politique extérieure et militaire offensive, que seule change sa tactique qui lui fait adopter des moments de pause, de « recueillement », de « coexistence pacifique », alternant avec des offensives brutales en vue de la réduction de l'ennemi (féodal, capitaliste ou impérialiste selon les lieux, les périodes et les continents), Richard Pipes s'est fait entendre lorsqu'il a étayé cette conviction sur une analyse minutieuse de la politique militaire soviétique, affirmant que, contrairement à ce qu'on imagine aux Etats-Unis, l'U.R.S.S. « *pense qu'elle peut vaincre et gagner dans une guerre nucléaire* ». Il ne dit pas que l'U.R.S.S. veut la déclencher, mais qu'elle met tout en place pour pouvoir, en quelque sorte, la gagner sans avoir à la faire.

Or, montre-t-il, cette conception va complètement à l'encontre de toute la vision occidentale d'une guerre future. Aux Etats-Unis comme en Europe, l'idée dominante est qu'une guerre atomique est quasi impossible, les deux adversaires principaux s'autodétruisant réciproquement. Depuis le coup d'alarme du Spoutnik, en 1957, il s'est donc agi, pour les Américains, d'être capables de prévenir une attaque, quitte à laisser les Soviétiques s'armer pour autant qu'on estime que l'U.R.S.S. forge, elle aussi, ses bombes à des fins de prévention ; l'Amérique laisse donc l'U.R.S.S. s'armer ,elle l'y aurait même poussée, espérant ruiner ainsi son économie. C'est contre cette conception que Richard Pipes est parti en guerre, jugeant ce postulat absurde.

Ce postulat puise au tréfonds de nos conceptions occidentales, explique-t-il. Héritant d'une vision capitaliste du monde (tout se négocie), protestante aussi (quelles ne sont pas nos fautes !), nous avons tendance à croire, nous Américains, qu'un conflit est toujours le résultat d'une maladresse, d'un malentendu, qu'une concession peut aisément le résoudre, qu'on peut toujours éviter l'utilisation de la force. Dans cette perspective, la pensée politique des militaires est tenue pour nulle ; non avenues sont leurs conceptions stratégiques. En Amérique, écrit Richard Pipes, « *les forces armées sont, pour ainsi dire, employées de façon intermittente. quand l'occasion se présente pour détruire une menace en provenance d'une puissance hostile* ».

Deux conceptions de l'arme nucléaire

CETTE façon de mépriser la pensée militaire, de la subordonner aux vues stratégiques des politiques, a prédéterminé toute la façon de voir des dirigeants américains. L'arme atomique était, pour eux, un instrument qui offrait l'avantage de ne pas faire appel au contingent, de remplir seule une fonction de défense, d'être une arme absolue. En U.R.S.S., note Richard Pipes, les dirigeants ont une autre vision des relations internationales ; ils ne sont « *ni capitalistes ni protestants* » et ils ont, en outre, une vision unilinéaire de l'histoire qui leur fait juger que toute acquisition est progrès et, par conséquent, irréversible, que seulement ce qui n'est pas acquis est négociable. Surtout, les militaires collaborant étroitement à l'élaboration d'une stratégie, le recours à la force est une hypothèse de travail que des professionnels mettent sur le tapis. De fait, dans une société « paysanne », comme l'U.R.S.S., d'où l'intellectuel « bourgeois », de formation humaniste, a été éliminé depuis l'époque stalinienne, cette utilisation de la force ne choque pas, alors qu'elle est inadmissible sous d'autres régimes qui jugent exceptionnel et grossier le recours à la violence armée.

Ayant procédé à une étude des écrits militaires des Soviétiques, Richard Pipes s'est aperçu que ceux-ci cherchent non, comme les Occidentaux le croient, à atteindre l'équilibre d'autodestruction avec les Etats-Unis, mais bien à retourner cet équilibre en leur faveur afin de pouvoir appliquer leurs propres conceptions stratégiques et militaires, d'avoir l'initiative (*préemption*), la supériorité quantitative, la capacité de détruire les forces ennemies, une utilisation combinée des forces nucléaires et des armes traditionnelles afin d'occuper le terrain après la destruction des forces ennemies. Ils ne visent pas à l'anéantissement des populations adverses, ce qui est la hantise occidentale, et rassurent ainsi en donnant des gages sur ce point ; car ils n'ont pas, là-dessus, la même appréhension que les Américains : d'abord, ils sont moins vulnérables vu la plus grande dispersion de leur population, ensuite ils sont, en quelque sorte, prédisposés à mieux s'adapter aux grands massacres collectifs, ayant perdu près du douzième de leur population entre 1917 et 1950 ; et y ayant survécu.

Ainsi, les Soviétiques ne raisonnent pas en termes de *mutual deterrence* (dissuasion mutuelle), les destructions importantes de population ne leur faisant pas peur outre mesure ; ils rejettent la notion d' « arme absolue » et accordent un intérêt égal à tous les niveaux de la lutte armée, notamment aux forces classiques, garantes de la cohésion de l'empire soviétique d'Europe orientale ; en outre, à l'intérieur, l'armée joue le rôle d'un instrument de répression politique. Dans ces conditions, juge Richard Pipes, « *alors que nous* [Américains] *voyons les armes nucléaires comme un « deterrent », comme un bouclier, les Soviétiques les conçoivent essentiellement comme un moyen de pression, comme une arme offensive, comme une épée, avec tout ce que cela implique* ». Or les accords SALT ne tiennent compte que du nombre des armes stratégiques ; il faudrait faire entrer en ligne de compte tous les niveaux et tous les types d'armement, tels que forces navales, armées de terre, etc. ; les Soviétiques cherchent à l'emporter à chacun de ces niveaux, ce qui leur permet de jouer, à leur avantage, des rapports de force par niveaux différenciés, tout en ne négociant que sur les armes ultimes. « *Ainsi, tandis que les Soviétiques disposent d'armes conventionnelles considérables, nous, traumatisés par la guerre du Vietnam, n'avons plus, en ce domaine, qu'une épée brisée.* » Or sur tous ces points la C.I.A. induit en erreur, juge l'auteur : « *Elle sous-estime la quantité d'armes stratégiques des Soviétiques et, en même temps, n'apprécie pas la politique à long terme de l'U.R.S.S., qui arme, à tous les niveaux et de façon constante, continue, alors que les Etats-Unis procèdent par à-coups. En ce sens, la C.I.A., comme souvent les experts, est atteinte de myopie technologique, ne s'occupant que des armes de pointe, ne comprenant pas la fonction des autres forces, le jeu de leur fonctionnement et de leur utilisation réciproques, lié à des modalités politiques et stratégiques qui ne sont pas nécessairement le quitte ou double d'une guerre atomique totale.* »

Créer à la fois les conditions d'une victoire nucléaire totale et celles d'une victoire militaire particulière à chacun des niveaux d'armement grâce à une supériorité numérique, sans pour cela avoir à employer ces armes ; utiliser ainsi les armes nucléaires comme une menace offensive tout en montrant que les populations ne sont pas concernées, telle serait la triple approche du Kremlin, selon Richard Pipes.

Son analyse a suffisamment convaincu les républicains pour que, dans une interview à F.O. Giesbert, du *Nouvel Observateur* (12-18 juillet 1980), M. Richard Allen, conseiller de M. Reagan pour la défense, ait pu faire une déclaration qui la reprend, terme pour terme. « *Le problème n'est pas de savoir si nous pouvons gagner une guerre nucléaire ; il est de prendre en compte le fait que la doctrine militaire de notre adversaire est fondée sur la supposition qu'une guerre nucléaire est gagnable. Comme vous le savez, notre doctrine s'appuie sur le principe de la destruction mutuelle : en clair, la population et l'économie de chaque camp sont les otages de l'autre. Or c'est une conception que les Soviétiques n'acceptent plus. Oh ! je ne dis pas que nous devons nous rallier à la leur. Il faut simplement que nous soyons prêts à utiliser notre dissuasion le cas échéant. Son objet reste toujours d'empêcher la guerre. Mais il doit être aussi de la gagner si elle survient quand même.* »

A partir de ces prémisses d'ensemble, avec lesquelles M. Brzezinski n'était pas nécessairement en désaccord (mais pas M. Vance, ni sans doute son successeur), il existe une divergence, pourtant — et fondamentale — entre les conseillers de M. Reagan et ceux de M. Carter. Ceux-ci, soucieux de « moraliser » la vie internationale, avaient axé leur action sur des concessions soviétiques dans le domaine des droits civiques, des facilités à accorder en U.R.S.S. aux juifs qui veulent émigrer en Israël, etc. Or les ultra-libéraux, du type Schulmann, critiquaient le *deal* entre armements et droits civiques, faisant valoir qu'aucune pression extérieure sur l'U.R.S.S. ne changerait véritablement le régime. Adam Ulam pense aussi que cette politique était absurde, qui demande en quelque sorte à l'U.R.S.S. de se nier elle-même, de négocier sur ce qui est la substance de son être, la nature totalitaire du régime ; un peu comme si l'U.R.S.S. demandait aux Américains de démanteler les multinationales... Chez M. Reagan, Richard Pipes propose des solutions différentes qui l'ont fait classer parmi les « durs », les *hawks*.

D'abord, ne plus jouer les coupables et ne plus croire qu'en étant actifs ressusciteront les mânes du Vietnam. Et, par exemple, commencer par aider les Afghans, qui ne sont pas des « rebelles » mais bien des patriotes. Donc, les aider ouvertement, en leur envoyant, sinon des troupes, au moins des armes, des encouragements de toute sorte ; en ne pratiquant plus la politique de la lâcheté. Et puis, le proclamer hautement, en en appelant du droit des Afghans à l'ONU qui a déjà condamné l'U.R.S.S., en rappelant chaque fois qu'il est nécessaire que celle-ci a englouti un certain nombre de pays depuis 1941, qu'elle est intervenue à Prague et à Budapest contre la liberté, etc. Ensuite, réarmer, mais à tous les niveaux pour que l'U.R.S.S. ne dispose plus de sa capacité offensive aux niveaux autres que stratégiques comme elle commence subrepticement à le faire avec ses SS-20 pointés sur l'Europe occidentale, sans contrepartie, et avec le danger de chantage ou de « finlandisation » que cela implique.

Les républicains jugent également que seule cette politique incitera l'U.R.S.S. à faire des concessions au plan des libertés, car ils refusent de mettre au crédit de M. Carter les facilités de départ accordées en Israël depuis cinq ans aux juifs soviétiques. « *Chasser les mécontents est la nouvelle politique décidée par les dirigeants communistes*, juge Richard Pipes. *Elle ne doit rien à nos demandes. Regardez à Cuba et au Vietnam : ils expulsent les contestataires, nous laissant le soin de nous en encombrer. Cela n'a rien à voir avec des « bons gestes ». C'est un comportement nouveau, et voilà tout.* »

Cette façon de voir inquiète pas mal d'Américains, d'Européens aussi. Le surarmement comme arme de paix ou d'équilibre n'a jamais été une procédure bien convaincante. En outre, on observe que, une fois de plus, dans ces analyses, il est bien des absents. Certes, Adam Ulam fait intervenir un tiers, la Chine, jugeant que l'aide à ce pays peut faire réfléchir l'Union soviétique. La Chine est ainsi reléguée au rang d'instrument, comme est absente l'Europe, ou l'OPEP, qui n'est pas même prise en compte. Le fait qu'une partie du monde arabo-islamique se constitue en modèle de société différent de l'Ouest et de l'Est n'est pas pris en charge, l'équilibre à deux semblant bien être, en définitive, l'horizon indépassable des stratèges. Ils n'imaginent pas non plus qu'un désaccord entre les Soviétiques, ou entre l'U.R.S.S. et les démocraties populaires, constituent des réalités peut-être moins illusoires qu'ils ne le croient. Une donnée qui, sans doute, mérite d'être considérée de plus près.

SOURCES :

Stanley Hoffmann, « Diplomatie américaine, vices et vertus », « *Politique internationale*, n° 8, p. 8-23.

Marshall D. Schulman, « On learning to live with authoritarian regimes », *Foreign Affairs*, 1977, p. 325-339.

Richard Pipes, « Some Operationnal Principles of Soviet Foreign Policy », Memorandum prepared at the request of the Subcommittee of National Security and International Operations of the Committee on Government Operations, *U.S. Senate*, 1972.

Richard Pipes, « Why the Soviet Union thinks it could fight and win a Nuclear War », *Commentary*, juillet 1977.

« Reagan's Kissinger », par Carl Oglesby, dans Boston *Magazine*, juillet 1980.

Richard Pipes, « la Stratégie globale de l'Union soviétique », *Politique Internationale*, no 8. Cet article, sans mention d'origine, est la traduction de « Soviet Global Strategy » paru dans *Commentary* d'avril 1980.

Interview de R. Pipes, *The Boston Globe Magazine* du 13 juillet 1980.

Adam Ulam, *The Soviet Foreign Policy, Expansion and Coexistence*, Harvard, 1973.

Entretiens de l'auteur avec Adam Ulam et Richard Pipes, pour *le Monde Diplomatique*.

Souple articulation des structures tribales et religieuses

L'IDÉOLOGIE ET L'ORGANISATION DE LA RÉSISTANCE AFGHANE

Par ASEN BALIKCI *

QUELLES sont les structures sociales qui permettent aux paysans afghans de lutter contre la puissante Armée rouge ? Quelles considérations idéologiques inspirent les combattants ? Quelles sont les visions politiques des chefs de la rébellion afghane ? Ecoutons le témoignage d'un homme d'Uruzgan, province située dans la partie centrale du pays :

« Quand en avril 1978 on annonça à la radio le changement de gouvernement, on le fit comme dans une langue nouvelle et différente qu'on ne comprenait pas, nous étions angoissés. Nous les villageois, nous connaissions l'existence de Taraki et de son groupe socialiste, les khalkis. Nous savions aussi que les instituteurs dans nos villages étaient pour Taraki. Dès l'arrivée du nouveau régime, ils sont sortis de leurs cachettes pour être nommés au gouvernement local et à la direction des écoles d'où ils ont organisé la propagande contre les mollahs, les chefs de tribu, les propriétaires terriens, les vieilles coutumes, l'organisation tribale, etc. Ils étaient durs pour l'islam, ils disaient : le Coran est imprimé sur du papier comme les journaux, quelle différence y a-t-il entre les deux ? Et pour les femmes : pourquoi les femmes, qui sont égales aux hommes, doivent-elles rester enfermées dans les maisons ? Qu'elles sortent travailler dans les champs ! Pourquoi la terre doit-elle être la propriété d'un petit nombre de féodaux alors que les paysans crèvent de faim ?

» Les khalkis organisèrent des assemblées publiques où les chefs de tribus et les propriétaires terriens étaient accusés de toutes sortes d'ignominies et d'extorsions, ils étaient ridiculisés et humiliés. A l'école, la propagande était intense, on introduisait de nouveaux manuels imprimés en Union soviétique. Beaucoup de jeunes crurent à l'enseignement nouveau et devinrent des espions. On amena de force les femmes à l'école pour leur apprendre à lire et à écrire. On commença la réforme agraire. Selon la loi, le propriétaire pouvait garder 30 jiribs (mesure locale équivalant à 1/5 d'hectare) *et devait céder le reste à ses métayers et employés selon un ordre préétabli. On privilégia les métayers khalkis, ceux qui avaient témoigné contre les propriétaires, et on finit par réduire la part légitime des propriétaires. Beaucoup de métayers n'avaient ni animaux de trait ni semences. On en prit de force aux propriétaires, mais beaucoup de champs restèrent incultes. La réforme agraire fut appliquée seulement dans les campagnes autour des villes, car le gouvernement n'avait pas les moyens d'atteindre les villages éloignés dans les vallées. Stupéfaits au début et enragés ensuite, les gens organisèrent secrètement la résistance. Nous prîmes le maquis. »*

L'action révolutionnaire du gouvernement socialiste à la campagne s'attaquait à des éléments fondamentaux de l'organisation sociale et de la *culture idéologique des villageois* : les formes de propriété immobilière, le pouvoir local, les solidarités tribales, la position sociale des femmes, les relations contractuelles avec les métayers, etc. Un bon nombre de ces éléments traditionnels sont codifiés dans la loi islamique, d'autres font partie intégrante du Pachtounwali, le droit coutumier des Pachtouns. Une attaque frontale contre les éléments essentiels de l'organisation sociale traditionnelle et de ses fondements religieux et coutumiers devait nécessairement provoquer des réactions dures. Les villageois comprirent qu'on leur faisait violence, ils décidèrent de répondre également par la violence. Le cri de ralliement contre la révolution socialiste a jailli spontanément : *« C'est Dieu qui a donné la terre aux musulmans, il n'est pas permis de prendre la propriété d'un autre musulman ! »* Ce slogan exprime bien l'essentiel de l'enjeu politique, à savoir la tenure immobilière. Il soulignait également avec force l'aspect idéologique de la lutte.

Les divers groupes ethniques et unités sociales réagirent différemment à l'action révolutionnaire et à la lutte des classes. Dans plusieurs régions pachtounes, la solidarité des lignages céda la première à la pression communiste. Un propriétaire terrien recrutant souvent ses métayers parmi les membres pauvres de son lignage, qu'il exploitait durement, on vit la haine accumulée depuis des générations éclater avec violence. La lutte des classes passe toujours par les haines entre individus. Cela surtout dans les régions proches des centres urbains et sous contrôle du gouvernement. Il y eut également des changements d'allégeance : avec l'intensification de la lutte armée et de la guerre idéologique, de nombreux métayers qui bénéficièrent de la réforme agraire ont rejoint les moudjahidin. Toutefois, le lignage constituait l'unité sociale à l'intérieur de laquelle la lutte des classes avait été directement vécue.

Terreur et contre-terreur

LES tribus dans les régions isolées réagirent en bloc en tant qu'unités politiques en optant pour la « guerre sainte ». Dans le cadre de la lutte actuelle, la tribu est l'unité sociale dotée de cohésion et ayant des responsabilités militaires La rébellion est la plus active dans les régions où les structures tribales prédominent : les contrées pachtounes, le Nuristan et le Hazarajat. Les régions détribalisées participent moins à la résistance et cèdent plus facilement à la pression communiste.

Dans les régions des plaines septentrionales où prédominent les groupes persanophones et turcophones, l'opposition est faible. Il s'agit de groupes qui ont été historiquement dominés par le gouvernement central et les Pachtouns. La tradition de soumission politique rend les persanophones plus facilement malléables par les autorités gouvernementales. Cela ne veut pas dire qu'ils soient nécessairement ouverts au socialisme, mais plutôt que leur opposition éventuelle n'est pas exprimée.

Devant la résistance croissante de la population, le parti et le gouvernement ont intensifié leur action en établissant la terreur liée aux « 14 points ». Chaque point représente un élément antiprogressiste (appartenir aux Frères musulmans, être mollah, éduqué à l'ouest, être membre d'un parti de droite, fils de propriétaire terrien avoir appartenu à la bureaucratie supérieure sous l'ancien régime, refuser un poste dans l'administration actuelle, interdire à ses enfants d'adhérer aux jeunesses socialistes, entretenir des relations avec les moudjahidin, etc.). Selon une arithmétique variable, l'accumulation d'un certain nombre de points menait le « coupable » en prison ou devant le peloton d'exécution. A la terreur rouge, la résistance répond par la terreur blanche et proclame sa propre liste de « 10 points ». Les exécutions ont lieu la nuit, au domicile des victimes. Le gouvernement Amin multiplie les interventions de l'armée, à laquelle il confie le premier rôle dans l'action révolutionnaire. La situation se dégrade rapidement, et les forces soviétiques interviennent.

Vers la mi-avril, il y avait au Pakistan près de 736 000 réfugiés afghans, presque tous d'origine pachtoune. On pourrait apparemment y ajouter encore 100 000 persanophones d'origine afghane réfugiés en Iran et sur lesquels on est très mal renseigné. Il s'agit d'un mouvement de masse qui représente près de 10% de la population pachtoune d'Afghanistan. On est loin des allégations soviétiques qui ne voient dans les réfugiés que des mollahs à la solde des Anglais, des féodaux corrompus et des agents de l'impérialisme accompagnés de quelques brebis égarées.

Dans les camps de réfugiés le long de la frontière, on parle guerre sainte, on exprime à haute voix sa haine pour l'occupant soviétique, on raconte de grands faits d'armes : chaque réfugié a tué son Russe, toujours blond ; quant aux khalkis exécutés, on les cite par dizaines.

L'organisation locale de l'action militaire rebelle revêt une grande flexibilité, de même qu'une capacité considérable d'adaptation à des conditions changeantes. A la tête d'un secteur tribal donné, on trouve un « commandant », qui est le représentant d'une organisation politique afghane en exil. Ce commandant peut être un civil ou un officier déserteur de l'armée afghane et il est assisté par un conseil militaire local composé essentiellement d'anciens officiers. Ce conseil se réunit avec les chefs de tribu et avec les chefs des commandos. C'est ce groupe qui est chargé de la planification et de l'exécution des actions militaires, et cela de façon entièrement autonome. Les officiers servent de conseillers aux chefs de commandos, qui sont tous des hommes de la tribu et qui ont l'entière responsabilité des opérations militaires.

La tribu possède son matériel de *guerre qui provient en grande partie* du butin pris aux armées afghane et soviétique. Un supplément d'équipement est acheminé par des caravanes de mulets qui voyagent la nuit, sur le flanc des montagnes, évitant ainsi les garnisons de l'armée afghane. Les armes sont livrées au chef de tribu qui les distribue aux lignages. En général, les armes demeurent la propriété des paysans-guerriers. Même les pièces d'artillerie sont confiées aux sections tribales qui sont chargées de les entretenir. Armes et munitions, de provenances diverses, sont bien cachées dans les montagnes difficilement accessibles. Chaque dépôt dessert en moyenne un groupe de 250 moudjahidin. Les unités d'attaque comprennent en général moins de 25 guerriers et opèrent de préférence la nuit (dynamitage des ponts, attaque des garnisons, exécution de notables khalkis, etc.). Le groupe d'action est composé de membres du même lignage ou de lignages apparentés.

Cette forme d'organisation possède de très grands avantages. La tribu rebelle connaît à fond son propre territoire ainsi que les régions voisines. Collines, vallons, rochers, crevasses, peuvent être transformés en abris. La tribu connaît ses ennemis, essaye de les surveiller. Un changement dans le dispositif de l'ennemi est vite remarqué. Le choix des cibles est effectué en tenant compte d'une multiplicité de facteurs locaux, dont l'armement de la tribu. Très souvent les guerriers attaquent en dehors du territoire tribal. Dans ce cas, ils ont une base arrière pour se retirer. La solidarité du groupe d'action est assurée du fait qu'il s'agit de membres de la même tribu. Cette forme d'organisation conserve à la résistance son caractère de soulèvement populaire, la tribu entière est en mouvement, les hommes se battent pour la libération de leur pays.

Rejet de l'athéisme socialiste et du modernisme occidental

LA structure de la direction est parfaitement conforme au principe d'opposition segmentaire qui régit l'organisation sociale des Pachtouns. Selon ce principe, les chefs d'une tribu entretiennent entre eux des relations de rivalité continue, relations qui s'exacerbent en période de crise. Dans le cadre de cette structure sociale, il est impossible de voir émerger un seul chef suprême qui aura autorité sur les autres. Les chefs pachtouns, dans les limites d'une région tribale, sont certainement capables d'action concertée mais poursuivent cependant leurs querelles intestines.

Le principe d'opposition segmentaire est à l'origine de la multiplicité des organisations politiques afghanes en exil à Peshawar. Chaque organisation a été créée par un chef charismatique qui groupe autour de lui ses principaux clients politiques, à leur tour entourés de leur propre clientèle. La raison d'être de l'organisation n'est pas de défendre un *programme politique précis* mais d'exprimer l'allégeance à un chef. C'est la relation entre le chef politique et sa clientèle qui est essentielle, de même que la relation de rivalité entre chefs politiques d'importance présumée égale.

La structure de la direction politique en exil à Peshawar correspond à la structure du pouvoir tribal à l'intérieur du pays. Dans un même secteur tribal, les différents chefs tribaux peuvent être affiliés à différentes organisations politiques à Peshawar. Ainsi, chaque chef tribal peut agir de façon autonome et en rivalité avec les autres chefs de tribu. Auprès de la puissante tribu zadran, par exemple, trois organisations politiques sont représentées, ce qui n'empêche pas la collaboration locale quand elle s'impose. La crise afghane constitue un exemple clair de l'adaptation d'une activité militaire complexe à des structures tribales d'opposition segmentaire.

Il existe en Afghanistan plusieurs catégories de religieux. Certains sont responsables d'une mosquée, d'autres pratiquent la mendicité, et nombreux sont ceux qui se consacrent à l'enseignement et à l'administration de la justice. La campagne afghane est riche en lieux sacrés associés à la vie ou à la mort d'hommes saints. Un petit nombre d'hommes, avec des titres divers, se trouvent à la tête d'importantes confréries religieuses. Souvent, ce sont des richissimes propriétaires terriens, qui exercent une influence extrêmement forte sur leurs vastes congrégations. La majorité des chefs politiques afghans en exil à Peshawar proviennent précisément de cette élite religieuse.

Les ordres donnés prônent un retour aux symboles de la tradition islamique, avec la notion importante de pureté primordiale à retrouver dans un mouvement de confrontation avec le monde matériel. Le message soufi demeure essentiellement réformiste. L'organisation des mouvements soufi repose sur la relation entre le chef religieux et ses disciples, structure autocéphale qui peut s'adapter à des objectifs changeants, y compris des visées politiques nouvelles. Sous l'ancien régime en Afghanistan, les pouvoirs spirituels et temporels des chefs religieux sur les populations tribales et rurales étaient largement tolérés. L'action révolutionnaire socialiste créait un contexte particulièrement favorable à l'intensification de l'idéologie réformiste et à l'émergence des chefs religieux traditionnels comme chefs de la guerre sainte. Celle-ci, vue d'en haut, se déroule dans une atmosphère mystique et millénariste, ce qui explique le peu de précision des programmes politiques proposés par les organisations afghanes en exil et leur silence concernant le sujet fondamental de l'éducation moderne. Comme le disait récemment M. Sayaf, président de l'union des cinq organisations islamiques, lors d'un important discours à Peshawar : *« Les Arabes n'ont pas terminé leur tâche au huitième siècle. Notre objectif maintenant est de continuer leur travail, de pourfendre la poitrine de l'infidèle et de hisser le drapeau du Prophète sur la tour la plus haute du Kremlin. »*

A la base, la résistance afghane demeure essentiellement tribale, surtout du point de vue organisationnel, alors que la direction exprime de puissantes ambitions charismatiques et millénaristes. La lutte contre l'occupant soviétique est une guerre sainte qui vise à l'établissement d'une société islamique purifiée qui va exclure à la fois l'athéisme socialiste et les corruptions modernistes occidentales. Idéologiquement, la rébellion afghane d'aujourd'hui peut être apparentée aux grandes révoltes islamiques de la fin du siècle dernier, celle du Mahdi au Soudan contre les Anglais, celle de Al-Sanusi en Libye contre l'envahisseur italien, celle des saints de l'Atlas marocain contre le colonisateur français. Dans chaque cas, des mouvements religieux d'inspiration soufique, fondamentalement pacifiques *dans le cadre de la société* traditionnelle, sont devenus militairement actifs face au conquérant étranger. Par rapport à la situation contemporaine, l'exemple de Khomeiny semble également très important. Lui aussi prône le retour à un état de pureté ancien et l'adoption d'un mode de vie qui serait totalement islamique. Située entre l'Iran et le Pakistan, la rébellion afghane suit un cheminement semblable au millénarisme mahdiste en lutte. Dans l'avenir, deux voies idéologiques semblent lui être ouvertes, celle indiquée par l'imam Khomeiny ou le modèle plus stable, plus ouvert et plus intégrateur du Pakistan moderne.

* Département d'anthropologie, université de Montréal.

LA POUDRIÈRE KURDE

Faiblesses d'une résistance divisée

La vieille nation démantelée s'acharne, face aux Etats, à affirmer son identité. Mais le rêve du « Grand Kurdistan » n'a pas été le ciment de la lutte.

En grisé : le Kurdistan iranien.

Enquête de CHRIS KUTSCHERA

LA création d'un Kurdistan indépendant avait été prévue, en 1920, par le traité de Sèvres. Soixante ans plus tard, le peuple kurde reste écartelé entre cinq pays : Turquie (6 à 8 millions), Iran (5,5 millions), Irak (2,5 à 3 millions) et, dans une moindre proportion, Syrie et U.R.S.S. (respectivement 500 000 à 800 000 et 300 000) (1). Les Kurdes n'ont pas cessé, depuis lors, de lutter pour affirmer leur identité nationale. Mais, comme leur territoire, leur mouvement national est éclaté.

La révolution islamique à Téhéran avait fait naître de grands espoirs — bientôt noyés dans le sang — au Kurdistan iranien où l'affrontement armé a repris. Mais, apparemment, rien de nouveau en Turquie ou en Irak. Victime d'une répression qui frappe systématiquement les intellectuels, le mouvement kurde est privé de dirigeants de stature et en proie à un factionnalisme extrême. Dresser un bilan de son action, en 1980, c'est d'abord esquisser un tableau de ses branches rivales.

Cependant, il existe aujourd'hui une sorte de quartier général de la résistance kurde, en un lieu de la frontière irano-irakienne que dominent des sommets enneigés à plus de 3 500 mètres. Quelques huttes près d'une petite rivière — un torrent, plutôt — qui n'a même pas de nom. Mais, déjà, celui de « Vallée des partis » commence à être connu dans tout le monde kurde.

C'est, en effet, dans cette zone libérée, qui échappe totalement au contrôle des autorités iraniennes et irakiennes, que se trouvent les quartiers généraux des principales formations de la résistance kurde : Parti démocrate du Kurdistan iranien (P.D.K.), d'Abdoul Rahman Ghassemlou ; Union patriotique du Kurdistan irakien, de Jalal Talabani ; Parti socialiste unifié du Kurdistan irakien, du Dr. Mahmoud Osman, et, depuis peu, Parti communiste irakien, qui, après avoir rompu avec le régime de Bagdad, a décidé de passer, lui aussi, à la lutte armée. Cheikh Ezzedine Hussein, chef religieux kurde iranien proche du Komala (Comité marxiste-léniniste du Kurdistan), y est également installé.

La « Vallée des partis » est en même temps un immense camp d'entraînement militaire, une école de la révolution où de jeunes militants — les plus de trente ans sont rares — confrontent leurs opinions sur les enseignements de Marx, Lénine, Mao, Guevara et... Enver Hodja. C'est enfin le symbole des divisions d'un mouvement nationaliste plus partagé que jamais, alors que la révolution iranienne, la grave crise politique et économique en Turquie et la reprise de la lutte armée au Kurdistan irakien pourraient offrir une occasion unique à ceux qui souhaitent reconstituer le Kurdistan démembré par le traité de Lausanne il y a un peu moins de soixante ans.

Les mouvements kurdes irakiens et iraniens, engagés dans une lutte armée sans merci, envisagent cependant la solution du problème kurde dans le seul cadre de leurs Etats respectifs et ne demandent que l'autonomie ; tandis que le mouvement kurde de Turquie, émergeant à peine de plusieurs dizaines d'années d'une répression sans pitié et encore incapable de soutenir une lutte armée, ne demande, lui, rien moins que l'indépendance.

En Turquie : le réveil



Pour venir à bout du « terrorisme », le gouvernement turc a proclamé la loi martiale dans la plupart des provinces du Kurdistan, au mois de mai de l'année dernière. Des milliers de personnes ont été arrêtées — plus de 5 800 pour la seule région de Diarbekir. L'armée multiplie les barrages sur les routes et aux portes des villes, fouillant les passagers et les coffres des véhicules. A l'improviste, elle cerne un café et en fouille tous les clients. Mais le dirigeant d'une organisation kurde illégale, condamné à plus de quarante ans de prison, peut discuter à la terrasse d'un café pendant plus de quatre heures avec un journaliste.

Le secrétaire général d'une autre organisation peut exposer en toute quiétude le programme de son parti dans une masure d'un petit village, à moins de 50 mètres d'un soldat qui surveille attentivement la frontière — une frontière à travers laquelle passent des tonnes d'armes. Les membres du comité central d'une troisième organisation peuvent se réunir dans un autre village, à quelques kilomètres d'une grande ville où l'armée fait une nouvelle démonstration de force. Car l'armée et la police ne voient rien, ne peuvent rien voir.

C'est toute une population qui est entrée en dissidence. En Iran et en Irak, les Kurdes se considèrent comme des minorités et entretiennent avec le gouvernement central des relations ambivalentes. En Turquie, ils se considèrent comme une nation colonisée et occupée. Et ils veulent l'indépendance. Bien que résolus à passer le plus rapidement possible à la lutte armée, ils en sont encore, pour la plupart, au stade de la prise de conscience et de l'organisation — phénomènes que les polices du monde entier sont impuissantes à contrôler.

Une assimilation presque réussie

LA politique d'assimilation du gouvernement turc a bien failli réussir. Dans les gros bourgs, il avait construit des pensionnats dans lesquels les jeunes paysans kurdes passaient leurs cinq années d'instruction primaire obligatoire. L'emploi de la langue kurde y était interdit, et les jeunes kurdes devaient apprendre, avec la langue turque, à devenir de bons citoyens turcs, de bons kémalistes.

Souvent, les familles se faisaient — pour des raisons économiques — les complices de cette campagne d'assimilation : « **Mon père était un nationaliste qui avait participé au mouvement de Cheikh Saïd** (2), dit un instituteur militant aujourd'hui dans une des organisations kurdes illégales. **Mais nous étions dix frères et sœurs ; mon père avait peu de terres, et il voulait en finir avec cette misère. Il voulait que je devienne instituteur. Au Kurdistan, avoir un diplôme d'instituteur, c'est un rêve, c'est l'indépendance économique assurée. Pour ça, la langue kurde n'était pas utile, au contraire. Croyez-le si vous pouvez, mon père exigeait que nous parlions turc à la maison — et il y avait une petite boîte dans laquelle nous devions mettre une pièce de 25 kurus (centimes) chaque fois que nous employions un mot kurde.**

» Après avoir passé ainsi cinq ans à l'école primaire, et autant dans le secondaire, puis un stage à l'école normale d'instituteurs, j'étais complètement conditionné : pour moi, j'étais un Turc, et tout ce qui était kurde était quelque chose de honteux. » Presque tous les militants de trente ans racontent la même histoire.

« **Il y a en Turquie des milliers de Kurdes qui se prennent pour des Turcs, et moi j'étais l'un d'eux** », dit un autre militant.

C'est le plus souvent vers vingt ans, après avoir milité dans une des nombreuses organisations de la gauche turque, que les jeunes Kurdes prennent conscience de leur identité. Mais ils sont généralement incapables d'expliquer le mécanisme de cette prise de conscience qui débute dans les années 60 et s'exprime au sein du Parti démocratique du Kurdistan (P.D.K.) de Turquie, fortement influencé par le général Barzani, et du POT (Parti ouvrier du travail).

Comme en Iran et comme en Irak, le mouvement plonge ses racines dans un courant purement nationaliste et dans un courant socialiste. Mais, très vite, le Parti communiste se révèle incapable de proposer une solution satisfaisante du problème, et, après avoir milité dans des organisations autonomes au sein du POT, les nationalistes kurdes fondent les D.D.K.O. — foyers culturels révolutionnaires de l'Est.

A partir de 1971, le mouvement se radicalise : après le coup d'Etat militaire du 12 mars 1971, les militants kurdes jugés à Diarbekir posent le problème en termes politiques, affirmant que la Constitution traite les Kurdes comme des esclaves, comme des colonisés, et récusant en bloc le système politique du pays.

Quelques années plus tard, vers 1975, on assiste à la fondation d'un certain nombre d'organisations nationalistes kurdes qui ont toutes le même objectif — l'indépendance du Kurdistan, — sans que l'on puisse toujours distinguer si ce factionnalisme extrême est dû à des raisons idéologiques ou à des rivalités personnelles.

A droite, une seule organisation, le Parti démocratique du Kurdistan (P.D.K.) de Turquie, est toujours solidement implantée dans le sud du Kurdistan, en particulier près de la frontière syrienne et irakienne. Lors de son congrès d'octobre 1977, le P.D.K. adopte à son tour l'objectif de l'indépendance, et se déclare « **ouvert aux principes marxistes-léninistes** », pour reprendre l'expression de son nouveau secrétaire général. En fait, le P.D.K. de Turquie reste fortement conservateur et entretient des rapports étroits avec le P.D.K. irakien auquel il fournit une assistance déterminante en assurant l'acheminement des cargaisons d'armes infiltrées par la frontière syrienne. La plupart des militants de la gauche kurde de Turquie, tout en critiquant les positions « réactionnaires » du P.D.K., s'accordent à reconnaître qu'il est probablement le seul mouvement doté d'une implantation et d'une organisation suffisantes pour être qualifié de parti.

A gauche, la confusion est totale. Trois organisations — Ozgurluk, le D.D.K.D. et le KUK — ont cependant réussi à signer, en mars 1980, une déclaration commune, avec l'espoir de former ce qu'on pourrait appeler le parti communiste du Kurdistan de Turquie.

Animé par des intellectuels regroupés autour de deux revues, **Ozgurluk** (« la Liberté ») et **Roja Welat** (« le Soleil du pays »), Ozgurluk préconise l'indépendance du Kurdistan de Turquie et sa fédération avec un Etat turc démocratique. Estimant que la division du Kurdistan est aujourd'hui une « **réalité très claire** », et rejetant le projet de Grand Kurdistan comme « **utopique** », Ozgurluk est sans doute l'organisation kurde qui entretient les meilleurs rapports avec la gauche turque, en particulier avec le T.K.P. (Parti communiste de Turquie). Elle est résolument prosoviétique et antichinoise. Mais sa scission, fin 1978, en deux organisations rivales, Ozgurluk et Ozgurluk Yolu (le Chemin de la liberté), devait considérablement affaiblir cette organisation dont plusieurs leaders ont été obligés de plonger dans une clandestinité totale.

Quant au D.D.K.D. (Association culturelle démocratique et révolutionnaire), fondé en 1974, il comportait à l'origine trois organisations autonomes à Istanbul, Ankara et Izmir. Par la suite, son activité devait s'étendre au Kurdistan proprement dit. Se définissant comme un « **mouvement national démocrate fondé sur l'idéologie marxiste** », le D.D.K.D. dispose de deux revues — **Jina Nu** (« Temps nouveaux ») et **Tirech** (« l'Aube ») — pour diffuser ses idées. Pour lui, le peuple kurde forme un seul peuple, artificiellement divisé après la première guerre mondiale. Seule la libération et l'indépendance des quatre parties du Kurdistan (en Iran, en Irak, en Turquie et en Syrie) peuvent apporter une solution. Il préconise à cette fin la création d'une organisation centrale pour les quatre régions et le recours à la lutte armée. Le D.D.K.D. entretient de médiocres relations avec les partis de la gauche turque (T.I.P., Parti ouvrier du travail ; T.S.I.P., Parti socialiste ouvrier de Turquie ; T.K.P., Parti communiste de Turquie) qui ne conçoivent pas de solution au problème kurde hors du cadre de la Turquie et le circonscrivent à un fait de sous-développement régional sans aucun rapport avec la dépendance coloniale. Par ailleurs, le D.D.K.D. est, lui aussi, résolument prosoviétique et antichinois.

Le KUK (Partisans de la libération nationale du Kurdistan), issu d'une scission du P.D.K. de Turquie après le congrès de 1977, représente l'aile gauche, marxisante, d'un parti qui n'a pas encore su se dégager de l'influence des barzanistes. Partisan d'une indépendance d'abord limitée du Kurdistan de Turquie, le KUK envisage dans une première étape sa fédération avec un Etat turc socialiste. Mais il juge sévèrement les organisations actuelles de la gauche (T.I.P., T.S.I.P., T.K.P.), considérées comme « révisionnistes » et mise sur la « **véritable classe ouvrière de Turquie** », encore inorganisée.

En marge de ces formations, un groupe d'intellectuels regroupés autour d'un avocat, Ruchen Aslan (emprisonné à la fin de 1979), fondèrent une revue qui devait donner son nom à leur groupe : **Rizgari**. Dans cette publication bilingue (en kurde et en turc), ils voulaient étudier « **l'histoire du mouvement national kurde et proposer des perspectives** ». La revue fut saisie et interdite dès la sortie du premier numéro, le 21 mars 1976. Dans les neuf numéros et les huit brochures publiés clandestinement depuis lors, les militants de Rizgari se font, eux aussi, les avocats de l'indépendance des quatre régions du Kurdistan. En outre, tirant les leçons de l'échec du mouvement palestinien, dû, selon eux, au fait que les Palestiniens circonscrivent leur lutte au seul territoire palestinien, ils soutiennent qu'il faut tout d'abord construire un mouvement révolutionnaire au Kurdistan, puis rassembler tous les Kurdes dans un seul « front national » ; enfin, « **faire la révolution au Proche-Orient avec la participation des ouvriers arabes, turcs et persans** ».

Ce qui distingue Rizgari des autres mouvements est son attitude très critique à l'égard de l'U.R.S.S. « **Jamais le P.C. soviétique n'a fait de déclaration sur le droit des Kurdes à disposer d'eux-mêmes** », déclare l'un de ses dirigeants encore en liberté, constatant « **que l'U.R.S.S. ne fournit aucune aide à la lutte du P.D.K. en Iran, mais qu'elle aide le Baas, qui opprime les Kurdes d'Irak** ». Ce qui n'empêche pas Rizgari de miser sur l'aide de l'Union soviétique « **le jour où le mouvement kurde sera devenu une force politique dont elle devra tenir compte en tant que grande puissance** ».

Le rôle des paysans

PLUS systématiquement antisoviétique, le mouvement maoïste Kawa (qui tire son nom de la mythologie kurde) lutte pour l'indépendance du Kurdistan, tout en mettant presque sur le même plan la lutte contre l'U.R.S.S. ; ses militants affirment que Moscou fournit armes et argent à certaines organisations kurdes qu'il utilise pour sa politique « **expansionniste** ». Après la mort de son leader, Fehrit Ouzoun, un jeune ingénieur de Siverek, abattu le 22 novembre 1978 par les milices d'un grand féodal de la ville, le mouvement s'est scindé à son tour en deux organisations rivales, l'une prochinoise et l'autre pro-albanaise.

Enfin, le P.K.K. (Parti des travailleurs du Kurdistan) est le mouvement le plus controversé. Créé en 1976 par un ancien étudiant en sciences politiques originaire d'Ourfa, d'abord connu sous le sigle d'APO (surnom en kurde de son chef, Abdulla Ogalan), il prit son nom actuel en 1978. Le P.K.K. se distingue de toutes les organisations précédentes en ce qu'il prône le recours immédiat à la lutte armée qui, seule, affirme-t-il, permet d'éveiller la conscience politique des paysans, en « **leur montrant que le pouvoir colonial est faible, qu'il est possible d'agir contre lui** ». Ses militants remportèrent d'abord un certain nombre de succès auprès des paysans qui les accueillirent et les aidèrent sans que l'on puisse pour autant parler de « zones libérées ».

Mais après la proclamation de l'état de siège, les dirigeants du parti se divisèrent sur l'opportunité de poursuivre la lutte armée, certains affirmant que cela ne ferait qu'accentuer la répression et aggraver le sort des paysans. Au cours d'une réunion à la fin de l'année dernière, « Apo », le leader du P.K.K., aurait reconnu le bien-fondé de cette thèse. Mais les partisans

---

(1) En tout, 15 à 17 millions. En l'absence de statistiques, ces chiffres ne sont que des estimations probablement en dessous de la réalité. En Syrie, les Kurdes ne représentent, tout au plus, que 10 % de la population et sont regroupés essentiellement dans la Djeziré, le Kurd-Dagh (« montagne des Kurdes »), près d'Alep et dans les grandes villes. Relativement peu nombreux, ils n'ont jamais joué qu'un rôle marginal ; ils ont cependant, traditionnellement, fait bénéficier les Kurdes de Turquie, d'Irak et d'Iran du « sanctuaire » syrien. Sur les Kurdes d'Union soviétique, voir la remarquable étude de Kendal publiée dans l'ouvrage collectif, *les Kurdes et le Kurdistan*, paru chez Maspero (Paris, 1978).

(2) Toutes les citations reprennent des propos qui nous ont été tenus lors d'entretiens avec leurs auteurs en novembre 1979 et mai-juin 1980.

KURDE



n'ont pas arrêté la lutte, en particulier dans la région de Siverek, où les affrontements ont fait plus de deux cents morts depuis le mois de mai 1979. Les adversaires du P.K.K., en particulier le D.D.K.D., le KUK et Ozaurluk, y voient la preuve que ce parti est infiltré par des provocateurs travaillant pour le compte des services spéciaux turcs.

On ne peut s'empêcher de ressentir un profond malaise devant le factionnalisme extrême des organisations kurdes, qui n'hésitent pas à recourir aux armes pour régler leurs différends. Retranchés derrière un langage abstrait et théorique, les dirigeants de ces organisations n'hésitent pas à imputer le foisonnement des organisations kurdes de Turquie au fait que « **les intellectuels kurdes de Turquie sont plus scientifiques** » que les Kurdes d'Iran ou d'Irak. Quant aux règlements de comptes, il faut y voir, dira l'un d'eux, la preuve que « **notre organisation est meilleure en Turquie ; nous réglons d'abord les problèmes entre nous, alors nous aurons seulement un ennemi en face de nous : le colonialisme, l'impérialisme** ».

Si toutes ces organisations s'inspirent du marxisme, chacune affirme, de surcroît, être la seule détentrice du « **véritable** » **marxisme**.

A l'exception du P.K.K., toutes les organisations de la gauche kurde s'inspirent, en effet, de schémas marxistes classiques. Pour elles, c'est la classe ouvrière kurde qui doit diriger le mouvement révolutionnaire, car « **la prise de conscience d'un paysan ne va que jusqu'aux limites de la terre qu'il veut avoir** ».

Cependant, la classe ouvrière est pratiquement inexistante au Kurdistan de Turquie, 99 % des industries étant implantées dans la région proprement turque du pays : si prolétariat kurde il y a, il se trouve dans les couronnes des grandes villes : Ankara, Istanbul, Izmir et Izmit, où vivent plusieurs centaines de milliers de Kurdes. De loin le plus sous-développé de toutes les parties du Kurdistan, le Kurdistan de Turquie est un pays essentiellement rural : sans mobilisation paysanne, l'avenir du mouvement paraît mal assuré dans ce pays. A la limite de la survie, les paysans du Kurdistan vivent le plus souvent sur des terres qui appartiennent à de grands propriétaires ou aghas, dont les propriétés s'étendent sur 10 000 dounams (1 000 hectares environ) ou plus. Pour une journée de travail, ils touchent environ 250 livres — de quoi acheter 10 kilos de pain. Habitant le plus souvent dans des masures, que rien ne distingue des bauges qui abritent leur bétail, ils ignorent souvent le turc : 75 % des Kurdes ne savent ni lire ni écrire, selon un intellectuel pour qui « **les Turcs ne sont même pas capables de nous donner leur culture** ». Et s'ils doivent aller en ville pour une démarche administrative, ou pour voir un médecin, ils sont accompagnés d'un « interprète » qui leur est fourni par l'agha ou le chef de tribu — autre moyen de contrôler les paysans et de se créer une clientèle. Dans les villages, lors des élections, l'agha sait exactement comment vote chacun, et il faut beaucoup de courage pour voter contre son désir — au risque de perdre sa terre, son travail et son pain.

Les structures tribales sont encore intactes dans les campagnes. A Siverek, par exemple, Jalal Baujak, grand féodal, peut mobiliser une milice privée de deux mille hommes recrutés dans sa tribu. Et les militants du P.P.K. peuvent rallier à leur cause — en bloc — une autre tribu.

Le sous-développement économique et culturel des campagnes est évident, mais les organisations nationalistes kurdes n'ont encore rien fait pour exploiter cet immense potentiel de révolte. Comme le fait remarquer un ancien cadre du P.P.K. : « **Ankara ne nous donne rien pour nous garder.** »

Luttes fratricides en Irak

Le 6 mars 1975 à Alger, à l'occasion d'une réunion de l'OPEP, l'Iran et l'Irak signaient un accord de réconciliation, aux termes duquel le chah s'engageait notamment à cesser son assistance aux autonomistes kurdes d'Irak. Ce fut le désarroi parmi des Kurdes irakiens réfugiés à Nagadeh (Iran) et l'on crut à l'effondrement du mouvement en Irak. Cependant, dès le 22 mai, un certain nombre de militants de la gauche du P.D.K. irakien, réunis dans un hôtel de Mahabad, fondaient le Mouvement social-démocrate du Kurdistan irakien, qui allait vite se transformer en Mouvement socialiste du Kurdistan. Parmi les fondateurs : Ali Askari, Omar Dababa et le Dr Khaled, liés depuis 1964 à la faction du P.D.K. animée par Jalal Talabani et Ibrahim Ahmed ; et des personnalités moins connues, comme Taher Ali Wali et Rassoul Marmand.

A peu près au même moment des militants d'extrême gauche fondaient le Comité marxiste léniniste du Kurdistan ou « Komala », tandis que des « démocrates », tels Jalal Talabani, Kamal Khoshnao et Kamal Fouad, réunis dans une troisième organisation, la Ligne générale, mettaient sur pied le Comité préparatoire de l'Union patriotique du Kurdistan, chargé d'élaborer un programme et de réunir toutes les organisations démocrates et socialistes du Kurdistan irakien. Lorsque, le 1er juin 1976, une quarantaine de militants du Komala venus de Syrie pénètrent dans le Badinan, dans le nord-ouest du Kurdistan irakien pour y reprendre la lutte, l'union de ces diverses organisations n'est pas encore réalisée. Manifestement l'expédition est prématurée : un mois après son entrée au Kurdistan, son chef, Ibrahim Azou, est capturé et exécuté.

Quelques mois plus tard, les dirigeants du Mouvement socialiste du Kurdistan, Ali Askari et le Dr Khaled, pénètrent à leur tour au Kurdistan irakien ; mais ils établissent leur base dans une région qu'ils connaissent bien, dans le secteur de Qala Diza Koi Sinjak, dans le sud-est. Très vite, un millier de pechmergas rallient Ali Askari. La situation est suffisamment favorable, sur le plan militaire, pour permettre, un an après la reprise de la lutte armée, la réunion, du 30 août au 12 septembre 1977, du congrès constitutif de l'Union patriotique du Kurdistan (U.P.K.), auquel participent soixante-trois délégués, dont Jalal Talabani venu de Damas et qui va être alors désigné comme secrétaire général de la nouvelle formation.

Né en 1933 à Koi-Sinjak, diplômé de la faculté de droit de Bagdad, Jalal Talabani s'était vite fait connaître comme un des « jeunes loups radicaux » du P.D.K. irakien. En 1961, il fait partie du petit groupe de minoritaires de ce parti qui veulent déclencher la lutte armée sans plus attendre, à une époque où la plupart des dirigeants du P.D.K. préféraient temporiser, probablement sous l'influence du parti communiste irakien.

Jalal Talabani entretient alors des relations privilégiées avec le général Barzani — aujourd'hui disparu — qui l'appelait son « **fils** ». Mais après le cessez-le-feu du 10 février 1964, il est parmi les dirigeants du P.D.K. qui, avec Ibrahim Ahmed, Omar Dababa et Ali Askari, rompent avec Barzani qu'ils qualifient de « **personnalité tribale** » et considèrent même comme le « **plus grand danger pour la révolution kurde** ». Après une brève résistance, ils sont obligés de se réfugier en Iran. Aveuglés par leur haine de Barzani, les talabanistes se rallieront, au début de 1966, au régime du Baas, et formeront des unités regroupant environ deux mille mercenaires, les « Jash » qui, jusqu'à la signature de l'accord du 11 mars 1970, poursuivront la lutte contre les pechmergas du général Barzani.

Qualifié par ses amis de « **brillant théoricien et de meneur d'hommes** », universellement apprécié pour sa jovialité et sa faconde, Jalal Talabani est une personnalité politique déroutante : en effet, après avoir reproché au général Barzani de s'être allié au chah d'Iran, il devait, lui, s'allier à un autre oppresseur du peuple kurde, le général Hafez al Assad, premier ministre syrien, qui voit en lui un instrument pour déstabiliser l'Irak, exactement comme le chah avait utilisé Barzani.

De fait, en 1976, Damas devient la capitale de la résistance kurde irakienne, lui fournissant armes et argent. Le congrès de septembre 1977 de l'U.P.K. élira aussi un bureau politique et un comité central comprenant des représentants des trois mouvements constitutifs, et se donna pour slogan : « **Autonomie pour le Kurdistan et démocratie en Irak** », formule identique à celle du P.D.K. iranien. Son secrétaire général nous a ainsi précisé la position de l'U.P.K. sur la question de l'autonomie : « **... Je n'ai pas peur d'être qualifié de séparatiste. Le peuple kurde vit dans un pays divisé artificiellement. Nous ne sommes pas une minorité, mais une nation. Cependant, aujourd'hui, nous nous battons pour l'autonomie. Ma génération ne verra probablement pas l'indépendance du Kurdistan.** »

Son parti fonde sa stratégie sur la participation au « **regroupement national irakien** », comité de coordination de l'opposition irakienne dans lequel on trouve, aux côtés de l'U.P.K., des organisations politiques arabes comme le Mouvement socialiste arabe (issu du mouvement nationaliste arabe), le Baas de gauche (faction pro-syrienne du Baas irakien), le Commandement central du parti communiste irakien (issu d'une scission du P.C.I.) et divers mouvements d'inspiration nassérienne : Parti du congrès d'Ayat Said Thabet, réfugié en Libye ; Parti socialiste de Rachid Mohsen, ancien chef des services de renseignement d'Aref réfugié au Caire, et Parti de l'unité.

« **Ainsi**, souligne Jalal Talabani, **personne ne peut nous accuser d'être pro-sionistes ou pro-impérialistes.** » Malgré le scepticisme qu'inspire la caution apportée à l'U.P.K. par des organisations fantomatiques au sein du « regroupement », il est certain que Jalal Talabani a pu nouer des liens très étroits avec les régimes de Damas (par l'intermédiaire du Baas de gauche) et d'Aden (par l'intermédiaire du Mouvement socialiste arabe), de telle sorte que l'armement de son mouvement est assuré.

L'U.P.K. contrôle de trois mille à trois mille cinq cents pechmergas placés sous le commandement d'Ali Askari. Dès 1977, de violents affrontements les opposent aux unités héliportées de l'armée irakienne. Mais trois mois à peine après le congrès de cette année-là, l'U.P.K. engage des négociations avec le régime de Bagdad à l'instigation des Palestiniens qui, depuis le voyage du président Sadate à Jérusalem, souhaitent voir l'Irak se joindre au front de la fermeté. Ali Askari rencontre M. Saddam Hussein le 23 novembre 1977 à Bagdad. Les négociations portent sur trois points essentiels : application du statut d'autonomie ; légalisation des partis ; situation dans la bande frontalière de 20 km de large dans laquelle tous les villages ont été rasés et les habitants déplacés.

Le président irakien répond alors que toute application d'un statut a ses défauts, que la légalisation des partis ne peut se faire que dans le cadre du front national et que, en ce qui concerne la bande frontalière, il n'y a pas de discussion possible : les mêmes mesures sont appliquées dans les régions arabes. C'est l'échec, et les opérations reprennent après le retour d'Ali Askari au Kurdistan.

La reprise de la lutte armée au Kurdistan irakien par la gauche kurde aura pour conséquence imprévue la résurrection du P.D.K. animé par les proches du général Barzani. Quelques semaines après l'accord d'Alger du 6 mars 1975, Sami, l'un des plus proches collaborateurs du général Barzani, le « premier ministre » du bastion kurde, avait reconnu que le « **mouvement armé kurde est fini... Politiquement cette équipe de dirigeants est finie** ». L'équipe du général Barzani devait, en effet, se disperser, les uns restant en Iran, d'autres se réfugiant en Europe ou aux Etats-Unis, certains encore, comme Habib Karim, ancien secrétaire général du P.D.K., allant même jusqu'à profiter de l'amnistie pour retourner à Bagdad.

Mais le général lui-même ne devait pas tarder à réagir à l'arrivé au Kurdistan des premiers commandos de l'U.P.K. Au printemps 1977, il demande à son fils Idriss d'envoyer au Kurdistan quatre anciens chefs militaires en qui il a toute confiance : Arif Yacine, Hamid Effendi, Mullazem Younis et Moustafa Nerway, pour reprendre la lutte armée.

Au même moment, l'autre fils du général, Massood Barzani, crée une « direction provisoire » du P.D.K., dans laquelle on retrouve quelques anciens tels Sami, Ali Abdulla et Nouri Shawess, mais, surtout, des personnalités de second plan et d'anciens cadres du Parastin, les services spéciaux kurdes, dont Massood était le chef.

Les partisans du général éprouvent de grandes difficultés pour relancer la lutte armée : la situation est très mauvaise pour les Kurdes vivant en Iran dans des camps de réfugiés, où ils sont surveillés de près par la SAVAK. S'ils réussissent à s'en évader et à pénétrer en Irak, les émissaires du général, pourchassés par l'armée irakienne, ne peuvent rester plus de vingt-quatre heures dans le même village... Mais le régime baasiste poursuit une politique systématique de répression, d'arabisation et de déplacement de populations, qui fait vite oublier à beaucoup de Kurdes les erreurs du général Barzani — en particulier dans le Badinan, région à population en majorité tribale. En outre, grâce à l'aide des tribus kurdes de Turquie et du P.D.K. de Turquie, les barzanistes peuvent bientôt disposer d'une force d'environ trois mille pechmergas opérant à partir de bases situées à la frontière turco-irakienne.

Le conflit entre talabanistes et barzanistes était inéluctable : contrôlant l'accès du Badinan, les partisans de Massood Barzani gênaient considérablement les communications des talabanistes avec la Syrie et compromettaient l'acheminement de leur armement.

Au printemps 1978, Jalal Talabani envoie plusieurs centaines de pechmergas, placés sous les ordres d'Ali Askari et du docteur Khaled, « **nettoyer le Badinan** » et chercher des armes en Syrie. Début juin, une bataille meurtrière oppose talabanistes et barzanistes en territoire turc. Pour les premiers c'est la déroute : Ali Askari, le docteur Khaled et cheikh Hussein, chef yézidi, sont capturés et exécutés par les barzanistes ; tandis qu'une cinquantaine de pechmergas de l'U.P.K. sont tués, deux cents à trois cents autres sont faits prisonniers et une dizaine meurent de froid...

A la suite de cette bataille, le Mouvement socialiste du Kurdistan est décimé. Ses survivants abandonnent Jalal Talabani et rallient le Comité préparatoire du P.D.K. du Dr. Mahmoud Osman, ancien membre du politburo du général Barzani qui avait cherché en vain à s'intégrer à l'U.P.K. En août 1979, le Dr. Mahmoud Osman fonde, avec Rassoul Marmand et Taher Ali Wali, le Parti socialiste unifié du Kurdistan irakien, s'efforçant de suivre une troisième voie, à gauche du P.D.K., mais sans se livrer aux compromissions de l'U.P.K. Sans moyens, avec de maigres effectifs, le Dr. Mahmoud Osman doit se battre à la fois contre les soldats de l'armée irakienne et contre les partisans de Jalal Talabani, dont il avait pourtant partagé la tente jusqu'au 21 mars 1979... A son tour, au début d'octobre 1979, il va négocier à Bagdad avec M. Saddam Hussein pour demander une application loyale du statut d'autonomie. Mais en vain.

La même année, deux événements plus importants allaient bouleverser l'échiquier kurde irakien : la rupture du parti communiste irakien avec le régime de M. Saddam Hussein et la révolution iranienne.

Longtemps gardée secrète par les communistes irakiens, qui s'efforçaient de sauvegarder les privilèges de leur parti — une existence légale, avec deux ministres au gouvernement, des bureaux, des journaux, — la dégradation des relations entre le P.C. et le Baas éclate au grand jour après la publication d'un rapport du comité central du P.C.I. sur ces relations : en mai 1978, une trentaine de cadres du parti sont exécutés. Quelques mois plus tard, la rupture est totale : le 13 mai 1979, la police baasiste saisit les presses de **Tariq al Chaab**, le journal du P.C., et ferme le siège du parti quelques jours plus tard. En août 1979, **Tariq al Chaab** reparaît dans la clandestinité, après une réunion du comité central du parti, qui décide de rompre toutes relations avec le Baas, refuse de négocier avec le régime de M. Saddam Hussein et invite tous les membres du parti à lutter contre lui jusqu'à sa chute.

Un «front» contre le Baas

A la fin de l'année dernière, plusieurs membres du Politburo et du comité central du P.C.I. avaient installé leur quartier général dans la « Vallée des partis », près de celui de Jalal Talabani, d'où ils dirigeaient la lutte armée contre le régime baasiste. D'autre part, le P.C.I. invitait toutes les organisations irakiennes à constituer un « front démocratique ». L'isolement du Baas est désormais total.

Mais la réalisation du « front » pose de délicats problèmes politiques, le P.C. invitant, en effet, à se réunir, au sein d'une même organisation, le P.S.U. du Dr. Mahmoud, l'U.P.K. de Jalal Talabani et le P.D.K. de Massood Barzani, qui se livrent toujours une lutte acharnée.

La révolution iranienne allait cependant avoir des répercussions plus considérables. Jusqu'aux derniers jours du régime du chah, les pechmergas de l'U.P.K. avaient dû se battre sur deux fronts : lorsque, en novembre 1978, l'armée irakienne lance une offensive de grande envergure contre le quartier général de Jalal Talabani dans la « Vallée des partis », l'armée iranienne prend position de l'autre côté de la rivière, et le gouvernement de Téhéran autorise même un colonel irakien à se poster en territoire iranien, sur une des montagnes qui domine la vallée, pour diriger les opérations : la neige, qui se mit à tomber sans interruption, devait sauver les maquisards kurdes, paralysant les hélicoptères de l'armée irakienne, tandis que plusieurs dizaines de soldats mouraient de froid... Depuis la révolution iranienne, le territoire iranien est devenu un sanctuaire pour les pechmergas de l'U.P.K.

A l'épreuve du pouvoir islamique en Iran

En Iran, la révolution devait être, pour le P.D.K., l'occasion inespérée de réaliser les deux objectifs de son programme : autonomie au Kurdistan iranien et démocratie en Iran. Mais ses dirigeants ne cachent pas que les événements sont allés trop vite : du jour au lendemain, un parti clandestin qui s'était fixé pour objectif un adhérent par tranche de mille habitants (soit cinq mille membres pour l'ensemble du Kurdistan iranien), a dû prendre en main l'administration d'un territoire vaste comme environ le cinquième de la France.

En quelques mois, les dirigeants kurdes ont dû se rendre à l'évidence : la chute du chah n'avait pas apporté à l'Iran la démocratie qu'ils souhaitaient et, dès le mois d'août 1979, il leur fallut faire face à une brutale offensive. Une fois de plus, ils furent pris de court : la plupart d'entre eux étaient encore au siège du P.D.K. à Mahabad quand l'armée lança son assaut, et c'est dans la plus grande improvisation qu'il leur fallut se replier dans les montagnes et installer leur quartier général dans la « Vallée des partis ». Pendant plusieurs semaines, M. Abdoul Rahman Ghassemlou, secrétaire général du P.D.K., eut pour tout abri un rocher en surplomb, qui avait accueilli avant lui des générations de bergers...

Un an plus tard, après une trêve hivernale ponctuée de négociations, nouvelle offensive. A la surprise de beaucoup, les Kurdes iraniens ne sont pas écrasés par le matraquage de l'artillerie et de l'aviation iraniennes.

Les responsables sont très discrets sur leur organisation militaire, mais ils reconnaissent disposer d'environ cinq mille soldats, répartis en huit hez, ou armées. Leur armement ? Beaucoup de G-3 ; des armes automatiques de fabrication américaine ; des Kalachnikov ; quelques fusils Brno ; des R.P.G.-7, redoutables armes antichars ; des mitraillettes Uzi (fabriquées en Iran sous licence israélienne). Presque toutes ces armes portent des inscriptions de l'armée iranienne, et beaucoup sont même gravées aux armes de l'Empire.

Très peu de temps après la révolution, les Kurdes s'étaient, en effet, emparés de la garnison de Mahabad ; puis, fin août 1979, de celle de Sardacht, où ils trouvèrent un armement considérable. A Mahabad, plus de trois mille fusils, et beaucoup d'armes lourdes : des R.P.G.-7, des « douchkas » (mitrailleuses) mais aussi des canons de 86 millimètres et de 105 millimètres, et même des missiles TOW. Même chose à Sardacht, où les maquisards se sont approprié des dépôts considérables de vivres et de munitions.

« **Nous avons dépensé des fortunes**, nous confiera M. Ghassemlou, **pour payer les camionneurs qui ont transporté tout cet équipement en lieu sûr.** » Si l'on sait qu'au marché noir, en Iran, une Kalachnikov ne vaut pas moins de 15 000 francs et une balle 15 francs, on réalise aisément ce qu'a représenté pour les Kurdes la capture de ces deux garnisons iraniennes : « **Cela nous suffit pour cinq ans** », se plaît à répéter M. Ghassemlou. Cependant, ils ont tout de même des problèmes de munitions, sont démunis d'armes anti-aériennes exception faite pour des « douchkas », et restent très vulnérables aux assauts des chasseurs bombardiers et, surtout, des hélicoptères de l'armée iranienne.

Nos précédents articles

— « Le Kurdistan : une nation déchirée », par Jean-Pierre Viennot (août 1971).

— « Regain de tension entre Bagdad et les Kurdes du général Barzani », par Chris Kutschera (avril 1974).

— « La fiction de l'autonomie du Kurdistan irakien », par Chris Kutschera (août 1977).

— « La lutte des Kurdes iraniens », par A. H. Krulich-Ghassemlou (juillet 1979).

Le jeu de Bagdad

LE P.D.K. iranien est souvent soupçonné de recevoir une importante aide de l'Irak, en argent et en armes. Son secrétaire général affirme, lui, que cette aide s'est limitée à l'accueil des réfugiés qui avaient évacué les villes kurdes au moment de l'assaut des forces iraniennes, pendant l'été 1979, et au traitement dans les hôpitaux irakiens des blessés graves qui ne pouvaient pas être soignés sur place.

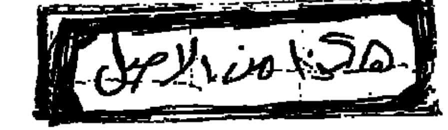
« **Jusqu'à maintenant, nous n'avons pas reçu d'armes des Irakiens** », affirme-t-il. Et il ajoute : « **Si dans le futur nous acceptons une aide irakienne, cela sera uniquement aux conditions suivantes :**

« **Elle ne devra pas être donnée au détriment du peuple kurde d'Irak, ni du peuple irakien tout court — ce qui veut dire que nous n'accepterions pas de nous livrer en contrepartie à une action quelconque contre les talabanistes ou les barzanistes.**

« **Nous devrons toujours être en mesure de refuser cette aide ; à aucun prix nous ne devrions nous mettre dans une situation de dépendance.** »

« **Pour l'instant**, poursuit M. Ghassemlou, **les Irakiens nous proposent des « parachut », un modèle court du Brno ; nous n'en avons pas besoin ; nous voulons des SAM-7, des « douchkas » de fabrication soviétique, pour pouvoir lutter contre les hélicoptères..., mais je ne crois pas que les Irakiens nous en donneront.** »

(Lire la suite page 8.)



(Suite de la page 7.)

En fait, les Irakiens agissent aujourd'hui au Kurdistan iranien comme le chah le fit contre eux, au Kurdistan irakien, avant l'accord du 6 mars 1975 : M. Saddam Hussein cherche plutôt à déstabiliser l'Iran qu'à aider les Kurdes à obtenir leur autonomie. C'est ainsi qu'il fait distribuer des armes aux chefs des tribus kurdes Jaf dans la région de Kars-Chirin, cherchant à renforcer les éléments incontrôlés. Par ailleurs, il aide le général Oveissi qui, de Bagdad, essaie de recruter des tribus kurdes pour lancer un mouvement contrerévolutionnaire financé par l'entourage de l'ex-chah.

Si ses dirigeants ont pu se laisser surprendre par les événements, le P.D.K. est de loin, parmi toutes les organisations kurdes, celle qui nourrit le projet politique le plus élaboré. Les militants du komala iranien (organisation maoïste implantée surtout dans la région de Merivan et de Sanandaj) reprochent souvent aux leaders du parti d'être des « démocrates », de s'être réfugiés à l'étranger, en Irak ou en Europe, pendant qu'ils luttaient, eux, sur place contre l'oppression du chah.

Pourtant, M. Ghani Boulourian, l'un des membres du politburo du P.D.K., a passé les vingt-cinq années qui ont précédé la chute du chah dans les prisons iraniennes ; tandis que le secrétaire général, M. Ghassemlou, fut en 1954 parmi les fondateurs du « comité de Mahabad » à l'origine de l'actuel parti, et contribua, en 1956, à la rédaction du premier programme du parti.

Dominant très nettement par sa personnalité et sa culture politique le mouvement kurde de ce dernier quart de siècle, M. Abdoul Rahman Ghassemlou, qui détient le poste de secrétaire général depuis 1971, est né en 1930 dans un des petits villages que son père, féodal kurde iranien, possédait à l'ouest du lac d'Ourmia. Il eut, très jeune, une « période mystique », dont il conserve une excellente connaissance du Coran et de la langue arabe. Mais, très vite, il devait lire les ouvrages sur le marxisme qui circulaient alors sous le manteau en Iran, et lorsqu'il arrive en France, en 1949, pour y commencer ses études universitaires, il est déjà acquis aux idées révolutionnaires. Pour avoir participé à des réunions contre le chah, il se voit privé de sa bourse par l'ambassade. Il poursuivra ses études en Tchécoslovaquie.

Dans une vie ponctuée d'exils, trois épisodes ont contribué à modeler sa pensée politique :

— En 1953, à l'époque de Mossadegh, M. Ghassemlou milite à Téhéran dans un P.D.K. qui est dans la mouvance du Toudeh. Il assiste, impuissant, à l'effondrement du mouvement de Mossadegh et rompt bientôt avec le Toudeh, qui avait renoncé à déclencher une insurrection ;

— En 1968, il est à Prague, où, après avoir obtenu un doctorat de sciences économiques, il enseigne à l'université Saint-Charles. Le 20 août, il assiste à l'écrasement du « socialisme à visage humain » de Dubcek par les chars du pacte de Varsovie ;

— Enfin, de 1970 à 1974, il se trouve à Bagdad comme expert au ministère du plan. Après la signature de l'accord du 11 mars 1970, accordant l'autonomie aux Kurdes irakiens, il observe la lente dégradation des relations entre le général Barzani et le gouvernement de Bagdad ; il suit aussi de très près les ultimes négociations sur le statut de l'autonomie qui ont précédé la reprise de la guerre en mars 1974. Plus que tout autre dirigeant nationaliste, il sait que si les Kurdes savent faire la guerre, ils ne savent pas gagner les négociations.

A la même époque, il dirige de Bagdad la réorganisation de son parti en Iran, avec le soutien des Irakiens. Il connaît personnellement les dirigeants baasistes et ne se fait guère d'illusions sur les motivations. Lorsque, en 1974, M. Saddam Hussein lui demande de condamner Barzani dans le journal **Kurdistan** du P.D.K. iranien, M. Ghassemlou refuse ; le Baas interdit alors la publication de ce journal. M. Ghassemlou quitte l'Irak.

Parlant couramment six ou sept langues, doté d'une mémoire colossale et d'un sens de l'humour à toute épreuve, M. Abdoul Rahman Ghassemlou aurait sans doute une expérience politique suffisante pour arracher à un grand pays comme l'Iran l'autonomie d'une de ses provinces. Resté marxiste, quoi qu'en dise ses adversaires, il veut instaurer au Kurdistan un **« socialisme démocratique »**. **« Nous ne sommes pas,** précise-t-il, **des sociaux-démocrates comme Kreisky, qui gère le capitalisme. Nous voulons le socialisme, comme en Tchécoslovaquie, mais avec la démocratie ».**

Autonomie et séparatisme

DÈS les premiers contacts au printemps 1979, les négociations entre le P.D.K. iranien et l'imam Khomeiny buttent sur le concept même de l'autonomie. Lorsque, au mois de mars 1979, une délégation kurde lui remit un mémorandum détaillé sur les **« revendications du peuple kurde »**, l'imam fit une longue péroraison, dans le style vague qui lui est propre, sur le thème : **« Nous sommes tous des musulmans, il faut préserver notre unité ; dans ce cadre, nous aurons tous les mêmes droits. »**

Les délégués kurdes souhaitant expliciter ces droits, l'imam Khomeiny ajouta : **« Il n'y a pas de problème, vous aurez des routes, des écoles, des hôpitaux. »** Les délégués insistent encore : **« Mais nous voulons nos droits politiques, nous voulons l'autonomie. »** L'imam demande alors : **« Cela n'est pas contre l'unité de l'Iran ? Non ? Bien, alors voyez cela avec Bazargan »** (premier ministre à l'époque). Mais lorsque les délégués kurdes exposèrent au premier ministre leur conception de l'autonomie, M. Bazargan s'écria : **« Mais c'est le séparatisme. »**

Que demandent les Kurdes iraniens ? Le 1er mars 1980, le P.D.K. remettait à un émissaire du président Bani Sadr un texte en six points résumant leurs revendications :

1) Les droits nationaux du peuple kurde, sous la forme de l'autonomie, doivent être inscrits dans la Constitution ;

2) Les limites géographiques du Kurdistan seront choisies en tenant compte des facteurs historiques et géographiques, et de la décision de la majorité des habitants des régions concernées ;

3) Le Kurdistan autonome élira un conseil général au suffrage universel ;

4) Le conseil général du Kurdistan autonome élira une commission exécutive pour diriger les affaires économiques, culturelles et administratives ;

5) La langue kurde sera considérée comme langue officielle au Kurdistan, à côté du person ;

6) Toutes les affaires intérieures, y compris la sécurité, seront du ressort des organes autonomes locaux.

Ce que refuse le président Bani Sadr, comme avant lui M. Bazargan, c'est la création d'institutions autonomes propres au Kurdistan : le regroupement des quatre provinces kurdes dans une seule entité, l'élection d'un conseil général (que les Kurdes appellent aussi « assemblée nationale du Kurdistan ») et la formation d'une commission exécutive (ou « gouvernement autonome du Kurdistan »). En revanche, il est prêt à accorder certaines concessions socio-économiques et une plus large décentralisation.

Car la mise en place d'une entité autonome kurde, pour les dirigeants actuels, ouvrirait la porte au séparatisme. Ils se montrent de surcroît convaincus que les chefs du mouvement nourrissent le rêve d'un Grand Kurdistan qui remettrait en cause les frontières de la région.

Pourtant, le secrétaire général du P.D.K. iranien a fait preuve, tout au long de sa carrière, d'une remarquable constance, s'obstinant à limiter sa revendication à l'autonomie du Kurdistan iranien.

En 1958, de retour de Bagdad, après la révolution irakienne, le général Barzani avait déclaré un jour à M. Ghassemlou : **« Pour moi, les frontières n'existent pas »**, et il lui avait proposé de créer un seul parti pour les Kurdes d'Iran, d'Irak et de Turquie, dont son interlocuteur serait le secrétaire général. M. Ghassemlou refuse cette offre. Vingt ans plus tard, dans un essai sur le Kurdistan iranien (3), A. R. Ghassemlou devait écrire que, **« s'il y a clairement des conditions économiques, politiques et sociales similaires »** dans toutes les parties du Kurdistan qui leur donnent un **« aspect commun »**, **« il ne faut pas exagérer ces caractéristiques communes »**, soulignant que **« ce ne sont pas seulement les frontières qui séparent »** les Kurdes de Turquie, d'Iran et d'Irak, car, pendant plusieurs dizaines d'années, ils ont aussi subi des influences différentes dans les pays dans lesquels ils vivent — rejoignant ainsi les thèses soutenues en Turquie par **Ozgurluk**.

Evoquant, dans son refuge de la « Vallée des partis », le fonctionnement des futures institutions autonomes du Kurdistan, le secrétaire général du P.D.K. devait dire : **« Le gouvernement central gardera pour lui un certain pourcentage des revenus pétroliers : 30 à 40 %. Le reste doit être réparti au prorata de la population. S'ils refusent ? S'ils veulent que le Kurdistan reste dans le cadre de l'Iran, ils doivent nous donner une partie du revenu pétrolier. »**

Une autre fois, envisageant l'hypothèse d'une lutte prolongée, il remarquera : **« Si on se bat longtemps, on se battra pour plus que l'autonomie. Hani al Hassan** (qui avait transmis un message du P.D.K. à l'ayatollah) **a averti : au début, nous, les Palestiniens, nous nous battions pour rester chez nous. Puis le nombre des martyrs a augmenté, et nous nous serions contentés d'une décentralisation administrative. Après, nous avons voulu l'autonomie. Maintenant, nous voulons l'indépendance... »** Cependant, le secrétaire général ajoutera aussitôt que **« si le gouvernement iranien nous accorde le statut d'autonomie irakien de 1974 — avec son exécutif et son législatif, — nous l'acceptons tout de suite... Evidemment, pas de la façon dont il est appliqué en Irak »**.

Contradictions exacerbées



Occasion historique inespérée pour le mouvement national kurde, la révolution iranienne a encore accentué les contradictions entre les diverses organisations.

Cherchant à s'assurer des appuis au Kurdistan, M. Jalal Talabani a tout d'abord contribué à armer les militants du komala irakien avant de nouer des relations avec l'un des gendres de l'imam Khomeiny. Lorsque l'armée iranienne attaque les pechmergas kurdes iraniens, il se pose en médiateur. Le prix de cette médiation, que récuse le P.D.K. iranien : il y avait au Liban et en Syrie d'importantes cargaisons d'armes — en particulier des armes lourdes contre les chars et les hélicoptères — qu'il était difficile de faire transiter par la Turquie. La solution idéale consistait à obtenir de l'imam Khomeiny l'autorisation de les faire livrer directement en Iran, par avion. Interrogé sur ce point, M. Jalal Talabani avoue avec un sourire désarmant : **« Pourquoi pas ? Cela pourrait être le prix de ma médiation. »**

Les barzanistes se sont, eux aussi, empressés d'exploiter les possibilités que leur offrait la chute du chah : après avoir rencontré à deux reprises l'imam Khomeiny, M. Massood Barzani obtenait une totale liberté de mouvement pour les dizaines de milliers de Kurdes irakiens encore réfugiés en Iran et se voyait remettre l'équivalent de 30 millions de francs, et deux mille armes — des armes que les pechmergas irakiens avaient dû remettre à l'armée iranienne en franchissant la frontière après l'accord du 6 mars 1975.

Mais le prix de ces nouvelles relations que M. Barzani venait d'établir avec l'imam était clair : ses partisans devaient être les « gendarmes du Kurdistan ». Une série d'incidents illustrent cette situation. A Ouchnou, au cours d'une manifestation, l'an dernier, les pechmergas irakiens tirent sur la foule, tuant six personnes. Lors de l'offensive de l'été 1979, un des chefs kurdes iraniens, Taher Khan, fils de Simko, doit attaquer Rezaieh (Oroumieh) avec sa tribu, pour réduire la pression de l'armée iranienne sur Mahabad. M. Massood Barzani pèse alors de toute son influence pour l'empêcher d'intervenir. A Paveh, enfin, les pechmergas du P.D.K. iranien ont encerclé le ministre iranien de la défense et sont sur le point de le capturer quand ils se trouvent à court de munitions : les partisans de M. Massood Barzani avaient bloqué la route par laquelle étaient acheminés leurs renforts. Evoquant ces incidents, M. Ghassemlou ne mâche pas ses mots : M. Massood Barzani et ses partisans sont des **jash**, des mercenaires travaillant pour l'imam Khomeiny. La réunion du 4 au 9 novembre dernier, en territoire iranien, près de Ziwa, du congrès du P.D.K. irakien, au cours duquel M. Massood Barzani devait être élu président du parti, confirmerait l'existence de relations particulières entre son mouvement et le régime islamique.

Si les Kurdes iraniens ne peuvent espérer aucune aide des organisations irakiennes, celles de Turquie, favorables à l'indépendance, fournissent une certaine assistance au P.D.K. iranien. Mais l'étroit carcan idéologique dans lequel ces organisations se meuvent les empêchant de saisir l'ampleur des événements historiques qui se déroulent à leur porte. Alarmé par les dissensions et le nombre des règlements de comptes, M. Ghassemlou a décliné l'offre de celles qui lui proposaient d'envoyer des combattants participer à la lutte contre l'armée iranienne.

Le mouvement national kurde est-il pour autant condamné ? Le soulèvement du Kurdistan iranien est-il condamné à être écrasé à son tour, comme le fut, il y a cinq ans, celui du général Barzani au Kurdistan irakien ? Et qu'en serait-il demain du Kurdistan turc si, à son tour, il prenait les armes ?

On assiste en ce moment au Kurdistan turc à une prise de conscience que la gauche turque et le pouvoir à Ankara ignorent avec le même aveuglement. Et le refus des autorités de Téhéran d'accorder aux Kurdes iraniens l'autonomie annonce la poursuite de la lutte. C'est ainsi que risque, finalement, de jaillir l'étincelle qui déclenchera la marche vers l'unification du mouvement.

(Dessins de PLANTU.)

(3) A.R. Ghassemlou, *Iranian Kurdistan*, 1976, 36 pages, éditeur et lieu de publication non précisés dans l'ouvrage).

BIBLIOGRAPHIE

- **Les Kurdes et le Kurdistan**, ouvrage collectif réalisé avec la collaboration de Kendal, A.R. Ghassemlou, Ismet Chériff Vanly et Mustafa Nazdar. Maspero, Paris, 1978, 354 pages.
- **Le Mouvement national kurde**, Chris Kutschera. Flammarion, Paris, 1979, 393 pages.
- **Aghas, Shaikh and State**, M. M. van Bruinessen. Rijksuniversitte, Utrech, Hollande, 1978.

Recherches universitaires

Un « observatoire » du tiers-monde

AU sein d'une Ecole française des relations internationales qui affirme son dynamisme, le courant « tiers-mondiste », animé par Pierre-François Gonidec, Edmond Jouve, Jean-Pierre Colin, s'est doté d'une tribune avec l'Annuaire du tiers-monde, dont les quatrième et cinquième volumes sont consacrés à la « militarisation » des Etats du tiers-monde et au nouvel ordre de l'information (1). Une tribune ouverte, pluraliste, vivante, même si des approches dogmatiques sont parfois privilégiées ; mais aussi un instrument de travail indispensable aux chercheurs et aux institutions universitaires spécialisées, par la richesse des faits recensés, de la documentation rassemblée.

Remettre en question l'image traditionnelle des « pronunciamientos » sur les trois continents — la vieille habitude latino-américaine des coups d'Etat organisés par l'armée étant suivie désormais en Afrique et, dans une moindre mesure, en Asie. Interpréter, dans une perspective comparative, des faits souvent trompeurs : la mise en place de régimes militaires, qu'il conviendrait de définir, de classer, d'opposer peut-être moins aux régimes civils que les uns aux autres. Edmond Jouve a eu l'heureuse idée de reprendre, à partir de la trentaine de « putschs » africains qui séparent l'assassinat du président Olympio, dans le Togo de janvier 1963, de l'arrestation de Moktar Ould Daddah, dans la Mauritanie de juillet 1978, le démontage de cette « technique du coup d'Etat », jadis théorisée par Malaparte (2), et naguère mise à jour par l'Américain Edward Luttwak (3) : en résulte un court essai brillant dont on retiendra le scénario classique de la prise de pouvoir — l'investissement de la capitale au petit matin, l'absence très fréquente du chef de l'Etat, — la présentation des acteurs, et surtout les réactions suscitées, ou, plutôt, l'absence de réaction, le « concert africain » se satisfaisant, le plus souvent, des assurances de « continuité » données par les nouveaux dirigeants.

Comment expliquer ces interventions de l'armée sur la scène politique ? Les théories abondent, depuis les analyses marxistes, fondées sur l'état des forces productives, les rapports de production, jusqu'aux approches sociologiques anglo-saxonnes, qui procèdent d'une évaluation du poids politique de l'armée et du niveau de culture politique des sociétés concernées. Nicole Guez en dresse un fort riche panorama critique : elle relève, au passage, la distinction d'Huntington entre le « prétorianisme oligarchique » (« l'oligarchie, constituée par les militaires de haut rang liés aux classes supérieures, prend le pouvoir par une révolution de palais pour le compte de ces mêmes classes »), le « prétorianisme radical » (« l'intervention est le fait d'officiers issus de classes moyennes et a pour but de permettre à celles-ci une participation élargie au pouvoir ») et le « prétorianisme de masse » (« les militaires se posent en représentants des classes populaires qu'ils dépossèdent en fait de toute participation au pouvoir sous le couvert de régimes populistes ») ; elle éclaire les thèses des auteurs français qui s'attachent à l'étude de l'armée elle-même, celles de Michel Martin, qui introduit le concept de « culture militaire » et distingue six types d'armées (bandes, armées royales, armées de « libération, armées de guérilla, armées coloniales, armées de putch), de Lavroff, qui privilégie les données ethniques, de Pierre Dabezies, fondée sur la notion de « spécificité militaire ».

PIERRE DABEZIES s'exprime directement, dans une remarquable étude du même annuaire sur « l'armée, force politique ». Clefs du comportement de toute armée, ses quatre spécificités principales — « subjective » (la priorité absolue accordée à l'impératif de défense), « organique » (la hiérarchisation, le principe du commandement), « juridique » (les contraintes que subit l'armée et qu'elle peut imposer, sous certaines conditions, aux citoyens), « éthique » (les valeurs telles que le patriotisme, le nationalisme qui donnent une dimension idéologique à l'irruption de l'armée sur la scène politique) — déterminent les lignes de force et les points de rupture qui structurent le champ militaire. N'existe-t-il pas une conception

Par CHARLES ZORGBIBE

du monde propre à toutes les armées, qu'on retrouverait, parfois sous forme de caricature, dans les pays en voie de développement ? Et Pierre Dabezies de poser la question fondamentale de la nature du pouvoir d'Etat à Cuba, en Guinée-Bissau, au Mozambique, en Angola, au Vietnam : est-on en présence de forces révolutionnaires armées qui se sont politisées ou de forces politiques qui se sont militarisées ?

Au-delà du phénomène essentiellement politique de la mise en place de régimes militaires, il convenait d'examiner la « militarisation » proprement dite, qui procède, dans tout pays, du poids croissant des armements « dont l'achat et maintenant, dans certains cas, la production sont une fonction essentielle du développement... ou du sous-développement ». Hugo Sada montre que le tiers-monde apparaît plus concerné par « l'impératif de sécurité » que par la course aux armements au sens propre du terme ; il distingue les pays riches surarmés et les pays pauvres qu'on arme — les processus de militarisation étant déterminés, dans le premier cas, par les facteurs économiques et nationaux des pays concernés (Inde, Brésil, Taiwan, Irak... ou Etats membres de l'organisation arabe industrielle), dans le second, par les intérêts politiques et les impératifs stratégiques des grandes puissances.

Souligner les tendances qui se font jour en matière de multinationalisation des industries de guerre, éclairer les motivations des parties contractantes, évaluer la part des dépenses militaires dans les budgets des pays sous-développés, examiner les modèles explicatifs de la « militarisation » dégagés par différents courants doctrinaux et les soumettre à l'épreuve des faits, tenter de dégager les implications militaires des ventes d'armes : tel était l'ambitieux propos de Jean Klein, dans une étude qui nous apparaît comme la plus importante du volume. Se gardant de toute utopie, se voulant, selon le mot de Valéry, « libre encore de douter de ce qui est douteux et de ne point rejeter ce qui ne l'est pas », Jean Klein met en question la réflexion lorsqu'elle prend trop de distance avec l'objet premier de la recherche... De ce type de réflexion, les animateurs de l'annuaire ont, peut-être, voulu donner une illustration concrète en publiant l'essai du Suédois Jan Oberg, qui manifeste une conception ossifiée de la « recherche sur la paix », en établissant une correspondance stricte entre structures civiles et militaires, un lien serré entre les structures économiques, sociales et politiques d'une société donnée et la manière dont elle assure sa propre défense ; et surtout l'analyse académique et formelle du soviétique Tchirkine, qui relève du « pidgin-marxisme » — l'armée au pouvoir ayant un rôle de porte-parole des classes exploiteuses ou une fonction historiquement positive, selon l'orientation du régime (elle-même définie par ses liens avec l'Union soviétique ?).

PLUS récemment paru, le volume sur « l'information et le tiers-monde » reprend et développe un sujet traité par les organisations intergouvernementales mais aussi, en France, par la Société française de droit international (4) et par l'un des colloques du Monde diplomatique qui avait mis en avant le concept de « communication inégale » (5). On y trouvera une documentation de première main (des analyses de contenu de la presse française sur le tiers-monde, par exemple), des commentaires — qui cependant tiennent plus de la « défense et illustration » de la revendication du tiers-monde que de la réflexion critique (6). Les contributions soulignent les défauts du genre : l'inégale qualité des rapports (dont plusieurs sont, cette fois, rédigés en anglais — innovation contestable de la part de théoriciens de la dépendance...) ; le compte rendu des débats qui aurait gagné à être abrégé. Restent les chroniques régulières, qui sont l'intérêt majeur de l'annuaire : le point régulièrement fait sur la vie politique interne et les relations internationales des Etats du tiers-monde. Avec une lacune cependant : les organisations internationales de l'Océanie sont totalement ignorées, comme les problèmes des Etats de cette région du monde.

(1) Volume IV, 1977-1978, Berger-Levrault, Paris, 1979, 645 pages. — Volume V, 1979, Berger-Levrault, Paris, 1980, 844 pages.
(2) Traduction française : Grasset, Paris, 1948.
(3) *Coup d'Etat*, Penguin Press, Londres 1968, 2e édition, révisée, 1979.
(4) Colloque de Strasbourg, 1977, *Information et droit international*, Pedone, Paris, 1978.
(5) Colloque organisé par la faculté de droit de Paris-Sud, le 28 octobre 1978, publié par *le Monde diplomatique*, janvier 1979.
(6) Cf. à cet égard : L.R. Sussman, *Mass News Media and the Third World Challenge*. The Washington papers n° 46, Sage Publications, Beverly-Hills 1976.

L'ARME MONÉTAIRE

Par SÉLIM TURQUIÉ

LE blocage des fonds appartenant à un pays ennemi n'est certes pas une nouveauté. Une telle mesure a été décidée par les Etats-Unis contre l'Allemagne nazie (1941), la Chine (1950), l'Egypte (1956), Cuba (1962) et le Vietnam. L'*executive order* du président Carter gelant les avoirs iraniens présente cependant un point particulier : il tend à étendre la souveraineté américaine en la matière au monde capitaliste tout entier. Plus précisément, il démontre que la domination monétaire actuelle se traduit par une double limitation de souveraineté au profit des Etats-Unis : la première s'exprime par la mise sous tutelle des pétrodollars ; la deuxième par un contrôle du mouvement des eurodollars.

Contrairement à ce que l'on pourrait croire, le gel des avoirs iraniens, ordonné le 13 novembre 1979, n'est pas officiellement motivé par l'affaire des otages. Bien sûr, à ce moment-là, la crise est déjà très grave : les diplomates américains à Téhéran sont illégalement détenus depuis une dizaine de jours, et le président Carter a pris la décision de boycotter le pétrole iranien. Mais, ce 13 novembre, le président Bani Sadr menace de transférer les avoirs iraniens aux Etats-Unis dans les banques de pays « *qui ne pourront pas bloquer l'argent par des moyens légaux* ». Le lendemain, M. Carter s'appuie sur cette déclaration pour bloquer les fonds iraniens afin de « *protéger les créanciers américains* » de Téhéran.

L'émotion est aussitôt considérable. Trois jours seulement après la décision américaine, les dirigeants des pays du Golfe menacent, à la réunion ministérielle de la Ligue arabe à Tunis, de réviser leur politique de dépôts de capitaux aux Etats-Unis. Le 10 décembre, c'est au tour des gouverneurs des Banques centrales européennes, réunis à Bâle, de critiquer la mesure de gel des avoirs iraniens et de déplorer la crise de confiance qu'elle a provoquée. Le séquestre américain porte sur une somme évaluée à 8 milliards de dollars. Or les avoirs des pays de l'OPEP représentent 42 milliards de dollars sur un ensemble de dépôts étrangers de 150 milliards de dollars.

Pour calmer les inquiétudes, le secrétaire américain au Trésor, M. Miller, entreprend dès la mi-novembre une tournée des principaux pays pétroliers du Golfe. Il veut calmer les inquiétudes mais aussi expliquer aux intéressés qu'ils n'ont pas beaucoup de choix. Aucune monnaie au monde n'étant candidate à la succession du dollar, des retraits brutaux de fonds ou des ordres de conversion massive, aboutiraient à une crise monétaire mondiale et à une chute catastrophique du cours de la monnaie américaine. Une telle évolution serait un grave coup porté aux Etats-Unis, mais aussi à tous les pays détenteurs de dollars — à commencer par les producteurs de pétrole — et finalement au système monétaire international dans son ensemble. L'argument est effectivement de nature à décourager à court terme les mouvements trop brusques de capitaux. Mais il revient, pour chaque pays appartenant au système, de reconnaître une limitation de sa souveraineté monétaire au profit du président des Etats-Unis.

L'*executive order* ne se borne pas à geler les avoirs iraniens dans les banques américaines aux Etats-Unis : la mesure s'étend à leurs succursales et filiales en Europe occidentale (1). Une décision politique américaine s'appliquera-t-elle sur le territoire de pays souverains ayant leur législation bancaire propre ? La place qu'occupent les eurodollars dans les échanges mondiaux implique-t-elle en pratique que les pays occidentaux se dessaisissent, au profit des Etats-Unis, d'une partie de leur propre souveraineté monétaire ?

La pratique et le droit

DÈS l'annonce du blocage de leurs avoirs, les autorités iraniennes se retournent contre les filiales européennes des banques américaines et leur enjoignent, devant les tribunaux, de restituer les fonds qu'elles ont reçus en dépôt. A Londres, ces avoirs sont évalués à 2 milliards de dollars et à 500 millions à Paris.

Dans la capitale française, le référé engagé le 11 décembre contre la City Bank-Paris ne porte que sur un dépôt de 50 millions de dollars. Il semble que le gouvernement iranien, par cette action, ait seulement voulu obtenir un jugement-test sur lequel il pourrait éventuellement s'appuyer par la suite.

L'argumentation des avocats de la banque iranienne, Mes Bourguet, Cheron et Moreau, est simple : la loi du 13 juin 1941 n'établit aucune distinction entre une banque indépendante et la filiale d'une banque étrangère installée en France. L'une et l'autre sont soumises, en principe, à la seule législation bancaire française. Or la principale obligation que cette législation impose aux banques est de restituer sans délai aux déposants qui le demandent — sauf engagements contractuels contraires (dépôts à terme) — les fonds qui lui sont confiés. « *L'obligation de restituer les dépôts*, écrit un spécialiste, *ne saurait (...) être paralysée par une réglementation d'exception d'origine américaine. (...) La non-restitution, même limitée aux avoirs officiels iraniens, (...) est une mesure très grave, de nature à ébranler singulièrement la confiance de tous les opérateurs du marché français et à provoquer une légitime perte de confiance dans la sécurité et la crédibilité des banques françaises. (...) Il s'agirait d'un acte de coercition (...) intolérable pour notre ordre public* » (2). Les filiales des banques étrangères sont soumises à ces dispositions au point qu'il leur est en principe interdit de violer le secret bancaire en communiquant à leurs sociétés mères des renseignements sur les comptes qu'elles détiennent. En outre, elles sont responsables sur leurs actifs propres des fonds qui leur sont remis. Si la City Bank refuse de restituer les fonds, a plaidé en substance Me Cheron, c'est qu'elle obéit, en fait, à l'*executive order* qui interdit à tout « *sujet américain* » d'effectuer des opérations sur des fonds officiels iraniens en sa possession.

Pour la défense de la banque américaine, Me Dubarry s'est appuyé sur deux arguments, l'un bancaire et monétaire, l'autre de droit international.

Développant l'argument bancaire et monétaire, l'avocat a d'abord rejeté l'accusation qui ferait de la City Bank-Paris un « *sujet américain* » obéissant à une loi d'exception adoptée par la Maison Blanche. Pour lui, la filiale est effectivement soumise au seul droit français. Elle ne refuse pas de restituer les dépôts. Simplement, elle entend effectuer ce remboursement comme à l'usage, en passant par la Réserve fédérale ou le clearing de New-York. « *La pratique bancaire*, nous a déclaré Me Dubarry, *est la suivante : si un client installé à Singapour, par exemple, exécute une vente ou un achat libellé en francs français, sa transaction se traduira obligatoirement par un mouvement de francs à Paris...* » La City Bank-Paris ne s'estime pas concernée si les fonds iraniens, en transitant par la place bancaire américaine, tombent sous le coup de l'*executive order* qui les bloque. Cet argument de pratique bancaire est soutenu par un point de droit qui veut qu'une monnaie nationale n'ait cours légal que dans le pays qui l'a émise. Les avoirs réclamés par la Banque Markazi Iran — monnaie scripturale, simple jeu d'écritures dans des livres de comptes — ne peuvent donc, d'après Me Dubarry, être disponibles à l'extérieur des Etats-Unis.

L'essor exceptionnel du marché des eurodollars s'explique, entre autres, par cette raison que la devise internationale permet d'échapper, dans une large mesure, aux autorités monétaires nationales. Le marché des eurodevises (constitué pour les deux tiers de dollars) offre « *une réserve de liquidités que les banques commerciales peuvent utiliser pour se soustraire aux limitations des autorités de tutelle (...). Ainsi le contrôle du crédit échappe peu à peu aux autorités monétaires, et cela d'autant plus qu'elles suivent une politique restrictive, car plus les restrictions sont sévères, plus les circuits parallèles deviennent attrayants...* » (3). L'importance des eurodevises est telle que, au cours des cinq dernières années, le marché international a permis de financer 75 % des déficits des balances de paiement (4). Les avocats de la banque américaine demandent en quelque sorte aux tribunaux de tirer les conséquences pratiques du fonctionnement « *normal* » du marché des eurodevises. Sur le plan des principes, Me Dubarry fait remarquer, de plus, que la souveraineté, dont il est tellement question dans cette affaire, n'est pas territoriale seulement. « *Personne ne niera*, nous a-t-il déclaré, *que, par exemple, une dévaluation du dollar est bien de la compétence du gouvernement des Etats-Unis...* »

En réplique à cette argumentation, les avocats de la Banque centrale se sont attachés à démontrer que le contrat liant les deux parties s'est noué à Paris, et que sa localisation juridique ne peut donc faire de doute. « *Une législation américaine, connue sous le nom de* Q Regulation, *adoptée par le président Kennedy*, nous a déclaré Me Cheron, *limite ou interdit la rémunération des comptes de dépôts à terme dans les banques américaines. La mesure a été adoptée justement pour limiter la spéculation sur le territoire des Etats-Unis et favoriser les guichets étrangers des banques américaines. En démontrant que la différence des taux servis sur les dépôts étrangers fonde la présence des dollars en France plutôt qu'aux Etats-Unis, nous prouvons que le contrat est spécifique, que la City Bank — toute filiale américaine qu'elle soit — est seule responsable des fonds qui lui ont été confiés et que, en conséquence, elle doit les restituer sans délai. Si elle ne peut le faire en dollars, elle doit alors fournir la contrepartie dans une autre monnaie, la livre sterling, par exemple.* »

Choix politiques et décisions judiciaires

APRES l'argument bancaire, l'argument de droit international. En 1944, en même temps qu'elle posait les bases du système monétaire international, la conférence de Bretton-Woods créait le Fonds monétaire international (F.M.I.). Au sortir de la guerre mondiale, l'objectif est de mettre sur pied une institution de stabilisation monétaire, qui veille à l'équilibre des balances de paiements et apporte des crédits aux pays déficitaires dans les limites de certains quotas. D'après les statuts du F.M.I., aucune restriction ne peut être apportée aux paiements internationaux courants (5). Cependant, l'article VIII 2 b introduit une limitation autour de laquelle s'est noué, justement, l'un des éléments importants du conflit opposant la City Bank à la Banque centrale iranienne (6). D'après cet article, un contrat libellé en une certaine devise ne peut être exécuté s'il est contraire aux « *réglementations du contrôle des changes* » introduites par le pays émetteur de la devise. Le contrat entre la City Bank et la banque Markazi était libellé en dollars et l'*executive order* étant assimilé à une « *réglementation de contrôle des changes* » (7), les tribunaux français ne pourraient, conformément à l'article VIII 2 b, ordonner la restitution des fonds. Telle est du moins la thèse de Me Dubarry. L'avocat de la City Bank ajoute que le F.M.I. n'ayant pas réagi dans le délai d'un mois à l'annonce officielle de « *réglementation des changes* » faite par M. Carter, un « *aval tacite* » aurait ainsi été donné à l'interprétation américaine des statuts.

Pour la défense de la Banque Markazi Iran, Me Moreau a fait valoir que l'article VIII des statuts ne concerne, dans son intitulé, que les paiements courants, alors qu'il s'agit en l'espèce, de mouvements de capitaux qui ne sont soumis, eux, à aucune réglementation statutaire. En second lieu, l'avocat s'est appuyé sur d'autres dispositions des statuts (8) pour prouver que l'interprétation américaine était en contradiction flagrante avec les objectifs généraux du F.M.I., institution créée pour faciliter les échanges et non les entraver.

Ce qui corse le débat, c'est que l'interprétation de l'article VIII 2 b est, de toute façon, très controversée. Ainsi, dans un article paru dès 1973 dans *la Revue critique de droit international privé* (9), M. François Gianvitti évoque les « *multiples difficultés d'interprétation d'une disposition obscure* ». La jurisprudence, quant à elle, ne fournit aucun élément décisif qui permette de trancher valablement, dans un sens ou dans l'autre. L'accusation et la défense ont donc pu trouver dans les revues spécialisées (10), des articles signés par des spécialistes de droit international, justifiant l'un ou l'autre point de vue.

Le 22 décembre, le tribunal de grande instance de Paris rend son jugement. Il arrête que les « *difficultés sérieuses* » soulevées par l' « *exécution des obligations* » dépassent la compétence du juge des référés. Il renvoie donc l'affaire au juge de fond qui dira si, « *à la lumière des statuts du F.M.I., le refus de restitution peut être assimilé à une restriction illégale des changes* ». Dans *la Gazette du Palais* (11), M. Gavalda, professeur de droit commercial et bancaire à l'université Paris I, critique la décision, estimant que le juge des référés avait tous les éléments pour trancher : « *Le doute n'est guère permis*, écrit-il, *sur les grands principes applicables à ce conflit de lois bancaires. La souveraineté monétaire française s'accommode mal d'un* executive order *du président des Etats-Unis.* »

Quatre mois plus tard, le 23 avril, le juge de fond rend une première décision : il désigne trois experts financiers spécialistes des transactions internationales afin qu'ils « *informent le tribunal sur les pratiques financières* ». Il est à noter que le ministère public, qui aurait pu prendre des réquisitions, n'est intervenu publiquement à aucun moment. L'affaire en est là, et il faudra quelques mois pour que les experts désignés rendent leur rapport et que le tribunal statue.

En attendant, la partie iranienne a marqué quelques points puisque les différents jugements ont reconnu le principe de l'obligation de restitution, « *la réalisation effective de cette obligation* » prêtant seule à difficultés. La Banque Markazi Iran s'est fondée sur cet acquis pour demander et obtenir, le 16 janvier, une saisie-arrêt de l'équivalent de 50 millions de dollars sur les actifs de la City Bank-Paris. Mais cette mesure ne préjuge pas du verdict — forcément politique — que rendront finalement les magistrats parisiens.

Dans les autres pays européens, les tribunaux ont abouti, après des péripéties plus ou moins similaires, aux mêmes solutions d'attente qu'à Paris. En Grande-Bretagne, la reprise des audiences est prévue pour le mois de novembre. En Allemagne, où la Morgan Bank a obtenu la mise en gage de la participation iranienne dans le capital de la société Krupp, elle doit intervenir à la fin de l'année.

Le 18 mai, les ministres des affaires étrangères des Neuf, réunis à Naples, adoptent une série de sanctions contre l'Iran. Dans la deuxième mesure d'embargo décidée, il est demandé aux pays membres de « *s'abstenir (...) d'autoriser des accroissements substantiels des dépôts existant en des monnaies autres que le dollar* ». Cette mesure signifie que, même s'il obtenait gain de cause auprès des tribunaux européens, l'Iran ne serait pas en mesure d'ordonner la conversion des fonds ainsi libérés en d'autres devises que le dollar. Les avoirs présents et à venir de l'Iran à l'étranger seraient prisonniers de la devise américaine. Ces entraves successives ont renforcé la résolution de l'Iran de s'éloigner autant que possible des places bancaires européennes. De toute façon, la décision des Neuf est politique : ils auraient pu aussi bien, s'ils avaient voulu être plus sévères, arrêter une mesure similaire à celle adoptée par l'*executive order* du président Carter et geler légalement les dépôts iraniens détenus dans leurs banques.

Les jugements qui seront rendus par les tribunaux français, britanniques et allemands auront une autre portée. Quelle que soit l'appréciation que l'on porte sur les tribulations de la révolution iranienne, il sera intéressant de savoir si les juridictions européennes s'inclinent ou non devant la démonstration pratique de la suprématie monétaire américaine. En tout cas, jusqu'au moment du verdict des tribunaux saisis, les filiales européennes des banques américaines auront obéi, en pratique, à l'*executive order* publié le 14 novembre par la Maison Blanche.

Si les magistrats devaient confirmer en droit le gel des avoirs iraniens dans les filiales européennes, le président américain conclurait alors le deuxième volet de sa démonstration. Il aura prouvé que Washington — qui garde les pétrodollars sous tutelle — peut aussi réglementer jusqu'au point d'interdire le mouvement des eurodollars. Privé de la plus grande part de ses moyens internationaux de paiements, un pays récalcitrant verrait très vite ses échanges se paralyser.

---

(1) Selon les termes de l'*executive order*, tout « *sujet américain* », où qu'il se trouve, est tenu de bloquer les avoirs officiels iraniens en sa possession.

(2) Christian Gavalda, « *L'efficacité juridique en France de l'*executive order *du président Carter « gelant » les avoirs iraniens*, publié dans *la Gazette du Palais*, numéro du 16-18 décembre 1979.

(3) Extraits de la conférence prononcée par M. René Larre, directeur général de la Banque des règlements internationaux (B.R.I.) et publiée dans le numéro de mars 1980 de la revue *Banque*.

(4) Il est intéressant de noter que le Fonds monétaire international, dont c'est officiellement la mission, n'a financé avec ses ressources propres que 3 % de ces mêmes déficits (cf. la conférence de M. Larre citée ci-dessus).

(5) Article VIII section 2 a : « *Aucun membre n'imposera, sans l'approbation du Fonds, de restriction sur les paiements et transferts afférant à des transactions internationales courantes.* »

(6) Article VIII section 2 b : « *Les contrats de change, qui mettent en jeu la monnaie d'un membre et qui sont contraires aux réglementations de contrôle des changes que ce membre maintient en vigueur, ou qu'il a introduites en conformité avec les présents statuts, ne seront exécutoires sur le territoire d'aucun membre.* »

(7) L'*executive order* du président Carter modifie la « *régulation* » concernant les relations des Etats-Unis avec l'Iran *(Iranian Assets Control Regulations)*. Cette mesure peut donc être tenue pour une « *réglementation de contrôle des changes* » ou, plus précisemment, de « *restrictions de changes* ».

(8) Article VI section 3 : « *Aucun membre ne pourra appliquer lesdites mesures de contrôle d'une manière qui aurait pour effet de restreindre les paiements pour transactions courantes, ou de retarder indûment les transferts de fonds en règlement d'engagements pris.* »

(9) François Gianvitti, « Réflexions sur l'Article VIII section 2b », *Revue critique de droit international privé*, 1973 (page 661).

(10) Cf. Philippe Drakidis, « Du caractère non exécutoire de certains contrats de changes », *Revue critique de droit international privé*, numéro de juillet-septembre 1970. Ce dernier texte est plutôt utilisé par les avocats de la Bank Markazi Iran.

(11). *La Gazette du Palais*, 12-13 mars 1980 (page 8).

BIBLIOGRAPHIE

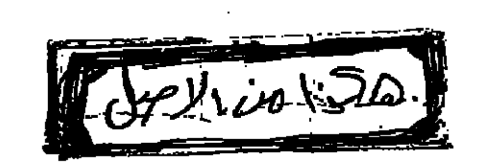
- **LE SECTEUR MULTINATIONAL AU ZAIRE**, par Jean-Claude Williame : avant de présenter la fiche d'identité et l'activité des principales sociétés multinationales opérant dans le pays, l'auteur met en évidence l'effacement du capitalisme belge devant le capital international qui contribue désormais au maintien de l'extraversion économique. (Cahiers du CEDAF, n° 1, 1980, 66 pages. - Centre d'études et de documentation africaines, 7, place Royale, 1000 Bruxelles.)
- **MOZAMBIQUE, DE LA COLONISATION PORTUGAISE A LA LIBERATION NATIONALE** : à l'occasion du dixième anniversaire de son assassinat, ce livre rassemble des textes importants d'Eduardo Mondlane, fondateur et président du Frelimo jusqu'à sa mort en 1969. Ils marquent les étapes de la lutte de décolonisation et l'évolution politique du mouvement. (Editions l'Harmattan, Paris, 1979, 253 pages.)
- **HISTOIRE DE L'ILE DE LA REUNION**, par Marcel Leguen. — Comme l'indique le titre, il s'agit d'une sorte de manuel retraçant l'histoire de la Réunion et de ses rapports avec la France, depuis son premier peuplement au dix-septième siècle, à la « départementalisation ». L'auteur, ancien collaborateur de l'Humanité, rappelle aussi des anecdotes significatives de la vie locale. (Editions l'Harmattan, Paris, 1979, 269 pages.)
- **ATLAS DU NIGER** : huitième de la collection des Atlas Jeune Afrique, cet ouvrage, consacré au Niger, en présente de façon pédagogique la géographie physique, humaine et économique au fil de chapitres spécialisés où cartes et graphiques illustrent les données essentielles. (Editions Jeune Afrique, Paris, 1980, 64 pages.)
- **THE UNITED STATES AND WORLD DEVELOPMENT, AGENDA 1979** : le Comité pour le développement outre-mer (Overseas Development Council), groupe de réflexion indépendant, critique les insuffisances de la politique américaine et plaide en faveur de réformes qui renforceraient la solidarité Nord-Sud. Nombreuses statistiques récentes sur l'économie, l'alimentation, les matières premières, l'énergie, le commerce, les dépenses d'armement et les flux financiers dans le monde. (Overseas Development Council, 1717 Massachusetts Avenue, New-York, D.C. 20036. - 1979, 288 pages, 5,95 dollars.)
- **L'EUROPE AUJOURD'HUI : ETAT DE L'INTEGRATION EUROPEENNE 1979** : cinquième édition du répertoire des institutions et des actes juridiques de la Communauté européenne qui dresse un tableau de la législation communautaire. Aux rubriques habituelles s'ajoute un nouveau chapitre consacré aux relations de la C.E.E. avec les pays tiers et associés. (Office des publications officielles des Communautés européennes, B.P. 1003, Luxembourg.)
- **LES ECONOMIES SOCIALISTES SOVIETIQUE ET EUROPEENNES**, par Marie Lavigne : troisième édition, entièrement mise à jour, d'une étude détaillée de l'organisation et du fonctionnement des économies des pays de l'Est, et de leurs liens avec le marché international. (Editions Armand Colin, coll. « U », Paris, 1979, 437 pages.)

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe

Commission paritaire des journaux et publications : n° 57 438



QUAND L'EXPORTATION DU « MODÈLE » TOURNE À LA FAILLITE

Les mésaventures d'une entreprise de maraîchage au Sénégal

Le 20 septembre 1979, était officiellement annoncée la liquidation de la société de maraîchage industriel BUD-Sénégal. Fondée en 1972, elle employait en saison trois mille travailleurs et l'on estimait à dix-huit mille le nombre des personnes vivant de leurs salaires. Cette faillite apportait un témoignage supplémentaire des avatars que connaissent, dans le tiers-monde, les opérations d'investissement agricole à grand spectacle qui prétendent brûler les étapes du progrès technique et auxquelles le nom de la Banque mondiale reste trop souvent associé.

Par CHRISTOPHE BATSCH

EN liquidant le 3 septembre 1979 la société BUD, spécialiste du maraîchage industriel, le Sénégal abandonnait, au moins provisoirement, l'ambition de se hisser au premier rang des exportateurs de produits agricoles de contre-saison. Au-delà de cet échec du modernisme et du savoir-faire technologique importé, l'affaire met en lumière certaines contradictions dans la mainmise des multinationales agro-alimentaires sur l'Afrique.

La stratégie vise à implanter en Afrique la culture de légumes consommés en Europe, au moindre risque pour des importateurs qui ne cherchent que la baisse des prix par la diversification des producteurs. L'histoire de BUD et sa faillite sont exemplaires à cet égard,

Trois étapes ont marqué le déroulement de l'entreprise :

1971-1976 : Implantation bâclée d'une entreprise privée de maraîchage industriel ;

1976-1979 : « Sénégalisation » et efforts de l'Etat pour sauver la culture industrielle ;

Depuis septembre 1979 : retour à l'exploitation paysanne traditionnelle.

Quand, en 1971, la société O.P.S.A., filiale hollandaise de la société BUD californienne, propose l'installation dans le Cap-Vert d'une plantation de contre-saison, l'idée paraît d'autant plus séduisante que les succès d'Israël, de l'Afrique du Sud ou du Kenya dans ce domaine attestent la croissance de la demande du marché européen. Les promoteurs offrent la garantie de la maîtrise et de l'expérience des techniques culturales les plus sophistiquées. Une société est donc constituée en 1972, qui prend le nom de BUD-Baobab, avec l'apport de capitaux hollandais, américains, ouest-allemands et une participation importante, mais minoritaire, de l'Etat sénégalais (48 %). Après un an d'études sur la petite station de recherche de Sebikotane, autour de l'ancienne école William-Ponty, la société jette son dévolu sur 800 hectares de terres du Cap-Vert qui doivent progressivement être mises en culture. La proximité de Dakar permet de réduire le coût du transport ; l'Etat procède à l'expropriation des villageois et la société est exonérée d'impôt sur les profits et de droits de douane pour dix ans. La paix sociale est garantie : en janvier 1978, une grève spontanée des tâcherons et des journaliers sera brisée par l'armée avec l'approbation du syndicat maison. L'exploitation peut dès lors commencer et les difficultés s'amonceler

CERTAINES sont inhérentes à l'exportation de légumes de contre-saison en provenance d'Afrique : il ne suffit pas de produire haricots, tomates, poivrons et melons entre décembre et mai ; encore faut-il les transporter jusqu'aux marchés européens et les y vendre. Transport et commercialisation sont dominés par des entreprises jouissant d'un monopole de fait.

Melons et haricots ne supportent pas un long voyage et doivent être transportés par avion. Air Afrique, au sein de laquelle les transporteurs français U.T.A. et la Société pour le développement du transport aérien en Afrique (SODETRAF) jouent un rôle essentiel, détient pratiquement l'exclusivité du fret sur Dakar. L'augmentation du tonnage à destination de l'Europe n'étant pas accompagnée d'un accroissement équivalent dans le sens Nord-Sud, le prix du fret demeure assez élevé. Les espoirs que mettait BUD dans un arbitrage favorable de l'Etat sénégalais, également actionnaire d'Air Afrique, n'aboutiront qu'à retarder la conclusion de négociations pendant lesquelles un fort pourcentage de légumes est perdu (1).

Tomates et poivrons, en revanche, doivent être acheminés par mer car leur prix de vente en Europe ne rembourse pas le coût du transport aérien. Là aussi, la compagnie maritime Fabre dispose d'une situation privilégiée grâce à ses bananiers retour de Côte-d'Ivoire. Mais l'escale de Dakar ne représente qu'un appoint pour l'armateur et elle n'est pas toujours respectée. Si les denrées n'en pâtissent pas trop, grâce aux installations frigorifiques du port, la régularité de l'approvisionnement des marchés européens ne peut être assurée dans de telles conditions. Le transport en arrive ainsi à représenter près de 40 % du coût de production des légumes. Ce pourcentage élevé est largement imputable à des entreprises étrangères et multinationales où dominent les intérêts français.

S'agissant de la commercialisation, les importateurs de la Communauté européenne se sont regroupés en un Comité de liaison des fruits tropicaux et légumes de contre-saison originaires des pays A.C.P. (Coleacp) qui siège à Bruxelles et se trouve surtout implanté aux halles de Rungis, en France. La totalité des ventes se fait « à la commission », c'est-à-dire que le producteur supporte seul les conséquences des fluctuations des cours sur le marché et les risques de détérioration de la marchandise pendant le transport : ne sont payées que les denrées arrivées à destination en bon état. Les commissions et courtages, très variables, dépassent largement les 8 % couramment admis en Europe occidentale : pour la campagne 1973-1974, ils s'élevaient à près de 20 % du produit de la vente (2).

A ces problèmes presque « classiques », s'ajoutent dans le cas de BUD les difficultés spécifiques provoquées par les erreurs de ses promoteurs. Au dire même des experts chargés en avril 1978 de diagnostiquer le mal dont souffrait l'entreprise, *« les fondateurs de la BUD ont cru pouvoir transposer au Cap-Vert des méthodes culturales américaines mal assimilées, et cela dans un contexte complètement différent, d'où l'obtention de rendements exportables lamentables »* (3).

La seule eau disponible, trop chargée en sel, ne permet pas l'application de la très moderne technique de goutte-à-goutte retenue pour l'irrigation. Les achats de matériel sont menés de façon incohérente, au gré des démarches effectuées par les fournisseurs : l'entreprise possède un parc de tracteurs et de machines agricoles d'une demi-douzaine de marques différentes dont certaines n'ont même pas de service après-vente à Dakar.

Confrontée à une chute régulière des rendements, la direction de BUD se lance dans une fuite en avant dont les effets catastrophiques ne tardent pas à se faire sentir : pour maintenir les tonnages, les surfaces cultivées sont étendues au fur et à mesure que diminuent les rendements. Mais la quantité d'eau disponible reste limitée et le principal effet de cette extension est de réduire les possibilités d'irrigation sur l'ensemble de la plantation. Si l'espoir d'obtenir de meilleurs résultats apparaît dérisoire dans ces conditions, il reste que cette politique intégrait davantage de terres au projet agro-industriel de BUD. D'autant que, dès 1972, l'entreprise s'est orientée vers l'« encadrement » des paysans du Cap-Vert avoisinant, les incitant, avec l'aide de l'Etat, à développer les cultures maraîchères.

L'objectif était de réduire progressivement la part de la plantation, appelée « régie », dans les exportations de légumes, au profit d'une production directe des paysans sous le contrôle de BUD. Le régime, dans cet esprit, aurait conservé un rôle d'expérimentation et de modèle. En 1979, un tiers déjà de la production était assurée par les paysans des nyayes sur des parcelles moyennes d'un demi à un hectare. Quatorze « centres d'encadrement » de l'entreprise étaient chargés de fournir les semences, l'appui technique et phytosanitaire ; ils achetaient la récolte au prix fixé en début de campagne et assuraient le ramassage et le transport des légumes vers la régie pour le conditionnement.

EN 1976, l'accumulation des difficultés et l'incohérence de la gestion aboutissent à un déficit de 700 millions de francs C.F.A. du fonds de roulement de l'entreprise et provoquent une première crise. Les actionnaires privés de BUD refusent d'engager de nouveaux capitaux. L'Etat sénégalais, lui, ne peut se résoudre à perdre le bénéfice de plusieurs années d'efforts et du bouleversement social qu'il a déclenché. Il reprend l'entreprise à son compte : c'est la « sénégalisation ». L'Etat détient désormais 61 % des actions, le reste étant réparti entre quatre participants étrangers (4).

Le nouveau patron de l'entreprise, qui prend le nom de BUD-Sénégal, est M. Bator Diop, ancien directeur de l'ONCAD (5) devenu un important exploitant agricole. Quand, à l'heure de la faillite, il se verra accusé par les syndicats d'avoir détourné l'entreprise à des fins personnelles, il répondra être resté à BUD-Sénégal *« plus pour des considérations civiques que matérielles »* en rappelant que, *« au minimum, ce que lui rapporte sa propre ferme d'une cinquantaine d'hectares vaut cinq fois au moins ce que lui donne BUD-Sénégal »* (6).

Pendant trois ans, l'effort considérable de l'Etat, qui investit 2 milliards de francs C.F.A. pour renouveler le matériel, permet de hisser le Sénégal au premier rang des pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (A.C.P.) exportateurs de légumes de contre-saison. Malgré la persistance des difficultés héritées de l'ancienne direction, ces exportations laissent ainsi un solde positif de 502 millions de francs C.F.A. en 1978. Les frais de courtage diminuent, la clientèle est diversifiée, les excédents non calibrés sont revendus aux *bana-bana* (petits commerçants ambulants) de Dakar et de ses environs : ce trafic marginal atteint pourtant un chiffre d'affaires de 123 millions de francs C.F.A.

Néanmoins, BUD-Sénégal ne parvient jamais à équilibrer ses comptes et, plutôt que de continuer à financer un déficit permanent, l'Etat se résoud à la faillite le 3 septembre 1979.

On est fondé à s'interroger sur le sens d'une opération annoncée comme implantation d'une agriculture moderne, forte consommatrice d'intrants, mais à haute rentabilité : elle n'aura abouti, en fait, qu'à conforter, pour les cultivateurs non maraîchers du Cap-Vert, le vieux modèle de l'exploitation arachidière dans lequel les risques restent à la charge du paysan, tandis que les entreprises de transport et de commercialisation se partagent les profits. Que l'Etat sénégalais ait largement contribué à financer cette évolution n'est pas le moindre paradoxe.

(1) Pour plus de 300 millions de francs C.F.A. en 1978 (1 F C.F.A. = 2 centimes français). Air Afrique s'est pourtant fait une spécialité de ces transports de légumes qui représentent environ 25 % de son fret.

(2) 266 millions de francs C.F.A., pour un total de ventes à l'exportation de 1 174 millions de francs C.F.A.

(3) *Mission diagnostique*, avril 1978, effectuée par MM. de Haan, de La Chapelle, Le Gall (Document BUD).

(4) Société financière internationale (S.F.I.) : 14 % ; F.M.O., société néerlandaise : 13 % ; O.P.S.A., société néerlandaise et promotrice du projet : 10 % ; Société internationale financière pour les investissements et le développement en Afrique (SIFIDA) : 2 %.

(5) *ONCAD* : Office national de coopération et d'assistance au développement, organisme public sénégalais chargée de la culture arachidière.

(6) *Le Soleil*, Dakar, 20 septembre 1979.

Calendrier des fêtes nationales

1er-30 SEPTEMBRE

1er	LIBYE	Fête nationale
2	REP. SOCIAL. DU VIETNAM	Fête nationale
3	SAINT-MARIN	Fête nationale
3	QATAR	Fête nationale
6	SWAZILAND	Fête nationale
7	BRESIL	Fête de l'indépend.
9	BULGARIE	Fête nationale
12	ETHIOPIE	Fête nationale
15	COSTA-RICA	Fête nationale
15	EL SALVADOR	Fête de l'indépend.
15	GUATEMALA	Fête de l'indépend.
15	HONDURAS	Fête de l'indépend.
15	NICARAGUA	Fête de l'indépend.
15	MEXIQUE	Fête nationale
18	CHILI	Fête de l'indépend.
22	MALI	Fête nationale
23	ARABIE SAOUDITE	Fête nationale
26	REPUBLIQUE ARABE DU YEMEN	Fête nationale
30	BOTSWANA	Fête de l'indépend.

« Modernisme » et réalités locales

Par CLAUDE REBOUL *

SUR 425 hectares aux portes de Dakar, BUD avait installé une entreprise de culture maraîchère comme on en trouve en Californie. Sur de très grandes parcelles en culture pure, labours, semis, épandages d'engrais et traitements étaient effectués avec des tracteurs. La main-d'œuvre temporaire embauchée pour les binages et les récoltes travaillait manuellement. L'irrigation, pratiquée selon le procédé du « goutte à goutte », qui apporte par un réseau de canalisations fines l'eau au pied de chaque plante, était automatisée. Aux environs, les petits maraîchers des niayes — dépressions côtières fertiles — exploitent, en culture entièrement manuelle, des surfaces de quelques ares découpées en parcelles lilliputiennes.

BUD-Sénégal cumulait plusieurs avantages pour la culture d'exportation :

a) La gratuité du sol : la « loi sur le domaine national », sous couleur de socialisme : « *La terre à celui qui la travaille* », faisait la part belle à ceux qui, comme la BUD, disposaient de moyens mécaniques puissants pour la travailler, et d'abord pour la défricher ;

b) Le coût de la main-d'œuvre : bien que nettement supérieur aux revenus monétaires des paysans sénégalais, il restait très inférieur à ceux des paysans européens. En 1974, dans la presse française, dans des placards publicitaires à en-tête du gouvernement sénégalais, le prix de l'heure de travail : 58 F C.F.A. pour un manœuvre, 149 F C.F.A. pour un ouvrier qualifié, figurait en bonne place parmi les arguments économiques destinés à attirer l'attention des investisseurs étrangers ;

c) L'avantage commercial de la culture de contre-saison, grâce à l'irrigation : c'est l'hiver qu'on voyait sur les marchés parisiens des arrivages de haricots verts, tomates, melons, etc., ornés de l'étiquette BUD ;

d) l'engagement matériel et financier important de l'Etat sénégalais : l'ONCAD, entreprise d'Etat qui monopolise la commercialisation de l'arachide, détenait 48 % du capital à la fondation de la société et 61 % en 1976 (1). Une partie des travaux d'infrastructure, notamment routière et d'irrigation, fut gratuite, BUD était par ailleurs bien placée administrativement pour son approvisionnement en cette ressource rare : l'eau d'irrigation ;

e) l'aide financière internationale : sous la forme de prêts à long terme et à faible taux d'intérêt du Fonds européen de développement (FED), de la Caisse centrale de coopération économique (C.C.C.E.), comme de l'inévitable Banque mondiale, première source de capitaux extérieurs du Sénégal en matière d'agriculture et de production alimentaire (2) et qui y pratique, notamment par le canal de l'Association internationale de développement, des prêts sur cinquante ans, à 0,75 % et avec remboursement différé sur dix ans.

Lorsque, en 1976, le comité régional de développement de Diourbel, siégeant sous la présidence du premier ministre et consacré à l'exécution du Ve plan, décide la réalisation du grand projet maraîcher de Ndiémane, il est estimé qu'« *un aménagement en particulier fait figure de modèle, celui de BUD-Sénégal, qui parvient à exporter de très importantes quantités de légumes vers la France, le Royaume-Uni, l'Allemagne et les Pays-Bas (3)* ».

La faillite de BUD-Sénégal met en lumière certains facteurs qui jouèrent également dans l'échec de précédentes tentatives d'implantation de culture industrielle au Sénégal :

a) Au premier rang l'insuffisante maîtrise du milieu physique. Une certaine foi dévoyée dans la technique « moderne » conduit trop souvent à oublier que l'agriculture reste, dans une large mesure, un art de la localité, qui ne peut faire l'économie, pour réussir, de longues périodes d'observation et d'expérimentation. On n'installe pas une exploitation agricole comme on installe une usine « clé en main ». Mais la répétition à longueur d'années des mêmes erreurs, si souvent dénoncées par René Dumont, conduit naturellement à se demander à qui la faute profite. Il n'est pas douteux que la non-rentabilité finale d'une opération dite (par antiphrase ?) de « développement » ne signifie pas qu'il n'y ait eu des phases intermédiaires rentables pour les entreprises extérieures concernées. Le problème n'est pas particulier au Sénégal...

Cette insuffisante maîtrise s'est manifestée notamment dans la lutte phytosanitaire. La politique de traitements préventifs massifs, qui fut très tôt mise en œuvre, si elle est rentable à court terme, recelait un grand risque : celui d'entraîner la multiplication des insectes résistants au point de rendre en cinq ou dix ans toute culture impossible. Il n'était pas sûr alors que le terrain puisse être réoccupé par la savane à baobabs préexistante dès lors, le sol livré sans défense aux pluies et au soleil des tropiques aurait tôt fait d'être ruiné. Est-ce que la conscience du péril incitait les dirigeants de l'entreprise à une politique d'amortissement rapide des installations, dans laquelle les traitements massifs jouaient leur rôle (4) ?

Des difficultés croissantes

ON retrouve là une variante de l'exploitation minière des sols en parfaite contradiction avec la « loi sur le domaine national », si commode dans ce cas pour obtenir le droit d'exploitation, mais qui subordonne l'exercice de celui-ci à une « protection efficace des biens agraires de toute nature » et prévoit la désaffectation « *pour insuffisance de mise en valeur ou mauvais entretien* » (5).

b) La production allait connaître des problèmes plus immédiats avec les irrégularités de l'approvisionnement en eau. Dans une région où la population est particulièrement dense et en rapide augmentation, l'installation de BUD constituait un véritable défi aux besoins en eau des habitants.

L'approvisionnement local rencontrait des difficultés croissantes dont BUD eut inévitablement sa part.

c) En raison de ces difficultés techniques de production, sur lesquelles se greffaient des difficultés de transport et de commercialisation, les charges d'exploitation et notamment de main-d'œuvre devaient peser particulièrement lourd sur les coûts de production, comparativement aux petites exploitations maraîchères. En février 1974, un sarcleur gagnait 3 300 à 3 500 F C.F.A. par semaine, soit 70 F C.F.A. par heure ; un trieur de poivrons : 50 F C.F.A. par heure. Le salaire d'une cueilleuse de haricots verts, payée à la tâche, équivalait en moyenne à 35 F C.F.A. par heure. La durée totale de la campagne s'étalait sur six à sept mois. Mais les ouvriers saisonniers des niayes, embauchés pour les récoltes d'octobre à décembre, recevaient 3 000 F C.F.A. par mois, et un repas par jour, soit environ deux à quatre fois moins que les salaires précédents.

On peut se demander une fois de plus si les responsables de la politique de développement agricole sauront tirer les leçons de cet échec. Deux mois plus tard était posée la première pierre du barrage de Diama, sur le delta du fleuve, dans une région où la faible densité d'habitants rend nécessaire l'appel à une main-d'œuvre extérieure pour développer une agriculture que la lourdeur des sols oblige par ailleurs à motoriser, au moins partiellement.

La construction du barrage s'inscrit dans le projet de mise en valeur de la vallée du fleuve Sénégal, commun aux Etats riverains : Sénégal, Mauritanie et Mali, et qui comprend la construction simultanée d'un deuxième grand barrage au Mali, à Manantali (6). La Banque mondiale et différents pays, dont la France, participent au financement d'une opération qui prévoit une surface irriguée de plus de trois cent mille hectares. Une réalisation d'une telle ampleur constitue inévitablement une expérimentation dont on sait bien que les résultats économiques et sociaux, comme les conséquences écologiques, sont pour une large part dangereusement imprévisibles.

* Chercheur à l'Institut national de la recherche agronomique, station d'économie et de sociologie rurales, Paris.

(1) Cette évolution témoignait-elle des difficultés de rentabiliser le capital engagé ? *Marchés tropicaux et méditerranéens*, n° 1768, 1979.

(2) *Marchés tropicaux et méditerranéens*, n° 1769, 5 octobre 1979.

(3) *Marchés tropicaux et méditerranéens*, n° 1726, 8 décembre 1978.

(4) Reboul C., « Sénégal. Le développement contre les paysans ? » *Actuel développement*, n° 12, mars-avril 1976.

(5) Décret n° 64-573 du 30 juillet 1964, J.O. du 29 août 1964.

(6) Cf. à ce propos l'article de Claude Meillassoux, « 700 000 paysans de la vallée du Sénégal... », *le Monde diplomatique*, mai 1980.

Sénégal

» et réalités locales

PROCHAINE ÉTAPE DANS LA DÉCOLONISATION DE L'AFRIQUE AUSTRALE

Pretoria face à l'échéance namibienne

Par HOWARD SCHISSEL

DEPUIS l'écrasante victoire des nationalistes noirs au Zimbabwe, la Namibie est devenue le principal champ d'essai de la résistance à la domination blanche en Afrique australe.

La décolonisation du territoire se fait directement sous la houlette de l'Afrique du Sud (1), qui a au moins deux bonnes raisons de contrôler son évolution politique : d'une part, c'est pour le gouvernement Botha la dernière chance qui s'offre à lui pour éviter l'encerclement complet de l'Afrique du Sud par des régimes voisins « radicaux », arrivés au pouvoir par la lutte armée ; d'autre part, il lui faut à tout prix contrôler les conditions de l'accession à l'indépendance en raison des répercussions directes qu'elles pourront avoir, à l'intérieur de l'Afrique du Sud, sur la lutte de la majorité noire contre l'apartheid.

Dans les négociations avec les Nations unies et les cinq membres du « groupe de contact » occidental — Etats-Unis, Canada, Grande-Bretagne, France et République fédérale d'Allemagne, — Pretoria a agi avec une prudence extrême. Ces négociations sont censées aboutir à l'organisation d'élections sous le contrôle de la communauté internationale, en vue de l'accession à l'indépendance de la Namibie. En fait, le gouvernement Botha a choisi de mener une politique à double face. Tout en voulant donner l'impression qu'il prend sérieusement en considération les propositions des Nations unies en vue des élections, telles que les définit la résolution 435 (1978) du Conseil de sécurité, il s'est arrangé pour gagner du temps et mettre en place un cadre institutionnel qui se prête à une éventuelle déclaration unilatérale d'indépendance. Il a mis également ce délai à profit pour porter à cinquante mille hommes environ les effectifs de l'armée envoyés dans le territoire et pour favoriser l'émergence de nouvelles forces politiques — sinon les créer directement, — qui pourraient offrir une solution de rechange « démocratique » au mouvement de libération de l'Organisation du peuple du Sud-Ouest africain (South West African People's Organisation, SWAPO).

Dans ces manœuvres contre la SWAPO, la première place revient à l'Alliance démocratique de Turnhalle (Democratic Turnhalle Alliance, D.T.A.) que dirige le fermier blanc Dirk Mudge. Rassemblant dans une fragile coalition des organisations noires fondées sur l'appartenance tribale et des Blancs « modérés », la D.T.A. rappelle, par bien des côtés, l'association malheureuse qui avait réuni au Zimbabwe les partisans de l'archevêque Abel Muzorewa et ceux du chef sécessionniste blanc Ian Smith. Malgré un soutien considérable de la part des milieux officiels sud-africains, la D.T.A. n'est pas parvenue à susciter une adhésion massive de la population noire, ni à trouver le moindre crédit sur le plan international. La SWAPO étant le plus solidement implantée dans le Nord, en territoire ovambo où vit la majorité de la population, d'autres tentatives ont été faites pour diviser les nationalistes en exploitant les différences tribales. En particulier, on s'est efforcé de favoriser une union entre le Front national namibien, groupement de petites formations politiques régionales et néocoloniales, avec la SWAPO-D, aile sécessionniste de la SWAPO créée par Andreas Chipanga, ancien leader nationaliste aujourd'hui discrédité.

Nouvelles manœuvres dilatoires

APRES trois années d'intenses négociations, l'équipe des Nations unies semble avoir perdu patience. La dernière série de discussions remonte au printemps dernier : un fonctionnaire de l'ONU fit alors remarquer que le moment était venu de constater que l'on avait *« épuisé les ressources du processus de clarification »* (2). Le groupe de contact occidental, quant à lui, a systématiquement cherché, sous l'égide de Washington, à faire obstacle à l'imposition de sanctions qui obligeraient le gouvernement sud-africain à se conformer aux décisions des Nations unies. Leurs représentants ont fait valoir que ces mesures auraient surtout pour effet de compliquer encore davantage la recherche d'un règlement négocié : telle fut la thèse défendue, en particulier, par M. Donald McHenry, nouvel ambassadeur des Etats-Unis à l'ONU, sans cependant convaincre beaucoup de monde.

La principale préoccupation des Occidentaux dans cette affaire est d'empêcher que ne se développe en Afrique australe une crise majeure qui permettrait à l'Union soviétique d'y gagner encore de l'influence ; tout en préservant, évidemment, leurs approvisionnements en matières premières, uranium namibien au premier chef.

En juillet 1978, on put croire un moment que la plupart des obstacles à un règlement sous l'égide de l'ONU avaient été levés. Subitement, cependant, l'Afrique du Sud se retira des négociations et prétendit, dans de nouvelles manœuvres dilatoires, que la présence de sept mille cinq cents soldats de l'ONU pour contrôler le cessez-le-feu et le déroulement des élections représenteraient une force beaucoup trop importante. Par la suite, elle affirma aussi que les Nations unies favorisaient la SWAPO en la reconnaissant comme la seule organisation représentative du peuple namibien, et demanda alors un statut égal pour les partis prosud-africains de Namibie, telle la D.T.A. Pretoria tenta aussi de dresser les Etats de « première ligne » contre les Nations unies et demanda que l'UNITA de M. Jonas Savimbi (3) soit partie aux négociations. La SWAPO, pour ce qui la concerne, devait renoncer par tactique à exiger des bases en Namibie durant la période transitoire tout en acceptant le principe d'une zone démilitarisée de 80 kilomètres environ le long de la frontière séparant la Namibie de l'Angola et de la Zambie.

Depuis 1978, la guerre d'usure entre les guérilleros de la SWAPO et les forces armées sud-africaines a pris de l'intensité, l'organisation nationaliste, que dirige M. Sam Nujoma, ayant désormais accordé la priorité à la lutte armée — sans négliger pour autant la diplomatie. Dans le nord de la Namibie, ses attaques militaires et ses activités politiques ont pris de l'ampleur, s'étendant peu à peu à la région centrale où sont visés des voies de communication, des objectifs économiques et des fermes appartenant à des Blancs (4).

Devant la détérioration de la situation militaire et l'augmentation (difficilement acceptable) des pertes dans ses rangs, l'Afrique du Sud s'est lancée dans des attaques punitives contre les bases de la SWAPO au sud de l'Angola, dans un effort désespéré pour résoudre par la force des armes un problème essentiellement politique.

Sur le plan institutionnel, Pretoria organisa en décembre 1978 des élections internes (boycottées par l'opposition nationaliste) pour désigner une Assemblée constituante qui céda la place au milieu de 1979 à une Assemblée nationale dotée de pouvoirs législatifs limités. Ayant, comme prévu, emporté la majorité des sièges, la D.T.A. forma un gouvernement qui reçut de Pretoria, en mai 1980, de vastes pouvoirs exécutifs. A l'instar du bref gouvernement du premier ministre Muzorewa au Zimbabwe, ce gouvernement dominé par la D.T.A. s'est efforcé de modifier superficiellement la législation d'apartheid. Cependant, à défaut de véritables réformes et devant l'intensification de la guerre, l'impuissance de la D.T.A. est manifeste pour la majorité des Namibiens. Peu d'observateurs doutent que, si des élections libres et justes avaient lieu, ce serait la SWAPO qui emporterait la majorité absolue, comme il advint au Zimbabwe pour le parti de M. Mugabe.

La présence coloniale sud-africaine maintient les un million trois cent mille Noirs de Namibie dans une situation de pauvreté massive et d'exploitation. Comme toute économie de type colonial classique, la Namibie produit ce qu'elle ne consomme pas, et consomme ce qu'elle ne produit pas. L'activité économique est presque totalement orientée vers l'extérieur, le poisson, le bétail et les minerais représentant 99 % des exportations. La plus grosse partie du poisson est envoyée en Afrique du Sud et en Occident, tandis que le bétail, à plus de 90 %, est exporté à l'étranger (5). Quelque six mille fermiers blancs se partagent les meilleures terres, affectées à l'élevage, tandis que la population noire est cantonnée dans des réserves tribales de style bantoustans sud-africains, réserves surpeuplées et privées des moyens de développement qui leur permettraient de faire vivre leurs habitants. Dès lors, les Namibiens sont obligés d'aller vendre leur force de travail soit dans les mines ou sur les installations agro-industrielles des Blancs à l'intérieur de leur propre pays, soit en Afrique du Sud où ils vont rejoindre la masse des travailleurs immigrés venus des autres Etats voisins pour alimenter en main-d'œuvre bon marché l'économie sud-africaine.

La Namibie regorgeant de richesses minières, c'est dans ce secteur que le pillage des ressources naturelles est le plus manifeste. Par exemple, la société Consolidated Diamond Mines, contrôlée par des intérêts sud-africains, a le monopole de l'exploitation des gisements de diamant les plus riches du monde, le long de la côte méridionale de la Namibie ; et Tsumeb Corporation, principalement détenue par des intérêts américains, exploite quatre mines produisant du zinc, du plomb, du cuivre et du cadmium (6). La mine de Rossing, dont l'équipement a suscité un effort particulièrement spectaculaire ces dernières années, fournit maintenant 5 % environ de l'uranium produit dans le monde (7). Malgré les exhortations répétées des Nations unies, les investissements des sociétés multinationales dans les activités minières se sont fortement accrus cette dernière décennie : les investisseurs sont particulièrement intéressés par le taux élevé des profits et par la possibilité qui leur est offerte d'en rapatrier une part substantielle. Autant d'atouts qui permirent de renforcer la présence économique occidentale et, du même coup, de consolider la domination sud-africaine. Cependant, l'expansion minière a eu également pour effet de faire apparaître parmi les Africains une classe ouvrière dont la solidarité l'emporte désormais sur les divisions tribales — ce qui allait permettre à la SWAPO d'élargir son audience hors de son fief ovambo. Un journal britannique estimait ainsi récemment que *« l'expérience vécue par des milliers de travailleurs namibiens, jetés dans les mines par le système du contrat de travail depuis deux générations, a affaibli les liens tribaux. De sorte que la SWAPO pourrait emporter au moins 20 % des suffrages des non-ovambos »* (8).

En attendant le nouveau président américain

CETTE écrasante présence des capitaux occidentaux et sud-africains dans les secteurs-clés de l'économie namibienne incite à se demander ce que pourrait faire, dans la phase immédiate de l'accession à l'indépendance, un gouvernement de la SWAPO installé à Windhoek. Aurait-il la possibilité de choisir une autre voie que celle du « pragmatisme » dans laquelle s'est engagé M. Mugabe au Zimbabwe ? En Namibie aussi, les nouveaux dirigeants devront à la fois satisfaire les aspirations des populations noires qui veulent plus de terres et de meilleures conditions de vie, avec accès immédiat à l'éducation, au logement et au travail, tout en ménageant aux Blancs (9) des conditions qui leur permettent de rester en grand nombre pour faire fonctionner sans à-coups la machine économique. Il leur faudra aussi compter avec un autre atout diplomatique dont dispose Pretoria avec sa revendication sur Walwis-Bay, seul port en eau profonde de Namibie, qu'elle considère comme partie intégrante du territoire sud-africain. Les négociations sur ce problème risquent alors d'être particulièrement ardues.

A la session de l'Assemblée générale des Nations unies qui s'ouvre ce mois-ci à New-York, on s'attend que de vives pressions s'exercent sur les Etats occidentaux pour leur faire accepter des sanctions contre l'Afrique du Sud. Décision qui serait symbolique, certes, mais qui n'en témoignerait pas moins de l'isolement croissant du régime d'apartheid sur la scène internationale. Manifestement, le gouvernement Botha cherche toujours à gagner du temps, espérant qu'une victoire de M. Ronald Reagan à la présidence des Etats-Unis entrainerait un changement d'attitude de Washington dans la question de l'Afrique australe. De toute manière, quel que soit son choix — élections internes en Namibie ou acceptation du plan des Nations unies, — le gouvernement de Pretoria sait qu'il aura de plus en plus de mal à endiguer la marée du nationalisme noir qui, depuis 1975, a déjà éliminé dans les pays voisins les derniers vestiges de la domination coloniale directe. Il sait aussi que si la SWAPO arrivait au pouvoir en Namibie, ce serait assurément une nouvelle brèche qui s'ouvrirait dans le régime d'apartheid à l'intérieur de l'Afrique du Sud elle-même.

---

(1) Le mandat confié par la Société des nations à l'Afrique du Sud, en 1919, pour administrer l'ancienne colonie allemande du Sud-Ouest africain a été révoqué en 1966 par les Nations unies. Un Conseil de la Namibie a alors été institué, chargé d'administrer le territoire ; cependant, Pretoria s'est toujours opposé à l'autorité internationale, et a maintenu depuis lors son occupation illégale du territoire.

(2) *Southern Africa*, New-York, juin 1980.

(3) UNITA : Union nationale pour la libération totale de l'Angola, dirigée par M. Jonas Savimbi. Ses guérilleros sont ravitaillés par l'Afrique du Sud à partir de la Namibie. La fin de la présence sud-africaine dans ce territoire signifierait évidemment la mort de ce mouvement, dont la principale vocation consiste à causer des difficultés au gouvernement angolais. Un retrait sud-africain de Namibie aurait aussi des conséquences géopolitiques considérables : en particulier, avec son armée retranchée à 1 300 km plus au sud, l'Afrique du Sud ne constituerait plus une menace militaire directe pour l'Angola et la Zambie.

(4) *Le Monde*, 30 mai 1980.

(5) Sur le rôle de la France dans l'industrie du bétail en Namibie, voir *le Journal de Genève*, 18 février 1980.

(6) Pour plus de précisions sur les intérêts occidentaux en Namibie, voir le chapitre intitulé « Namibia, the last Colony » in C. Lanning et M. Mueller, *Africa Undermined*, Penguin Books, Londres, 1979.

(7) A la suite d'un avis de la Cour internationale de justice en 1971, les Nations unies ont décidé d'annuler les droits de prospection et d'exploitation des gisements miniers en Namibie. Mais cela n'a pas dissuadé bon nombre de sociétés occidentales d'investir — avec les encouragements de leurs gouvernements — dans la mine de Rossing, qui est entrée en production en 1976. Aux côtés de Rio Tinto Zinc, société britannique qui détient 46 % des parts, ses principaux actionnaires sont : pour l'Afrique du Sud : Industrial Development Corporation (13,2 %) et General Mining (6,8 %) ; pour le Canada : Rio Algom Mines (10 %) ; pour la France : Total (10 %), le reste : (13,5 %) étant réparti entre divers petits actionnaires. En juillet dernier, des critiques ont été formulées devant les instances spécialisées de l'ONU quant au rôle des sociétés multinationales occidentales dans l'exploitation de l'uranium namibien, mais ces firmes ne se laissent nullement désarçonner par ces condamnations morales tant elles sont convaincues, pour la plupart, que cela ne porte nullement préjudice à leurs activités futures, une fois l'indépendance acquise. A cet égard, elles trouvent un encouragement direct dans l'évolution au Zimbabwe, où le gouvernement de M. Mugabe s'est abstenu de pénaliser les sociétés étrangères. Pour plus de précisions sur l'exploitation de l'uranium namibien, voir *The Rossing File*, ouvrage publié récemment par la CANUC (British Campaign against Namibian Uranium Contracts).

(8) *The Guardian*, 14 juin 1980.

(9) Sur une population de 1,4 million environ, les Blancs établis en Namibie sont à peu près 100 000. A titre de comparaison, il y a près de 200 000 Blancs au Zimbabwe, pour 7,5 millions d'Africains.

Histoire, politique et nationalisme en Afrique noire

Par JEAN COPANS

« IL y a dix ans, l'étude géographique et politique de l'Afrique était encore largement entre les mains des spécialistes, mais, aujourd'hui, tout journaliste qui se respecte n'hésite pas à aborder ces sujets. Ce dernier ne se demande même pas s'il est parfaitement compétent. » Ce jugement d'A.S. White (ancien secrétaire de la Royal Scottish Geographical Society) date de... 1895 (1) et il comporte encore une certaine part de vérité. L'unité du continent noir n'est qu'apparente et la compréhension des complexités de son évolution historique ne va pas sans mal. Depuis deux ou trois ans, le renouveau d'intérêt pour l'Afrique noire s'est marqué dans l'édition française par des ouvrages d'intentions très différentes et de qualité inégale. Curieusement, ce sont les spécialistes des études africaines qui semblent marquer le pas (2). Il est vrai que la volonté de vulgarisation ou d'intervention publique est mal vue dans l'africanisme français, qui, par ailleurs, traverse une crise multiforme de dimension mondiale (3).

C'est pourquoi il faut accueillir avec intérêt le dernier livre du britannique Basil Davidson, l'Afrique au vingtième siècle - l'éveil et les combats du nationalisme africain (4). Pionnier de la vulgarisation africaniste, fervent militant de la cause de l'indépendance africaine, cet auteur pense que « l'histoire de l'Afrique moderne est avant tout l'histoire de l'épanouissement du nationalisme au cours du vingtième siècle » (page 11). Il brosse d'abord très rapidement un tableau des sociétés africaines avant la colonisation européenne. Malgré de « bonnes » références historiques et ethnologiques, il se laisse aller à vanter les « chartes fondatrices » et les formes communautaires garantes d'une certaine permanence sociale et culturelle. Toutefois, sa discussion des effets de ces rapports sociaux dans le contexte dit « moderne » tourne court et, par la suite, il semble sous-estimer la logique proprement africaine de certains phénomènes politiques. Car c'est le modèle colonial mis en place entre 1890 et 1939 qui va susciter le mouvement nationaliste. Dans un style très anglo-saxon, l'auteur va nous présenter les facteurs militaires, politiques, économiques et culturels de ce modèle et les variantes qu'il subit selon la nationalité (britannique, française, belge, portugaise) du colonisateur. Cette partie est probablement la plus réussie de l'ouvrage, fourmillant d'exemples et de citations.

Basil Davidson procède ensuite en trois temps : il analyse d'abord le nationalisme naissant d'avant 1940, puis la montée des indépendances de 1960 et enfin les luttes de libération nationale et sociale des quinze dernières années. Reprenant la célèbre distinction de l'historien T.O. Ranger entre résistance primaire (à la conquête) et résistance secondaire (au système colonial), l'auteur évoque le rôle des premiers intellectuels noirs, des églises syncrétiques, la stratégie du mouvement communiste international dans l'entre-deux-guerres. Le lecteur français appréciera la façon dont il trace la classique comparaison entre colonisations française et britannique.

Les deux autres volets (vers la nation ; mais quelle nation ?) constituent à eux seuls la moitié de l'ouvrage. L'intention de Basil Davidson est très claire mais ses raisonnements très ambigus : seule la libération nationale permet d'accéder à la libération sociale (d'où force comparaisons avec l'Europe centrale et la révolution de 1848, ce qui est bien européocentrique, tout d'un coup !). Il refuse les critiques de l'étape nationale et reconnaît l'opportunisme mutuel des leaders et des masses, le soubassement bourgeois (de culture et de classe) de l'idéologie nationale. Mais cette indépendance nationale est la seule qui puisse mener à la révolution sociale que les masses (et l'auteur) réclament de tous leurs vœux. Cette vision étapiste (et réformiste) du mouvement politique anticolonial donne plus de poids aux interprétations idéologiques qu'aux pratiques sociales réelles. L'analyse des rapports de classe reste sommaire. Du coup, les analyses de Basil Davidson apparaissent comme des partis pris politiques qui n'osent s'avouer comme tels : seul le Congrès national africain (A.N.C.) mobilise les masses en Afrique du Sud (silence total sur le mouvement de la Conscience noire). En Tanzanie, ou dans les ex-colonies portugaises, la politique officielle est la seule juste. Les révolutionnaires africains parlent maintenant de socialisme scientifique, ce qui changerait tout...

Basil Davidson nous offre sa théorie politique dans les deux dernières pages : les mouvements victorieux sont ceux qui possèdent « un noyau de leaders éprouvés dont la tâche était de garantir que le mouvement resterait fidèle à ses principes, en théorie et en pratique » (page 393). Il faut éviter que la bureaucratie politique ne glisse vers la dictature en créant « un système de contrôle démocratique structuré » (page 394). L'auteur reste fidèle à une image bien traditionnelle — et bien contestée dans son application africaniste — de la révolution nationale et sociale.

Une telle conception de l'affirmation nationaliste comme un progrès ne peut-elle d'ailleurs renvoyer à une profondeur historique beaucoup plus grande, qui s'enracine dans les grandes « nations » du passé afin de justifier les dominations sociales et ethniques d'aujourd'hui (5) ? Le nationalisme, fût-il anticolonialiste et anti-impérialiste, semble donc une mauvaise clef pour saisir le sens de l'histoire.

L'HISTORIEN zaïrois Elikia M'Bokolo insiste beaucoup moins, quant à lui, sur cet aspect des choses dans son tour d'horizon de l'Afrique (noire et blanche) coloniale et postcoloniale (6). Débutant un peu plus tardivement que Basil Davidson, aux environs de la première guerre mondiale, il organise son étude par zones géopolitiques (Afrique septentrionale, occidentale, etc.) tout en s'attardant au sein de chacune sur les grands problèmes de la plupart des pays. Mettant en lumière la continuité historique de l'évolution africaine et la nature des rapports sociaux en jeu, l'historien se fait volontiers sociologue et politologue. Il fait d'ailleurs implicitement référence aux problématiques nouvelles de la recherche africaniste, et il est préférable de commencer la lecture de cet ouvrage par le chapitre 8 sur l'Afrique politique : « Etats et idéologies ». L'historien y discute la nature de l'Etat néocolonial (dont on attend encore la théorie, remarque-t-il à juste titre) ; le problème des nationalités et du tribalisme (7), le contenu des idéologies de la personnalité africaine et du panafricanisme. Il explique pourquoi les groupes au pouvoir ont conservé l'appareil colonial et comment « les idéologies du développement se substituèrent à celles de l'Etat national » (page 242). Rejoignant B. Jewsiewicki, il confirme que l'Etat national « n'a pas été le type d'organisation politique le plus répandu de l'Afrique ancienne » (page 245) et il ne lui semble pas certain que les Etats actuels finiront par créer des nations. On retiendra son analyse fine et intelligente du classique problème des coups d'Etat et des régimes militaires (pages 246-252), son appréciation positive des luttes de libération dans les ex-colonies portugaises, ses références plus socio-économiques qu'idéologiques pour comprendre la situation sud-africaine. Certes, des formulations font question, tel ce jugement sur le retard idéologique de l'Afrique centrale (plus grande force du religieux comme moyen de prise de conscience « politique »). De même, l'Afrique orientale anglophone semble un peu reléguée : on aurait aimé en savoir plus sur le capitalisme kenyan, le tribalisme ougandais ou les débats et déboires du socialisme tanzanien.

Cela dit, le Continent convoité est, malgré sa taille modeste, un ouvrage très précieux. Un petit guide (synoptique) de tous les Etats africains, des chronologies, des cartes et des bibliographies par région (ou conflit), des mises au point sur les luttes de libération nationale (Algérie, Sahara) ou certaines crises intérieures (Tchad, Zaïre, Biafra) font de cet ouvrage analytique un instrument commode de référence. On appréciera surtout l'insistance à analyser les contradictions internes à l'Afrique, à replacer les dépendances et ingérences extérieures dans la logique d'une histoire vue à partir de l'Afrique (en ce sens le titre est assez trompeur). Car le plus grand danger, pour le moment, est de retomber dans une vision de l'histoire africaine comme épiphénomène de l'histoire occidentale où l'Afrique n'est plus que le nouveau terrain de jeu des grandes puissances.

---

(1) « Africanists in council, the nineteenth century » (38), cité par K. Robinson, *Experts, Colonialists and Africanists*, colloque sur les experts en Afrique, université d'Aberdeen, 1980.

(2) Aux exceptions notables de Jean Ziegler (*Main basse sur l'Afrique*, le Seuil, Paris, 1978, 304 pages) et Claude Meillassoux (*les Derniers Blancs*, *Maspéro*, Paris, 1979, 310 pages).

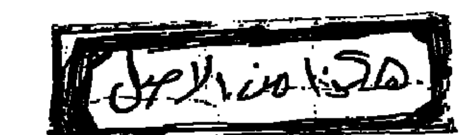
(3) On en trouvera un tableau assez critique dans l'ouvrage publié sous la direction de A. Schwartz, *les Faux Prophètes de l'Afrique ou l'afr(eu)canisme*, Presses de l'université Laval, Québec, 1980.

(4) Editions Jeune Afrique, Paris, 1980, 446 pages. mène en détail dans son excellent article « L'histoire en Afrique ou le commerce des idées usagées », *in* A. Schwartz, *op. cit.*

(5) L'historien B. Jewsiewicki analyse ce phéno-

(6) *Le Continent convoité*, Etudes vivantes, Montréal, 1980, 282 pages.

(7) Voir aussi son article à propos du Sahara, « Ethnicité, régionalisme et nationalisme », dans *le Monde diplomatique* de juillet 1978.



CAMÉRAS POLITIQUES

Marasme africain

Vingt ans après les indépendances, la situation du cinéma en Afrique noire demeure, dans l'ensemble, bloquée. La distribution dépend toujours, pour l'essentiel, de sociétés étrangères (françaises et américaines), et les cinéastes continuent de faire appel, pour la finition de leurs films, aux laboratoires d'Europe. Plus grave encore, la construction de salles n'est point suffisamment encouragée, alors que l'augmentation du nombre de fauteuils permettrait d'amortir et de rentabiliser, sur le seul marché continental, les coûts de production. L'Afrique noire reste un véritable désert cinématographique ; aucune autre aire culturelle dans le monde ne produit aussi peu de films par an. Enfin, les pouvoirs en place entretiennent trop souvent, à l'égard des cinéastes, une méfiance politique démesurée qui contraint fréquemment ceux-ci à l'exil ou au silence.

Dans les pays francophones, les espoirs nés de la création en 1978 du Consortium interafricain de distribution cinématographique (C.I.D.C.) et du Centre interafricain de production de films (Cipro-films) commencent à s'évanouir tant est lente la mise en route de ces deux organismes. Là où elle a été réalisée, la nationalisation du secteur cinématographique n'a guère apporté de solution miracle au marasme actuel ; conduite parfois avec un esprit réducteur et bureaucratique, la nationalisation, loin d'encourager l'expression cinématographique vernaculaire, a alors provoqué un véritable étouffement. Dans ce sens, l'échec du Bénin est à méditer. Des deux réalisateurs francophones qui s'expriment ci-dessous, le cinéaste béninois Richard de Madeiros interprète les raisons de cet échec. Le réalisateur camerounais Daniel Kamwa, pour sa part, insiste sur la difficulté de la communication avec le public.

En Afrique anglophone, la situation est encore plus catastrophique. Aucun organisme semblable au C.I.D.C. ou au Cipro-films, même à l'état de projet. Alors que les pays francophones comptent une soixantaine de réalisateurs, auteurs de quelque trois cents films, les Etats anglophones (en fait, le Nigéria et le Ghana seulement) n'ont guère produit qu'une dizaine de films, souvent de médiocre qualité, réalisés essentiellement par trois cinéastes : le Nigérian Ola Balogun et les Ghanéens Nee-Owo Kwaté et Odjidja Bernard.

Dans les pays de langue portugaise, en Angola et au Mozambique notamment, le décollage s'effectue fort lentement ; l'Angola canalise tous ses efforts vers la télévision, qui produit régulièrement des documentaires et des reportages d'assez bonne facture, tandis que le Mozambique (dont la télévision n'a commencé à émettre qu'en 1979) vient à peine de produire son premier long métrage (« Mueda », réalisé par Ruy Guerra), qui, malgré les bonnes intentions, est un échec spectaculaire.

Seul îlot bouillonnant dans cette stagnation générale : le Sénégal où, soudain, grâce à la création du Fonds d'aide au cinéma sénégalais (qui verse aux réalisateurs une sorte d'avance sur recettes par l'intermédiaire de la Banque nationale de développement du Sénégal), s'épanouit une authentique « troisième génération » de cinéastes, dont font partie Cheikh Ngaïdo Bà (auteur de « Rewo Daande Mayo »), Samba Félix Ndiaye (« Geti Teye »), Moussa Bathily (« le Certificat d'indigence »), Ousmane Mbaye (« Domi Ngoac »), Maguette Diop (« le Fils de qui ? »), et Ben Diogaye Beye, auteur de « Sëy Sëyëti » que nous analysons ci-dessous. En même temps, leurs aînés mettent la dernière main à d'autres longs métrages : Paulin S. Vieyra termine « En résidence surveillée », Ababacar Samb-Makharam achève « Jom » (« l'Honneur »), Tierno Sow « l'Œil », et Momar Thiam, une adaptation d'un conte de Birago Diop.

Cette foison de films sénégalais, toutefois, ne serait qu'un fugace feu de paille si les autres pays d'Afrique n'entreprenaient de les diffuser sur leurs écrans : alors seulement le cinéma africain deviendrait viable et sortirait de sa langueur pour le plus grand profit culturel de tout le continent.

IGNACIO RAMONET.

Richard de Madeiros (Bénin)

L'heure des bilans

LE Bénin compte à peine six salles de cinéma, dont trois à Cotonou, la capitale, qui exploitent, en moyenne par an, quelque cent cinquante films, surtout d'origine américaine et française ; il y a aussi beaucoup de drames musicaux hindous, des films karaté de Hong-Kong et quelques longs métrages soviétiques. Les films africains demeurent mal connus, malgré un effort (inconstant) pour les diffuser. Dans le sud-est du pays toutefois, circulent des films populaires nigérians, en langue yoruba, réalisés notamment par Ola Balogun (1).

La télévision en est à ses débuts ; une petite station a été créée à Cotonou, en 1978, avec l'aide financière et technique de la France ; elle diffuse (pour la seule capitale et ses environs) dix heures de programmes en noir et blanc par semaine.

L'industrie cinématographique, nationalisée depuis 1974, dépend de l'Office béninois du cinéma (Obeci). La nationalisation avait soulevé de grands espoirs et beaucoup d'enthousiasme ; elle venait combler les souhaits réitérés de la majorité des cinéastes africains regroupés au sein de la Fédération panafricaine de cinéastes (Fepaci), mais, très vite, il a fallu déchanter.

L'administration a hérité des travers de la bureaucratie coloniale française, auxquels est venu s'ajouter l'esprit tatillon et dépourvu d'imagination d'une bureaucratie calquée sur celle des pays socialistes. Sans doute, l'échec de l'Obeci est-il dû à des raisons de politique interne. A sa tête ont été placés des gestionnaires qui n'avaient aucune idée du cinéma, qui ne l'aimaient point et le considéraient exclusivement comme un instrument de propagande. De petits fonctionnaires, souvent sans qualification, y ont pour principal souci d'aller conclure des marchés à l'étranger ou de participer à des conférences internationales. Il n'y a guère de cadres, parmi eux, qui aient étudié le cinéma et soient ouverts aux problèmes du septième art. Le manque de compétences à l'Obeci explique, en grande partie, l'échec de la nationalisation.

Il semble que le comité central du parti ait édicté des directives sur la politique cinématographique. Ces instructions sont, de manière incompréhensible, tenues secrètes par les responsables de l'Obeci. En tant que secrétaire général de l'Union des cinéastes béninois, nous-même avions demandé à en prendre connaissance afin de nous orienter ; il nous fut répondu que cela ne nous concernait pas, que c'était l'affaire de l'Etat et de son mandataire exclusif, l'Obeci.

Cette curieuse situation, faite d'ignorance arrogante et de molle répression contre les cinéastes, est une des raisons qui ont conduit Pascal Abikanlou, auteur d'un des deux seuls longs métrages béninois, *Sous le signe du Vaudou* (1973), à s'exiler : il n'arrivait plus à travailler.

Moi-même, je me trouve actuellement, sur le plan cinématographique, dans une situation d'exil intérieur, contraint de m'éloigner du cinéma à cause de cette atmosphère d'intimidation intellectuelle et de brimades diverses (2). Mon film, *le Nouveau Venu* (1976), soutenait pourtant l'action de l'administration nouvelle et critiquait l'état d'esprit et les pratiques des vieux fonctionnaires encore marqués par les défauts coloniaux. C'était un coup d'épée dans l'eau. L'effet du film a été nul, d'autant que l'Obeci a mis de la mauvaise volonté à le diffuser. *Le Nouveau Venu* a très peu circulé et peu de gens l'ont vu, bien qu'on l'ait jugé en haut lieu « *exemplaire pour l'éducation des masses* ». Sa diffusion hors du Bénin a également été paralysée.

LA situation du cinéma africain est grave. Il faut de toute urgence se risquer à oser établir un bilan avec réalisme et esprit critique ; voir quelles améliorations se sont réellement produites depuis 1970 et ne point se contenter de mesures en trompe l'œil. En Afrique, on a peur des bilans parce qu'ils mettent à nu des vérités désagréables pour les pouvoirs politiques et, parfois aussi, pour nous-mêmes qui avons souvent inspiré ces pouvoirs.

Une seule cinématographie se déploie à l'heure actuelle en Afrique : celle du Sénégal, grâce, en grande partie, à la personnalité du président Senghor. Sans son autorité et son goût pour la chose culturelle, le cinéma sénégalais ne serait pas ce qu'il est. Si d'autres chefs d'Etat s'étaient inquiétés comme lui des problèmes culturels, le bilan africain ne serait peut-être point aussi négatif.

En général, le cinéma africain est considéré avec une extrême suspicion par les pouvoirs politiques. Lorsqu'il ne choisit pas l'obséquiosité et l'adulation plus ou moins déguisée, le cinéaste doit les contourner. La critique équivaudrait à un véritable suicide ou relèverait de l'inconscience. Raison de plus pour continuer à faire des films et à lutter pour que les choses changent.

(Propos recueillis par I. R.)

(1) Ola Balogun, le plus prolifique des cinéastes nigérians. Ses films sont souvent des mélodrames populaires comme *Alpha*, *Amadi*, *Ajani Ogun*, ou *Muzik Man* (N.D.L.R.).

(2) Richard de Médeiros, également professeur de littérature française, enseigne à l'université de Cotonou (N.D.L.R.)

Daniel Kamwa (Cameroun)

Comme des arbres à palabres

LA télévision n'existe pas au Cameroun et le cinéma en profite pour s'épanouir souverainement. Le pays possède cinquante-sept salles (une douzaine d'autres sont en construction), soit quelque cinquante mille fauteuils pour une fréquentation moyenne annuelle de vingt-deux millions de spectateurs. Ces salles appartiennent toutes à des Camerounais qui doivent néanmoins s'approvisionner en films (essentiellement américains et français) auprès de sociétés de distribution étrangères. Sur quatre cents films nouveaux mis en exploitation chaque année, presque aucun n'est africain. L'œuvre entière de Sembene Ousmane demeure inédite au Cameroun ; s'agissant du plus grand cinéaste de ce continent, c'est un véritable scandale culturel.

Par le canal du Fonds pour le développement de l'industrie cinématographique (FODIC), l'Etat finance la construction de nouvelles salles et étudie actuellement la possibilité d'encourager les exploitants à diffuser des films africains en les exonérant de taxes, une mesure qui devrait être étendue à l'ensemble des pays africains pour permettre au public de voir enfin des films évoquant ses problèmes quotidiens. Le FODIC, d'autre part, aide financièrement la production de films camerounais tels, par exemple, ceux de Jean-Pierre Dikongué-Pipa (1), d'Alphonse Béni (2) et les miens.

Mon premier long métrage, *Pousse-Pousse* (1976), traitait du problème de la dot, coutume fort ancienne qui avait jadis une réelle fonction sociale puisqu'elle aidait un jeune couple à démarrer dans la vie. Mais cette fonction s'est dégradée, et c'est précisément cette dégradation que je critique dans *Pousse-Pousse*, sur le mode humoristique. La comédie constitue en effet un excellent moyen de dire des vérités et de corriger les mœurs ; elle fait partie de la tradition narrative africaine. Cependant, les cinéastes africains l'abordent rarement. Quatre cent mille spectateurs ont vu *Pousse-Pousse* dans quatorze pays africains, et si ce film a plu, ce n'est pas seulement parce qu'il a fait rire mais, surtout, parce qu'il offrait au public, dans un style familier, des références concrètes à sa vie quotidienne. Le spectateur pouvait s'identifier à des héros africains.

Un souci (partagé par l'ensemble des cinéastes africains) a longtemps été, pour moi, d'élaborer un discours cinématographique permettant d'éduquer politiquement les masses par le film. Mais, souvent, cela a conduit à se couper du public par hermétisme. Situation absurde, où, d'un côté, les couches populaires rejettent le film par ennui et incompréhension et, de l'autre, le pouvoir se sent visé, persécute le cinéaste et le réduit au silence. Si un auteur désire que ses films soient diffusés le plus possible, il lui faut tenir compte de ces obstacles, sans renoncer au demeurant à transformer la société. Pour ma part, je veux faire réfléchir tout en amusant et, à cette fin, j'emprunte une démarche populiste inspirée par l'art narratif des griots.

Dans mon dernier film, *Notre fille* (1980), j'ai tenté de tourner en ridicule deux phénomènes communs à la plupart des pays africains ; d'abord, l'acculturation des élites qui conduit à une imitation servile des modèles étrangers revenant à brader les richesses de notre sol et à déprécier nos valeurs propres. Mais le film brocarde aussi une vieille pratique familiale qui consiste à vivre aux crochets de celui qui a réussi à trouver un emploi en ville. La famille (au sens africain du terme, c'est tout un village) exige des cadeaux et de l'argent de celui ou de celle qui a trouvé un emploi en ville. Elle impose un modèle de réussite fondé exclusivement sur la seule puissance de l'argent. Cela encourage la corruption chez les hommes, et une certaine forme de prostitution chez les femmes.

Le rôle des cinéastes en Afrique n'est-il pas de tendre un miroir à leur société afin que le peuple se regarde dedans ? Dans mes films, je voudrais que tout se passe comme sous l'arbre à palabres du village : tout le monde s'y retrouve, on se dit tout, la parole circule, on évoque le passé, on rit, on se dispute, on ne tait rien... Les films africains peuvent être semblables à ces arbres à palabres, agoras centenaires, à l'ombre privilégiée desquels la discussion collective rapproche les hommes.

(Propos recueillis par I. R.)

(1) Cf. *le Monde diplomatique*, septembre 1978.

(2) Alphonse Béni produit et réalise, souvent à Paris, des films à vocation purement commerciale où se mêlent violence et érotisme, gangsters et femmes nues ; il est l'auteur, notamment, de *Fureur au poing*, *Danse my Love*, *Anna Makossa* et *Saint Voyou* — (N.D.L.R.).

« Sëy Sëyëti », ou l'obsession de la polygamie

L'ACTION se déroule à Dakar, dans un quartier populaire (la médina), lieu de croisement de plusieurs histoires autonomes ayant toutes pour protagonistes des hommes polygames. Au centre de cette anecdote éclatée : le personnage de Nder, un cinquantenaire musulman dont les deux épouses sont en conflit ouvert. Parallèlement, il est question de Fatou, une jeune fille mariée de force avec un homme qu'elle n'aime point.

La structure du récit n'est guère simple et Ben Diogaye Beye éprouve des difficultés à maîtriser la construction dramatique ; il ne sait éviter une certaine confusion, et, dans un premier temps, le spectateur s'égare parmi les personnages des différents sketches sans parvenir à saisir la cohérence de chacun d'eux.

Pour le reste, l'auteur a fait preuve d'une remarquable exigence cinématographique, soignant l'ensemble de la mise en scène : cadrages et décors, dialogues et vêtements, éclairages et bande-son. *Sëy Sëyëti* est un film fignolé et beau à voir.

A propos de la polygamie, thème central, le réalisateur s'en prend au code de la famille adopté au Sénégal en 1973 et qui permet à l'époux (et non à la femme), au moment du (premier) mariage, d'opter, une fois pour toutes, pour la monogamie, la bigamie ou la polygamie. Nombreux sont ceux qui, par commodité, choisissent la polygamie en se refusant à envisager les conséquences psychologiques (pour les femmes et les enfants, notamment) et économiques d'un tel choix. Le film de Ben Diogaye Beye, qui illustre un certain nombre de cas de figure, voudrait être une mise en garde pour les candidats éventuels à la polygamie.

Dans le monde rural, jadis, la polygamie pouvait ne pas avoir que des côtés négatifs ; les femmes se partageaient le travail domestique et celui des champs, chacune d'elles travaillait moins qu'en cellule monogamique. Mais, estime Ben Diogaye Beye, « *même si la polygamie avait des avantages à un moment donné, dans la situation actuelle à Dakar, je pense que ce n'est plus viable ; et si nos dirigeants continuent à nous mener dans cette voie de développement qui n'est qu'une très pâle copie des échecs des sociétés occidentales, la polygamie va se libérer d'elle-même* » (1).

LE thème de la polygamie n'est guère original dans le cinéma africain ; il traverse fréquemment, à un moment ou à un autre, de nombreux récits filmés. Ce qui est nouveau, dans *Sëy Sëyëti*, c'est le caractère absolument incontournable de la question ; Ben Diogaye Beye lui impose un traitement, pour ainsi dire, monomaniaque, obsessionnel ; tous les personnages apparaissent tourmentés par la polygamie et ne parlent rigoureusement de rien d'autre. Si le réalisateur souhaitait que le problème posé par son film ne fût pas escamoté, il peut se rassurer. Impossible de ne pas comprendre que c'est la polygamie qui est sur la sellette.

I. R.

(1) Pierre Haffner, « Entretien avec Ben Diogaye Beye » (inédit, à paraître dans *Zone 2*, hebdomadaire dakarois).

BIBLIOGRAPHIE

EN L'AUTRE BORD et TOUTES LES JOSÉPHINES NE SONT PAS IMPÉRATRICES (Ciné-Dossier Antilles). — Jérôme Kanapa

★ Editions L'Harmattan, Paris, 1979, 224 pages.

Des œuvres boudées par les grandes chaînes d'exploitation, malgré leur réelle qualité cinématographique, parviennent parfois à un large public sous forme de textes reprenant intégralement les scènes et les dialogues des films. Cette fois, on l'appréciera d'autant plus que *En l'autre bord* et *Toutes les Joséphines...* constituent, chacun en son genre, des témoignages extrêmement originaux sur la réalité quotidienne du vécu antillais. Le premier film est une fiction qui traite du racisme ordinaire et des tracas auxquels est exposée une famille antillaise immigrée en France. Le second est un remarquable documentaire sur une ouvrière agricole d'une plantation de bananes en Martinique, mère de six enfants.

Si Jérôme Kanapa filme avec talent les problèmes antillais, c'est, explique-t-il, dans un entretien inclus dans ce livre, parce qu' « *en cette période de crise, les Antillais risquent d'être les boucs émissaires des malheurs de la nation* ». L'ouvrage comporte un chapitre distinct, intitulé *l'Avion négrier*, qui est une étude très documentée (faite en collaboration avec Raphaël Constant) sur l'émigration antillaise en France et sur les difficultés concrètes que rencontrent en métropole ces citoyens « *entièrement à part* » que l'administration nomme parfois les « *Français d'Amérique* ».

I. R.

SOCIÉTÉ ET CINÉMA (LES ANNÉES 60 EN GRANDE-BRETAGNE). — Alain Malassinet.

★ Minard, coll. « Etudes cinématographiques », n° 115-121, Paris, 1979, 229 pages.

Dans cet ouvrage, intéressant de bout en bout, Alain Malassinet étudie en profondeur certains grands succès cinématographiques des années 60 en Grande-Bretagne qu'il considère comme des révélateurs des structures et valeurs de la société britannique, et qu'il analyse en tant que tels.

S'inspirant des théories de Marx et de Freud, ainsi que des apports les plus récents de la sociologie des communications de masse, l'auteur élabore un nouveau concept opératoire : celui d'*homologie de contenu* qui lui permet de considérer toute œuvre cinématographique de masse comme la réduction à l'essentiel d'une réalité historique, politique ou sociale. Il démontre que les films « à succès » sont essentiellement, en Grande-Bretagne comme ailleurs, des œuvres futiles, à vocation distractive : *séries* (qui fonctionnent sur le stéréotype), grands films commerciaux américains (qui bénéficient d'une gigantesque publicité), fictions d'évasion, infantilisantes. Les longs métrages originaux qui traitent une matière profondément britannique (ceux par exemple du « *free cinema* ») ne constituent qu'une minorité infime. Cela expliquerait, selon l'auteur, la désaffection à l'égard du cinéma que l'on observe à l'heure actuelle chez le public britannique, et dont la seule concurrence de la télévision n'arrive pas à rendre compte.

Le dernier chapitre esquisse les grandes lignes d'une politique culturelle qui, tout en sauvant du marasme le cinéma britannique, permettrait à une société fortement menacée par l'américanisation de retrouver son identité.

M. de G.

Une solution contestée

L'ÉLECTRONUCLÉAIRE

Entre le refus et la résignation

« Les Français ont accepté que l'on recherche la seule source d'énergie disponible à l'heure actuelle », déclarait le 18 janvier dernier le président Valéry Giscard d'Estaing pour justifier l'accélération du programme électronucléaire français. La réduction de la dépendance du pays à l'égard des importations d'hydrocarbures fait en effet l'objet d'un large consensus. Depuis trente ans, la consommation électrique en France a été multipliée par huit. Les centrales nucléaires en fonctionnement fournissaient déjà, en mars 1980, 20 % de la production d'électricité et elles doivent assurer 30 % de la consommation totale d'énergie primaire à l'horizon de 1990. Toutes ces raisons, sans dissiper des craintes ravivées par l'accident de Three-Mile-Island, contribuent à convaincre le public que le choix de l'électronucléaire est inéluctable.

Dans les principaux pays industrialisés, la contestation antinucléaire a néanmoins laissé des traces profondes. Elle a entravé l'essor des programmes électronucléaires allemand, suédois et américain ; elle a même abouti à l'abandon total du programme autrichien lors du référendum de novembre 1978. Elle a mis en lumière les limites actuelles du jeu démocratique, comme en témoigne la vigoureuse résistance de la communauté bretonne de Plogoff à une implantation qu'E.D.F. et le gouvernement s'obstinent à maintenir, bien que le chef de l'Etat ait promis que « les centrales nucléaires ne seraient pas imposées aux populations qui n'en veulent pas ».

Au-delà du refus pur et simple d'une technologie, le mouvement écologique antinucléaire, traversé de courants hétérogènes, n'est pas dépourvu d'hésitations, voire d'ambiguïtés, sur ses objectifs. Mais il ne peut être réduit à une opposition passéiste ou à des réactions irrationnelles de peur qui amalgament l'usage pacifique de l'atome et la bombe d'Hiroshima. La diffusion internationale de la contestation antinucléaire plaide pour l'importance d'un phénomène qui s'inscrit dans les transformations structurelles récentes des sociétés développées et qui annonce peut-être des formes nouvelles et durables de conflit social.

Le débat a dévoilé la portée politique, sociale, éthique même, de *choix énergétiques que nombre de gouvernements et d'experts présentaient comme purement techniques* et, de ce fait, socialement neutres.

Certes, le choix d'une technologie n'induit pas mécaniquement un choix de société. Le recours au nucléaire ne donne pas automatiquement naissance à l' « électrofascisme », pas plus que l'énergie solaire ne garantit l'épanouissement harmonieux des libertés. Mais il existe des liens incontestables entre le choix qui privilégie l'électronucléaire et un modèle de croissance marqué par le productivisme, par la négligence à l'égard des contraintes non marchandes (dont la préservation de l'environnement est un aspect) et par l'exploitation du tiers-monde. Les impératifs de la gestion du cycle du combustible nucléaire favorisent des systèmes centralisés de pouvoir et de décision qui, au nom d'une prétendue rationalité technico-scientifique, peuvent se soustraire toujours plus au contrôle des citoyens.

Sans prétendre épuiser le sujet, les articles réunis ici se veulent une contribution au débat. Le nucléaire ne doit-il être qu'une énergie de transition jusqu'au moment où les énergies solaires prendront la relève, c'est-à-dire jusqu'aux premières décennies du prochain siècle ? Ou bien restera-t-il une de nos principales sources d'énergie tout au long du vingt et unième siècle, ce qui suppose le développement des surrégénérateurs et de l'industrie de retraitement ? Quelles que soient les technologies choisies, de quel pouvoir effectif les collectivités régionales et locales, les communautés de base, les citoyens eux-mêmes disposeront-ils sur la mise en valeur de leurs ressources énergétiques ? Ce qui est une façon de s'interroger sur l'avenir de la démocratie.

VICTOR MATTIOT.

Risques financiers incertitudes techniques et oppositions politiques

Un essor moins rapide que prévu

On prévoyait voilà quelques années que le nucléaire assurerait une part relativement importante de l'énergie consommée dans le monde. Depuis, tous les chiffres ont été revus en baisse. Quelles sont les causes de ce réajustement ? Elles moduleront le rôle dévolu au nucléaire d'un pays à l'autre.

Par JEAN-MARIE MARTIN *

« *LE monde a besoin d'une nouvelle source d'énergie* ». C'est en pensant à l'énergie nucléaire que Robinson et Daniel choisissent ce titre pour leur communication à la première conférence des Nations unies (Genève, 1956) sur l'utilisation pacifique de l'énergie atomique. Avec *Energy in the Future* (P. Putnam), commandité par la Commission américaine de l'énergie atomique et publié en 1953, les rapports de cette conférence servent de soubassement aux nombreuses études publiées depuis, sur la place du nucléaire dans les perspectives de consommation énergétique à très long terme. En Europe, la plus connue est évidemment celle qu'élaborent, en 1957, les « trois sages » d'Euratom et qui annonce 55 GWe (1 GWe = 10^6 Kw) dans la Communauté européenne en 1975 (1). Avec la création de l'Agence pour l'énergie nucléaire (O.C.D.E.) et de l'Agence internationale de l'énergie atomique (ONU), ces exercices s'institutionnalisent. Des estimations de la contribution attendue du nucléaire à l'approvisionnement énergétique du monde sont proposées à dates régulières. Quels enseignements peut-on tirer de leur comparaison ?

Au début des années 70, l'expansion du nucléaire, longtemps contenue par des hydrocarbures abondants et bon marché, semble enfin s'annoncer. Rien ne doit plus entraver la réalisation des promesses entrevues vingt ans plus tôt. Aux Etats-Unis, les commandes de réacteurs à eau légère viennent d'atteindre des records (2). Ailleurs, les premières tensions sérieuses sur les prix du pétrole brut minent des résistances encore tenaces chez les producteurs d'électricité. Embargo et fortes hausses des prix du brut, à partir des derniers mois de 1973, balayent les derniers doutes : sur la base des prix affichés par les constructeurs, l'électricité d'origine *nucléaire est moins chère que celle* produite par les centrales thermiques au fuel ; elle apparaît en outre comme une source sûre, à l'abri de toute fluctuation économique ou politique et mérite l'appui sans réserves des gouvernements.

Les perspectives que trace en 1975 l'Agence internationale de l'énergie atomique reflètent cette conjonction de facteurs favorables (cf. tableau n° 1). La fourchette 3 600-5 300 GWe en l'an 2000 englobe toutes les autres perspectives élaborées depuis le début des années 70 et suppose des taux de croissance du nucléaire compris entre 15 % et 17 % par an. Dans l'hypothèse basse, cent quarante réacteurs en moyenne devraient être mis en service chaque année à partir de 1975. A ce rythme, la contribution de l'électricité d'origine nucléaire à la consommation énergétique mondiale, alors estimée à environ 20 Gtep en l'an 2000 (1 Gtep = 10 tonnes d'équivalent pétrole), pourrait osciller entre 27 % et 40 %, ce qui est évidemment considérable (3), et ferait de l'énergie nucléaire l'une des principales sources mondiales vers la fin de ce siècle.

Les années 80 s'ouvrent sous des auspices quelque peu différents. La capacité installée en centrales nucléaires dans le monde approche de 130 GWe, à quoi s'ajoutent 200 GWe en construction et une centaine d'autres en commande. Mais cette croissance reste loin derrière celle qu'anticipaient les études évoquées plus haut, et les nouvelles perspectives à *l'horizon 1985, 1990 et 2000* traduisent d'importantes inflexions. Les évaluations qui concernent le monde non communiste sont désormais *inférieures à 200 GWe en 1985* et à 300 en 1990, soit moins que la somme des capacités en service, en construction et en commande recensés au tableau n°2. Dès lors, même si l'on adopte des hypothèses de forte croissance du nucléaire au cours des années 90 et de croissance modérée de la consommation totale d'énergie (4), on parvient à une contribution qui ne dépasse guère *10 %, soit* un pourcentage bien différent de celui envisagé en 1975 ou même de celui retenu dans certaines études plus récentes (5).

Bouleversement des idées reçues

D'OU vient une telle réduction des anticipations relatives à la croissance de l'énergie nucléaire ? Comment peut-on l'expliquer ? Il est indispensable de désagréger les données globales pour y voir un peu plus clair.

En reprenant les données du tableau n° 2, on observe que presque la moitié de la capacité installée, en construction ou en commande, concerne les Etats-Unis. Les perspectives élaborées en 1975 reposaient sur l'hypothèse d'une expansion soutenue de *l'énergie nucléaire dans ce* pays qui aurait dû disposer de 1 200 GWe vers la fin du siècle. Rien de tel ne s'est réalisé : les capacités en service sont de moitié inférieures aux *prévisions* ; aucune nouvelle commande n'a été passée par les compagnies électriques depuis bientôt quatre ans. Ces dernières se refusent en effet à assumer un risque économique et financier propre à toute technique nouvelle mais accru, dans ce cas, par la forte réduction des niveaux anticipés de *consommation d'électricité*, par la non moins forte hausse des coûts du kWh nucléaire laquelle est en partie liée à la longueur des procédures d'autorisation et des durées de construction (dix à douze ans au total). Faut-il attribuer ce dernier obstacle à l'obligation de respecter des normes de sécurité excessives, adoptées uniquement pour complaire aux mouvements écologistes ? Les compagnies *d'électricité qui soute*naient cette argumentation avec viguer semblent avoir changé d'attitude depuis l'accident de Three-Mile-Island en reconnaissant que tout n'est pas encore au point en matière de sécurité (6).

Mais les Etats-Unis disposent d'autres ressources énergétiques (charbonnières notamment), que ne détiennent ni le Japon ni l'Europe occidentale. Or, ces derniers pays ne sont pas épargnés par la forte réduction des perspectives de capacité nucléaire en 1985 : de 30 % au Canada à 90 % en Italie en passant par 35 % en Allemagne fédérale et 50 % au Japon (7). Seule la France maintient, à quelques années près, son programme nucléaire, insensible au caractère insolite de sa situation dans le monde et aux protestations des populations condamnées à vivre à l'ombre de centrales dont la taille ne cesse de croître. Echapperait-on ici aux risques qui existent ailleurs ? Certainement pas, mais la différence vient du rôle qu'a décidé d'assumer l'Etat qui prend à sa charge (donc qui socialise) les risques techniques (notamment en matière de retraitement et de stockage des déchets) et les risques économiques liés, entre autres, aux aléas des marchés extérieurs (8).

Ces derniers sont en effet constitués pour l'essentiel de pays en voie de développement qui, soit se sont lancés très tôt sur la voie de l'énergie nucléaire (Argentine et Inde), soit ont adopté au début des années 70 d'importants programmes de construction nucléaire (Brésil, Iran, Afrique du Sud, Corée du Sud et Taiwan). Dans ce second groupe, une partie des capacités programmées a d'ores et déjà été annulée (Iran), tandis qu'une autre sera, au *minimum, reconsidérée et étalée* dans le temps (Brésil, Corée du Sud). Les raisons de ce recul ne sont pas identiques d'un pays à l'autre mais une interrogation leur sert de commun dénominateur : des installations aussi sophistiquées et d'aussi grande taille que celles mises en œuvre jusqu'à présent sont-elles adaptées aux besoins énergétiques diversifiés et souvent peu denses de pays *qui, en outre, maîtrisent* imparfaitement des technologies aussi complexes. Les doutes sont particulièrement forts là où subsistent des sources d'énergie locales abondantes et bon marché (9).

Restent les pays communistes qui, apparemment, maintiennent mieux que les autres leurs perspectives de développement de l'énergie nucléaire. Leur part dans la capacité com*mandée et surtout en construction* (cf. tableau n° 2) est plus importante que dans la capacité en service. Par ailleurs, la Chine populaire, jusque-là exclue de toutes les évaluations, semble s'intéresser à l'énergie nucléaire et envisagerait la construction de quatre tranches de 900-1 300 MWe au cours des prochaines années (10). On ne peut cependant pas étudier plus à fond les perspectives nucléaires de ce groupe de pays tant sont limitées les informations précises sur le sujet.

Quels que soient les sentiments qu'elle inspire, l'énergie nucléaire est devenue l'une de nos sources d'énergie. Au plan mondial, sa croissance va très probablement se poursuivre. Mais à quel rythme ? La question demeurera sans doute sans réponse tant que n'apparaîtra pas avec plus de netteté la place que le nucléaire est appelé à occuper dans l'approvisionnement énergétique : simple source de production d'une électricité limitée aux usages qui lui ont été spécifiques jusqu'à présent (au même titre que l'hydraulique, par exemple), ou principal substitut d'un stock de combustible épuisable et parfois en voie d'épuisement ?

Contrairement à certaines attentes, la forte hausse des prix pétroliers n'a pas tranché définitivement la question car, tout en rendant plus urgente l'exploitation de nouvelles sources d'énergie, elle a aussi bouleversé les idées reçues sur le caractère inéluctable d'une forte croissance de la consommation d'énergie *et a ouvert la voie à d'autres tech*niques de production. Uniformisés tout au long des années 60 par l'abondance et le bas prix des hydrocarbures, les modèles d'approvisionnement en énergie pourraient bien commencer à se diversifier au cours des années 80. Massive dans quelques pays, la fourniture d'énergie nucléaire pourrait fort bien être absente dans d'autres.

* Institut économique et juridique de l'énergie, Grenoble.

(1) A cette date, 9,4 GWe sont en fonctionnement dans l'Europe des Six.

(2) Qu'ont excellemment décrits et expliqués I.C. Bupp et J.C. Derian dans *Light Water - How the Nuclear Dream Dissolved*. Basic Books. New-York, 1978, 241 p.

(3) Soit des pourcentages voisins que retient, pour le monde non communiste, A. Giraud, alors administrateur général du C.E.A., dans la conférence qu'il présente devant la première conférence nucléaire européenne (Paris) le 31 avril 1975.

(4) Soit 14 Gtep en l'an 2000 se répartissant entre pays membres de l'O.C.D.E. (6,8), pays en voie de développement (2,7) et pays socialistes (4,5).

(5) Notamment les « très officielles » perspectives énergétiques de la conférence mondiale de l'énergie (1977) qui maintiennent, y compris dans leur actualisation de 1979, des contributions du nucléaire en l'an 2000 comprises entre 14 % (total du monde) et 18 % (monde occidental), pour une consommation totale identique à celle que nous avons retenue.

(6) Au dire du directeur de la recherche de la Nuclear Regulatory Commission, qui évalue le coût de l'accident (réparations et manque à gagner pendant deux ou trois ans) à 1,2 milliard de dollars.

(7) Et ce par rapport aux estimations révisées de 1976.

(8) En utilisant, par exemple, le marché intérieur pour pallier les accidents des marchés extérieurs, ce qui *semble être la solution adoptée* après l'annulation des commandes iraniennes.

(9) Ce qui est le cas de l'Iran avec les hydrocarbures et du Brésil avec l'hydraulique.

(10) Cf. « L'électricité en Chine ». *Enerpresse*, 7 décembre 1979.

Tableau n° 1. — DES PREVISIONS OPTIMISTES

Perspectives d'expansion de la capacité de production d'électricité d'origine nucléaire selon l'A.I.E.A. en 1975 (en GWe)

	Situation fin 1975	1980	1985	1990	2000
Pays membres de l'O.C.D.E.	80	206-237	512-667	983-1369	2600-3800
Pays en voie de développement	2	10-12	47-66	126-185	360-500
Pays communistes (Chine exclue)	10	38	104-117	246-290	640-1000
Total mondial	92	254-287	663-850	1335-1844	3600-5300

Sources : Commissariat à l'énergie atomique, *Energie, croissance et énergie atomique, Perspectives et réalités françaises et mondiales*, juin 1976, annexe 12. Les couples de chiffres représentent deux hypothèses considérées comme extrêmes.

Note sur les unités utilisées :

Un réacteur actuel a une puissance électrique moyenne de 1 000 MWe = 1 GWe (les tableaux en GWe donnent donc en même temps la puissance installée et le nombre approximatif de réacteurs).

Un réacteur de cette puissance, qui fonctionne 6 600 heures/an (ce qui est beaucoup), économise 1,5 Mtep (10^6 tonnes d'équivalent pétrole) de combustible qu'il aurait fallu brûler dans une centrale thermique à fuel ou à charbon. C'est cette équivalence (favorable au nucléaire mais contestée par certains) qui a été retenue ici pour évaluer la contribution des GWe à la consommation ou à l'approvisionnement énergétique exprimé en Gtep (10^9 tonnes d'équivalent pétrole).

Tableau n° 2. — LES REALITES CINQ ANS PLUS TARD

Capacité de production nucléaire installée, en construction et en commande à la fin de 1979

	en service	en construction	en commande
— Pays membres de l'O.C.D.E. plus divers Europe	108,9	163,7	90,1
dont Etats-Unis	(53)	(90)	(54)
— Pays en voie de développement ..	2,2	13,7	2,3
— Pays communistes (Chine exclue)	11,9	28,4	12,6
Total	123	205,8	105

Source : *C.E.A.-Notes d'information*, n° 12, décembre 1978, 12 p. Les données ont été actualisées au 31 décembre 1979 et agrégées par groupe de pays.

Lire pages 14 à 18

PAGES 14 et 15 : Rivalités de puissance et guerre commerciale, **Dominique Finon.** — L'impact de la contestation, **Dorothy Nelkin** et **Michael Pollak.** — Stratégies de rechange ; le blocage français, **Louis Puiseux.**

PAGES 16 et 17 : Suite de l'article de **Louis Puiseux.** — L'évolution des syndicats, **Victor Mattiot.** — Suède : recherche d'un compromis acceptable, **Mans Lonnroth.**

PAGE 18 : L'« excursion » nucléaire comme dérive romanesque, **Jean Chesneaux.**

Un élément-clé dans les rapports de force internationaux

Rivalités de puissances et guerre commerciale

Pour éviter que de trop nombreux pays ne possèdent des armes nucléaires, les Etats-Unis se sont efforcés de faire adopter une réglementation internationale. Mais les utilisations civiles de l'énergie nucléaire sont les héritières directes des programmes militaires : comment limiter les uns sans aussi contrôler les autres ? La compétition internationale n'en devient que plus intense, notamment entre l'Europe et les Etats-Unis.

Par DOMINIQUE FINON *

LE 27 février 1980 ont pris fin à Vienne les travaux de la conférence internationale d'évaluation du cycle du combustible nucléaire (I.N.F.C.E.) entamés depuis l'automne 1977 à l'instigation des Etats-Unis. Cette conférence, réunissant soixante-dix pays, avait pour but de faire avaliser la politique américaine de contrôle de la prolifération des armements atomiques à partir des usages civils de l'atome. L'enjeu de cette entreprise était de réaffirmer le leadership des Etats-Unis sur les développements de l'énergie nucléaire, leadership contesté par les pays européens et le Japon dans le domaine technique et commercial.

Ces derniers, appuyés par un certain nombre de pays en voie de développement, ont réussi à mettre en échec le gouvernement américain qui cherchait à faire prévaloir ses thèses sur l'abandon des cycles uranium-plutonium, c'est-à-dire des activités de retraitement et des surrégénérateurs. La controverse a été d'autant plus vive que les technologies sur lesquelles elle porte sont au point de contact des usages civils et militaires de l'énergie nucléaire et des systèmes nucléaires d'aujourd'hui et de demain.

Techniquement parlant, le nucléaire civil est un héritier direct des programmes militaires des années 1945-1955. Les technologies ainsi développées (réacteurs plutonigènes, réacteurs à eau légère de sous-marin, enrichissement isotopique de l'uranium, retraitement) ont été reconverties à des fins civiles. Le choix des technologies civiles ne s'est donc pas fait sereinement sur la base de critères scientifiques, techniques ou même économiques, mais selon la logique d'acteurs (agences nucléaires, industries) qui avaient largement œuvré à la réalisation des programmes militaires. Par la suite, le nucléaire civil a toujours conservé des connexions potentielles avec les usages militaires.

Les armes atomiques peuvent utiliser l'uranium traité par enrichissement ou le plutonium provenant du retraitement. Le plutonium de la couverture radiale des surrégénérateurs est particulièrement propice aux usages militaires, contrairement au plutonium récupéré dans le retraitement du combustible des réacteurs à eau légère.

Les risques de prolifération associés au développement du nucléaire civil sont appréciés de façon très différente selon les intérêts géopolitiques des Etats concernés :

— d'un côté, les Etats-Unis, appuyés par l'Australie et le Canada, pour lesquels la prolifération peut et doit être ralentie par des barrières techniques, en s'interdisant de développer les technologies qui mettent en œuvre le plutonium ou en les développant dans un cadre très strict de contrôle international ;

— de l'autre côté, les pays européens et le Japon, pour lesquels tous les cycles d'activités nucléaires se valent du point de vue de la prolifération, dans la mesure où les risques découleraient beaucoup plus d'une intention politique que des équipements nucléaires civils en place dans les pays concernés. En conséquence, seules des mesures politiques peuvent ralentir la prolifération avec l'aide éventuelle de quelques mesures techniques.

Développement contrôlé

LE problème de la prolifération est complexe. Il est vrai qu'il n'est pas nécessaire d'utiliser des technologies civiles pour se doter d'un armement atomique ; il est aussi vrai que toute interdiction peut encourager un pays à mettre au point lui-même la technologie proscrite. Mais les discours des différentes parties dans la controverse ne peuvent se comprendre sans référence au jeu entre les différentes nations et à la volonté de leadership des Etats-Unis alors que leur domination s'est progressivement érodée.

Historiquement parlant, comme toute nouvelle force productive, le développement du nucléaire civil a été marqué par le système mondial où il a surgi, caractérisé par l'équilibre des blocs et l'hégémonie des Etats-Unis sur le bloc occidental. Après l'échec d'une tentative américaine d'internationalisation des activités nucléaires civiles en 1946 (le plan Baruch-Lilienthal), les recherches furent menées sous le sceau du secret le plus total jusqu'en 1954. A cette date, les Etats-Unis prennent acte de l'échec de cette politique qui n'avait pas empêché l'entrée du Royaume-Uni et de l'U.R.S.S. dans le « club » atomique. Ils définissent une nouvelle politique, dite « Atoms for Peace », d'assistance contrôlée au développement international du nucléaire civil.

Leurs objectifs (1) étaient de renforcer l'image pacifique des Etats-Unis dans le cadre de la guerre froide ; de contrôler au niveau international la circulation des matériaux fissiles, en prenant l'initiative en ce domaine afin de prévenir toute circulation anarchique ; et enfin de soutenir le bloc occidental contre le bloc soviétique, en aidant l'Europe à combler son déficit énergétique et les régions sous-développées à élever leur niveau de vie.

A la suite de ce revirement, fut mis en place le cadre international permettant d'asseoir le développement du nucléaire civil sous la domination américaine : Agence internationale de l'énergie atomique (A.I.E.A.) en 1956, Euratom en 1957, accords de coopération bilatérale entre les Etats-Unis et un grand nombre de pays. Le gouvernement américain incitait les autres Etats à adopter la technologie des réacteurs américains en leur demandant de garantir l'utilisation pacifique des combustibles fissiles et de se soumettre au contrôle international de l'A.I.E.A. (2). Le système reposait sur l'assurance de fourniture d'uranium enrichi et de retraitement par les Etats-Unis. Euratom se vit accorder une situation privilégiée : le droit d'extraire du plutonium et le contrôle de la circulation interne de combusticle et de son utilisation pacifique lui furent concédés.

Pendant vingt ans, entre 1955 et 1974, la prédominance politico-militaire, économique et technologique des Etats-Unis a permis d'oublier, derrière ce cadre de garanties, les étroites connexions des nucléaires civil et militaire. En contrepartie d'un large degré de dépendance, la majorité des pays ont bénéficié d'une assistance importante qui a permis à certains d'entre eux d'asseoir une industrie nucléaire solide (Allemagne, Japon France, Suède, entre autres).

La France abandonna à la fin de la décennie 60 sa propre filière afin de profiter des avantages commerciaux présentés par la technologie dominante des réacteurs américains. La Suède et l'Allemagne avaient commencé à développer d'autres filières dans les organismes publics de recherche, mais l'industrie et les électriciens préférèrent les filières PWR et BWR qu'ils mirent en œuvre avec ou sans prise de licence américaine.

Le déclin de l'hégémonie américaine

LA stabilité de ce système, qui reposait sur la prédominance technologique des Etats-Unis, fut mise à mal par les contradictions propres aux relations entre l'Etat et l'industrie aux Etats-Unis. L'histoire du nucléaire montre en effet que le développement de nouveaux types de réacteurs ou la mise en œuvre des différentes activités du cycle du combustible nécessitent une organisation comparable à celle des programmes militaires et une socialisation complète des risques financiers. Tel n'a pas été le cas aux Etats-Unis, qui, pendant les années 1965-1975, se sont trouvés dans l'impossibilité de mettre en place de nouvelles capacités d'enrichissement et de retraitement en mesure de satisfaire les besoins accrus nés de la percée commerciale des réacteurs nucléaires dans le bloc occidental. Un conflit important entre le gouvernement fédéral et l'industrie privée sur le développement de nouvelles capacités d'enrichissement a abouti en 1974 au refus de prendre de nouvelles commandes étrangères d'enrichissement pendant quelques années. De la même façon les différents projets de retraitement (West Valley, Morris et Barnwell) connurent une faillite exemplaire, traduisant la difficulté pour l'industrie privée d'assurer la maturation industrielle de la technologie de fin de cycle.

D'un autre côté, malgré l'engagement de fonds considérables dans le développement des surrégénérateurs, les Etats-Unis perdaient à partir de 1970 le contact avec le peloton de tête des nations développant cette technologie, considérée comme l'aboutissement logique des programmes nucléaires actuels : en 1975, l'U.R.S.S., la France et le Royaume-Uni avaient chacun un prototype de 250 à 350 MW en fonctionnement alors que les études sur le prototype américain de Clinch River de 380 MW étaient régulièrement recommencées du fait d'une mauvaise gestion du projet.

Parallèlement à leur relatif déclin technologique, les Etats-Unis ont encouragé pendant la décennie 60 l'émergence des industrie nucléaires européennes et japonaises non seulement par le transfert de la technologie des réacteurs et de celle du retraitement, mais aussi par des revendications exorbitantes et des contrats véritablement léonins dans le domaine de l'en-

* Chercheur à l'Institut économique et juridique de l'énergie, Grenoble.

(1) K.E. Knorr, « American Foreign Policy and the Peaceful of Atomic Energy », dans *Atoms for Power*, Columbia University, décembre 1957, pages 111-129, cité par M. Damian, « L'origine du choix nucléaire », dans *Vers un nouvel ordre énergétique international ?* Librairies Techniques, Paris, 1979, p. 35.

(2) Ultérieurement, en signant le traité de non-prolifération de 1968, où les pays non dotés d'armes nucléaires y renoncent et se soumettent au contrôle de l'A.I.E.A.

Le cycle du combustible nucléaire

L'utilisation civile de l'énergie nucléaire, afin de produire de l'électricité, repose sur la construction de centrales de puissance moyenne naguère, de grande puissance (900 à 1 300 MW) aujourd'hui. Mais la construction de la centrale s'accompagne d'une industrie préparatoire, celle du combustible.

Le cycle du combustible nucléaire se compose d'une série de phases technologiques successives : la recherche et la production de l'uranium-minerai, la concentration, le raffinage qui aboutit à des oxydes d'uranium et au fluorure, la conversion en hexafluorure, l'enrichissement en isotope 235, la fabrication des assemblages combustibles. A partir de là, la centrale peut fonctionner.

Mais le cycle ne s'arrête pas là. Le combustible irradié peut être retraité pour récupérer les matières utilisables (uranium, plutonium) et les recycler. Enfin, il faut éliminer les déchets radioactifs. Le retraitement est une opération indispensable si l'on veut produire le plutonium nécessaire au fonctionnement des réacteurs surrégénérateurs. Ces derniers sont censés fabriquer plus de plutonium qu'ils n'en consomment, c'est-à-dire tirer cinquante à soixante fois plus d'énergie d'une même quantité d'uranim que les autres réacteurs.

Les centrales actuellement en construction en France sont équipées de réacteurs à eau ordinaire depuis l'abandon, en 1969, de la filière graphite-gaz à uranium naturel.

Aux Etats-Unis, en Allemagne et en France

L'IMPACT DE LA CONTESTATION

Par DOROTHY NELKIN et MICHAEL POLLAK *

L'INDUSTRIE nucléaire de trois pays (Etats-Unis, France et République fédérale d'Allemagne) domine le marché international. Les programmes électro-nucléaires américains et allemands connaissent de multiples blocages et retards, alors que la mise en œuvre du programme français ne rencontre pas de difficultés majeures.

Comment expliquer ces différences de situation ? Un élément de réponse peut être recherché sur le plan économique. La France importe 76 % de ses ressources énergétiques, contre 24 % pour les Etats-Unis et 58 % pour l'Allemagne. Mais la dépendance énergétique n'est pas le principal facteur qui explique la politique nucléaire des trois gouvernements. En effet, dans les trois pays, gouvernement et industrie ont, dès le début, collaboré de façon étroite. Aux Etats-Unis, la recherche et le développement nucléaires, antérieurs à l'exploitation industrielle, ont été financés par l'Etat qui a donc indirectement subventionné les producteurs des centrales. Actuellement, General Electric et Westinghouse détiennent chacun un tiers du marché, Babcock et Wilcox et Combustion Engineering se partagent le reste. De plus, l'Etat a accepté, en cas d'accident, de partager les frais d'assurance avec les compagnies d'électricité. En Allemagne et en France, les gouvernements ont favorisé l'émergence d'un seul producteur national de centrales, capable d'entrer en concurrence avec les géants américains : K.W.U., une firme qui dépend de Siemens, en Allemagne ; Framatome en France, dans laquelle l'Etat a une participation minoritaire par l'intermédiaire du Commissariat à l'énergie atomique. En France et en Allemagne, le secteur de la production et de la distribution de l'électricité est, depuis la guerre, étroitement lié aux pouvoirs publics : E.D.F. est un monopole d'Etat, tandis qu'en Allemagne le gouvernement fédéral et les gouvernements des Länder détiennent des participations majoritaires et siègent dans les conseils d'administration des grandes firmes d'électricité. Pour comprendre les différences dans la mise en œuvre des programmes nucléaires, il faut plutôt chercher du côté de facteurs politiques : la force du mouvement anti-nucléaire et sa capacité d'influencer les décisions.

Des styles et des résultats différents

LA controverse, aux Etats-Unis, a commencé au milieu des années 60 quand des associations locales de citoyens ont, souvent avec succès, combattu la construction de centrales nucléaires dans leur voisinage. Depuis le début des années 70, des scientifiques sont intervenus dans les débats autour de rapports officiels (rapport Rasmussen sur la sûreté des réacteurs, par exemple). Quelques « figures nationales », comme l'avocat des consommateurs Ralph Nader ou l'actrice Jane Fonda, procurent une large publicité à la campagne antinucléaire.

Depuis 1974, des tentatives, encore embryonnaires, se sont fait jour pour coordonner nationalement les groupes antinucléaires et rechercher des alliances avec d'autres groupes contestataires, les féministes ou les Indiens par exemple.

En R.F.A., la contestation antinucléaire a aussi démarré localement. Des « initiatives de citoyens » ont vu le jour, un peu partout dans le pays, pour protester contre des projets d'autoroutes ou de « rénovation urbaine », ou pour demander l'amélioration de services sociaux. Depuis le début des années 70, les « initiatives de citoyens » dans le domaine de la protection de l'environnement se sont regroupées au niveau régional et national dans le B.B.U. (Bundesverband Bürgerinitiativen Umweltschutz) et se sont engagées dans la lutte antinucléaire. Contrairement à ce qui s'est passé en France, les grandes associations allemandes de protection de la nature, avec leurs millions de membres et leurs liaisons intimes à l'establishment politique, n'ont jamais pris position contre le nucléaire. Le BUND, une association d'origine bavaroise et d'inspiration conservatrice, est la seule exception.

La fondation en 1970, à Paris, des Amis de la Terre préfigure l'émergence en France des écologistes politiques. En 1974, deux événements marquent les débuts de la lutte antinucléaire. Un manifeste qui attire l'attention du public sur les dangers de l'énergie nucléaire est signé par plusieurs centaines de scientifiques (« Appel des 400 »). La présentation de René Dumont, candidat écologiste, à l'élection présidentielle oblige les associations traditionnelles de protection de la nature à prendre position et renforce l'évolution de certaines d'entre elles vers l'action politique. Parallèlement, les luttes locales contre la construction de centrales nucléaires, commencées à Bugey en 1970, s'amplifient ; des associations antinucléaires locales et régionales connaissent une croissance spectaculaire, à partir du milieu de la décennie, surtout en Alsace, dans la région Rhône-Alpes et en Bretagne.

D'un pays à l'autre, malgré des tactiques différentes en fonction des contextes politiques, la mobilisation antinucléaire a connu un cycle de vie comparable. Après des années d'un effort d'information, les militants antinucléaires ne rencontrent leurs premiers succès auprès d'un large public qu'à partir de 1974. L'éclat théâtral avec lequel tous les gouvernements ont annoncé l'accélération de leur programme nucléaire, en réponse à l'augmentation des prix du pétrole, a provoqué la première grande vague de la contestation. Jusqu'en 1977, l'affrontement avec les autorités se fait de plus en plus violent. Les événements les plus saillants sont les manifestations de masse sur les sites : l'occupation pendant plusieurs mois du site proposé à Whyl dans le Bade-Wurtemberg et les actions communes entreprises par les écologistes français, allemands et suisses à Fessenheim, en Alsace, et à Kaiseraugst, près de Bâle, en Suisse en 1974-1975 ; les deux grandes manifestations contre la construction de Super-Phénix à Creys-Malville en 1976 et 1977, et les manifestations en Allemagne avec plusieurs dizaines de milliers de participants contre les projets de Brokdorf, Grohnde et Kalkar en 1977. Même aux Etats-Unis, où la contestation était restée très légaliste, les militants imitent l'exemple de Wyhl en occupant le site de Seabrook (New-Hampshire) en 1977.

La réponse des pouvoirs publics est partout identique : le recours à la répression. Résultats : des arrestations partout, des centaines de blessés à Brokdorf et à Grohnde, un mort à Creys-Malville. Il était devenu évident que le mouvement antinucléaire ne pourrait pas survivre dans un affrontement permanent que la presse allemande n'a pas hésité à qualifier de « quasi-guerre civile ». Au lendemain de la manifestation de Kalkar, le B.B.U. déclarait qu'il ne considérait plus les manifestations de masse comme le moyen privilégié de la lutte antinucléaire. En France, l'approche des élections législatives de 1978 et le succès des écologistes aux élections municipales de 1977 étaient également l'occasion d'une réorientation tactique.

Aux Etats-Unis, les groupes antinucléaires ont multiplié les manifestations de masse pour attirer l'attention de la presse et de la télévision et pour donner du poids à leurs actions administratives et judiciaires. En Allemagne et en France, par contre, les militants ont opté pour une tactique moins spectaculaire et plus diversifiée qui évite les confrontations violentes : participation électorale, autoréduction des factures d'électricité, pression sur les pouvoirs publics, recours devant les tribunaux civils et administratifs. Mais les résultats ont été très différents selon les pays.

L'accès au système politico-administratif

LE système politique et administratif américain offre de nombreuses possibilités aux groupes de pression, ce qui peut parfois profiter à des initiatives contestatrices. En principe, c'est une agence du gouvernement fédéral (Nuclear Regulatory Commission - N.R.C.) qui réglemente la technologie nucléaire. Mais les Etats contrôlent la réglementation en matière de pollution de l'eau par exemple. Il y a donc un conflit latent d'influence entre les autorités fédérales et celles de l'Etat lors de chaque décision d'implantation d'une centrale. Les forces antinucléaires peuvent jouer sur ces contradictions et faire pression sur des représentants politiques qui ne sont pas soumis à une discipline de parti comparable à celle qui est en vigueur en Europe. Ainsi l'alliance d'une coalition de citoyens, du gouverneur et de deux membres du Congrès représentant le Kansas a suffi pour que soit abandonné le projet de construire un dépôt de déchets nucléaires dans les mines de sel de cet Etat. Sous la pression de l'électorat, plusieurs Etats et communes ont opposé un veto qui interdit la construction d'installations nucléaires sur leur territoire. En 1979, neuf Etats interdisaient sur leur territoire le transport de matériels radioactifs et huit Etats se prononçaient en faveur d'un moratoire interdisant toute nouvelle construction nucléaire. Plusieurs Etats ont organisé des référendums : les plus importants se sont tenus en Californie et dans sept autres Etats de l'Ouest en 1976. Le soutien majoritaire à l'énergie nucléaire, exprimé dans ces consultations, a souvent été attribué aux moyens financiers que l'industrie a mobilisés pendant ces campagnes.

* Université de Cornell. Coauteurs d'une analyse du débat nucléaire en France et en Allemagne, *The Atom Besieged*, M.I.T. Press, Cambridge, 1980.

richissement, incitant entre autres les pays européens à contracter avec l'U.R.S.S., puis à développer leurs propres capacités d'enrichissement (3).

L'explosion de la bombe indienne en 1974, réalisée grâce à un réacteur civil expérimental d'origine canadienne, remit en pleine lumière les implications militaires oubliées du développement du nucléaire civil et la faiblesse du contrôle international. Le gouvernement américain en fut d'autant plus préoccupé que son autorité sur la scène internationale était affaiblie.

La nouvelle doctrine, établie en 1975, ne se satisfaisait plus des garanties précédentes d'utilisation pacifique et cherchait à réduire le risque de tentation pour les Etats non dotés d'armes nucléaires mais pouvant disposer de stocks civils de matières fissiles. Les Etats-Unis proposaient d'interdire aux pays non nucléaires de disposer d'usines d'enrichissement et de retraitement, ou tout au moins de les gérer internationalement, propositions étonnamment semblables à celles du plan Baruch-Lilienthal de 1946. Pour obtenir gain de cause, les Américains n'étaient pas démunis de moyens de pression, puisqu'ils possédaient, de par les accords internationaux, un droit de regard sur l'utilisation ultérieure de l'uranium enrichi qu'ils vendaient (4), et bénéficiaient de l'appui du Canada et de l'Australie, gros détenteurs de ressources d'uranium. Cette volonté de restrictions commerciales entrait forcément en conflit avec les stratégies d'autres pays avancés (France, Allemagne...) qui faisaient à l'époque une percée significative sur les marchés d'exportation en offrant une gamme complète de technologies du cycle du combustible et n'avaient ni les objectifs géopolitiques des Etats-Unis, ni la même perception du risque militaire. Par ailleurs, le Royaume-Uni et la France offraient de retraiter, dans leurs usines de Windscale et de La Hague, les combustibles irradiés des autres pays où cette activité ne pouvait pas se développer du fait soit des oppositions politiques (Allemagne, Suède), soit des pressions américaines (Japon), soit encore de leur taille qui ne justifie pas l'effort technique nécessaire (Suisse, Pays-Bas...).

En 1975 et 1976, le gouvernement américain exerça des pressions sur l'Allemagne et la France qui venaient de signer des contrats d'exportation portant sur des technologies « sensibles » vers des pays en voie de développement (Brésil, Pakistan, Corée du Sud) (5) et sur le Japon pour le décourager de mettre en service une unité de retraitement achetée à la France. Parallèlement à ces pressions bilatérales, les Etats-Unis organisèrent, courant 1975, une concertation entre quinze pays exportateurs de technologies nucléaires (Club de Londres) qui aboutit en 1976 à l'engagement de soumettre au contrôle de l'A.I.E.A. les exportations figurant sur une liste arrêtée en commun. L'arrivée au pouvoir du président Carter début 1977 ne fit que radicaliser les positions américaines : abandon officiel du retraitement et du surrégénérateur de Clinch-River (6) ; proposition de la Conférence I.N.F.C.E. pour faire adhérer les différents pays aux positions américaines ; nouvelle législation d'avril 1978 conférant un droit de veto au retraitement sur le combustible enrichi américain ; renégociation des accords bilatéraux avec Euratom.

Il va sans dire que les pays exportateurs, la France en tête, supportent mal les exigences américaines, et que les pays en voie de développement n'admettent pas que leur soit interdit l'accès à certaines technologies nucléaires. Pour les premiers, derrière l'enjeu du retraitement se profile celui des surrégénérateurs aux implications commerciales énormes à échéance de vingt ans ; l'U.R.S.S. et la France, pays aux pouvoirs de décision les moins ouverts et les moins fragmentés, ont pu entamer depuis 1975-1976 la construction de prototypes de taille commerciale, et seraient suivis par l'Allemagne, le Japon et le Royaume-Uni, si ces derniers ne se heurtaient pas à de fortes oppositions internes. Quant aux autres pays, les pressions américaines vont inciter certains d'entre eux (Argentine, Inde, Pakistan, Afrique du Sud) à développer des programmes hors du contrôle de l'A.I.E.A. Les uns et les autres se sont retrouvés unis face aux Etats-Unis pour faire prévaloir leurs thèses à la conférence I.N.F.C.E.

Quoi qu'il en soit, le revirement américain de la période 1975-1980 a entraîné une rupture du climat de stabilité et de confiance qui avait présidé aux premiers développements internationaux du nucléaire civil. Il a rendu vulnérables les industries nucléaires nationales en accroissant les crises internes et en contractant les exportations (7). La France, dont la stratégie nucléaire reposait et repose encore sur la conquête de marchés externes (8), a été particulièrement touchée.

Il serait vain de supputer les chances des différentes issues qui peuvent être envisagées pour sortir de la crise internationale nucléaire ; mais une chose est sûre : l'ère d'Atoms for Peace est définitivement terminée ; et, comme au premier temps du nucléaire, « *sa valeur d'usage politico-militaire surdétermine sa possible valeur d'usage civil* » (M. Damian). Il serait en effet irréaliste de penser que les Etats-Unis, au cas où persisteraient leur crise interne et la mise en sommeil de leur industrie nucléaire (9), ne tenteront pas d'empêcher l'Europe ou le Japon de prendre le leadership du nucléaire civil de la deuxième génération. Il est certes vraisemblable que les autres pays avancés, France en tête, tenteront de s'organiser pour résister aux pressions américaines (10). Mais le regain actuel de tensions internationales les contraindra peut-être à resouder rapidement les rangs derrière les Etats-Unis en revenant sur leurs positions.

DOMINIQUE FINON.

(3) La France, la Belgique, l'Espagne et l'Italie dans EURODIF (diffusion gazeuse), l'Allemagne, le Royaume-Uni et les Pays-Bas dans URENCO (centrifugation).

(4) Ce droit, dit droit de consentement préalable, porte sur le retraitement non seulement des combustibles préalablement enrichis aux Etats-Unis, mais aussi des combustibles irradiés dans les réacteurs fabriqués aux Etats-Unis.

(5) Contrat germano-brésilien (juin 1975) : vente d'une usine d'enrichissement par centrifugation et d'une usine de retraitement en sus de huit réacteurs P.W.R. de 1 300 MW. Contrat franco-pakistanais (mars 1976) : vente d'une usine de retraitement (suspendu). Contrat franco-coréen : vente d'une usine de retraitement (annulé en décembre 1976 sous la pression des Etats-Unis).

(6) Les Etats-Unis continuent cependant d'investir autant que la France et l'Allemagne réunies dans la recherche-développement sur les surrégénérateurs rapides.

(7) Sur les quarante-six G.W. exportés entre 1970 et 1980, quinze seulement ont été commandés après 1974 et cinq G.W. ont été annulés.

(8) Outre les ventes d'usines de retraitement suspendues ou annulées, l'industrie française n'a réussi à placer que deux réacteurs de 900 MW. en Afrique du Sud et un réacteur de recherche en Irak, les espoirs dans les marchés chinois, coréens, iraniens, etc., ayant été déçus.

(9) Voir M. Damian, *Nucléaire : la crise dans la production et la crise dans la société*, rapport pour l'observatoire des Structures industrielles du ministère de l'industrie, IREP, Développement, Grenoble 1979. Par ailleurs, un rapport du Royal Institute of International Affairs, financé par la Fondation Rockefeller, évoque très sérieusement la désintégration de l'industrie de construction des réacteurs si les perspectives ne s'améliorent pas dans les prochaines années. Cf. M. Lonnroth et W Walker, *The Viability of the Civil Nuclear Industry*, septembre 1979.

(10) Les propos de B. Goldschmidt sur les positions françaises (dans *le Complexe Atomique*, Fayard, 1980) sont sans aucune ambiguïté de ce point de vue.

Stratégies de rechange : le blocage français

L'expansion économique est-elle nécessairement liée à un accroissement permanent de la consommation d'énergie ? Et, devant l'augmentation des prix des hydrocarbures, le nucléaire se présente-t-il comme la voie obligée du progrès ? Une autre politique est concevable, et elle fait appel, elle aussi, à des technologies de pointe.

Par LOUIS PUISEUX *

LA demande ne peut excéder l'offre. Si l'offre menace de se rétrécir, faut-il prioritairement trouver d'autres sources d'offre ou bien, au contraire, freiner la demande ? Tout le débat énergétique occidental se résume à ce dilemme. Laissez-moi développer le nucléaire à grande échelle, disent les uns, je vous créerai une Arabie Saoudite en territoire français grâce au surrégénérateur (1), l'énergie à bon marché coulera de nouveau à flots, nous retrouverons la croissance rapide et facile des années 60, il suffit de « chasser le gaspi » pendant quelques années et tout reviendra comme avant pour les Occidentaux, en même temps que nous rendrons accessible au tiers-monde la technique énergétique qui les affranchira à la fois du sous-développement et de l'épuisement du pétrole. Folie, répondent les autres : c'est votre nucléaire qui va nous ramener à l'âge de pierre par la prolifération du plutonium. Organisons au contraire dès aujourd'hui la décélération de la demande d'énergie dans les pays les plus gaspilleurs, et les énergies renouvelables deviendront à terme définitivement suffisantes : c'est la seule voie de réconciliation de l'homme avec son milieu naturel, et de détente des rapports avec le tiers-monde.

Ces deux langages ne partent pas des mêmes origines : le premier se fonde sur les nécessités apparentes du court terme occidental (*il faut bien* ranimer la croissance, résorber le chômage et améliorer notre compétitivité nationale) pour défendre une stratégie qui engage à l'évidence le très long terme. Le second langage part au contraire du long terme planétaire pour en déduire une transition acceptable, ici et maintenant. Le premier fait du retour à la baisse du prix directeur de l'énergie un impératif économique prioritaire, auquel il prétend subordonner l'évolution technique et sociale (*il faudra bien que* nous apprenions à gérer en sécurité les déchets radioactifs et le cycle du combustible nucléaire, quel qu'en soit le coût social et environnemental), tandis que le second accepte au contraire l'orientation à la hausse du prix de l'énergie — favorable à la rentabilité des investissements de conservation et de développement des énergies nouvelles — non pas comme une capitulation devant l'adversité de la nature et de l'histoire (l'épuisement du pétrole, anticipé par la pratique monopolistique de l'OPEP), mais comme le *redressement salutaire d'une aberration* historique : les très bas prix du pétrole au cours de la décennie 60, qui ont donné son plein essor à la société du gaspillage énergétique, n'ont été rendus possibles que par la domination impériale de l'Occident sur les pays détenteurs des réserves pétrolières majeures. Infléchissons-nous donc sans tarder, et sans retour, vers une société post-énergétique.

La position du gouvernement français dans cette controverse générale se signale par son radicalisme en faveur de la première thèse, tant à l'égard du contenu même de la politique énergétique qu'à l'égard des mécanismes institutionnels d'expertise, de débat et de décision (2). Depuis le quadruplement des prix du pétrole de fin 1973, la plupart des pays occidentaux ont consacré des moyens d'expertise souvent considérables — aux Etats-Unis, plusieurs centaines de techniciens, économistes et planificateurs, pendant plusieurs années, dans plusieurs équipes indépendantes — à la définition de stratégies alternatives (3), qui ont toutes en commun la stabilisation des niveaux de consommation d'énergie au cours des vingt ou trente prochaines années, voire, pour certaines d'entre elles, leur régression à long terme vers des niveaux franchement moins élevés qu'aujourd'hui.

(Lire la suite page 16.)

* Auteur de *la Babel nucléaire*, éditions Galilée, 1978.

(1) Cf. l'interview de M. Giscard d'Estaing à Europe n° 1, le vendredi 18 janvier 1980.

(2) Cf. « La France seule impavide face au mouvement antinucléaire », *Panorama de l'énergie* n° 21, février 1980 (S.C.M., Centre Buref, place des Reflets. 92081 La Défense 2).

(3) Au moins dix scénarios pour les Etats-Unis (ZEG Ford, 1977 ; Lavins, 1977 ; Steinhart, 1977 ; CONAES, 1978 ; Yergin, 1979 ; Vince Taylor, 1979) : un pour le Canada (Lovins, 1976) ; un pour l'Allemagne (Fitchner, 1977) ; un excellent pour la Grande-Bretagne (Gerald Leach, 1979) ; un pour la Suède (Lonroth, 1977) ; un pour les Pays-Bas (Orego, 1978) ; un pour le Danemark (Sorensen, 1975) ; un pour la Nouvelle-Zélande (Harris, 1978) ; un pour la C.E.E. (Umberto Colombo et Oliviero Bernardini, 1979). On trouvera les références détaillées et un résumé de ces travaux dans le n° 22 de *Futuribles 2000* (avril 1979) et dans Jean Saint-Geours : *Pour une croissance économe en énergie*, rapport à la C.E.E., juin 1979.

Un autre lieu où des groupes antinucléaires peuvent *efficacement* influencer les décisions sont les « hearings » organisés par des commissions parlementaires et prévus dans les procédures pour *chacun* des permis que le promoteur d'une centrale doit réunir avant d'en entreprendre la construction. Le nombre de ces permis partiels varie d'un Etat à l'autre : il se situe entre quelques dizaines et plus d'une centaine. L'utilisation habile de ces « hearings » peut conduire à des délais et, en conséquence, à des coûts supplémentaires considérables débouchant éventuellement sur l'abandon du projet.

En Allemagne, le système fédéral permet également aux militants de renforcer les contradictions et les conflits potentiels au sein même de l'administration. De plus, la législation en matière de technologie nucléaire est une des plus strictes au monde.

L'« Atomgesetz » répartit les compétences entre les administrations des Länder responsables de l'octroi des permis de construire et deux commissions régulatrices du Ministère fédéral de l'intérieur qui contrôlent ces décisions (Commission pour la protection contre les radiations, S.S.K. et Commission pour la sécurité des installations nucléaires, R.S.K.). Cette loi prévoit des auditions publiques copiées sur le modèle des « hearings » américains : tout citoyen peut formuler des objections auxquelles l'administration est tenue de *répondre* et attaquer la décision prise devant les tribunaux administratifs. Lors de la dernière modification de la loi en 1976, un *paragraphe* a été introduit qui donne une priorité absolue à la sécurité sur toutes considérations économiques. Le mouvement antinucléaire a bénéficié, à cette occasion, de circonstances exceptionnelles. Le parti libéral voulait gagner les faveurs des opposants « raisonnables » ; le porte-parole du S.P.D. en matière d'environnement et de technologie, M. Frank Haenschke, menaçait de mobiliser l'opinion publique contre les pressions conjuguées de l'industrie et du syndicat au cas où ce passage ne serait pas voté, et son homologue de la C.D.U. était alors M. Herbert Gruhl, qui quitta son parti peu après pour fonder un parti écologique.

Les « initiatives de citoyens » se sont efforcées d'influencer toutes les organisations politiques. Pratiquement tous les dirigeants du B.B.U. sont membres d'un des partis de la coalition gouvernementale. Les organisations de jeunesse Jusos et Judos ont épousé les positions des « initiatives de citoyens ». Les antinucléaires ont des alliés jusque dans la direction des partis, comm M. Erhard Eppler, ancien ministre et membre de la direction du S.P.D.

Pour répondre aux écologistes qui, de plus en plus, concentraient leurs arguments sur le problème des déchets nucléaires, M. Helmut Schmidt *déclarait* en 1976 que la R.F.A. ne construirait d'autres centrales qu'une fois résolus les problèmes du retraitement et du stockage des déchets. Le gouvernement fédéral proposait la construction d'un grand centre intégré de retraitement et de stockage à Gorleben. Les tribunaux administratifs qui, jusque-là, avaient prononcé des jugements contradictoires, fondaient dès lors leur interprétation du terme « sécurité » sur la solution du retraitement et du stockage des déchets nucléaires. La mise en place de Gorleben devenait une condition pour l'expansion de l'énergie électronucléaire.

Bien qu'appartenant à la C.D.U., plus fervent défenseur de l'expansion nucléaire en Allemagne, le premier ministre de Basse-Saxe, M. Ernst Albrecht, acceptait la demande des écologistes de former un groupe d'experts internationaux avec mission de réexaminer tous les problèmes concernant le centre de Gorleben. Ce geste lui permettait d'écarter la question nucléaire des débats électoraux dans un Land où son gouvernement n'avait qu'une majorité très fragile. Après deux ans de préparations, experts critiques et experts officiels se confrontèrent en séance publique. Par hasard, la date de cette réunion a coïncidé avec l'accident de Three Mile Island. Une manifestation organisée à Hanovre contre le projet de Gorleben attirait quelque 50 000 à 100 000 personnes. Un mois plus tard, M. Ernst Albrecht concluait à l'impossibilité de construire le centre de Gorleben devant une opposition aussi importante, bien que son gouvernement n'ait pas d'objections techniques. Pour la politique nucléaire du gouvernement fédéral, *c'était l'impasse.*

En France, le gouvernement a fait la sourde oreille à tous les reproches formulés contre sa politique nucléaire. La France est le seul pays membre de l'O.C.D.E. qui ne dispose pas de législation spécifique sur la technologie nucléaire. Le gouvernement n'a jamais dû affronter de débat parlementaire de fond sanctionné par un vote. Seules les procédures de déclaration d'utilité publique auxquelles E.D.F. doit recourir pour l'acquisition des terrains, avant de pouvoir demander un permis de construire, permettent de formuler des objections. Mais les réponses à ces critiques ne sont même pas rendues publiques. Dans ces conditions, des recours judiciaires ne pouvaient guère être efficaces : les tribunaux refusent de juger sur les problèmes de fond posés par les dossiers techniques ; les fautes de procédure ou l'« abus de pouvoir » restent les seuls points négociables. Seule la construction de la centrale de Flamanville a été retardée de quelques mois par un jugement administratif.

L'unique concession faite par les autorités françaises, jusqu'à ce jour, a été la création du Conseil d'information sur l'énergie électronucléaire composé de fonctionnaires, de représentants politiques et d'écologistes. Le président Giscard d'Estaing avait annoncé sa création après les événements sanglants de Creys-Malville en 1977 et confié sa présidence à Mme Simone Veil. Mais l'action du Conseil n'a pas été très visible. C'est l'accident de Three Mile Island qui a finalement forcé le gouvernement à publier progressivement les rapports radiologiques et les plans d'évacuation des sites en cas d'accident.

Le temps d'attendre

AUX Etats-Unis, les effets de l'accident de Three Mile Island ont favorisé le ralentissement des constructions de centrales. Pour la première fois, les grandes associations de protection de la nature ont pris clairement position. L'influent Sierra Club a demandé l'abandon du nucléaire, d'autres grandes associations se sont prononcées pour un moratoire. Peut-on pour autant parler de la fin du nucléaire aux Etats-Unis ? Les conclusions du rapport Kemeny sur l'accident de Three Mile Island sont à cet égard éclairantes. Entre les lignes, le rapport suggère une restructuration fondamentale des procédures de réglementation et du secteur de production de l'électricité. A première vue, l'application de ces conclusions semble conduire à des critères de sécurité encore plus élevés. Mais il ne faut pas oublier que l'industrie nucléaire américaine a toujours réclamé une clarification des procédures de contrôle de façon à créer un climat plus favorable à la planification stratégique des grandes firmes. Avec 72 centrales nucléaires en service et 90 en construction aux Etats-Unis, les géants de l'électronucléaire ont le temps d'attendre une reprise éventuelle des commandes avant que leurs activités ne deviennent financièrement problématiques.

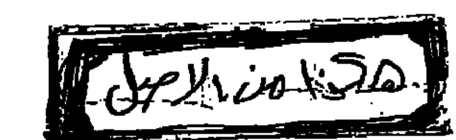
Ces derniers temps, le mouvement antinucléaire allemand s'est montré avec force dans des manifestations de masse et au niveau électoral. La manifestation antinucléaire de Bonn, en octobre 1979, a été la plus grande démonstration de rue dans l'histoire de la République fédérale. Le système de la représentation proportionnelle a permis aux « verts » d'éliminer le parti libéral de deux parlements régionaux à Hambourg et en Basse-Saxe et de conquérir des sièges au parlement de Brême. Malgré des contradictions idéologiques énormes, un parti « vert » a pu être fondé en vue des élections législatives de cette année. Il comprend un ancien C.D.U., M. Herbert Gruhl, beaucoup d'anciens jeunes socialistes, le dissident et philosophe du socialisme « à visage humain » Rolf Bahro, le philosophe est-allemand Walter Harich, qui habite actuellement Vienne et qui est resté fidèle, dans ses écrits écologiques, à ses idéaux staliniens. Ce parti comprend aussi des réactionnaires qui voient dans l'écologisme un renouveau d'une vision biologiste du monde. Si les « verts » obtiennent seulement 3 ou 4 % des voix, le prochain chancelier allemand pourrait s'appeler M. Franz Josef Strauss. De son côté, le gouvernement fait des efforts pour lever les obstacles juridiques à l'expansion nucléaire. Un accord pour créer des bassins et de grands centres de dépôt temporaires des déchets est intervenu entre le gouvernement fédéral et les gouvernements des Länder au début de cette année. Mais, rien ne permet de prévoir la réaction des tribunaux à ces nouvelles données. Tout indique donc que le débat nucléaire restera très animé en Allemagne.

Privé de réelles possibilités d'influence, le mouvement antinucléaire français s'est vite tourné vers l'élaboration d'une doctrine écologique, d'un schéma d'interprétation du monde plus global. Dans un pays où la polarisation politique et idéologique reste très forte, chaque groupe qui lutte pour des changements, si minimes soient-ils, se voit contraint de se situer par rapport aux grandes forces politiques en place, et surtout par rapport à l'opposition de gauche. Tous les discours « autonomistes » des écologistes français ne peuvent pas cacher qu'ils sont plus dépendants du jeu politique traditionnel qu'aux Etats-Unis ou en Allemagne. En 1978, l'échec électoral de la gauche, dans laquelle beaucoup d'écologistes avaient placé leur espoir, même sans le dire à haute voix, a laissé le mouvement antinucléaire dans le désarroi. On ne voit pas ce qui en France pourrait actuellement conduire un gouvernement, plus que jamais sûr de lui, à changer d'optique et à infléchir sa politique nucléaire.

Au fond, l'analyse comparative du débat nucléaire ne permet pas de conclusions générales. Dans les trois pays, les protagonistes du débat se ressemblent : d'un côté, le gouvernement et l'industrie, unis dans leur effort de promotion de l'énergie nucléaire ; de l'autre côté, un mouvement de contestation croissant depuis 1974 qui, tout en rencontrant des sympathies dans toutes les couches de la population, puise le gros de ses militants dans le groupe d'âge des moins de 35 ans, et parmi les étudiants et la nouvelle petite-bourgeoisie intellectuelle urbaine. En définitive, la force numérique et la mobilisation du mouvement ont moins déterminé son impact que les institutions et les procédures en vigueur qui, elles, varient largement d'un pays à l'autre.

DOROTHY NELKIN
et MICHAEL POLLAK.

Le refus constant d'un véritable débat démocratique



(Suite de la page 15.)

En France, au contraire, de tels exercices n'ont été le fait que de minuscules équipes bénévoles (4), et sont aujourd'hui accueillis par les planificateurs officiels avec une condescendance à peine déguisée.

Tous ces scénarios *soft energy* se ressemblent, comme on le voit dans les trois grands domaines qu'il convient d'examiner :

1°) Le secteur domestique et tertiaire est généralement reconnu comme le plus gaspilleur : c'est là que la croissance de la consommation a été la plus forte depuis trente ans. La généralisation du « confort domestique » à travers le monde occidental tout entier, y compris les résidences rurales, s'est faite sur un modèle de logements à parois légères, assortis de chaufferies au fuel ou au gaz largement dimensionnées : on jetait allégrement les calories par les fenêtres. Une meilleure isolation thermique (laine de verre entre les parois, double vitrage) permet aisément de réduire de moitié la consommation totale d'énergie d'un logement neuf, pour un supplément de 1 % à 2 % sur le coût de construction. Cette amélioration est évidemment plus difficile à obtenir sur un logement ancien : raison de plus pour relever dès aujourd'hui les normes d'isolation thermique des logements, qui ont été arrêtées en France en 1974, et calculées comme optimales pour économiser du pétrole à 12 dollars le baril. Le prix du pétrole est dès aujourd'hui deux fois plus élevé, alors que les logements construits entre-temps seront encore debout dans cinquante ans !

Les économies possibles

L'EAU chaude sanitaire, de son côté, se prête admirablement à l'énergie solaire : dans les territoires bien exposés en tous cas, le chauffe-eau solaire est immédiatement et définitivement compétitif à l'égard de toute autre technique, que ce soit pour la toilette, la cuisine, le lavage (avec ou sans machines) du linge ou de la vaisselle.

Ces deux usages « chauffage » et « eau chaude » représentent les neuf dixièmes de la consommation domestique d'énergie. Le reste (éclairage, radio, télévision et électroménager) ne pèse pas lourd au total. Sans doute doit-on améliorer la construction des appareils, mais nul ne songe à en limiter l'usage — d'autant que, dans un logement bien isolé, les consommations correspondantes, se dissipant finalement en chaleur, viennent en deduction des besoins de chauffage. C'est dire l'outrance des polémiques du style : « *Accepter le nucléaire ou revenir à la bougie !* » ;

2°) Dans le secteur des transports, de même, on peut gagner beaucoup par l'amélioration du rendement des véhicules (poids, aérodynamisme, dessin des moteurs et des pneus, régulation électronique de la combustion, etc.), mais la question décisive est évidemment celle de l'arbitrage rail-route pour le transport des marchandises, et automobile-transport collectif pour celui des personnes (question qu'étude soigneusement le rapport Guillaumat (5) : choisir l'ex-grand patron du pétrole français pour animer la prospective du système de transport, c'est s'assurer à l'avance d'une conclusion favorable à l'automobile). Or les transports collectifs urbains consomment trois fois moins d'énergie que les transports individuels par voiture. Les transports de marchandises sur longue distance consomment trois fois moins d'énergie par rail que par route. Tout report de trafic du second mode vers le premier économise donc beaucoup d'énergie.

L'automobile a été à la fois le symbole et le « moteur » de la croissance économique européenne depuis la fin de la seconde guerre mondiale, à l'imitation du style de développement américain. L'essor de la route a été favorisé par la gratuité de l'occupation de l'espace dans les rues des villes, par le financement collectif des infrastructures, etc. Ces faveurs, dérogeant aux règles de saine concurrence, ont certes fait l'objet d'un puissant consensus social dans les années 50 et 60. Elles n'en ont pas moins engagé nos pays dans une dépendance pétrolière d'autant plus lourde à réduire qu'elle est désormais inscrite dans le béton et l'asphalte. Il ne s'agit donc pas seulement d'élever progressivement le prix de l'essence et de la vignette pour faire équitablement ressentir à l'automobiliste les charges qu'il fait et fera peser sur la collectivité, mais aussi de développer nos villes selon un dessin *qui ne rende pas l'automobile indispensable.* Surprenante est la faveur exclusive dont continue à jouir en France l'habitat individuel, incompatible avec le développement des transports collectifs (la gare ou la station d'autobus est trop loin du domicile), à l'heure où de nombreux urbanistes étrangers — aux Etats-Unis en particulier — remettent en question leurs plans de développement pour mieux prendre en compte la contrainte énergétique (6), donc favoriser l'habitat semi-collectif (pour l'extension de Boston par exemple).

Notons enfin que la *mobilité* des personnes n'est pas le bien suprême, mais seulement l'un des moyens pour accroître leur liberté de choix : c'est l'*accessibilité* des biens et services qu'il importe de développer. Or transmettre les informations est une solution bien moins gaspilleuse que déplacer les personnes elles-mêmes. A long terme, cette substitution (du transport vers l'informatique) est sans doute la plus prometteuse.

3°) Dans le secteur industriel enfin, il s'agit d'infléchir le rôle de l'Europe dans la division internationale du travail vers des activités à moindre contenu énergétique (la crise de la sidérurgie, par exemple, était prévisible depuis longtemps) ; de favoriser le recyclage et la durabilité des produits ; enfin de promouvoir la recherche et le développement de techniques *soft* (fixation de l'azote de l'air par micro-organismes au lieu des engrais azotés ; voie sèche pour le ciment ; coulée continue pour le laminage ; micro-ondes pour le séchage, etc.) en même temps que la récupération en cascade des calories perdues (les usages « chaleur à 100° au moins » représentent 45 % de la consommation industrielle d'énergie en Europe, et 36 % en France).

Le fait est que les industriels européens ne s'orientent dans cette direction qu'avec lenteur, requérant pour les investissements en économie d'énergie des taux de rentabilité nettement plus élevés que pour leurs investissements stratégiques. Pour les aider à anticiper sur le prix futur de l'énergie, une puissante incitation, suggérée par Jean Saint-Geours (7) serait de reporter une part des charges fiscales frappant les coûts de main-d'œuvre sur les dépenses d'énergie. En attendant, les taux de subvention et de bonification d'intérêt de l'Agence pour les économies d'énergie sont en France inférieurs à ceux de la plupart des autres pays d'Europe (8).

Jacobinisme et technocratie

UNE telle politique, visant non pas à « l'austérité » *mais à dissocier la croissance énergétique de la croissance économique générale*, sert évidemment l'environnement : les techniques gaspilleuses sont les plus polluantes et les plus destructrices (la vitesse automobile est meurtrière : un Martien débarquant aujourd'hui sur la Terre serait sidéré d'apprendre que l'on continue de construire des voitures capables de rouler à 200 km-h alors que la limitation de vitesse est à l'évidence irréversible). Elle sert également l'emploi, créant davantage de postes de travail qu'elle n'en supprime. Elle est éminemment favorable à la décentralisation, à la décongestion des grandes concentrations industrielles et des agglomérations urbaines gigantesques (cf. en particulier les scénarios Colombo et Steinhart). Elle joue enfin dans le sens de la détente des rapports Nord-Sud : « *Une croissance de l'économie mondiale satisfaisant à la fois les besoins du développement du tiers-monde et des pays industrialisés n'est possible que si la demande énergétique est sensiblement réduite chez ces derniers* » (rapport Saint-Geours) (7). Bref, elle constitue pour l'Occident, dans le monde dangereux, incertain et déchiré où cette fin de siècle l'a placé, la seule stratégie de *minimisation des risques*, alors que le développement prioritaire du nucléaire ne semble maximiser les avantages économiques qu'au prix d'une vulnérabilité croissante, tant à l'intérieur de ses frontières qu'à l'égard du reste du monde : « *Le choix d'une énergie centralisée se révélera à très long terme plus lourd encore de conséquences économiques et sociales qu'aujourd'hui* (Colombo, cité par Saint-Geours).

La centralisation bien connue du système de décision en France est particulièrement sensible dans le domaine de l'énergie, où se conjuguent le scientisme du calcul économique et le jacobinisme des nationalisations. L'esprit de la planification française, instauré par Pierre Massé, repose entièrement sur la démarche d'*optimisation* : pour un *système de prix donné* (supposé parfaitement connu et transparent), il y a une *solution* maximisant l'avantage collectif, et une seule. *Mais* que le *système de prix* se révèle instable (accessibilité du pétrole, acceptabilité du nucléaire, etc.), la recherche de l'optimum devient elle-même aléatoire. Ce n'est évidemment pas au planificateur de décider quel est le « bon » *système* de prix à retenir pour arbitrer entre les diverses *solutions*. Le véritable rôle du planificateur est de *proposer des variantes*, afin de faire apparaître les conditions de cohérence interne de chaque hypothèse. Confisquer au contraire tous les moyens d'études au profit d'une solution apparaît ici comme une forme majeure de monopolisation du pouvoir.

La condition préalable à toute démocratisation du débat énergétique réside donc dans la *pluralisation de l'expertise* : que les diverses voies possibles de la politique énergétique soient étudiées à égalité d'information et de moyens de calcul, par des instances indépendantes les unes des autres, avant tout vote parlementaire ou par référendum. Les Français n'en prennent pas le chemin.

LOUIS PUISEUX.

---

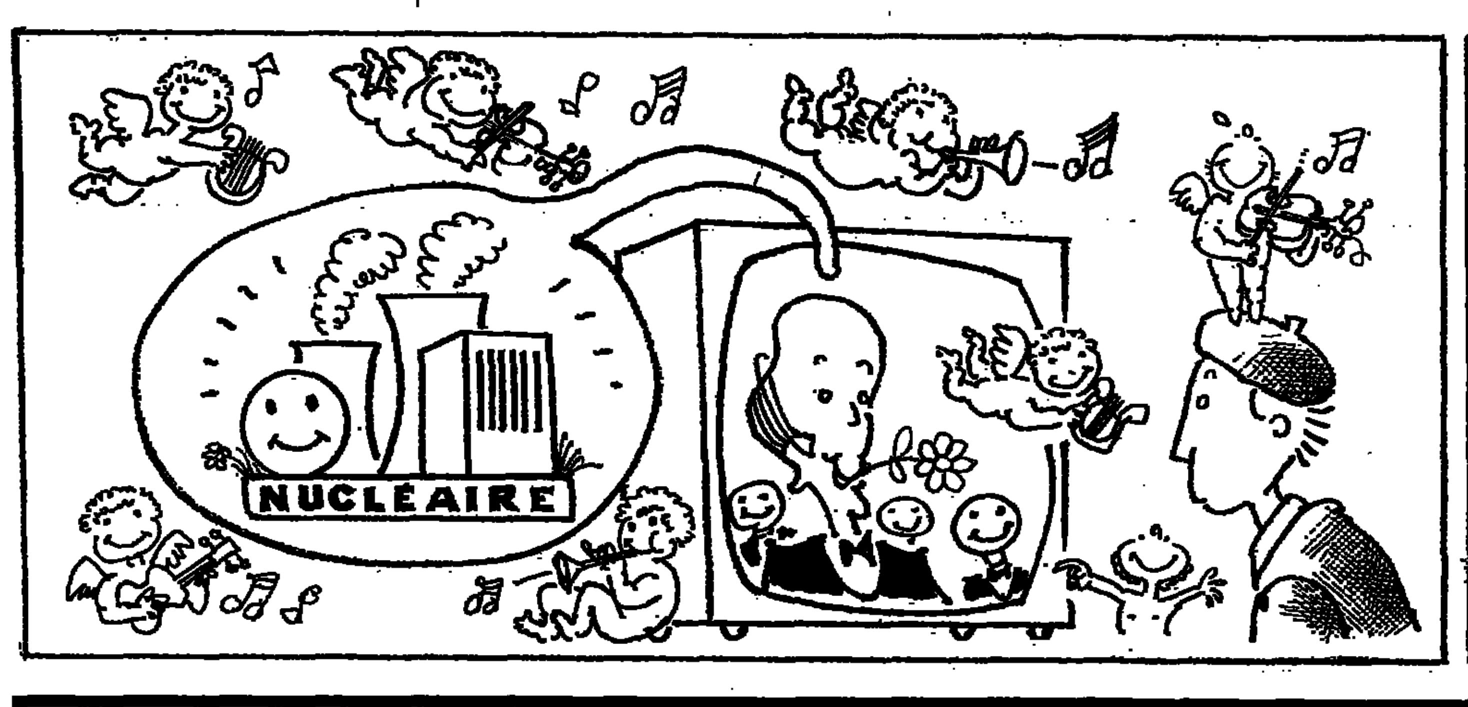
(4) Groupe de Bellevue : *Projet Alter* (Syros, 1978) ; Michel Bosquet : Au soleil de l'an 2000, numéro spécial « Energie » de la revue *Que choisir ?* (février 1978). De son côté, l'Agence pour les économies d'énergie ne fait tout simplement pas d'études à long terme : cela n'entre pas dans le cadre de sa mission.

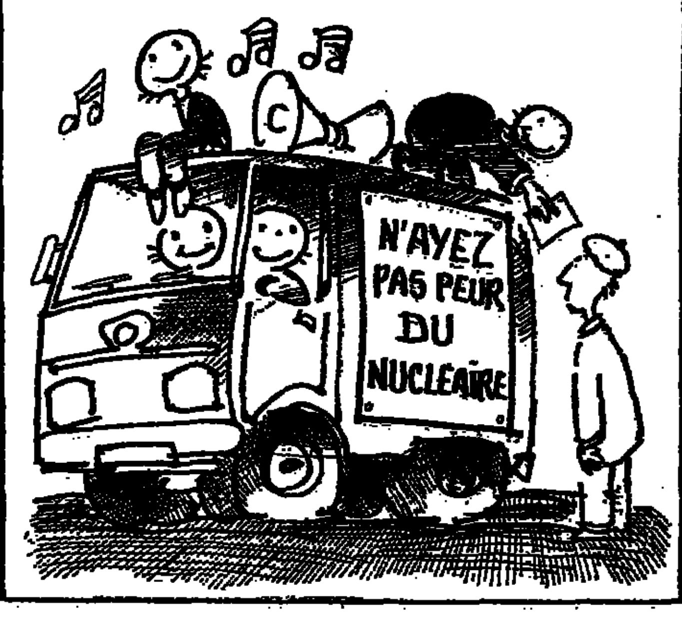
(5) *Orientations pour les transports terrestres*, rapport de la commission d'étude présidée par Pierre Guillaumat (Documentation française, février 1978).

(6) Cf. La conférence internationale *Energy and Community Development*, Athènes, 10-15 juillet 1978, et l'étude du Centre de recherche d'urbanisme (CRU) : *Adaptation urbaine et mutations énergétiques* (ministère de l'environnement, mai 1979).

(7) Commission des Communautés européennes : *Pour une croissance économe en énergie* (juin 1979) (200, rue de la Loi, à Bruxelles, ou 61, rue des Belles-Feuilles, à Paris).

(8) Cf. *le Monde* du 9 mai 1979 : « Les économies dans l'industrie ».







De l'antagonisme à la convergence ?

L'ÉVOLUTION DES SYNDICATS

Par VICTOR MATTIOT *

« *Le développement rapide de l'énergie nucléaire est une nécessité indispensable pour éviter la faillite de l'économie nationale.* » (Conférence de l'A.F.L.-C.I.O. américaine sur les problèmes énergétiques, mai 1976.)

« *La crainte de l'atome est souvent le fruit d'un curieux mariage entre le tabou de la radio-activité et des préoccupations qui n'ont rien à voir avec l'énergie ni avec les radio-éléments.* » (*le Peuple*, organe de la C.G.T., mai 1975.)

« *Rapide achèvement des centrales en construction. Développement de la recherche nucléaire pour assurer la sécurité des emplois menacés par les tentatives de freiner le programme et pour maintenir nos capacités d'exportation dans cette technologie.* » (Déclaration de l'exécutif du D.G.B. allemand, avril 1977.)

L'A.F.L.-C.I.O. s'est trouvée directement mêlée à la controverse qui agite encore les milieux scientifiques américains au sujet des « doses maximales admissibles de radiations ». La norme fédérale pour les travailleurs du nucléaire est de 5 rems par an, soit dix fois plus que la dose maximale admise pour l'ensemble de la population ; elle est justifiée par la théorie du « seuil », qui postule qu'en dessous d'un certain niveau l'exposition aux radiations serait sans conséquences. Lorsque la commission de l'énergie atomique coupa les crédits d'un chercheur, M. T. F. Mancuse, dont les études révélaient un taux anormalement élevé de cancers chez les travailleurs soumis à des doses inférieures à la norme de 5 rems, le syndicat prit fait et cause pour ce dernier et l'embaucha comme expert médical.

En France, la C.G.T. et la C.F.D.T. ont dernièrement appelé les personnels des centrales du Tricastin et de Gravelines à « s'opposer par tous les moyens » au chargement des réacteurs où des fissures avaient été décelées (1).

Mieux, des syndicalistes ont parfois été aux origines de la contestation antinucléaire. Responsable syndical C.I.O. du grand laboratoire nucléaire d'Oak-Ridge, Leo Goodman commence par se préoccuper de la sécurité du personnel travaillant en milieu radioactif. En 1956, il convainc le syndicat de l'automobile (United Auto Workers) de refuser la construction, près de Detroit, du réacteur expérimental Fermi. L'U.A.W. intente le premier procès contre une implantation nucléaire civile aux Etats-Unis, qu'elle finit par perdre, en 1961, devant la Cour suprême.

Plus récemment, la publication en 1975 de l'ouvrage l'Electronucléaire en France, rédigé par le syndicat C.F.D.T. de l'énergie atomique, a fourni à la contestation une argumentation technique et scientifique précieuse face aux experts d'E.D.F.

Enfin, c'est une militante syndicale qui a fourni au mouvement antinucléaire américain son premier « martyr ». Technicienne dans la centrale de Cimarron-River (Oklahoma), qui appartient à la compagnie Kerr-McGee, Mme Karen Silkwood s'apprêtait à faire des révélations sur la violation des normes de sécurité. En novembre 1974, elle fut contaminée par du plutonium dissimulé dans son réfrigérateur ; quelques jours plus tard, elle trouvait la mort dans un accident d'automobile dont les circonstances n'ont pu être éclaircies. Après une bataille de cinq ans, menée par son syndicat, l'Oil Chemical and Atomic Workers, une cour fédérale a reconnu la responsabilité de la compagnie dans la contamination de Mme Silkwood et accordé 1 500 000 dollars de dommages-intérêts à sa famille.

Il n'en reste pas moins que, dans leur ensemble, les syndicats ouvriers contestent seulement certaines modalités d'utilisation du nucléaire et jamais son principe. Dans le cas de la C.G.T. ou de l'A.F.L.-C.I.O., ce soutien s'étend même à la technique des surgénérateurs, pourtant considérée avec réticence par certains gouvernants occidentaux.

La C.F.D.T. fait exception par son opposition radicale au programme français (2). Mais sa position ne va pas jusqu'au refus pur et simple du nucléaire. Elle réclame un moratoire de trois ans minimum avec interdiction de toute nouvelle commande et mise en service d'installation, ainsi qu'une réorientation de la politique énergétique « dans le sens d'une limitation de la place du nucléaire ».

Une partie des écologistes en viennent à considérer les travailleurs comme des adversaires, responsables au même titre que leurs employeurs des méfaits de la société industrielle. Y a-t-il donc une limite intrinsèque à la reprise en charge par les travailleurs du combat pour la défense de l'environnement ? Ou bien, une convergence est-elle envisageable entre la lutte antinucléaire et le mouvement ouvrier à condition de faire sauter les blocages qui la rendent si difficile aujourd'hui ?

Blocages politiques ?

LES liens entre des syndicats et des partis favorables au nucléaire ne sont un secret pour personne. Mais les syndicats affichent souvent plus d'intransigeance que ces partis dans la défense de l'atome civil.

La C.G.T. a maintenu son hostilité à la force de frappe française après que la direction du parti communiste se fut ralliée à son principe, peu avant les élections de mars 1978. Par contre, elle s'est catégoriquement opposée à toute idée de moratoire au moment où le groupe communiste de l'Assemblée nationale, en juillet 1977, demandait que le réacteur de Fessenheim fonctionne à titre expérimental avant que la série des LWR soit poursuivie.

Au congrès du parti social-démocrate allemand de novembre 1977, une majorité semblait devoir se dégager en faveur d'un moratoire de deux ans. Un mois auparavant, quarante mille syndicalistes, travailleurs de l'industrie nucléaire ou d'entreprises engagées dans la construction des centrales (Krupp, Hochtief, Mannesman) participaient, à Dortmund, à un meeting pronucléaire organisé par l'Aktionskreid Energie (Groupe d'action pour l'énergie) avec l'aide d'une célèbre agence de publicité de Munich. Cédant à cette pression, le S.P.D. renonçait à son projet de moratoire.

Peu de temps après cet épisode, un dirigeant syndical, M. Heinz Brandt, fit scandale et faillit être exclu du D.G.B. pour avoir dénoncé publiquement l'« Atomfilz », la « maffia nucléaire », composée, disait-il de « ces bureaucrates syndicaux bien payés qui siègent à la direction des grandes compagnies et qui, en commun avec elles, ont organisé une campagne de publicité pronucléaire pour influencer le mouvement ouvrier » (3).

Les pratiques de cogestion qui existent en Allemagne ou la tradition américaine du « bargaining » (négociation collective) peuvent inciter les dirigeants syndicaux à assimiler les intérêts des travailleurs à ceux de leur entreprise et à faire alliance avec le patronat pour garantir la prospérité d'une branche économique. Une telle alliance s'est révélée dans l'industrie nucléaire : manifestation de cinq mille travailleurs allemands, en novembre 1976, sur le site de la centrale de Müllheim, aux cris de « Pas de centrales, pas de progrès » ; manifestation des syndicats américains du bâtiment en faveur de la centrale de Seabrook (New-Hampshire), cible privilégiée de la contestation...

Mais, objectera-t-on, les syndicats français

---

* Sociologue.

(1) Par la suite, la C.F.D.T. a maintenu son opposition alors que la C.G.T. se déclarait satisfaite des contrôles techniques effectués par E.D.F.

(2) Avec les syndicats australiens qui s'opposent à la vente à l'étranger du minerai d'uranium de leur pays.

(3) Discours prononcé à la manifestation antinucléaire de Brokdorf le 19 février 1977.

SUÈDE : recherche d'un compromis acceptable

Un prudent rejet de toute expansion des programmes en cours

Alors que, dans divers pays, en France notamment, les grandes décisions concernant la politique énergétique sont prises par voie technocratique, la Suède a poussé très loin le respect des normes démocratiques. Deux attitudes qui engagent non seulement l'avenir économique d'une société, mais aussi l'avenir de sa pratique politique. L'exemple suédois montre comment peuvent devenir compatibles efficacité et liberté.

Par MANS LONNROTH *

EN 1970, le gouvernement suédois, alors social-démocrate, proposait au Parlement un programme électronucléaire qui devait atteindre 50 ou 70 GW en l'an 2000. Dix ans plus tard, quatre des cinq grands partis politiques du pays se sont engagés, de fait, en faveur d'un abandon progressif du programme nucléaire. Les six centrales actuellement en service fournissent à la Suède 25 % de son électricité et 7 % de sa consommation énergétique totale. Rapporté au nombre d'habitants, le programme électronucléaire suédois est le plus important du monde. L'entière réalisation du programme en cours de 12 réacteurs (4 des 6 centrales supplémentaires sont déjà prêtes et 2 sont en cours de construction) doublerait la part du nucléaire. Le principal point de désaccord entre les diverses propositions soumises à référendum, le 23 mars dernier, portait en réalité sur la date à laquelle le pays entamerait l'abandon de l'énergie nucléaire : 1990 ou 2010.

Ainsi l'énergie nucléaire, conçue à l'origine pour être une pierre angulaire du développement industriel suédois, est désormais considérée comme une simple énergie de transition en attendant la mise en place des systèmes d'énergie renouvelables. Pourtant, la Suède est le pays du monde qui importe les plus grandes quantités de pétrole (en tonnes par habitant) : elle possède 80 % des réserves européennes d'uranium et le seul type de réacteur nucléaire à eau légère mis au point sans aucune aide des Etats-Unis ou de l'U.R.S.S. Que s'est-il donc passé ?

Tout d'abord, à la différence d'autres pays, le problème a été introduit très tôt dans le débat politique. En 1972-1973, le principal parti d'opposition (alors le parti centriste), prenait des positions antinucléaires. Le débat a largement contribué à la chute du gouvernement social-démocrate, en 1976, et à la démission, en 1978, du premier gouvernement non socialiste que la Suède ait connu en quarante-quatre ans.

Lors du référendum, trois propositions ont été soumises aux électeurs. Le parti centriste, actuellement au gouvernement, demandait, conjointement avec le parti communiste et les groupes écologistes, la fermeture définitive, à partir de 1990, des six centrales déjà en service. Le parti libéral, également au gouvernement, ainsi que le parti social-démocrate, dans l'opposition, soutenaient en commun la poursuite de l'actuel programme nucléaire et donc la mise en service de six réacteurs supplémentaires. Mais, ils s'engageaient à abandonner l'énergie nucléaire une fois exploitée cette génération de réacteurs. La troisième proposition, émanant du parti conservateur, laissait la porte ouverte à une expansion ultérieure du nucléaire au-delà du présent programme.

De plus, des études approfondies ont récemment démontré que la Suède dispose d'atouts considérables en matière d'énergies renouvelables. Avec sa population dispersée et son degré d'ensoleillement à peine inférieur à celui de la France, le pays offre de multiples possibilités pour l'énergie éolienne, les systèmes de chauffage solaires et la biomasse. Les fortes traditions des collectivités locales suédoises, dans le domaine de la distribution d'énergie, peuvent également faciliter l'essor de l'énergie solaire et des techniques de conservation de la chaleur.

Enfin, le caractère fortement industrialisé de la société suédoise a suscité des inquiétudes croissantes. En Suède comme ailleurs, les partisans du nucléaire avancent souvent l'argument selon lequel de nombreuses autres activités industrielles (comme les productions chimiques) présentent des risques beaucoup pus grands que les centrales. Mais, ici, les opposants ont trouvé dans cette argumentation une justification supplémentaire de leur méfiance à l'égard de la société industrielle.

Le mouvement antinucléaire ne respecte nulle part les habituelles lignes de clivage entre la gauche et la droite. Il bouleverse le jeu politique. De ce point de vue, le cas suédois n'a rien d'exceptionnel. Des tendances similaires se sont manifestées, en 1972, lors du référendum en Norvège sur l'entrée dans le Marché commun, et, en 1978, lors du référendum en Autriche sur le nucléaire : dans les deux cas, l'establishment politique et industriel, pourtant soutenu par les syndicats et les sociaux-démocrates, a été mis en échec.

Mais, en Suède, le débat nucléaire a, plus encore qu'ailleurs, affecté le jeu politique. Le parti social-démocrate s'est trouvé particulièrement touché : cohabitent en son sein une importante minorité ouvertement antinucléaire, une large fraction (probablement majoritaire) aux positions nuancées, et une autre minorité (sans doute restreinte) fermement pronucléaire. La direction du parti a été obligée de choisir entre son soutien initial à une expansion continue du nucléaire et le risque d'une hémorragie de militants qui aurait réduit ses chances de retourner au pouvoir à brève échéance.

La Suède a été le premier pays du monde à s'engager dans un vaste programme nucléaire comme en témoignent les premières prévisions, extrêmement ambitieuses, de 1970. Elle est aussi le premier pays où l'opposition au nucléaire a su devenir une force politique capable de décider du résultat des élections et de la formation des gouvernements.

Lors du référendum, 58 % des votants se sont prononcés pour la poursuite de l'actuel programme nucléaire, suivie de son abandon progressif sur une période de dix ans. Mais une écrasante majorité de 80 % a voté contre toute expansion ultérieure du nucléaire au-delà de l'actuel programme (1). Il semble donc que la Suède soit aussi le premier pays où un compromis ait pu être atteint sur le développement de l'énergie nucléaire : ce compromis s'établit à mi-chemin entre la paralysie américaine ou ouest-allemande et la volonté technocratique qui triomphe en France.

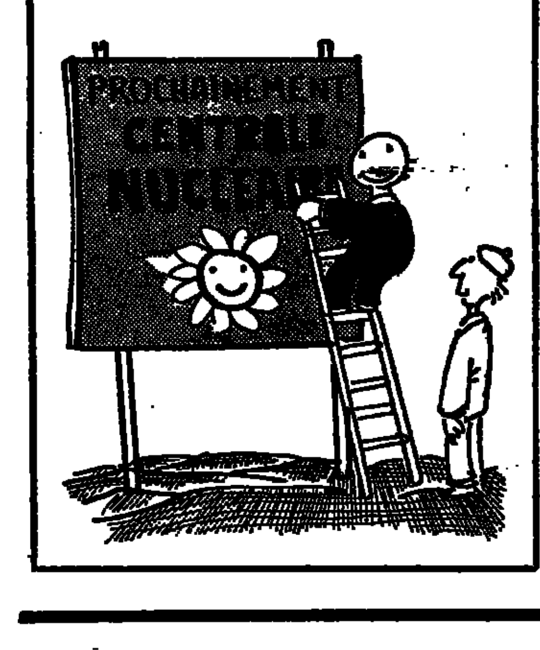
* Secretariat for Future Studies, Stockholm.

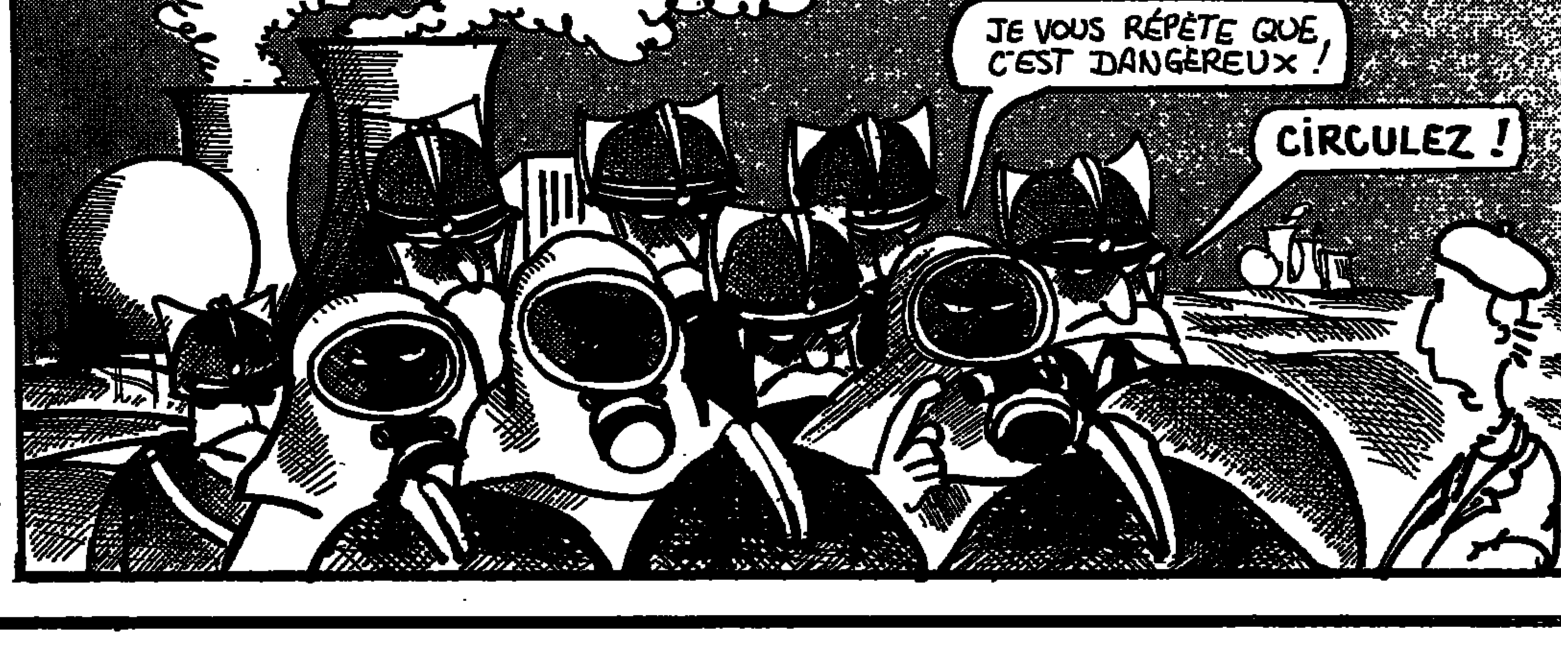
(1) L'option 1 du parti conservateur a recueilli 18,9 % des voix. L'option 2 des sociaux-démocrates et des libéraux arrive en tête avec 39,3 % des voix. Elle est talonnée par les tenants de la ligne 3 (centristes, communistes et écologistes) avec 38,5 % des suffrages.

BIBLIOGRAPHIE

- Ministère de l'industrie. Le cycle du combustible nucléaire, La Documentation française, Paris, 1979.
- Syndicat C.F.D.T. de l'énergie atomique. Le dossier électronucléaire, Ed. du Seuil, coll « Points ». Paris 1980 Récemment réédité. le dossier technico-économique le plus complet et le plus accessible sur le cycle du combustible nucléaire.
- F. Fagnani et A. Nicolon (sous la direction de), Nucléopolis : matériaux pour l'analyse d'une société nucléaire, Presses universitaires de Grenoble, 1979. Une analyse des mécanismes institutionnels de la politique électronucléaire, des réactions de l'opinion publique et des populations concernées par l'implantation des centrales.
- Institut des relations internationales de Dijon (ouvrage sous la direction de P. Kahn). De l'énergie nucléaire aux nouvelles sources d'énergie : vers un nouvel ordre énergétique international, Librairies techniques, Paris, 1979.
- Dans la revue Que choisir ? « Nucléaire : le face à face », numéro spécial 1977, et « Spécial énergie », numéro spécial 1978. Une confrontation entre E.D.F. et ses opposants.
- Le point de vue des promoteurs du programme électronucléaire français : L. Thiriet, L'Energie nucléaire (quelles politiques pour quel avenir ?), Ed. Dunod, Paris, 1976. Par le chargé des études économiques générales au Commissariat à l'énergie atomique. — B Goldschmidt, Le complexe atomique : histoire politique de l'énergie nucléaire, Ed. Fayard, Paris, 1980. Par l'un des fondateurs du C.E.A., actuellement représentant de la France au conseil de l'Agence internationale de l'énergie atomique. — Revue générale nucléaire (48, rue de la Procession, 75724 Paris Cedex 15), éditée par la Société française d'énergie nucléaire.
- Le point de vue des opposants : Les Amis de la Terre, L'escroquerie nucléaire, Ed. Stock, Paris, 1978. — J.-Ph. Colson, Le nucléaire sans les Français, Ed. Maspero, Paris, 1977. — R. Jungk, L'Etat atomique (les retombées politiques du développement nucléaire), Ed. R. Laffont, Paris, 1977. Traduit de l'allemand. la plus célèbre dénonciation de la « société du plutonium ». — La Gazette nucléaire (2, rue Fr.-Villon, 94100 Orsay). Publication du Groupement des scientifiques pour l'information sur l'énergie nucléaire.
- Sur l'interprétation du mouvement antinucléaire : M Tubiana (sous la direction de) : Colloque sur les implications psychosociologiques du développement de l'industrie nucléaire, Société française de radioprotection, Paris, 1977. — J.-Ph. Faivret, J.-L. Missika et D. Wolton, L'Illusion écologique, Ed. du Seuil, Paris, 1980. Un pamphlet qui souligne les ambiguïtés du mouvement antinucléaire — A. Touraine, Z. Hegedus, F. Dubet et M. Wieviorka, La prophétie antinucléaire, Ed. du Seuil, Paris, 1980. Une recherche pour laquelle la lutte des classes de l'avenir est censée opposer la population à la technocratie.







sont de nature différente et prompts à dénoncer les pièges de la « collaboration de classes ». Ce serait oublier qu'E.D.F. et le C.E.A., maîtres d'œuvre du programme nucléaire, appartiennent au secteur nationalisé, qui, aux yeux des syndicats, représente un « acquis » pour les travailleurs. Dans leur enquête sur l'Etat-E.D.F., Sylvie O'Dy et Frédérique de Gravelaine indiquent que, « syndicat responsable par nature, la C.G.T. est devenue à E.D.F., de par son histoire, un syndicat à « responsabilités » sans l'acquiescement duquel aucune décision importante n'est prise » (4).

La C.F.D.T.-E.D.F. insiste de son côté sur la nécessité pour le syndicat de « donner une certaine image d'indépendance envers les intérêts corporatistes, se démarquer de la rationalité de son entreprise et se dégager de tout esprit-maison ». Lors des premières discussions sur le nucléaire (novembre 1949), la C.F.D.T.-E.D.F. n'avait-elle pas, justement, eu trop tendance à épouser le point de vue de la direction d'E.D.F. en se déclarant favorable à l'abandon de la filière française au profit de la technologie américaine ?

Emploi et sécurité

« ON ne saurait relever le niveau de vie et améliorer les conditions d'existence des milliers de Français qui vivent actuellement dans un état de pauvreté sans développer leur consommation d'énergie » (Communiqué de la C.G.T., 19 juillet 1977.)

« Energie équivaut à emploi, l'un ne va pas sans l'autre. » (J.D. Keenan, vice-président de l'A.F.L.-C.I.O., novembre 1977.)

Avec des nuances, le dénominateur commun de l'attitude pronucléaire des syndicats se trouve dans cette équation : croissance de la consommation d'énergie = amélioration du niveau de vie. Après la crise du pétrole de 1973-1974, qui vint justifier la mise en chômage partiel de centaines de milliers de travailleurs, les syndicats conclurent que la défense de l'emploi exigeait de soutenir activement le développement nucléaire (5).

En France, le nombre de travailleurs impliqués à plein temps dans le programme électronucléaire avoisine cent mille personnes réparties dans des secteurs d'activités très divers. Aux Etats-Unis, l'industrie nucléaire prétendait, en 1974, que les quarante-trois mille travailleurs employés dans la construction des centrales deviendraient sept cent vingt-quatre mille en l'an 2000. En Allemagne, l'inquiétude syndicale fut à son comble après la publication d'une étude de l'Institut für Wirtschaftsforchung, qui prévoyait, en l'absence du nucléaire, une pénurie énergétique vers 1985 et un chômage frappant 13 % de la population active.

Ce chantage collectif à l'emploi est aujourd'hui contesté par certains syndicalistes. Ils font remarquer que les entreprises qui consomment le plus d'énergie sont les moins créatrices d'emplois. « L'industrie a substitué historiquement l'énergie au travail, faisant ainsi décroître le nombre total de travailleurs indispensables à la production », affirme M. William Winspinger, président du syndicat américain des travailleurs de l'aérospatiale (6).

Des écologistes s'efforcent d'entamer les convictions pronucléaires des syndicats en mettant l'accent sur les perspectives de création d'emplois que recèle l'énergie solaire et en proposant de garantir la reconversion des travailleurs du nucléaire. Un rapport quasi officiel reconnaît qu'un moratoire nucléaire aux Etats-Unis « provoquerait la mise à pied de cinquante mille travailleurs et n'exigerait des industries américaines qu'une adaptation mineure par rapport à celles qu'elles ont maintes fois réussies dans le passé. L'impact d'un tel moratoire serait assurément faible par rapport aux trois cent cinquante mille personnes qui ont perdu leur emploi dans l'industrie aérospatiale entre 1968 et 1970 » (7).

Créée en 1975 aux Etats-Unis pour favoriser la coopération entre syndicalistes et défenseurs de l'environnement, l'association Environmentalists for Full Employment reconnaît cependant que, « jusqu'à présent, il est quasiment impossible d'aborder le problè... nucléaire avec les syndicats, même les plus proselaires d'entre eux ».

En fait, la défense des intérêts économiques immédiats des travailleurs peut susciter des interprétations syndicales diverses. Préoccupé par la sauvegarde de l'industrie charbonnière, le syndicat américain des mineurs (United Mine Workers) a très tôt exprimé son hostilité au nucléaire. Son homologue allemand (I.G. Bergbau and Energie) a, au contraire, opté pour le charbon et le nucléaire, « moyens complémentaires », selon lui, pour assurer l'indépendance énergétique de la R.F.A.

Quant à la base syndicale, aux travailleurs eux-mêmes, sont-ils capables de dépasser une vision étroitement corporatiste de leurs intérêts ? Tous les sondages d'opinion réalisés en France constatent que les ouvriers sont la catégorie socio-professionnelle où l'on recense le plus grand nombre de réponses défavorables au nucléaire (8). Un sondage Harris réalisé aux Etats-Unis en avril 1979, après Three-Mile-Island, signale que 42 % des syndiqués se déclarent opposés à la construction de toute nouvelle centrale nucléaire.

Les protagonistes du débat nucléaire, écologistes compris, ont trop tendance à ne pas écouter les propos des travailleurs dans leurs aspects contradictoires. Par exemple ces techniciens C.F.D.T. du centre de Marcoule : « Comment réclamer l'arrêt du nucléaire et la stabilité de l'emploi quand on en vit ? » Ou bien ce travailleur sur le chantier de la centrale de Seabrook : « Construire cette centrale veut dire du travail pour les gens du bâtiment. C'est pour cela que nous sommes ici, pas parce que nous aimons ça. Nous ne sommes pas en état de choisir les projets où nous aimerions travailler. Pensez-vous que les travailleurs allemands aimaient construire les fours où on faisait rôtir les juifs ? » Ou encore ce responsable syndical du chantier naval de Portsmouth qui, devant un taux de leucémie six fois supérieur à la moyenne chez les travailleurs qui construisent les sous-marins atomiques, s'exclame : « Mes gars mourraient bien plus vite de faim que des effets des radiation » (9).

Tous expriment crûment comment leur condition de « producteurs » met les travailleurs dans une situation contradictoire. Les ouvriers réagissent souvent par la valorisation de leur rôle et l'affirmation de leur fierté professionnelle. Cet orgueil de « producteurs » peut faire coexister l'hostilité à l'égard du patronat et l'identification aux valeurs dominantes du système industriel. Le productivisme et le scientisme qui, sous la forme d'un marxisme soviétisé ou du fétichisme du progrès, dominent encore le mouvement ouvrier trouvent là leurs racines profondes.

Mais leur situation fournit à d'autres catégories de travailleurs l'occasion d'une critique radicale, parce qu'immédiatement pratique, du mode de production dont ils sont les agents. La grève des travailleurs de La Hague, en 1976, était dirigée contre la « filialisation » des activités industrielles du C.E.A., qui représentait l'entrée définitive du secteur nucléaire dans le monde de la rentabilité et de la concurrence internationale. A partir de cette défense de l'outil de travail, les militants C.F.D.T. ont remis en cause la finalité même de leur travail et du nucléaire.

Les écologistes commencent à reconnaître que les travailleurs sont les premières victimes de la pollution, « bien avant que le problème devienne sérieux pour toute la population », précise Clamshell Alliance, une des deux principales organisations américaines engagées dans la lutte antinucléaire. Mais combien de ceux qui stigmatisent le risque nucléaire sont-ils prêts à se mobiliser, avec autant de vigueur, contre les accidents du travail et pour l'amélioration de la sécurité dans toutes les branches industrielles ? Quant au mouvement ouvrier, jusqu'à quel point est-il prêt à s'engager au-delà des réactions de défense immédiate des travailleurs pour s'interroger sur les finalités mêmes de la production et de la croissance ?

VICTOR MATTIOT.

(4) F. de Gravelaine et S. O'Dy, l'Etat-E.D.F., A. Moreau, 1978.

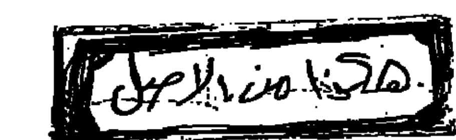
(5) En février 1974, le conseil exécutif de l'A.F.L.-C.I.O réclame un vaste programme de 20 milliards de dollars, étalé sur dix ans, pour développer les énergies alternatives existantes, en l'occurrence le charbon et le nucléaire.

(6) W. Winspinger, président de l'International Association of Machinists and Aerospace Workers, « Hearings before the Subcommittee on Energy », Washington, mars 1978.

(7) « Repercussions économiques et écologiques d'un moratoire nucléaire aux Etats-Unis : 1985-2000 », Institute for Energy Analysis, Oak Ridge Associated Universities, 1979.

(8) Voir G. Duménil, « Energie nucléaire et opinion publique », dans Nucléopolis, P.U. de Grenoble, 1979.

(9) Sources : M.-A. Macciocchi, De la France, le Seuil, Paris, 1977, et Seven Days, août 1978.



L'« excursion » nucléaire comme dérive romanesque

Par JEAN CHESNEAUX

LA science-fiction, depuis quelques années, fait « retour à la terre » (titre d'une série d'Andrevon). Abandonnant les grandes machineries intergalactiques et les hyperespaces, elle est fascinée par tout ce qui fait dériver progressivement notre propre réalité sociale vers des modèles proches des siens : l'ordinateur, les techniques policières, les effets de la pollution... et, bien sûr, les centrales nucléaires, ces systèmes d'ordre absolu d'où peut pourtant jaillir à chaque instant l'incontrôlable « excursion » nucléaire.

Crise, écrit en 1942 aux Etats-Unis, alors qu'aucune centrale de ce type n'était en service dans le monde (1), fait figure de précurseur. Un ingénieur, qui fait des essais sur un isotope superlourd, provoque un accident majeur et reste prisonnier du magma radio-actif ainsi libéré. Protégé par sa combinaison étanche, il est cependant sauvé à temps. L'accent est mis, ici, sur la défaillance humaine, et aussi sur les impératifs de rentabilité qui interdisent d'arrêter la centrale pendant ces essais. La crise est vécue à travers Doc Ferrell, le médecin de la centrale : effet de recul qui dispense d'une critique plus directe.

Egalement américain, *l'Enfer atomique* (2) est un « thriller » fastueux, d'une technique achevée. Par l'entêtement de la Western Co et les manœuvres des politiciens de Washington, la centrale géante Prométhée est mise en service malgré les incitations à la prudence de son directeur : le président des Etats-Unis parle le même jour. L'accident survient, aggravé par des vols commis dans l'usine et par la proximité d'une zone de stockage des déchets, dans des grottes côtières. La fusion du cœur de la centrale dégage un nuage radio-actif qui détruit tout Los Angeles. Mais l'enquête officielle attribue la responsabilité de la catastrophe à un sabotage, œuvre d'un névropathe.

Dans le roman allemand *l'Explosion* (3), un attentat politique détruit la centrale Helios le jour de son inauguration. La suffisance des techniciens, leur accoutumance à une surveillance de routine ont créé la faille. Les autorités ouest-allemandes sont impuissantes devant la catastrophe, les barrières de décontamination dérisoires. Il faut finalement bombarder Darmstadt (140 000 habitants) pour créer dans l'air un courant ascendant et sauver des gaz radio-actifs Francfort et son million d'habitants.

Les *Jours de cendres* (4) sont encore ceux d'une « excursion » nucléaire, cette fois dans les Pyrénées : un conduit s'est rompu dans le système de refroidissement d'un surrégénérateur, et le sodium liquide provoque un incendie géant. L'état d'alerte nucléaire est proclamé, la police nucléaire multiplie les rafles, l'exode massif des populations dépasse la confusion de juin 1940.

Le choc nucléaire que subissent *les Compagnons de la Marciliague* (5) est plus subtil. Un canton aquitain se trouve soudain isolé par un champ de forces magnétiques, créé par un accident « *futur* » dans une centrale nucléaire en projet. L'Etat central a disparu ; une milice fasciste terrorise la ville, finalement vaincue par une communauté gauchisante.

La nouvelle, *Je ne veux plus jamais être un enfant* (6), inspirée de l'accident de Seveso, évoque les effets tératogènes d'un accident nucléaire dans l'arrière-pays niçois. Les hommes sont impuissants, les femmes donnent naissance à des enfants normaux mais qui ne peuvent procréer que des monstres. Le village, totalement pris en charge par E.D.F., survit sans raison de vivre.

Le sort des *Enfants de Pisauride* (7) est plus maléfique. Cette araignée contaminée par une centrale nucléaire pond des insectes mutants. Les gens piqués par eux non seulement deviennent radio-actifs, mais sont victimes d'une dégradation totale de leur édifice cellulaire qui les transforme en une sorte d'immenses vampires protoplasmiques dignes des horreurs lovecraftiennes.

Poney-Dragon (8), c'est un dictateur des temps futurs qui tire son pouvoir d'une mystérieuse « tache bleue » produite par l'explosion du plus grand surrégénérateur du monde, situé sur l'Angara sibérien. Son empire se dissout en 2025, quand la tache cesse de croître.

Avec *les Otages du président* (9), on retrouve un horizon plus familier. Un président de la République française, écologiste élu par surprise, veut imposer à une conférence des chefs d'Etat, réunie à Paris, la renonciation aux armes atomiques et aux centrales nucléaires : deux objectifs pour lui inséparables, puisque la délinquance dans les centrales et le retraitement de leurs déchets suffisent à multiplier les détenteurs de bombes atomiques. Atteint d'un cancer généralisé, sa vie ne compte plus. En pleine salle de conférence, il a installé une bombe nucléaire dont il connaît seul le code et remonte le mécanisme chaque demi-heure. Soutenu par des manifestations antinucléaires dans le monde entier, il est sur le point de réussir ; mais tout rebondit quand des attentats terroristes à coups d'explosifs nucléaires artisanaux font des millions de morts à Paris et à New-York.

Dans leur facture littéraire, ces neuf livres sont fort divers. Certains auteurs sont des maîtres, comme Jeury ou Del Rey ; d'autres des amateurs confirmés, comme Brusch ou Marison ; les uns prétendent à l'objectivité, comme Scortia ; d'autres ne cachent pas leur engagement militant, comme Ziemann.

La trame romanesque est parfois riche, parfois naïve. Certains de ces romans semblent de simples illustrations des « scénarios » que préparent volontiers les sociologues : tel celui, d'une fascinante sécheresse, qui figure en appendice de *Crise* sous la signature d'A.-C. Decouflé, directeur de l'Institut français de prospective. L'effet de « matériaux » semi-bruts est renforcé par l'insertion de documents pseudo-officiels, ainsi chez Scortia ou Ziemann. Certains personnages ne sont guère que des silhouettes, d'autres vivent fortement de leur vie propre : Doc Ferrell, la jeune écologiste allemande amoureuse du directeur de la centrale Helios, le président qui lutte contre la mort pour convaincre ses otages... On est parfois transporté dans un univers de « vraie » science-fiction comme celui de *Poney-Dragon*, parfois on reste dans la réalité quotidienne apparemment banale. Mais le nucléaire est toujours présent.

Insécurité viscérale

DANS son vocabulaire, déjà, qui fascine : « seuil d'irradiation », « dosimètre », « perte accidentelle de liquide refroidissant », « modérateur d'excursion », « magma libéré », « fusion du cœur », « retombées du nuage », « barrières de décontamination »... Comme si ces formules faussement anodines suffisaient à conjurer la malédiction latente.

Car le thème fondamental de ces romans, c'est bien l'insécurité vis-à-vis du nucléaire, plus ou moins avouée, plus ou moins refoulée. Depuis la nervosité que maîtrisent mal les responsables le jour de la mise en service jusqu'aux paniques géantes et aux exodes massifs provoqués par les grandes « excursions ». « *On avait ouvert la boîte de Pandore et personne ne savait comment la refermer* » (*les Otages du président*, p. 165).

Une crise, bien souvent, crie la vérité d'un mécanisme, d'un système social, d'un caractère, beaucoup plus crûment qu'une situation « normale ». Ces romans, chacun à sa façon, mettent à nu un certain nombre de thèmes « critiques » du nucléaire :

— L'idéologie de progrès à tout prix et d'infaillibilité technologique dont sont imbus techniciens et *managers* des centrales Helios ou Prométhée. Même s'ils sont étroitement soumis aux impératifs politico-financiers, aux aléas, aussi, de la sous-traitance (thème qu'évoquait déjà le film *Syndrome chinois*) ;

— Les risques de délinquance dans les centrales, par fanatisme politique (*les Otages du président*, *l'Explosion*), par vengeance (*l'Enfer atomique*), par simple appétit de lucre. Même si ces risques entraînent un renforcement des contrôles répressifs et des polices nucléaires (*Jours de cendres*) ;

— Les risques, aussi, de défaillance humaine, tant dans les services de sécurité (*l'Explosion*) que chez les ingénieurs (*Crise*) ;

— Et, surtout, la gestion même des « excursions ». Que dire, et jusqu'où donner l'information correcte sur la gravité de la situation, au risque de provoquer émeutes et paniques ?

Le contrôle rigoureux des moyens de communication de masse, à travers tous ces romans, se révèle un rouage essentiel de toute politique nucléaire. La gestion des accidents, c'est aussi la décision. Dans *l'Explosion*, le gouvernement ouest-allemand est totalement démuni devant les choix qui s'imposent : à quelle distance placer les barrières de contamination ? Quels effectifs de population sacrifier délibérément (ici, Darmstadt) pour sauver le plus grand nombre (Francfort et Dortmund) ?

L'édition, d'ordinaire, est friande d'actualité. A peine quelques semaines après l'élection de M. James Carter, les raids d'Entebbe ou de Kolwezi, la chute du chah, des professionnels avisés jetaient un nouveau produit sur le marché du livre. Mais l' « excursion » nucléaire de Three-Mile-Island, manquée d'un infinitésimal cheveu, n'a encore provoqué aucune opération de librairie. Le non-dit du nucléaire est-il si lourd ?...

(1) Lester del Rey, *Crise*. Laffont, Paris, 1976 (traduit de l'américain).
(2) Th. Scortia et F. Robinson, *l'Enfer atomique*, Presses de la Cité, Paris, 1975 (traduit de l'américain).
(3) Hans H. Ziemann, *l'Explosion*, J.-C. Lattès, Paris, 1977 (traduit de l'allemand).
(4) G. Bianchi, *Jours de cendres*, Editions du Citron hallucinogène, Salernes, 1979.
(5) P. Marison, *les Compagnons de la Marciliague*, Encres, Paris, 1979.
(6) Pierre Marquer, *Je ne veux plus jamais être un enfant*, dans *Ciel lourd, béton froid*, pp. 193-205, Kesselring, Paris, 1977.
(7) A. Brusch, *les Enfants de Pisauride*, Fleuve Noir, Paris, 1976.
(8) Michel Jeury, *Poney-Dragon*, Kesselring, Paris, 1978.
(9) Philippe Gisors, *les Otages du président*, le Seuil, Paris, 1980.

Deux films sur la pollution aux Etats-Unis

ARMÉE, INDUSTRIE : SOUILLURES OUBLIÉES

PRESENTES comme la rançon inévitable et honteuse du progrès, les méfaits de la pollution sur l'homme et l'environnement furent longtemps ignorés du public, ensevelis sous les louanges des prouesses de la science et de la technologie. Depuis le sursaut écologique de la fin des années 60, il en va tout autrement. Mais les nombreuses infractions aux règles antipollution montrent qu'il faut rester vigilant, tant à l'égard des pouvoirs publics que des patrons de l'industrie. Pour mieux maintenir en alerte, des militants écologistes et radicaux américains rappellent, dans deux films convaincants (1), certains excès commis par l'armée et l'industrie il y a à peine trente ans, au temps de la pollution « sauvage ».

Dans *Paul Jacobs et le Gang nucléaire*, les cinéastes Jack Wallis et Saul Landau révèlent que, durant les années 50, l'armée des Etats-Unis effectua secrètement des essais atomiques dans le Nevada, où des hommes de troupe avaient été disposés dans les zones d'explosion pour subir un « *entraînement adapté aux conditions réelles d'une guerre atomique* ». Leucémie et cancer décimèrent ces malheureux et le journaliste Paul Jacobs, qui entreprit quelque temps après une enquête sur les conséquences de ces expériences, fut lui-même contaminé par la radio-activité *persistante* sur les lieux. A la veille de sa mort, il témoigne, de son lit d'hôpital, sur les responsabilités conjointes de l'état-major américain et des industriels de l'atome, ainsi que sur les dangers catastrophiques qu'une utilisation de l'atome mal maîtrisée ferait courir au monde. L'industrie nucléaire américaine a tenté, sans succès, d'empêcher légalement la diffusion de ce film.

Une « peste chimique »

TOM PRIESTLEY, dans *The Killing Ground* (le Terrain meurtrier), dévoile quant à lui l'existence aux Etats-Unis d'immenses dépôts de déchets pétrochimiques entassés au cours des années 40 et 50. Des poisons d'une très haute toxicité suintent de milliers de fûts rouillés et pénètrent les terrains, souillant parfois les nappes phréatiques et polluant de vastes zones habitées où l'on constate alors une forte augmentation des maladies nerveuses, de fausses couches, de suicides... Selon les auteurs de ce document, il existerait, sur tout le territoire des Etats-Unis, six cent trente sites de ce genre et l'on ne saurait comment circonscrire l'écoulement continu de cette abominable « peste chimique » (2). Parfois, des dépôts oubliés manifestent soudain, comme des engins à retardement ou des volcans assoupis, leur charge de mort : en 1978, les chutes du Niagara, lieu de prédilection des « lunes de miel » américaines, furent déclarées zone sinistrée, des venins chimiques s'étant échappés d'une ancienne décharge industrielle depuis longtemps abandonnée.

I. R.

(1) Ces films ont été présentés au XI° Festival international de cinéma (documentaires et films d'enquête), en octobre 1979, à Nyon (Suisse).

(2) Cf. *Le Monde* du 29 décembre 1979, page 20.

Des mécanismes inhérents à l'organisation de la société

LES MENSONGES DE L'ETAT

Par SAMI NAIR *

IL semble de plus en plus évident, en ce XX° siècle finissant, que l'Etat est devenu le centre principal d'ordonnancement de la société. Une connaissance minima de la réalité sociale contemporaine suppose, en effet, le dévoilement des pratiques étatiques, c'est-à-dire des mécanismes par lesquels l'Etat constitue les rapports sociaux, jugule les oppositions, étouffe les contradictions et produit, autour de lui-même, le consensus socio-idéologique.

Le paradoxe, c'est que, ce faisant, l'Etat monopolise, contrôle et distribue le savoir de la société pour organiser sa propre méconnaissance en tant qu'Etat. Il réussit par là — curieux tour de passe-passe — à inverser les effets et les causes, à conforter une réalité déjà sens-dessus-dessous : il prétend socialiser les rapports sociaux, mais il « désocialise » les rapports humains ; il clame son attachement à la volonté concrète, pratique et empiriquement vérifiable des citoyens, mais il rend abstraits la loi, les institutions et le pouvoir ; il n'est pas seulement ce réceptacle où les « grands monopoles » se nichent en maîtres par la grâce de leur puissance, mais aussi et surtout le lieu où se condensent toutes les contradictions d'une société fondée sur l'inégalité, l'exploitation et l'oppression — bref, effet et cause, il se donne toujours pour ce qu'il n'est pas (l'Etat de tous) et par là érige le mensonge politique comme règle de la vie tout court.

Au-delà des redécouvertes, parfois légitimes, de l'Etat de droit et des libertés formelles que certains proposent aujourd'hui comme antidotes du totalitarisme, Jean-Marie Vincent, dans *les Mensonges de l'Etat* (1), s'interroge sur la réalité même du phénomène étatique dans les sociétés développées. Interrogation qui a le mérite de se situer tant au niveau de la conjoncture politique (giscardisme, programme commun, etc.) qu'au plan de la réflexion théorique approfondie (Etat et accumulation, classe et parti, etc.). Analysant aussi bien l'après-mai 1968 et les travaux de Nicos Poulantzas que les textes et programmes des partis de gauche, J.-M. Vincent invite à un rapport plus nuancé, et donc plus complexe, à la réalité politique contemporaine. Au lieu de raisonner en termes d' « instances », de « monopoles », d'anti et de pro-étatisme primaire, il importe de saisir la structure spécifique du capitalisme (division horizontale entre détenteurs des moyens de production et producteurs, atomisation subséquente des producteurs, opposition sociale du travail manuel et intellectuel, — à quoi correspond la division verticale entre dirigeants et citoyens, dominants-dominés, etc.), constituée par des *formes* sociales qui reproduisent à leur propre échelon la structure du capital.

Dans le rapport Etat-économie, l'Etat est-il de l'économie politisée, ou bien seulement l'arbitre, neutre parce qu'extérieur, des luttes économiques que se livrent les capitaux multiples ? En fait, « *comme Marx l'a fait observer, les rapports sociaux de production prennent une consistance indépendante de ceux qui en constituent la matière première ou le terrain nourricier* (les hommes) (...). *Le politique (...) ne peut être conçu autrement que comme une sphère de l'organisation sociale surimposée aux rapports sociaux de production qui sont ses présupposés et ses limites à la fois(...). Dans ce cadre (...) le rapport Etat-économie n'est pas à comprendre comme un rapport de deux entités distinctes, mais comme une articulation spécifique de deux modalités des pratiques sociales — la spécificité de l'articulation étant ici constitutive de ces deux modalités de la réalité sociale* ».

De là résulte ce qu'on pourrait appeler des articulations complémentaires des diverses formes sociales : ainsi, il est possible de voir comment les mécanismes de formation de l'opinion « publique » (c'est-à-dire de l'opinion privée sur les affaires publiques), de même que les tactiques de manipulation du sens commun par les moyens de communication de masse, renvoient en vérité — sans s'y réduire — aux sphères de la production économique et de la circulation de la monnaie, dans la mesure où les idées politiques et les stéréotypes idéologiques sont fonction de leur apport à la « *régularisation et à la stabilisation des rapports entre les classes et l'Etat* ».

Que l'Etat, en outre, *apparaisse* comme réalité séparée, extérieure aux pratiques sociales, n'est pas la manifestation de sa véritable séparation d'avec la société, car l'Etat est bel et bien un élément primordial dans la constitution du rapport social de production ; cette autonomisation de l'Etat par rapport à la société est plutôt le résultat de la non-maîtrise des relations de production (c'est-à-dire du rapport social par excellence : le travail) par les agents de la production eux-mêmes. A l'économie fétichisée décrite par Marx correspond l'Etat fétiche, abstrait, hors la vie privée. Les mensonges de l'Etat, ce ne sont pas, dès lors, des attitudes toujours préméditées à l'égard de la société, mais des mécanismes qui constituent le type d'Etat capitaliste dans la réalité économique bourgeoise, c'est-à-dire des formes sociales de représentation qui traduisent à la *fois* le rôle du politique comme moment constitutif du rapport social de travail et sa fonction comme moment de cohésion de la totalité sociale. L'Etat vise donc à produire de l'abstrait, de la séparation.

Carences de la gauche

CETTE analyse débouche, chez J.-M. Vincent, sur une double réflexion. D'une part, il est patent que la politique de l'opposition, en France, ne rompt en aucune manière avec les postulats de l'Etat fétiche. Les partis de gauche reproduisent, *mutatis mutandis*, jusque dans leurs projets de société, les mécanismes propres à l'Etat capitaliste : conception manipulatrice des masses, acceptation de l'atomisation des sujets sociaux, tactiques politiciennes, etc. La critique que l'auteur fait du programme commun, dans un texte écrit en mars 1977, est à bien des égards prémonitoire. Non qu'il y prévoyait le lamentable échec que l'on connaît, mais il montrait déjà, avec beaucoup de lucidité, derrière les compromis boiteux, des logiques d'appareils, irréductibles. D'autre part, et plus profondément, la politique des partis de gauche n'est pas en rupture originale d'avec le capitalisme parce qu'elle refuse — et on devrait pouvoir montrer les raisons sociologiques de ce refus, ce que J.-M. Vincent ne fait pas — de se constituer comme *nouvelle* politique.

La désaffection et la crise de confiance des masses à l'égard des partis politiques traduit la conviction morose selon laquelle, somme toute, les opposés sont relativement identiques. En quoi, suggère J.-M. Vincent, les masses ne se trompent pas. Car ce que la crise générale révèle, aujourd'hui, c'est l'inanité de politiques opposées dans leurs projets mais identiques dans leurs postulats. Alors qu'une stratégie nouvelle, porteuse d'une réelle émancipation des sujets sociaux, devrait opposer à l'Etat abstrait et fétiche la politique concrète et vivante de l'auto-organisation des travailleurs, et, plus précisément, à l'organisation capitaliste une réorganisation sociale du travail et de l'ensemble des activités matérielles. On regrettera cependant, sur ce dernier point, que J.-M. Vincent n'ait pas fourni d'indications théoriques sur ce que pourrait être, outre les mensonges de l'Etat, une politique radicale élaborée à partir d'une conception nouvelle de l'organisation du travail.

* Chargé de cours à l'université de Paris-VIII.

(1) Jean-Marie Vincent, *les Mensonges de l'Etat*, édit. Le Sycomore, Paris, 1979, 262 pages.

les livres du mois

LA CORSE EN DEUX FAMILLES

Par YVES FLORENNE

PUISSANCE de l'utopie des Lumières et des rêveries du Promeneur solitaire ! Rousseau rêva donc de trouver enfin sa patrie dans cette démocratie naturelle, ce paradis du législateur, qu'était à ses yeux la Corse : pour l'ultime égalité, il y reposerait dans un tombeau au bord du chemin. Il dut se contenter de l'île d'un étang, mais il avait communiqué sa foi à un jeune Suisse qui, lui, s'embarqua, le « Contrat social » contre son cœur, et revint pour nourrir le rêve chez les siens. De sorte qu'une des plus illustres familles de la Corse contemporaine est née d'une semence helvétique : les Landry. Chacun, n'eût-il été qu'un enfant vers la fin de la IIIe République, a recueilli l'écho de la guerre politique des landristes et des pétristes, qui fit autant de bruit que celle des Montaigus et des Capulets, voire des guelfes et des gibelins.

Ce livre n'est pourtant pas l'histoire de deux familles ennemies : étroitement et longuement liées au contraire, bien que « jamais unies ». « Aux deux bouts » de ces familles-là, Bernard Raffalli et Jacqueline Sauvageot les racontent : le nom du premier signe le Corse d'origine ; celui de la seconde n'est pas plus corse que le nom des Landry, éteint hier ; mais leurs femmes furent des Bonaccorsi : c'est presque un symbole ; et, corse, leur âme l'était bien devenue. Symbole encore : un Bonaccorsi, prêtre marié, parlait avec nostalgie de « Florence, alors département de l'Arno, retombée depuis sous une domination étrangère ». Mot admirable. Mais que considérait-il comme siens, comme sa patrie : la France, ou l'empire de Bonaparte ?

A travers cette histoire privée, dans ce lien si fort, mais aussi dans cette distance fièrement, jalousement revendiquée, ce qui nous apparaît c'est, pendant deux siècles, risquons-nous à dire : les deux siècles français, l'histoire même de la Corse prolonge celle d'un peuple, notait Boswell, « élevé dans l'anarchie [qui] s'est fait une vertu de la résistance à toute autorité... ». Celle aussi — c'est la même — des princes-paysans (ici, les Landry, les Bonaccorsi) et des paysans-princes (les Paolini-Raffalli), étrange égalité inégalitaire marquée de préséances révérées et d'autorités indiscutées ; hiérarchies comme naturelles, aristocraties tacitement électives mais sans titres, subtilement liées à la ville ou à la vigne, à la mer qui apporte plus de mal que de bien à commencer par l'étranger, mais surtout à la montagne où, hier encore, Pierre Raffalli conviait superbement son fils à respirer « l'air de la vraie Corse, l'air des faucons... ». Quant à l'anarchie, elle s'arrête au seuil des familles.

La correspondance de Thimotée Landry, républicain, socialiste et athée sous l'Empire (le Second) et qui rompt aussitôt avec la République, règne sur ses fils, pour la gloire de la dynastie et la prospérité du royaume rustique. Mais le fruit, aussi soigneusement cultivé que la vigne, c'est le malheur des femmes. Tout tient en un mot : « développer sur nos filles la moralité antisexuelle ». Il vient nous rappeler crûment que la société patriarcale a partout pratiqué une espèce d'excision morale. Ce tableau plein de lumière et de vent a donc aussi ses ombres étouffantes. L'air de la liberté, « l'air des faucons », n'est que pour les hommes. Et l'on voit ici comment les femmes échappent : par la folie. Ou par la passion et la transgression. Payées de mort. En aménageant une très digne maison, on met à jour deux squelettes murés. Adultère ? Inceste ? Le récit est traversé de ces drames très noirs. Hors de nos familles, s'entend. Passion légitime, on n'en saurait douter (la psychanalyse était à peine inventée), et douleur sauvage, celles à quoi refuse de s'arracher un Paolini de ce siècle, longtemps après la mort de sa fille aînée. A l'une des cadettes, il impose de faire sa première communion, seule dans toute cette blancheur, couverte de voiles noirs. Le noir, toujours le noir. C'est la Corse de Colomba.

LE mot de la fin, laissons-le encore au vieux Timothée. Il parle à son fils, celui qui sera ministre : « La politique ! Tu iras donc jusqu'au mensonge. Il s'ouvre dans ta tête une blessure qui ne se fermera jamais. » (Il faudrait l'écrire en corse.)

Un beau livre : roman véridique (tout vient des archives, des registres, des correspondances, mais ranimés par le don de vie et de poésie), histoire, épopée familière, familiale, où les deux voix alternent et se répondent. Et ce sont des voix justes, chaleureuses, allègres ou mélancoliques, de bon accent et de belle saveur, résonnant parfois d'une gravité qui vient de loin.

* B. Raffalli et Jacqueline Sauvageot, « Une vigne sur la mer. Deux siècles en Corse », Grasset, Paris, 1980, 283 pages.

AMÉRIQUES

Le Mexique, ou la révolution trahie

REMARQUABLE par la densité de son information et par ses nombreuses références, ce livre représente un effort collectif de cinq ans de recherches (1). Dans un premier chapitre, les relations entre le Mexique et les Etats-Unis sont rapidement exposées ; ce sont elles, cependant, qui forment la toile de fond de l'ouvrage tant leur rôle a été déterminant dans l'évolution interne du Mexique.

Aujourd'hui, ce pays a une des dettes extérieures les plus élevées du monde, moins de la moitié de sa force de travail est employée à temps complet, 45 % de sa population vit dans les zones rurales et gagne 6 % du revenu national, 3,5 millions de paysans et pêcheurs vivent avec moins de 80 centimes français par jour et la malnutrition tue mille enfants par jour, tandis que de nombreuses grèves témoignent de ces conditions sociales déplorables.

Les auteurs s'appliquent à analyser les raisons pouvant expliquer une telle situation, soixante-dix ans après la révolution. Ils montrent d'une manière particulièrement remarquable comment les buts de cette révolution ont été progressivement déformés par une succession de gouvernements qui représenteront de plus en plus les intérêts des entrepreneurs nationaux « modernistes » : consolidation d'une agriculture d'exportation au détriment de la production vivrière nationale, réforme agraire rendue inopérante principalement par la corruption et la lenteur administrative. C'est alors l'occasion d'évoquer, en particulier, la vie misérable des ouvriers agricoles itinérants, et surexploités, du Nord-Ouest mexicain et l'émergence de nouvelles organisations syndicales sans cesse menacées de récupération par les gouvernements. Ce livre restitue sa portée réelle aux réformes agraires et aux nationalisations (moyennant compensations) entreprises par le plus populaire des présidents, Lazaro Cardenas. Non seulement les terres distribuées nécessitaient d'énormes investissements pour devenir aptes à la culture, mais encore un grand nombre de superficies ne furent distribuées aux paysans que sur le papier. Les présidents qui succédèrent à Cardenas firent tout, en effet, pour freiner ou détruire le système des ejidos.

L'INDUSTRIE de la production d'énergie électrique est choisie comme exemple, depuis ses débuts au dix-neuvième siècle. Peter Baird et Ed. McCaugham montrent comment son expansion a contribué à la croissance énorme et continue de la dette extérieure, avec le concours de sociétés américaines telles que General Electric et Westinghouse qui jouèrent un rôle important dans l'aggravation du déficit commercial et la dénationalisation de l'économie mexicaine.

Le problème des entreprises frontalières est, lui aussi, étudié en détail. L'ouvrage se termine par une série de notes très complètes et par des annexes, dont l'une consacrée aux investissements étrangers dans le pays.

E. R. F.

(1) Peter Baird et Ed. McCaugham, *Beyond the Border — Mexico and the U.S. Today*, North American Congress on Latin America, New-York, 1979, 205 pages.

ASIE

ISSUES IN HEALTH AND NUTRITION IN RURAL BANGLADESH. — Louis-François Fleri.

★ Institut de développement des Nations unies pour l'Asie et le Pacifique, Bangkok, 1980, 106 pages.

« Le meilleur système de santé possible ne peut contribuer que de façon marginale au problème de la santé elle-même. » Cette réflexion est la pierre angulaire de ce livre sur la question sanitaire et alimentaire au Bangladesh, dans lequel maladies et malnutrition ne sont jamais « choses en soi » mais effets d'une organisation sociale et de ses « produits ». S'appuyant d'abord sur les chiffres et les faits, Louis-François Fleri brosse un tableau de la propriété foncière, de la classe dominante et du pouvoir, des orientations économiques qui fabriquent pénurie de terres et malnutrition, comme l'aide alimentaire entretient la dépendance. Il n'y a pour lui aucune fatalité : l'état sanitaire est un symptôme dont l'étiologie est politique. (Du même auteur, et dans la même édition, un bref recueil critique sur le point de vue des sciences sociales par rapport au sous-développement : *Research as a Tool for Social Change.*). — J.-P. A.

POLITIQUE

POURQUOI ? COMMENT ? POUR QUOI ?... CONTRIBUTION A LA CONCEPTION COMMUNISTE DU MONDE. — Camille Broux

★ Edition « Les imprimeries libres », Paris, 1978, 191 pages.

S'il est un mérite à cette étude menée par Camille Broux, c'est de fonder l'analyse du marxisme sur les points fondamentaux de la théorie et de citer des textes. Volonté de retour aux sources et tentative pour échapper aux écoles partisanes... et, comme elles, souci de l'authenticité.

Une présentation claire pour une première approche du marxisme, telle apparaît cette *Contribution à la conception communiste du monde* qui situe le matérialisme dialectique dans l'histoire de la pensée (un peu brièvement) et dans l'histoire du monde, interrogeant des notions de base comme la convergence des rapports de production et des forces productives, la théorie de la connaissance et celle de la matière, ou la dialectique et la métaphysique. La seconde partie, politique, étudie plus précisément le pouvoir et la lutte des classes.

Il faut souligner dans cet ouvrage une rigueur intellectuelle fondée sur la conviction que le marxisme forme un tout qu'on ne saurait amputer de ses aboutissements, telle la dictature du prolétariat, sous peine de le vider de son sens.

J.-P. A.

SOCIÉTÉ

52 MILLIONS D'ENFANTS AU TRAVAIL. — Christiane Rimbaud

★ Plon, Paris, 1980, 204 pages.

Ce livre décrit avec force une situation intolérable et pourtant tolérée. Et même déclarée, puisqu'il s'agit d'un chiffre officiel dont le détail est fourni par les pays concernés. Le nombre réel de ces « enfants sans enfance » est deux ou trois fois plus élevé. Cette exploitation, de loin la plus scandaleuse, est dénoncée et analysée dans un texte très infor...é et illustrée par des photographies « objectives » d'où toute dramatisation sensationnelle est écartée. Regardez ces garçons de dix ans, rampant en halant des charges, au fond des mines. C'est en Colombie. Mais d'autres, à peine plus âgés, travaillent à l'équipement d'autres mines, également au fond. Et c'est en Allemagne. Il n'est pas précisé laquelle. Mais on indique ailleurs qu' « aucune donnée n'existe pour les pays du bloc communiste ». Pour ceux d'Asie, on reproduit quelques évaluations du Bureau international du travail.

Y. F.

L'ESPIONNAGE ET LE CONTRE-ESPIONNAGE. — J.-P. Alem.

★ PUF, coll. « Que Sais-je ? », Paris, 1980, 128 pages.

L'auteur avait déj àécrit une *Histoire de l'espionnage à travers les âges*. Ce petit livre en est l'abrégé, anecdotes et exemples en moins. La sécheresse volontaire de l'exposé correspond parfaitement au parti de démythification qui nous est annoncé. Il décrit, après un bref rappel historique, les objectifs de l'espionnage, ses méthodes, son développement considérable depuis le début du siècle, en liaison avec ceux de la technologie. Une vue précise de l'organisation des « services spéciaux » dans les principaux pays y est donnée.

Y. F.

LE MALL. — Philippe Decraene.

★ PUF, coll. « Que sais-je ? », Paris, 1980, 128 pages.

Héritier du prestigieux empire médiéval dont il a conservé le nom, le Mali apparaît aujourd'hui lourdement hypothéqué par toute une série de handicaps résultant aussi bien de sa situation géographique que des graves difficultés économiques et politiques engendrées par les événements des vingt dernières années. Spécialiste de l'Afrique noire au *Monde*, Philippe Decraene lui consacre aujourd'hui un petit ouvrage qui contribue à éclairer la situation actuelle.

Entièrement enclavé à l'intérieur du continent africain, ce pays est, en effet, intégralement tributaire de ses voisins pour son commerce extérieur. La population compte 90 % de ruraux, et les séquelles de la grande sécheresse des années 1972-1974 ont eu des conséquences désastreuses sur une économie essentiellement agricole. A ces difficultés naturelles sont venues s'ajouter les vicissitudes d'une vie politique passablement perturbée depuis le coup d'Etat militaire du 19 novembre 1968 qui a évincé l'un des plus grands leaders charismatiques des indépendances africaines, le président Modibo Keita.

Incapable de surmonter ses divisions internes, la junte militaire, conduite par le général Moussa Traoré, semble impuissante à sortir du marasme un pays que les fautes de gestion et les malversations de ses dirigeants ont amené au bord de la ruine. Dans l'attente probable d'un retour au régime civil (outre le président Traoré, le gouvernement malien ne compte plus désormais que deux militaires), les Maliens vivent dans la nostalgie du passé et se considèrent volontiers comme les orphelins de Modibo Keita, disparu récemment dans des « conditions mystérieuses ».

J. C.

HISTOIRE

LA GUERRE DE 39 A COMMENCE QUATRE ANS PLUS TOT. — Léon Noël

★ Editions France-Empire, Paris, 1979, 216 pages.

L'ancien président du Conseil constitutionnel et ambassadeur en Pologne mesure la chute incroyable de la France en vingt-deux ans : de Rethondes à Rethondes. Ce n'est pas Hitler qui nous a mené là, c'est nous qui l'y avons conduit. Ce livre est l'histoire de quatre années d'inertie, d'abandon, de peur, de fascination inavouables. Quatre, selon lui, et non pas trois comme on compte d'habitude. Le 7 mars 1936 — réoccupation de la Rhénanie — a été capital en ce que ce fut l'ultime occasion de l'arrêt certain et immédiat du processus. Mais, pour Léon Noël, la date déterminante, c'est le 14 août 1935 ; et le fait : l'échec de la conférence de Stresa.

Secrétaire général de cette conférence, l'auteur est particulièrement qualifié pour en analyser le contenu, ou plutôt le vide, et les conséquences. Devenu aussitôt ambassadeur à Varsovie, c'est de cet observatoire exceptionnel que, rétrospectivement, il décrit, dans un irremplaçable témoignage, une suite devenue trop connue, mais jamais assez dans ses ressorts, tous brisés, du côté franco-anglais. Il ne manque pas de mettre en évidence les fléchissements, manquements divers, manœuvres déplorables, astuces dérisoires, erreurs fatales de jugement ; à commencer par ceux de son propre ministre. Et, bien entendu, du haut commandement.

Y. F.

AFRIQUE

UJAMAA VILLAGES IN TANZANIA : ANALYSIS OF A SOCIAL EXPERIMENT. — Michaela von Freyhold

★ Monthly Review Press, New-York et Londres, 1979, 201 pages.

Engager un développement national à partir des ressources du pays, tel est le but poursuivi par la Tanzanie à l'aide de son programme de collectivisation des terres et des moyens de production selon les principes de l'Ujamaa. Michaela von Freyhold en rappelle les conditions : héritage colonial et sous-développement. L'originalité de l'étude vient de l'attention portée à la mise en œuvre et aux résultats de l'expérience. Son enquête sur le terrain montre qu'au-delà de la volonté tanzanienne, parfois hésitante, l'ordre économique mondial condamne les politiques autonomes à la marginalité : les difficultés économiques nécessitant, par exemple, une aide internationale, les villages deviennent les instruments d'une agriculture d'exportation en contradiction avec leur vocation initiale. Sans oublier l'attachement de la paysannerie à la propriété privée.

J.-P. A.

LE NAUFRAGE DES CARAVELLES. — René Pélissier.

★ Editions Pélissier, 78-Orgeval, 1979, 297 pages.

René Pélissier, auteur d'une histoire de l'Angola qui fait autorité, examine ici les dernières années du colonialisme portugais en Afrique. L'abondance et l'érudition de la documentation font de cet ouvrage une source d'information précieuse pour les spécialistes de ces Etats. Les articles réunis ont tous été publiés avant la « révolution des œillets » et les indépendances qui l'ont suivie : l'analyse s'en trouve souvent dépassée, quand elle n'est pas franchement démentie par un bouleversement que personne, il est vrai, n'avait prévu si soudain.

C. B.

FOREIGN COMPANIES AND INTERNATIONAL INVESTMENT IN ZIMBABWE. — D.-G. Clarke

★ Catholic Institute for International Relations, Mambo Press, Londres, 1980, 275 pages.

Le Zimbabwe nouvellement indépendant dispose, certes, de l'économie la plus diversifiée de toute l'Afrique subsaharienne à l'exception de l'Afrique du Sud ; mais une économie presque entièrement aux mains de l'étranger, notamment des sociétés britanniques, américaines et sud-africaines. Dans une étude bien documentée, D. G. Clarke remonte au début de l'ère coloniale pour expliquer la pénétration des capitaux occidentaux dans tous les secteurs. Selon l'auteur, économiste blanc lui-même originaire du Zimbabwe, 70 % de l'économie serait actuellement sous contrôle étranger, ce qui l'incite à conclure que le gouvernement sera obligé, bon gré mal gré, de composer avec cette situation pour de longues années encore. Son livre aide à comprendre pourquoi le premier ministre M. Mugabe a, d'ores et déjà, dû choisir la solution du « pragmatisme ».

H. S.

LA TRAITE NÉGRIÈRE DU XVe AU XIXe SIÈCLE.

★ UNESCO, Paris, 1979, 341 pages.

Dans la perspective de la publication de son *Histoire générale de l'Afrique*, l'UNESCO a organisé en 1978 une réunion d'experts sur le thème de la traite des Noirs. Documents de travail et compte rendu des débats font l'objet de ce livre.

L'ouvrage insiste sur les diverses formes que le commerce des esclaves a pu prendre selon les époques et les régions, et sur sa fonction économique. Les interventions font apparaître la différence entre le marché des peuples musulmans à travers le Sahara, tel que le décrit I.B. Kake, celui de l'océan Indien, analysé par Hubert Gerbeau, et la grande traite transatlantique menée par les Européens à partir du quinzième siècle dont rend compte José Luciano Franco. Et cette différence est clairement établie par Mbaye Gueye : l'intervention de l'Europe transforme la nature du commerce des esclaves par l'ampleur d'un prélèvement qui, contrairement aux précédents, conduit à « *un naufrage de la société* » africaine. La traite, d'autre part, n'est plus alors une activité secondaire pour les pays négriers, mais l'un des fondements du développement économique : Joseph E. Inikori montre comment elle a contribué à l'essor des grands chantiers, des échanges internationaux, des banques, bref du capitalisme moderne.

Reste, malgré la précision de ces études fragmentaires, la difficulté de connaître le contenu réel de la traite : mais « *peut-on faire l'histoire du silence ?* » se demande Hubert Gerbeau. Car Etats, Eglises, institutions officielles, se sont toujours déchargés de leur responsabilité sur les trafiquants, se contentant de tenir sur l'esclavage des discours moralisateurs dont S.U. Abramova et Michèle Duchet soulignent la signification idéologique.

J.-P. A.

DROIT

INSTITUTIONS ET RELATIONS INTERNATIONALES. — Paul Reuter et Jean Combacau.

★ PUF, coll. « Thémis », Paris, 1980, 580 pages.

La collection et la qualité des auteurs indiquent tout de suite que cette étude ne se place pas dans l'ordre historique et événementiel. Mais les deux juristes n'ont pas voulu non plus la fixer, comme d'habitude, dans un cadre qui soit trop rigidement ou juridique, ou de science politique. Leur propos a été d'apporter un ouvrage qui élargisse, et en quelque sorte « totalise » les perspectives en donnant « *de la vie internationale la vision la plus générale et dont la lecture permette aux étudiants de comprendre les mécanismes des relations internationales dans leur ensemble* ». Aux étudiants, et à quiconque a le besoin ou le souci de prendre cette vue à la fois générale, précise et vivante.

Y. F.

CULTURE

QUESTIONS, OBJECTIONS. — François Chatelet

★ Denoël-Gonthier, Bibliothèque « Médiations », Paris, 1979, 352 pages.

Figure très populaire de l'université de Vincennes, philosophe singulier, et qui volontiers quitte ce qu'il était courageux d'affirmer, mais qui est devenu objet de mode, François Chatelet réunit ici les textes anciens et nouveaux dans leur extrême diversité et leur évolution même. Histoire des idées philosophiques ; puis un « Plaisir de la définition », qui est aussi une allégresse de la polémique ; à cette seconde partie, on rattachera la quatrième, « Disputes », où on se plaira à voir le « De l'amour » du philosophe et qui voisine avec cela qui lui tient au cœur : la philosophie populaire. Si je garde pour la fin la troisième partie, c'est que le marxisme qui en fait l'objet est également présent dans celles qui l'encadrent. Son titre : « Marx, encore » peut s'entendre de deux façons : l'excuse agacée ou la volonté d'insister. Il y a peut-être des deux.

Le livre est une petite somme de la pensée, de l'enseignement et de l'écriture d'un philosophe original.

Y. F.

PROCHE-ORIENT

SCIENCE AND SCIENCE POLICY IN THE ARAB WORLD. — A.-B. Zahlan

★ Croom Helm Ltd, Londres, 1980, 205 pages.

Depuis le début des années 50, le nombre des diplômés de l'université double tous les cinq ans dans le monde arabe : 760 000 en 1975, 1,5 million prévus en 1980. A ce rythme, ils seront 12 millions en l'an 2000. Parmi eux, les diplômés en sciences exactes et appliquées représentent le pourcentage le plus élevé.

Le développement de la science et de la politique scientifique des pays concernés a-t-il suivi une progression comparable au cours des trois dernières décennies ? L'enquête du professeur Zahlan (auteur de plusieurs autres ouvrages sur des sujets parallèles ou complémentaires : fuite des cerveaux, éducation supérieure, etc.) aborde ce thème en quelques pages documentées aux sources les mieux informées.

L'auteur évoque l'historique, puis les orientations et la situation actuellement réservée à la recherche scientifique dans certains des pays du Proche-Orient (Egypte, Koweït, Liban, Irak, Arabie Saoudite, Syrie) avant d'étudier les problèmes de fond. Ceux-ci lui permettent ensuite de cerner les limites imposées au développement et à l'épanouissement de la discipline, comme de la communauté scientifique. Limites intérieures, structurelles et psychologiques (*science et technologie sont perçues comme des produits qu'il faut importer... non comme le produit d'une activité de recherche locale* »), limites extérieures héritées du passé ou découlant du climat d'insécurité perpétuellement imposé, sans oublier le rôle des experts ou des nouveaux gadgets comme les transferts de technologie.

Et l'auteur de conclure que, quelles que soient ses potentialités régionales virtuelles, la recherche scientifique reste avant tout tributaire d'implications politiques et stratégiques qui la dépassent. Le récent échec de la conférence des Nations unies sur la science et la technologie au service du développement confirme cette perspective.

M.-C. A.

TERRORISMES «NOIR» ET «ROUGE» L'AVENTURISME

(Suite de la première page.)

Du point de vue politique et historique, la question est beaucoup plus complexe. En réalité, les deux « années rouges », 1968-1969 (celle des étudiants et celle des ouvriers dont la phase culminante a été le fameux « automne chaud »), ont marqué une véritable période de rupture dans l'histoire italienne des trente dernières années. Au cours de cette période, on a commencé à percevoir l'existence d'une profonde « crise de système » à tous les niveaux : dans les rapports de production, dans les institutions et dans la réflexion idéologique.

Si le terrorisme de droite, ou « stratégie de la tension », dominant dans les années 1969-1974, représenta une tentative systématique pour donner une réponse réactionnaire à cette crise de système, le terrorisme de gauche qui, lui, s'imposa dans les années 1975-1980, a joué un rôle déstabilisateur. Mais au lieu de déclencher un prétendu processus d'insurrection révolutionnaire, il a, de fait, stimulé et légitimé une forte tendance à la transformation de la société et de l'Etat dans un sens autoritaire ; ce qui a entraîné la mise en place d'une sorte de « démocratie protégée » ou d' « Etat autoritaire de droit », suivant les différentes définitions des juristes et des politologues. Si les pratiques de la « stratégie de la tension » de droite sont désormais bien connues, on ne peut peut-être pas en dire autant des différentes phases historiques et de ce qui peut être défini comme « géographie politique » du terrorisme de gauche.

Au cours des mois qui ont suivi le massacre de Milan du 12 décembre 1969 — que la presse a fini par cataloguer comme « massacre d'Etat », — l'Italie a subi un lourd contrecoup social et institutionnel. En marge des grands mouvements de masse et des forces politiques de la nouvelle gauche historique, on voit alors naître les premières tentatives de théorisation idéologique et d'élaboration pratique d'une riposte « politico-militaire » à l'inquiétant virage à droite et aux risques de coup d'Etat comme il advint en Grèce en avril 1967.

Les deux premières formations à agir en ce sens sont les GAP (Groupes d'action partisane) et les Brigades rouges qui commencent leurs activités clandestines à la fin de 1970. Les GAP, fondés par l'éditeur Giangiacomo Feltrinelli, s'inspirent d'une idéologie de la Résistance, comme l'indique le nom qu'elles se sont donné, mais aussi des expériences des luttes armées guévaristes et tiers-mondistes. Leur objectif principal — bien qu'il se situe dans le cadre d'une idéologie « révolutionnaire » — consiste à se préparer à répondre « militairement » à un éventuel coup d'Etat fasciste.

Les Brigades rouges — formées à partir d'un groupe politique appelé d'abord Gauche prolétarienne puis Nouvelle résistance — ont, elles aussi à l'origine, une forte accentuation antifasciste, mais elles se définissent surtout comme groupe « marxiste-léniniste » qui entend faire de la lutte armée non seulement un instrument de défense contre les pièges réactionnaires mais aussi, et surtout, le moment culminant d'une hypothétique révolution *communiste*.

En 1979, des reconstitutions judiciaires importantes ont eu lieu à la suite de l'opération « 7 avril » effectuée par les magistrats de Padoue. Elles furent confirmées le 21 décembre suivant par le fameux « mémoire Fioroni » (Fioroni étant le premier d'une longue liste de « terroristes repentis », détenu depuis 1975 pour complicité d'assassinat). D'après ces reconstitutions, une autre organisation clandestine de gauche se serait formée vers 1971-1972 : une sorte de cellule souterraine du groupe Potere Operaio dirigé par Antonio Negri, Franco Piperno et Oreste Scalzone.

Cependant, il existe une différence profonde entre Potere Operaio, d'une part, les Groupes d'action partisane et les Brigades rouges, de l'autre. Le premier ne se présente pas comme une formation terroriste clandestine, il se contente de théoriser publiquement un projet révolutionnaire de type « insurrectionnel ». Tandis que les secondes sont, depuis le début, des groupes armés clandestins qui non seulement théorisent, mais aussi pratiquent la lutte armée, même si, les premières années, ils l'ont fait sans effusion de sang (les Brigades rouges parlent précisément de « *propagande armée* » : phase préliminaire d'une guerre civile proprement dite).

L'explosion de Segrate, où l'éditeur Feltrinelli a trouvé la mort le 14 mars 1972, marque le premier temps d'un changement radical dans l'histoire du terrorisme de gauche. Quelques jours avant, le 3 mars, les Brigades rouges ont effectué leur premier enlèvement à des fins politiques (les années suivantes, elles en effectueront d'autres, toujours dans le but d'extorquer de considérables sommes d'argent) en séquestrant Hidalgo Macchiarini, l'un des dirigeants de Sit-Siemens à Milan. Toujours à Milan, le 11 mars, on voit descendre dans la rue l'ensemble de la gauche « légale » pour manifester contre le fascisme ; de violents affrontements ont lieu avec les forces de police ; il s'ensuit une imposante répression policière, avec de nombreuses arrestations et un procès retentissant.

Tous ces événements surviennent à l'approche des élections générales, après dissolution anticipée du Parlement, qui seront une grande victoire pour les forces politiques centristes et de droite. La mort de Feltrinelli entraîne immédiatement la débandade

Pouvoir ouvrier et refus du travail

Antonio Negri au-delà de Marx

DES Grundrisse der Kritik der politischen Oekonomie, ensemble de cahiers rédigés par Marx en 1857 et 1858 (1), il est commun de ne retenir, dans la traduction marxiste dominante, qu'un ensemble relativement hétéroclite de matériaux accumulés par l'auteur au cours de la préparation du Capital. Les Grundrisse seraient ainsi, dix ans avant sa publication, une première ébauche de l'œuvre maîtresse de Marx. Les travaux menés autour de Louis Althusser et publiés il y a presque quinze ans, ont renforcé ce point de vue, en faisant du Capital l'œuvre à « lire » pour comprendre les formes supérieures du développement de la méthode marxienne.

Antonio Negri prend cette thèse à contre-pied (2). Pour lui, il s'agit ici moins de plaider « pour Marx », ou pour un « retour à Marx », que d'indiquer les pistes d'un dépassement possible : « Marx au-delà de Marx », et à partir des Grundrisse. Le Capital ne serait qu'une partie de la thématique marxienne et non sa forme achevée. Les Grundrisse, au contraire, représenteraient « le sommet de la pensée révolutionnaire marxienne », « le centre du développement théorique (...), le moment où le système en formation, loin de se fermer, s'ouvre, au contraire, sur le tout de la pratique ». (Page 45.)

Sensible dès le début de l'ouvrage, cette mise en éclairage du texte du côté de la politique, des aspects subjectifs des concepts, apparaît encore plus nettement dans la présentation de la méthode marxienne. Les chapitres suivants reconsidèrent la théorie de la plus-value, en soulignant que le travail ne peut seulement s'interpréter comme la matière sommaire dont se constitue la valeur à travers le procès de l'exploitation, mais que le travail est d'abord subjectivité, et que la loi de l'exploitation ne peut se comprendre, dans ses formes mêmes d'existence, qu'en référence à cette subjectivité.

LA tendance à l'expansion du capital dans l'espace, à travers le marché mondial, est elle-même à rapporter à cet antagonisme des subjectivités. Lorsque, dans leurs formes mêmes d'existence, le capital social et le travail social se confondent, alors même que le développement présuppose la séparation, il n'y a plus de place pour le concept de capital que comme concept d'une stratégie, d'un projet subjectivé de domination. Face auquel se dresse le travail comme sujet autre, sujet en permanence modifié par son rapport au capital comme stratégie.

Mais le débat marxologique risque de trouver matière, surtout, à propos du chapitre 7, consacré à la théorie du salaire. Contre la thèse classique, développée notamment par Rosdolsky, et selon laquelle Marx aurait renoncé à écrire son livre sur le salaire, Antonio Negri soutient que les Grundrisse contiennent des éléments de ce livre non écrit, éléments qui vont bien

JEAN-PAUL DE GAUDEMAR *

au-delà du contenu de la sixième section du Capital et que, loin d'être des développements subalternes par rapport au cœur de la théorie, il s'agit là de la « trame même du développement de la théorie marxienne du capital ».

Le commentaire sur le « chapitre des machines » permet à Antonio Negri de prolonger l'argument et de tenter de fonder théoriquement les thèses politiques les plus connues de l' « autonomie » italienne. C'est, en effet, la compression du travail nécessaire individuel et la corrélative expansion du travail nécessaire collectif, produites par le développement même du capital, qui font émerger un individu social capable non seulement de produire, mais de jouir de la richesse produite. S'opère alors, en un certain sens, un renversement de la théorie de la plus-value : des modes selon lesquels le capital organise le travail aux fins de l'extorsion du sur-travail aux modes selon lesquels le prolétariat révolutionnaire peut, à partir de ses propres besoins, se réapproprier le sur-travail. Ces modes sont annoncés, dit l'auteur, par les formes de non-travail, de refus du travail. Ils sont essentiels parce que c'est à partir d'eux que le point de vue ouvrier opère une inversion de la loi de la valeur au point d'en faire, sinon une formalité, du moins une pure formulation politique.

Il ne saurait donc y avoir de pouvoir ouvrier dans la seule inversion du commandement du capital mais dans cette négation du rapport capitaliste et de la loi de la valeur.

LES deux derniers chapitres, consacrés au communisme et à la reproduction élargie, fournissent des développements complémentaires sur l'analyse théorique du refus du travail comme autovalorisation ouvrière. Faute d'être formes nouvelles du commandement capitaliste, le communisme, et la planification comme son moyen, n'ont de sens qu'à être suppression, abolition du travail. L'autovalorisation ouvrière, dont le refus du travail est une des formes, est, en ce sens, ce mode par lequel la classe ouvrière planifie déjà l'abolition du travail.

Le refus de considérer le communisme comme un « après », et cette volonté d'en indiquer les formes contemporaines à travers le procès constitutif des antagonismes de classes, butent naturellement sur des difficultés tenant au caractère encore très confus et balbutiant des mouvements sociaux ainsi désignés, de l'enchevêtrement complexe des différentes initiatives tactiques que l'auteur considère comme la trame de l'« autovalorisation ». Ce sont là pages brûlantes, au regard de l'actualité italienne et de la récente détention d'Antonio Negri. Celles, précisément, qui laissent le lecteur le plus insatisfait, tant le fossé est grand entre l'altitude de la pensée et la réalité que vise le propos interprétatif.

Mais ces pages ont l'immense intérêt, d'une manière plus systématique encore que dans les précédents écrits d'Antonio Negri — du moins ceux parus en français (3), — de tenter une réflexion inédite à partir de la théorie de Marx sur une situation politique face à laquelle le marxisme est plus que déchiré.

Quinze ans après Pour Marx et Lire le capital, Marx au-delà de Marx est un ouvrage qui devrait relancer le débat théorique et politique autour et au sein d'un marxisme mis à mal par 1968, par 1978, comme par l'évolution dramatique des pays « socialistes ».

(1) Publiés en 1953 par l'Institut Marx-Engels-Lénine de Moscou, ces cahiers existent en version française dans la traduction qu'en a donnée R. Dangeville sous le titre *Fondements de la politique de l'économie politique* (deux tomes, édit. Anthropos, Paris).

(2) Antonio Negri, *Marx au-delà de Marx*, édit. C. Bourgeois, coll. « Cibles », Paris, 1979.

(3) Cf. *La classe ouvrière contre l'Etat*, édit. Galilée, Paris, 1978.

* Professeur à l'université d'Aix-Marseille - II.

Dans les revues...

■ La crise polonaise donne toute son actualité à ce numéro du **COURRIER DES PAYS DE L'EST**, entièrement consacré aux efforts pour surmonter les difficultés économiques en Europe de l'Est et en U.R.S.S. Une longue analyse de la réforme de 1979 en Union soviétique est assortie du texte complet du décret du 12 juillet. Et Wilfred Jampel, auteur d'une importante étude sur l'économie polonaise parue en mars — et depuis lors abondamment consultée, — traite, cette fois, plus généralement de la « crise des mécanismes économiques » dans les démocraties populaires européennes. (N° 242, juillet-août, mensuel, 24,50 F. - La Documentation française, 29, quai Voltaire, 75340 Paris.)

■ La politique étrangère soviétique et les relations de l'Occident avec le bloc de l'Est font l'objet de plusieurs articles dans **POLITIQUE INTERNATIONALE**. Notamment, un texte de Richard Pipes, soviétologue de Harvard dont les conceptions inspirent désormais le camp républicain aux Etats-Unis (voir page 4 l'article de Marc Ferro) et un entretien avec le général Grigorenko. Marie Lavigne, pour sa part, s'interroge sur « Coopération internationale et système socialiste ». (N° 8, été, trimestriel, 50 F. - 4, rue Cambon, 75001 Paris.)

■ Dans **FOREIGN POLICY**, Stanley P. Reed s'interroge avec inquiétude sur une éventuelle « fin du régime » en Syrie et redoute qu'une éventuelle élimination du président Assad n'introduise une plus grande instabilité au Proche-Orient. Le même numéro comporte un ensemble de quatre articles sur la stratégie nucléaire et le grand débat qui a resurgi à ce propos. (N° 39, été, trimestriel, 4 dollars. - Box 984, Farmingdale, New-York 11737.)

■ Trois auteurs — Amory B. Lovins, L. Hunter Lovins et Leonard Ross — examinent dans **FOREIGN AFFAIRS** un autre aspect de la stratégie nucléaire : peut-on trouver des moyens plus efficaces d'assurer la non-prolifération des armes atomiques ? Réponse sceptique. Plus pessimiste encore est le point de vue de Walter J. Levy dans un article intitulé « le pétrole et le déclin de l'Occident » ; tout en souhaitant une « modernisation politique » des systèmes politiques et économiques du Proche-Orient, et cela dans le respect de leurs « valeurs traditionnelles », il considère qu'une série de crises est inévitable, menaçant la « cohésion » du monde et freinant son progrès. (Vol. 58, n° 5, été, cinq numéros par an, 3,75 dollars. - P. O. Box, 2615, Boulder, Colorado, 80321.)

■ **RELATIONS INTERNATIONALES** poursuit son études « Du système européen au système mondial ». Cette fois sur l'U.R.S.S. (H. Carrère d'Encausse), les Etats-Unis (Y. H. Nouailhat, P. Melandri), le Japon (M. Vée), la Chine (P. Joyaux). (Eté, trimestriel, 28 F. - Université Paris-I, 17, rue de la Sorbonne, Paris.)

■ **ALERTE ATOMIQUE** apporte son point de vue sur les stratégies nouvelles, les euromissiles, et, surtout, sur les « manipulations » de la « menace soviétique ». Claude Bourdet s'attache à justifier ces derniers guillemets, tout en notant que l'U.R.S.S. est « une grande puissance aussi cynique que les autres », mais que les mêmes circonstances qui amènent l'Occident à « soutenir les régimes les plus pourris » la conduisent, elle, à soutenir « par nécessité », sans aucun motif idéologique ou moral « des éléments plus honnêtes et plus valables ». - 2e trimestre, trimestriel, 4 F. - 8, villa du Parc-Montsouris, Paris.)

■ Selon l'analyse du groupe de recherche qui publie ses conclusions dans **STRATEGIE**, le refus du « concept occidental de dissuasion » par l'Union soviétique marque le caractère offensif de sa stratégie condamnée, d'autre part, à tenir compte de la « sanctuarisation » de fait des puissances nucléaires. Ce qui lui interdirait de déclencher un conflit avec l'Europe ou la Chine. (N° 6, Printemps, trimestriel, 30 F. - Hôtel national des Invalides, 75007 Paris.)

■ A propos des négociations sur le droit de la mer, Julio Fuandez rappelle, dans **THIRD WORLD QUARTERLY**, les positions respectives des pays en voie de développement et des pays industrialisés, les premiers favorables à la création d'une « autorité internationale des fonds marins » dotée d'un réel pouvoir, les seconds soucieux d'éviter un contrôle sur des ressources que leur technologie leur permet d'exploiter librement. (Vol. II, n° 3, juillet, trimestriel, 3 livres. - Third World Foundation, New-Zealand House, 80, Haymarket, Londres SW1Y 4TS.)

■ **LA NOUVELLE REVUE SOCIALISTE** ouvre, dans son dernier numéro, un inépuisable dossier : celui d'un « nouvel ordre mondial », monde « multipolaire », nouvelles relations économiques, retour à l'or, etc. Un témoignage de J. Laguern sur le Vietnam « cinq ans après ». (N° 48, dix numéros par an, 15 F. - 7 bis, place du Palais-Bourbon, Paris.)

■ Dans les **ETUDES**, J. Ducruet étudie une nouvelle migration : celle due à l' « or noir », brassages de populations provoqués par les revenus pétroliers qui drainent de plus en plus loin les travailleurs asiatiques, avec les conséquences de tous ordres que cela comporte. (Août-septembre, mensuel, 14 F. - 15, rue Monsieur, Paris, 7e.)

■ Dans **POLITIQUE AUJOURD'HUI**, une étude émanant de la Confédération internationale syndicale arabe sur l'utilisation des revenus pétroliers arabes. Les auteurs plaident, en particulier, pour une diversification des économies des pays producteurs de pétrole. D'autre part, un dossier sur le « modèle » scandinave de social-démocratie. (N° 7-8, juillet-août, mensuel, 25 F. - 14-16, rue des Petits-Hôtels, 75010 Paris.)

■ La dernière livraison des **TEMPS MODERNES** — 380 pages — est entièrement consacrée à l'Afghanistan : au conflit actuel, à l'intervention soviétique, mais aussi aux structures de la société, aux particularismes de l'islam, etc. (N° 408-409, juillet-août, mensuel, 40 F. - 26, rue de Condé, Paris, 6e.)

■ Sujet de controverse depuis plus de trente ans : les causes de l'exode palestinien en 1948. Steven Glazer s'emploie, dans le **JOURNAL OF PALESTINE STUDIES**, à faire la part des réalités et des arguments de propagande pour clarifier les responsabilités des protagonistes du conflit israélo-arabe. D'autre part, deux articles tentent d'expliquer les raisons du niveau d'instruction élevé des Palestiniens de l'exil. (Vol. IX, n° 4, été, trimestriel, 7 livres lib. - P. O. Box 11-7164, Beyrouth.)

■ Deux points de vue israéliens opposées dans **L'ARCHE**, sur « Les grands choix qui déchirent Israël » : Yuval Neeman, ancien ministre de la défense, fustige les « stratégies de la défaite », tandis que l'un des partisans de la paix, Matti Peled, prêche la voie du réalisme qui est celle de la discussion avec l'O.L.P. à certaines conditions minimales. (N° 281, août, mensuel, 7 F. - 14, rue Georges-Berger, Paris, 17e.)

■ Sartre n'était-il pro-israélien que « par devoir » ? Robert Misrahi éprouve, à la lecture de certains écrits du philosophe, récemment disparu, le besoin de poser la question dans un article sur « Sartre et les juifs » que publient **LES NOUVEAUX CAHIERS**. (N° 61, été, trimestriel, 25 F. - 45, rue La Bruyère, Paris, 9e.)

■ Le parti révolutionnaire du peuple éthiopien a désormais sa revue : **ETHIOPIA MARXIST REVIEW**, qui devrait servir de tremplin théorique aux révolutionnaires africains. La politique des dirigeants actuels en Ethiopie y fera l'objet d'analyses critiques. Les modes de production en Ethiopie, la lutte pour la démocratie en Afrique et le rôle dévolu au parti prolétarien dans la révolution soviétique sont les principaux thèmes du premier numéro. (N° 1, août, périodicité non précisée, 25 F - En France : SPIC, 46, rue de Vaugirard, 75006 Paris.)

■ Retour d'un voyage d'étude sur l'environnement en Chine, les participants rendent compte dans **AUJOURD'HUI LA CHINE** de leurs observations : aménagement de la plaine du fleuve Jaune par l'utilisation du limon, prospérité relative de l'agriculture villageoise et lutte des paysans contre les parasites des cultures avec des produits chimiques, mais aussi des moyens biologiques dont la mise au point et l'utilisation ne se heurtent pas à « l'obstacle que constituent chez nous les exigences économiques de l'industrie phyto-sanitaire ». A noter aussi un article de Paul Beauchamp sur la chrétienté en Chine. (N° 18, juin, trimestriel, 10 F - Association des amitiés franco-chinoises, 32, rue Maurice-Ripoche, 75014 Paris.)

■ **BICEPHALE EUROPE - AMERIQUE LATINE** s'annonce, dans ce premier numéro, comme une revue différente. Différente par le soin de la présentation, le choix des thèmes et des auteurs, et cette alliance de la littérature et de la politique qui caractérisa tant d'œuvres latino-américaines. Des poèmes (en espagnol et en français), de courts essais, un petit récit du Chilien Carlos Droguett et aussi des études sur le cinéma et la musique. (N° 1, automne, périodicité non précisée, 60 F - 97, rue du Bac, 75007 Paris.)

■ « De quoi l'avenir intellectuel sera-t-il fait ? » : c'est la question qu'a posée **LE DEBAT** à des personnalités de différentes tendances et à laquelle vingt-six d'entre elles ont accepté de répondre. Une gageure : beaucoup d'interrogations sur le présent, de nombreux états d'âme devant la crise. A signaler, d'autre part : des articles sur l'histoire (« Retour au récit », par Lawrence Stone) et sur la pensée scientifique (par Gérard Holton) repris de périodiques étrangers. (N° 4, septembre, mensuel, abonnement : 240 F - Edit. Gallimard, Paris.)

■ Dans **NON ! REPERES POUR LE SOCIALISME**, les « Aspects contemporains du travail ». Une occasion, pour la revue du CERES, d'exposer de façon pédagogique, en quelques articles, la problématique de la nouvelle division internationale du travail. Danièle Linhardt s'efforce de réhabiliter la notion de travail dans la société dite « postindustrielle ». Jean-Pierre Garnier prend le contrepied des plus récentes idées d'André Gorz sur la disparition du prolétariat. (N° 2, juillet-août, bimestriel, 27 F. - Ed. Jacques Mandrin, 5, rue Payenne, 75003 Paris.)

■ « Dilemmes de la communication : technologie contre communauté », thème de la **REVUE INTERNATIONALE DES SCIENCES SOCIALES**, publiée par l'UNESCO. Entre autres communications, celles de V.S. Korobeinikov sur le « déficit de communication » provoqué par l'excédent d'informations, de Majid Tehranian sur la primauté des langages cognitifs, ou l'analyse d'Yves Stourdzé sur la désintégration des liens sociaux et l'avènement d'une « logique artificielle » dans les sociétés modernes. (Vol. 32, n° 2, trimestriel, 23 F - UNESCO, 7, place de Fontenoy, 75700 Paris.)

■ Un dossier, dans **TRIMEDIA**, sur « Eglise, catholiques et médias » met en évidence le rôle du journaliste traitant l'information religieuse comme intermédiaire entre les lecteurs et l'Eglise. J.-F. Six, à ce propos, met en parallèle les « choses cachées » au Vatican et une « certaine forme de secret » au P.C.F. Dans le même numéro, Jean-Claude Guillebaud dit comment il conçoit le grand reportage dans un souci de renouveler le journalisme. (N° 11, été, trimestrial, 25 F - Ecole supérieure de journalisme, 67, boulevard Vauban, 59046 Lille Cedex.)

■ Dans **CONTREPOINT**, Philippe Baccou s'attaque au « mythe marxiste de la paupérisation ». Mais, implicitement, il semble contester l'inégalitarisme croissant. Trop criant, mesuré entre le tiers-monde et nos sociétés développées, celles-ci témoignent d'une certaine égalité dans leur masse moyenne, mais d'une inégalité évidente entre ce « juste milieu » et les extrêmes, et intolérable entre les extrêmes opposés. (Eté, trimestriel, 30 F - 4, rue Cassette, 75006 Paris.)

■ Sur le thème « l'espace discursif de la marginalité », **IMPREVUE**, revue du Centre d'études et de recherches sociocritiques de Montpellier, présente une série d'analyses sociologiques, en français ou en espagnol, sur le rôle des groupes marginaux dans la cohésion d'une société : dans le passé (par exemple, « Pauvreté et marginalité dans l'Espagne du seizième au dix-huitième siècle », par Jacques Soubeyroux), et dans le monde contemporain (« L'exil chilien en France », par Eugenia Neves, ou « La marginalisation de la langue et de la culture catalanes », par Pierre Gamisans). (Année 1980, n° 1, semestriel, 40 F - CERS, U.E.R. II, université Paul-Valéry, B.P. 5043, 34032 Montpellier Cedex.)

■ Naissance de **TUMULTE**, qui se veut un journal politique « vivant et lisible » et souhaite combler un « vide » dans la pensée de gauche. Parmi de courts récits sur des actions ponctuelles (immigrés, Université, avortement, nucléaire, armée, etc.), une interview du juge Bidalou, juge d'instance à Hayange, et un article de Jean-Pierre Vigier sur « La stratégie de tension du bloc occidental ». (N° 1, juin, mensuel, 10 F - 51, rue Olivier-Métra, 75020 Paris.)

■ « L'espace judiciaire européen au service de la dégradation des libertés », tel est le thème développé par Henri Leclerc dans **LEVIATHAN** : la doctrine de la sécurité individuelle défendue par M. Poniatowski vient, selon l'auteur, masquer l'insécurité économique dans un « Etat-gardien » soucieux de morceller les centres de pouvoir. (N° 4-5, printemps-été, trimestriel, 35 F - Roland Houver, 4, rue de la Mésange, 67000 Strasbourg.)

■ Au sommaire de la **REVUE JURIDIQUE ET POLITIQUE** : M.-E. Cousin, sur la condition première du développement qui est la satisfaction des besoins essentiels. M. Slim s'interroge sur la possible efficacité du droit international pour régler la crise libanaise. (2e trimestre, trimestriel, 70 F - Ediena, 57, avenue d'Iéna, 75016 Paris.)

■ Dans la **REVUE DU DROIT PUBLIC ET DE LA SCIENCE ECONOMIQUE**, le professeur Cocatre-Zilgien traite, dans un véritable petit essai, des rapports du socialisme avec les sciences. Peut-être faudrait-il mettre « socialisme » également au pluriel : l'auteur lui-même évoque, d'entrée de jeu, ses nombreuses « versions » — ou inversions. (N° 3, Librairie générale de droit et de jurisprudence, 20, rue Soufflot, 75005 Paris.)

■ **ESPRIT** rend un hommage critique à Sartre. Publication d'un inédit de Merleau-Ponty. D'autre part, des « points de vue sur l'action culturelle ». (Juillet-août, mensuel, 20 F - 19, rue Jacob, 75006 Paris.)

DE LA LUTTE ARMÉE EN ITALIE

totale des GAP, leur dissolution et leur fusion partielle avec les Brigades rouges. Mais ces dernières subissent au début de mai, une première et très lourde répression judiciaire (plusieurs repaires sont découverts et de nombreux militants arrêtés); elles passent alors définitivement d'une forme de demi-clandestinité à la clandestinité totale. Elles demeurent pendant presque deux ans la seule formation terroriste d'un certain relief, dont l'activité culmine en 1974 avec le passage de la phase de « propagande armée » à celle qui consistera désormais, sans jamais plus changer d'objectif, à « *frapper l'Etat au cœur* ».

Le 18 avril 1974 — juste avant le référendum du 12 mai sur le divorce qui allait prendre le caractère d'un affrontement politique et institutionnel plus général — les Brigades rouges enlèvent à Gênes le juge Sossi, magistrat célèbre pour sa dureté particulière dans les procès qu'il dirige contre la gauche et contre un petit groupe clandestin génois nommé 22-Octobre qui s'était associé aux GAP en 1971-1972.

L'enlèvement de Sossi, qui se termine par la remise en liberté du juge, relance l'image de marque des Brigades rouges comme « Robin des Bois du prolétariat », justiciers armés, certes, mais « chevaleresques » et jamais cruels. Tout cela ne dure pas longtemps : le 17 mars, après le massacre fasciste de Brescia, du 28 mai 1974, les Brigades rouges, pour la première fois, ouvrent le feu et tuent, frappant deux fascistes au siège du M.S.I. (parti d'extrême droite) à Padoue. Ce double homicide de Padoue inaugure une nouvelle phase, d'autant qu'en septembre de la même année le principal fondateur des Brigades rouges, Renato Curcio, est arrêté par les carabiniers (grâce à un ancien moine et ancien guérillero, Girotto, qui s'était infiltré dans les B.R.).

Au cours de la même période, fin 1973-début 1974, un nouveau groupe, les NAP (Noyaux armés prolétariens), fait son apparition sur la scène de la lutte armée terroriste. Il s'agit d'une formation clandestine composée essentiellement de détenus et d'anciens détenus formée à la suite de l'échec des mouvements de luttes dans les prisons italiennes. Ces mouvements, qui s'appelaient Damnés de la terre (allusion à Franz Fanon), étaient en étroits contacts avec Lotta Continua, l'une des organisations de l'extrême gauche.

Refusant la ligne politique de Lotta Continua, qu'ils trouvent trop légalistes, les NAP se manifestent par de multiples incidents et provocations qui font des blessés et des morts aussi bien dans leurs rangs que dans ceux de leurs adversaires. De toute façon, les fusillades, les attentats et les homicides redoublent, mettant définitivement fin à la phase sans effusion de sang du terrorisme de gauche, tandis que le terrorisme de droite — après le massacre de Brescia — se livre à un nouveau crime épouvantable, l'attentat contre le train Italicus près de Bologne, le 4 août 1974.

Le virage

L'ANNEE 1974 marque donc un virage décisif. Le référendum sur le divorce a été une victoire de l'alliance démocratique et progressiste. Parallèlement, les massacres fascistes, mais aussi les projets de coups d'Etat militaire s'intensifient. Le plus redoutable de ces projets — surnommé « Rosa dei venti » — révèle l'existence d'une forte pénétration fasciste à l'intérieur des unités de l'armée et des services secrets de l'Etat (SID).

En automne 1974, les *spéculations* sur le risque d'un coup d'Etat redoublent d'intensité parmi les forces de gauche et au sein du mouvement ouvrier, et inspirent d'innombrables enquêtes journalistiques à la suite de l'arrestation — sous l'inculpation de « conspiration politique » — de l'ancien chef du SID, le général Vito Miceli. Cette arrestation est l'œuvre des juges de Padoue, qui soupçonnent Miceli d'être le chef de « Rosa dei venti ». Même le président de la Chambre des députés d'alors, M. Sandro Pertini, aujourd'hui président de la République, parle explicitement, dans une interview à *l'Europeo*, des possibilités de coup d'Etat de droite et de la nécessité éventuelle de s'y opposer par les armes, comme à l'époque de la résistance antifasciste des années 1943-1945. Au début du mois de novembre 1974, de nombreux dirigeants politiques et syndicaux de gauche prennent la précaution élémentaire de ne pas dormir chez eux. Où s'arrête le danger réel, où commence la psychose ? On en discute encore aujourd'hui.

Dans un tel climat, le débat sur la lutte armée — et plus généralement sur ce qu'on appelle la « question de la force » — accapare toute l'extrême gauche italienne, tandis que les B.R. et les NAP continuent à toucher leurs cibles. Ces derniers finiront par se démanteler, vers 1976-1977 (comme cela est déjà arrivé aux GAP), et par se fondre partiellement, encore une fois, avec les B.R. En même temps, des groupes de militants quittent les principales organisations de la nouvelle gauche et, selon le principe de la priorité donnée à la « lutte armée », constituent d'autres formations clandestines.

Il faut tenir compte du fait que, sur la scène internationale, les années 1974 et 1975 avaient vu la chute du fascisme en Grèce, au Portugal, puis en Espagne ; la défaite des Etats-Unis au Vietnam et au Cambodge ; la fin de la domination coloniale en Angola, en Guinée et au Mozambique ; l'affaire du Watergate aux Etats-Unis avec pour conséquence la chute du président Nixon. A la fin de 1973, les coups d'Etat militaires en Uruguay d'abord, puis surtout au Chili, n'avaient d'ailleurs pas eu moins d'influence sur la situation en Italie.

« *Jamais plus sans fusil* » : tel est le mot d'ordre qui se propage dans les groupes italiens prêts à entrer dans la clandestinité pour affronter la « lutte armée ». Le plus important de ces groupes — en dehors des Brigades rouges qui existent déjà — est Prima Linea ; idéologiquement plus proche du groupe Potere Operaio (se démarquant du rigide marxisme-léninisme, teinté de stalinisme, des B.R.) et qui se voue à une sorte d' « *opéraïsme armé* ».

Au même moment naît également le seul groupe armé italien de matrice « anarchiste » : Azione Rivoluzionaria qui se serait formé, consolidé et enfin démantelé en l'espace de deux à trois ans.

Le 16 mars 1978, le matin de la présentation au Parlement du nouveau gouvernement d'unité nationale présidé par M. Giulio Andreotti, Aldo Moro, président de la démocratie chrétienne, est *enlevé. Le 9 mai*, on retrouve son cadavre via Caetani, à Rome, à quelques mètres des sièges du P.C.I. et de la D.C. Les cinquante-cinq jours les plus longs, les plus difficiles et les plus déchirants de toute l'histoire de la République italienne s'achèvent. Cependant, l'affaire Moro pèse aujourd'hui encore sur la vie politique et institutionnelle du pays, à la fois comme un gigantesque traumatisme et comme une sorte d'inextricable nœud de vipères.

L'affaire Moro marque le début d'un véritable « boom » du terrorisme de gauche en Italie, tandis que, du côté de l'extrême droite, commencent à entrer en scène de nouvelles organisations terroristes clandestines, la principale étant le NAR (Noyau d'action révolutionnaire).

Les procès-verbaux d'interrogatoires du « terroriste repenti » Fabrizio Peci (chef de file des B.R. à Turin) ont révélé ces derniers mois qu'au moment de l'assassinat du juge Coco à Gênes, en 1976, les B.R. avaient traversé une période de faiblesse extrêmement grave sur le plan de la politique et de l'organisation interne. On peut donc dire que 1977 a été, sans aucun doute, l'année où elles ont pu renforcer leur politique et, surtout, leur système d'organisation, en recrutant massivement de nouveaux militants et en étendant leurs aires géographiques d'intervention.

Macabre compétition

L'ANNEE 1977 est très importante car elle correspond au moment où le fossé creusé entre le P.C.I. — entré au gouvernement sous le signe de la politique d' « émergence » et d' « unité nationale » — et les nouveaux mouvements de masse de la jeunesse, formés à sa gauche, a été le plus profond ; au moment où l'opposition entre eux a été la plus violente. Cette opposition atteignit son point culminant avec le grand rassemblement « contre la répression » à Bologne, en septembre 1977, avec plus de trente mille participants. Ce n'est pas un hasard si, en Italie, on s'interroge encore aujourd'hui pour savoir si le « Mouvement 77 » a constitué l'arrière-plan idéal du terrorisme de gauche, comme le soutient la gauche historique et, surtout, le P.C.I., ou bien si ce n'est pas, en revanche, la « barrière institutionnelle » et le « cordon sanitaire » dressés contre le Mouvement par les forces politiques institutionnelles et par les forces syndicales qui, en le condamnant à l'étouffement, ont entraîné le renforcement du fameux « parti armé » ainsi que l'affirme souvent la nouvelle gauche.

En tout cas, il est certain que, après 1977, — année au cours de laquelle furent tués trois militants du « Mouvement » : Francesco Lorusso à Bologne, Giorgiana Masi et Walter Rossi à Rome — on assiste à la fois à un important renforcement politique et militaire des principales organisations terroristes déjà existantes, comme les B.R. et Prima Linea; et à la naissance d'un phénomène presque entièrement nouveau, le « terrorisme diffus », qui se manifeste dans les principales villes italiennes, mais surtout à Padoue.

A l'occasion de l'enlèvement d'Aldo Moro, alors que presque toute la nouvelle gauche « légale » est plongée dans de grandes difficultés politiques et se met sur la défensive, retranchée derrière le slogan « *ni avec l'Etat ni avec les B.R. !* » (non sans dissensions internes), l'aire de consensus et de recrutement de la lutte armée s'étend assez largement chez les jeunes et dans les milieux ouvriers des grandes usines du Nord.

En 1978-1979 s'instaure une sorte de compétition — qui se mesure de façon assez macabre d'après la quantité et la « qualité » politique des cadavres — entre les B.R. et Prima Linea, c'est-à-dire entre le terrorisme « stalinien » et le terrorisme « opéraïste ». Mais on voit se radicaliser aussi les phénomènes de demi-clandestiné et d'armement à l'intérieur de certains secteurs de l' « aire de l'autonomie » ; même si, en réalité, il n'a jamais existé d'organisation politico-militaire unique, appelée Autonomia operaia organizzata (Autonomie ouvrière organisée), comme certains magistrats en font l'hypothèse (surtout à Padoue et à Rome), allant jusqu'à assimiler la « direction stratégique » de l'Autonomia avec celle des B.R. C'est à cause de cette énorme équivoque que Toni Negri et Franco Piperno ont été accusés à tort — on l'a désormais prouvé — d'avoir participé à l'affaire Moro, Piperno et Lanfranco Pace ayant été carrément extradés de France uniquement en vertu de cette accusation.

Cependant, 1979 est aussi l'année où le consensus à l'égard du terrorisme de gauche commence à baisser, surtout à la suite de l'assassinat par les B.R. de l'ouvrier communiste Guido Rossa à Gênes et, par Prima Linea, du juge *démocrate* Emilio Alessandrini à Milan, tous deux tués en janvier 1979.

L'an dernier, et davantage encore au début de 1980, la diminution progressive de la « légitimation » populaire des groupes armés, même dans les milieux populaires où ils avaient trouvé jusque-là un certain degré de consensus, ou tout au moins de neutralité, s'accompagne d'une impressionnante « élévation » du tir (des jambes au cœur) et d'une augmentation spasmodique du « volume de mitraillage ». En outre, l'éventail des « objectifs » à atteindre s'élargit de plus en plus, avec une prédilection particulière, toujours croissante, pour des cibles qui — dans l'Etat ou dans la presse — affichent des positions non pas réactionnaires et de droite, mais *de gauche*. C'est dans cette optique — *où le personnel démocrate* à l'intérieur des organismes d'Etat apparait comme le danger le plus grave pour le projet politique révolutionnaire du terrorisme — qu'il faut situer les assassinats, au début de 1980, du vice-président du Conseil supérieur de la magistrature, Vittorio Bachelet, des juges Minervini et Galli (les deux premiers par les B.R. et le troisième par Prima Linea) et, tout récemment, du journaliste Walter Tobagi.

Quelle issue ?

DEPUIS six ans, la principale réponse du pouvoir à la criminalité politique en général, puis, surtout, au terrorisme de gauche, a consisté presque exclusivement à appliquer la prétendue « législation d'exception ».

« *L'Etat a répondu aux rafales de mitraillettes uniquement par des rafales de lois* », a déclaré au Parlement un député du parti socialiste italien, qui, pourtant, est un parti de gouvernement. De nombreux juges démocrates ont dénoncé l'instauration d'un véritable processus d'éversion constitutionnelle qui ne pourra vaincre le terrorisme mais qui aura pour effet de restreindre de plus en plus les libertés démocratiques et constitutionnelles et de favoriser l'avènement d'un Etat autoritaire de droit.

Ces derniers mois, le terrorisme a subi de lourds échecs après une sorte d'invulnérabilité qui avait duré plusieurs années. Mais il a été moins touché par l'accumulation des lois d'exception que par les « confessions » d'un nombre croissant de « terroristes repentis » issus des Brigades rouges aussi bien que de Prima Linea. Cependant, on a observé simultanément une impressionnante extension de ce qu'on appelle la « culture du soupçon », en vertu de laquelle ont été effectuées de nombreuses arrestations arbitraires et, surtout, des milliers de perquisitions systématiques dans presque tous les milieux de la nouvelle gauche ainsi que chez de nombreux militants du P.C.I. et des syndicats.

Après s'être trouvée, pendant des années, emportée dans la spirale du terrorisme et de l'antiterrorisme, l'Italie entrevoit maintenant la possibilité d'un renversement de tendance. Mais l'évolution sera difficile et pleine de contrecoups, comme le laisse prévoir le nouvel attentat de Bologne, commis par l'extrême droite au mois d'août.

Néanmoins, il semble qu'une conviction est en train de se frayer un chemin aussi bien parmi les forces politiques d'opposition que dans les milieux gouvernementaux et même dans la magistrature : le problème du terrorisme exige sans aucun doute une violente riposte répressive ; mais il ne peut être résolu exclusivement par une radicalisation de l'affrontement militaire entre l'appareil clandestin du terrorisme et l'appareil policier de l'Etat. La question centrale dans tous les débats en Italie est désormais de savoir comment sortir politiquement du terrorisme.

MARCO BOATO.

DÉLICATES NÉGOCIATIONS ENTRE LONDRES ET MADRID

Une solution pour Gibraltar ?

Par JEAN J.-A. SALMON *

LE 27 mars 1980, la Chambre des députés espagnole a approuvé une proposition présentée par le P.S.O.E. relative à la revendication espagnole sur Gibraltar, invitant le gouvernement à négocier avec le Royaume-Uni, à rétablir les communications terrestres, à ouvrir à nouveau la grille qui sépare Gibraltar du reste de l'isthme, et à établir des projets sur l'avenir économique de la région qui avoisine Gibraltar. Le 10 avril, le gouvernement britannique a accepté d'ouvrir des négociations pour trouver une solution sur la base des résolutions pertinentes des Nations unies. *Ainsi s'offrent enfin des possibilités* de résoudre ce problème vieux de plusieurs siècles.

Ce n'est qu'en 1462 que les Espagnols prirent aux Maures le rocher de Gibraltar qui portait le nom de Gebel El Tarik depuis la conquête arabe en 711. En 1704, profitant de la guerre civile espagnole à propos de la succession au trône, une flotte anglo-néerlandaise s'empara du rocher. En 1713, par le traité d'Utrecht, l'Espagne devait le céder à la Grande-Bretagne, mais dans des conditions telles que l'Espagne en contesta toujours les termes. A partir de 1960, les Nations unies réclamèrent la décolonisation de Gibraltar, mais ce devait être une décolonisation bien particulière.

Par l'article X du traité d'Utrecht, l'Espagne cédait à la Grande-Bretagne « *la pleine et entière propriété de la ville et du château de Gibraltar, avec le port, les fortifications et les forts qui en dépendent*... (mais) *sans aucune juridiction territoriale, et sans aucune communication ouverte par terre, avec les pays d'alentour* ». La résidence à Gibraltar était interdite aux juifs et aux Maures, la religion catholique était admise dans la ville. Enfin, un droit de préférence était accordé à la Couronne d'Espagne au cas où la Grande-Bretagne jugerait à propos de donner, vendre ou aliéner la propriété de la ville de Gibraltar.

Quoique ce traité eût été confirmé ensuite par diverses conventions (Séville, 1725 ; Vienne, 1731 ; Aix-la-Chapelle, 1756 ; Paris, 1763 ; Versailles, 1783), l'Espagne ne cessa d'essayer de récupérer Gibraltar et maintint que la cession n'était pas une cession entraînant la perte de la souveraineté territoriale. L'Espagne se plaignit aussi que la Grande-Bretagne avait unilatéralement étendu ses possessions en occupant une portion de territoire (dite zone neutre) de l'isthme (jusque La Linea), en établissant une clôture *(la verja)* en 1909 et en construisant, en 1938, un aérodrome dans la zone neutre.

En 1830, la Grande-Bretagne a donné à Gibraltar le statut de colonie de la Couronne. En conséquence, ce territoire fut inscrit dans la liste des territoires non autonomes à propos desquels elle devait — aux termes de l'article 73 e de la charte de l'ONU, — fournir des renseignements comme puissance administrative. De ce fait, Gibraltar devait tomber dans la catégorie juridique des territoires non autonomes. Le statut de ces derniers a évolué considérablement en trente ans, et en particulier du fait de la résolution 1514 (XV) sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux du 14 décembre 1960.

Dans la pratique des Nations unies, les peuples des territoires non autonomes peuvent exercer leur droit à l'autodétermination d'une triple manière : soit par l'indépendance, soit par l'association avec un Etat indépendant, soit par l'intégration dans un Etat indépendant. En tout état de cause, le choix de la population doit être libre et informé. Toutefois, le paragraphe 6 de la résolution 1514 (XV) déclare que « *toute tentative visant à détruire partiellement ou totalement l'unité nationale et l'intégrité territoriale d'un pays est incompatible avec les buts et principes de la charte des Nations unies* ».

C'est ainsi que, dès l'origine, l'Espagne a contesté que la population de Gibraltar (base militaire comptant vingt-cinq mille habitants environ) puisse être assimilée à un « peuple » auquel appartient le droit à l'autodétermination et a revendiqué Gibraltar comme une partie de son territoire national aux termes du paragraphe 6 précité.

A partir de 1964, l'Assemblée générale de l'ONU, par l'intermédiaire de son comité de décolonisation, s'est engagée dans cette voie en recommandant au Royaume-Uni et à l'Espagne d'entamer des pourparlers en ayant à l'esprit « *les intérêts de la population du territoire* » (consensus du 16 octobre 1964). Cette demande fut réitérée par les résolutions 2070 (XX) et 2231 (XXI).

La Grande-Bretagne, passant outre aux objurgations de l'Assemblée générale, organisa le 10 septembre 1967, sur le rocher, un référendum proposant aux résidents qui bénéficiaient du droit de vote l'alternative suivante : ou bien passer sous souveraineté espagnole avec le statut particulier proposé par l'Espagne, ou bien maintenir les liens avec le Royaume-Uni. Par 12 138 voix contre 44, les habitants de Gibraltar votèrent en faveur du maintien des liens avec la Grande-Bretagne.

Cette fois, l'Assemblée générale, par sa résolution 2353 (XXII) du 15 décembre 1967, condamna ce référendum et fit référence au paragraphe 6 de la résolution 1514 (XV). L'année suivante, elle pria la puissance administrante de mettre fin, avant le 1er octobre 1969, à la situation de type colonial existant à Gibraltar. Expressément, l'Assemblée générale rangeait Gibraltar dans la catégorie des petits territoires auxquels elle dénie le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes et n'offre le choix que des modalités de réintégration dans le territoire auquel ils avaient été originairement arrachés. Cette position a été adoptée par l'Assemblée générale, notamment pour Goa, Ifni, les îles Falkland, Hong-kong, Macao, etc. (1), et encore récemment pour Walvis-Bay.

A la suite de ce référendum, l'Espagne devait établir un blocus de Gibraltar qui, de 1967 à 1970, a été en s'accentuant : interdiction de survol du territoire espagnol et, en particulier, de la baie d'Algesiras ; restrictions de passage, puis fermeture totale du poste « frontière » de La Linea ; suspension des communications maritimes, télégraphiques et téléphoniques entre le rocher et l'Espagne. Ces mesures eurent cependant pour effet de frapper aussi les quelque cinq mille ouvriers espagnols qui se rendaient journellement à Gibraltar et que les autorités britanniques remplacèrent graduellement par de la main-d'œuvre marocaine (estimée actuellement à quelque trois mille cinq cents personnes).

La portée d'un choix

DANS la Constitution de Gibraltar de 1969, le préambule affirme que « *Gibraltar fait partie des dominions de Sa Majesté et le gouvernement de Sa Majesté a donné l'assurance à la population de Gibraltar que Gibraltar continuera de faire partie des possessions de Sa Majesté tant qu'un acte du Parlement n'en aura pas disposé autrement et que, en outre, le gouvernement de Sa Majesté ne conclura aucun accord aux termes duquel la population de Gibraltar passerait sous la souveraineté d'un autre Etat contre les vœux librement et démocratiquement exprimés de ses habitants* ».

Le point de vue des Nations unies n'ayant pas varié depuis 1967, l'acceptation par la Grande-Bretagne de résoudre le problème en accord avec les résolutions pertinentes des Nations unies, mais en respectant les désirs librement et démocratiquement exprimés par la population de Gibraltar, pose une contradiction qui semble ne pouvoir se résoudre qu'en limitant les vœux de la population à une forme d'autonomie qui rétablisse l'intégrité territoriale de l'Espagne.

Un certain nombre de conditions politiques facilitent certainement une solution de ce type : du côté de l'Espagne, la démocratisation du régime et l'adoption d'une Constitution prévoyant spécifiquement des possibilités de large autonomie pour les régions ; du côté de la Grande-Bretagne, le souhait du gouvernement britannique de se débarrasser d'une colonie qui lui coûte plus cher qu'elle ne lui rapporte.

Les problèmes de réintégration de Gibraltar seront, cependant, loin d'être aisés à résoudre. Il ne faut, tout d'abord, pas oublier que Gibraltar est avant tout une base militaire et, qui plus est, intégrée dans le système de défense de l'OTAN. Certains estiment que le maintien de cette base est « vital » pour la défense de l'Occident. Il n'est pas certain que l'Espagne cédera à ce chantage.

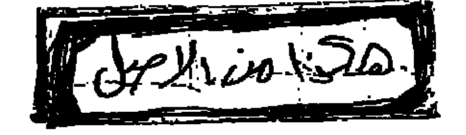
Une transformation des finalités de Gibraltar, en lieu de tourisme, par exemple, donnerait au rocher une nouvelle vitalité et une économie sans doute moins artificielle.

Il resterait à déterminer si l'autonomie serait limitée au rocher ou engloberait la région de Gibraltar. Le gouvernement britannique investit treize fois plus à Gibraltar que le gouvernement espagnol dans la région. Le développement inégal de la ville par rapport à ses environs, acceptable tant qu'il émanait de deux gouvernements différents, serait difficilement supportable s'il devait être le fait du seul gouvernement espagnol.

Nombreuses seront donc les difficultés qui marqueront les négociations qui, répondant au désir répété depuis plus de dix ans par l'Assemblée des Nations unies, vont enfin s'ouvrir sur l'avenir de Gibraltar.

* Doyen de la faculté de droit de l'université libre de Bruxelles.

(1) Cf. D. Mathy, « l'Autodétermination des petits territoires revendiqués par les Etats tiers », *Revue belge de droit international*, 1974, pp. 167-205, et 1975, pp. 129-160.



Une nouvelle d'Ana Vasquez

Voilà sept ans que la liberté était écrasée à Santiago. Ana Vasquez trouvait alors asile dans une ambassade, comme des milliers d'autres personnes traquées. Lorsqu'elle arriva en France, elle publia un extraordinaire récit de ces mois passés dans un refuge que la police de Pinochet menaçait de violer. Ce livre, « les Bisons, les Bonzes et le Dépotoir » (Editions Pédérop, Paris, 1977, 485 pages) n'a malheureusement pas trouvé le vaste public qu'il méritait. Les exilés sont toujours exilés, pendant qu'au Chili une nouvelle société, comme l'avaient promis les militaires, est en train de naître. Société mal connue, dont Ana Vasquez donne ici un éclairant aperçu.

LE VOL

LA pendaison de crémaillère des Ugarte-Ilabaca était sans aucun doute l'événement de la saison à Santiago. L'appartement occupait tout le dernier étage d'un immeuble au bout de l'avenue Vitacura, presque sur les pentes de la montagne. Djipi avait engagé un décorateur argentin qui avait fait *des merveilles en « travaillant les volumes »* comme il disait. Ce garçon, disait un juge de la Cour suprême en parlant de Djipi, est le prototype de l'homme d'affaires chilien. Voyez où *l'esprit* d'entreprise et la saine ambition peuvent mener un jeune avocat. — Il paraît, en effet, qu'il est très jeune, trente-quatre ans, je crois. — Et il a bâti cette énorme fortune tout seul, vraiment extraordinaire. — Il faut dire aussi qu'il a eu de la chance, il a su profiter du bon moment, juste quand s'installait cette période de paix et de tranquillité. Et il a su s'associer *avec qui il fallait.*

Strictement habillée de noir, avec un petit tablier blanc brodé, les cheveux tirés en arrière en un chignon serré, Petronila passait en silence parmi les invités, offrant les petits canapés de caviar et de saumon. Les bavardages et la fumée l'étourdissaient un peu, sa voix n'arrivait pas à sortir de sa gorge et parfois, pour attirer l'attention des invités qui lui barraient le passage, il lui fallait leur donner un petit coup de coude. Pourtant Madame lui avait répété plus de cent fois : « Tu t'approches d'un groupe d'invités, tu *souris* et tu *dis* : Voulez-vous un canapé ?, ces tout petits sandwiches, tu vois, ça s'appelle des canapés. Et si tu passes les boissons, tu dis : Voulez-vous un whisky ? avec des glaçons ? avec de l'eau ? Mais, surtout, souris, ne leur lance pas ce regard têtu de paysanne dont tu as le chic. »

Qu'est-ce qu'ils me serrent, ces souliers, et avec cette fumée de malheur, c'est sûr que je vais éternuer. Et ce gros, là, il se bouge, oui ?... Ça y est, maintenant, il mange tout ce que j'ai sur mon plateau. Ah ! mon Dieu ! qu'est-ce que je fais là, parmi ces gens habillés comme des singes de foire... Il y en a pas un qui ressemble à mon Rogelio... Si seulement cette vieille pouvait finir tous les canapés, que je puisse revenir un peu à la cuisine... Mon Rogelio, il était drôlement mieux que tous ces types... Un homme qui se met des complets de soie et qui s'arrose de ces parfums machin-chose, non mais, où est-ce qu'on a vu ça ? Mon homme, il avait pas besoin de tous ces trucs pour être bien plus... Ah ! Sainte Vierge, si seulement je savais où il est... J'arrive pas à sourire comme elle me l'a recommandé, Madame. *Cette fille de la campagne, bête comme ses pieds,* elle ne comprendra jamais qu'il lui faut sourire. J'ai honte de la tête qu'elle fait.

Heureusement que les invités étendaient la main sans cesser de parler et sans la regarder et que personne ne remarquait son air renfrogné. On avait l'impression que les plateaux d'argent chargés de choses exquises et de boissons étrangères circulaient seuls, s'arrêtant quand il le fallait, s'approchant ou s'éloignant selon les besoins des invités. De temps en temps, quelqu'un lui ordonnait, sans la regarder, les yeux fixés sur le contenu du plateau, apportez-moi un Chivas avec des glaçons, ou bien arrêtait le plateau pour offrir un petit four à une jolie femme (les autres, qu'elles se débrouillent), attendez un peu, ma fille ; Maria-Beatriz, goûtez donc ceux-là, au saumon, ce sont les meilleurs, un vrai délice.

— C'est vrai que, ces derniers six mois, nous avons bénéficié d'un calme social extraordinaire et que le pays a pu faire un bond en avant, mais cela n'enlève rien *aux mérites de Djipi. Les glaçons tintaient dans les verres...* Il y a tant d'avocats de sa génération qui n'ont pas su arriver aussi loin que lui. Au loin, en sourdine, on entendait une musique disco. Oui, c'est la dernière mode aux Etats-Unis et en Europe. Tout, dans cette soirée, est parfait, rien n'a été laissé au hasard, absolument rien. — Je suis d'accord avec toi ; le critère, pour juger un homme, c'est le succès et, dans le cas de Djipi...

ILS rirent en s'écartant légèrement pour laisser passer Petronila, lugubre comme un catafalque, qui offrait les petits fours. Si j'avais écouté mon père, mon Tatita, je serais repartie dans le Sud avec mon Quelito et je ne serais pas là à faire l'idiote chez madame Djini, mais je ne pouvais pas partir... Et si Rogelio revenait ? Il faut que je reste à l'attendre parce que vous voyez pas qu'il revienne *et que je sois partie... On pourrait plus jamais se retrouver...* Revenez un peu par ici, ma petite, nous n'avons pas été servis... Et si on te l'a tué, ma pauvrette ?... Tu sais bien tous les massacres qu'il y a... — Non, Tatita, non ; quand on l'a emmené, il a crié : N'aie pas peur, Nilita, parce que, lui, il m'appelait Nilita et pas Petronila, je reviendrai, attends-moi et t'en fais pas... Alors, ils se sont mis à le frapper et il m'a encore crié pendant qu'on le poussait dans le camion : « Moi, ils m'auront pas, ces fils de putes. » Vous voyez bien, Tatita, qu'il faut que je reste ici à l'attendre !

Quelle fille mal stylée, je me demande où ils sont allés la chercher. — C'est sans doute parce que Djini est jalouse qu'elle a des bonnes aussi laides. — Non, Djipi, ce sont ses initiales : Ji Pé ; en réalité, il s'appelle Jaime Patricio. — Mais pourquoi Djipi alors ? — C'est *depuis qu'il travaille avec les Américains. Vous savez, dans* le Nord, on est beaucoup moins formaliste qu'ici, on se tutoie et on s'appelle par son prénom très vite. On n'allait pas l'appeler Jaime Patricio ni James Patrick, c'est trop long, time is money, you know. On l'a donc rebaptisé avec ses initiales, Dji Pi, et, comme c'est très original, tout le monde s'est mis à l'appeler comme ça. — Qu'est-ce que vous buvez ? — Un Chivas Regal, le meilleur whisky ; dépêchez-vous, un plateau vient juste de passer...

Si c'était pas que je peux apporter mon déjeuner à Quelito mon jour de sortie, je ne travaillerais plus pour cette patronne. Jamais contente, toujours à rouspéter et à trouver à redire, jamais un merci pour les nuits que je passe à veiller ses enfants quand ils sont malades, jamais rien, et pas d'horaires, toujours à sa disposition, et supporter n'importe quelle humiliation de ses sales gosses mal élevés... C'est qu'il est si content, mon Quelito, quand il voit arriver une cuisse de poulet ou une tranche de viande ; même si elle est un peu passée, ça fait rien, en la faisant réchauffer *et en l'assaisonnant bien on sent pas* le goût. Qu'est-ce qu'il a maigri ces temps-ci, c'est qu'il commence à regretter son papa lui aussi. Qu'est-ce qu'il dira, mon Rogelio, quand il reviendra ? Il le reconnaîtra pas, tellement il a grandi... Punaise que j'ai mal aux bras avec ces plateaux si lourds ! Je lui avais bien dit, à Madame, pourquoi on mettait pas les plateaux en plastique, et elle m'a demandé si j'étais pas un peu folle et qu'il fallait mettre ceux en argent ; bien sûr, c'est pas elle qui les porte. Complètement dingue ce jour-là, elle m'a même pas laissé prendre une tasse de café. Petronila par-ci, Petrolina par-là, apporte-moi ça, remonte-*moi ma fermeture* Eclair, elle peut même pas s'habiller tout seule.

AVEC un sourire radieux, Djipi et Djini guidaient lentement leurs invités vers les terrasses pour leur faire admirer le coucher de soleil sur Santiago. Le ciel devenait rouge et son reflet teignait la montagne de violet. Mais Djipi, nous ne pouvons pas faire servir le dîner tant qu'oncle Eleuterio n'est pas arrivé. Et pourquoi donc le vieux a-t-il un tel retard ? Est-ce que je sais, moi, il a un poste si important ! Alors, je ne donne pas encore l'ordre de servir ? Mais non, voyons, il faut l'attendre, je vais retenir nos invités sur les terrasses, dis aux garçons de repasser les apéritifs, et tire sur ton veston *le col est un peu froissé.* Elle lui cligna de *l'œil* : tu es magnifique, mon amour. Çà et là s'allumaient des lumières dans les rues ; à droite, la Vierge de la colline San-Cristobal se détachait sur le ciel. On ne voyait pas la ville basse cachée sous le smog et la fumée des usines.

— C'est une vue de rêve... Mais dis-moi, Djini, pourquoi être venus si loin ? — C'est qu'à présent tout se déplace vers le haut et que dans notre ancien quartier les gens bien, tu me comprends, partaient les uns après les autres. Le quartier n'était plus ce qu'il était. — Oui, mais, tout de même, c'est très haut, ici... — Tu sais, il y a tout ce qu'il faut et les meilleurs collèges sont en train de s'installer par ici. Pour les achats, aucun problème, je prends la voiture, et en deux minutes je suis au Jumbo. Tu n'y vas pas, toi ? — Yes, of course, toutes ces *choses importées,* fromages français, cakes anglais, c'est un rêve, on a l'impression qu'on peut acheter tout ce qui se produit aux quatre coins du monde. — Mais, ma chérie, avec deux enfants aussi petits, tu n'aurais pas préféré une maison avec un jardin ? — Ah *non, surtout pas, c'était une calamité ! Au moins* vingt fois par jour il passait des revendeurs, des mendiants, des enfants qui demandaient n'importe quoi, une vraie calamité ! Et tous ces vols qu'il y a maintenant. — Oui, moi non plus, je ne supporte pas les mendiants. Ils me font une peine ! Vraiment horrible. Formidable, qu'on les ait interdits !

Don Nibaldo dit que maintenant que mon Quelito est plus grand et plus dégourdi, je pourrais peut-être le mettre à vendre des bonbons dans les autobus ; il aurait un petit *panier avec des candies et il pourrait gagner quelques* sous... Bien aimable, Don Nibaldo, et il a toujours été de bon conseil. Il ne m'a jamais dit, comme tous ces types du quartier qui me mettent tellement en rogne que Rogelio, on l'a sûrement tué et que je ferais mieux de chercher un autre homme tant que je suis jeune. Si vous avez confiance, madame Petronila, ça veut dire qu'il vit encore. Il y croit, lui, à ce truc de la transmission de pensée. C'est peut-être vrai, et Rogelio m'envoie des messages.

— Oui, mais il reste tous ces vendeurs ambulants qui vous agrippent dans la rue, vous *voulez* pas des aiguilles, *patroncita ?*, ou bien des bonbons ou des crayons de couleur, toutes ces bêtises. — Oui, ça me décourage d'aller dans les rues. Je trouve que nous devrions profiter d'avoir ton oncle Eleuterio, ce soir pour lui demander de les faire interdire, au moins *sur* les avenues de La Providencia et Las Condes, parce que je t'assure, moi, je ne sors plus à pied, rien qu'en voiture... — Mais là aussi ils sont effrayants : à chaque feu rouge ils viennent te nettoyer les vitres. — D'où est-ce qu'ils peuvent bien sortir, tous ces enfants ? Et les mères qui *les laissent* vagabonder. — L'autre jour, mon oncle m'a dit qu'ils étaient en train d'étudier un projet d'internat pour y enfermer tous les enfants vagabonds. — Sensationnel ! La rue est une telle école de corruption ! — Cet immeuble, ici, est très bien. Il y a un gardien comme à New-York, et il ne laisse pas monter n'importe qui. — Ah ! et comment fait-il ? — Il a un interphone. — Djini, on te demande. »

GENOVEVA s'avança en souriant pour accueillir le général-ministre, qui arrivait avec plus d'une heure de retard. Il était en civil, mais avec cet air bien particulier qu'ont les habitués du pouvoir. Il se pencha pour embrasser sa nièce tout en enjoignant d'un air impérieux à son chauffeur et à son ordonnance, qui l'accompagnaient toujours, d'aller à la cuisine. La maîtresse de maison recevant *l'invité le plus important de la* soirée était le point de mire de tous les regards. Vêtue d'un pyjama de satin shocking pink, elle était mince et élégante, bien que petite. — Comment a-t-elle pu maigrir pareillement en si peu de temps ? — Non mais, regarde, c'est une vraie ficelle ! — Je lui trouve aussi quelque chose de changé dans le visage.

Après un long voyage en Suisse et aux Etats-Unis, Genoveva était revenue transformée et rajeunie, comme Djipi. Ils ne l'avouaient pas, mais ils avaient suivi tous les deux un traitement très coûteux de chirurgie esthétique et de diète hypocalorique dans une clinique privée de Lausanne, au bord du lac. On remarquait moins les changements chez Djipi ; on lui avait bien fait une légère opération au nez pour l'affiner et le raccourcir, mais le chirurgien avait su garder à ses traits leur unité première, et la seule chose qu'on remarquait, c'était comme un air plus sympathique sur son visage, sans qu'on pût dire exactement en quoi il avait changé. On lui avait extrait des cheveux *sur* la nuque *et derrière* les oreilles qu'on lui avait réimplantés sur les tempes et *sur* le dessus de la tête, que menaçait la même calvitie que pour son père. *Le* médecin suisse lui avait proposé un programme échelonné de plusieurs petites interventions afin que le changement fût moins évident. C'est pour cela qu'il ne revint pas avec une abondante chevelure comme sur les prospectus, mais on voyait moins son crâne à présent ; il n'était plus un futur chauve, simplement un homme jeune avec des cheveux un peu clairsemés. Dans six mois, il lui faudrait retourner à Lausanne pour se faire faire une autre implantation. Mais ces voyages en Suisse n'étaient pas une mauvaise chose. Ils lui permettaient de verser lui-même de l'argent sur le compte en dollars qu'il avait à Zurich.

Les goûts des riches, j'te jure, faut pas chercher à comprendre, avaler ces petites chiures de sandwiches pas plus gros qu'un dé à coudre... On met plus de temps à les faire qu'à les manger. Puisqu'ils ont tout ce qu'ils veulent, pourquoi ils se font pas plutôt un bon sandwich dans la baguette au lieu de vous obliger à passer des heures à couper du pain de mie... Mais, ces gens-là, ils font tout à l'envers ; plus ils ont d'argent pour manger, moins ils mangent, pour pas grossir. Va-t'en comprendre. Moi, qui suis maigre comme un clou et qui ai toujours faim, j'ai jamais pu m'envoyer un vrai repas et Madame, elle, qui pourrait manger tant qu'elle veut, elle supporte la faim ! Je te crois qu'il avait raison, mon Rogelio, quand il disait que les patrons, c'est une race à part.

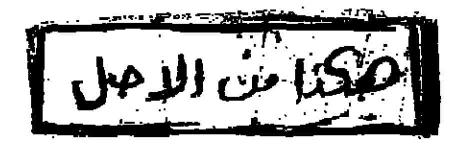
Le chirurgien de Jaime Patricio avait des mains de magicien, aucun ami ne put découvrir ce qu'on lui avait fait. Ils attribuaient son air rajeuni uniquement à la perte des kilos. Djini, elle, avait un peu exagéré. Elle se trouvait des traits sans personnalité et elle avait *forcé sur la* chirurgie esthétique. A l'aéroport, aucun de ses amis ne l'avait reconnue. En la voyant s'avancer toute *souriante,* ceux qui l'avaient connue il y a dix ans, brune, replète et courte sur pattes quand elle débarquait de son village, et qui la voyaient à présent mince et blonde, *ne se privaient pas de faire des* commentaires. Ils lui ont fait une autre tête, ils lui ont rétréci les nichons, disait son beau-frère, éméché par le Chivas qui coulait à flots, mais aucun chirurgien ne pourra lui étirer les guibolles. Pauvre Genoveva, elle restera baduc toute sa vie. Comment ça, on lui a *rétréci les* nichons ? — Mais bien sûr ! Tu ne te rappelles pas comment elle était après la naissance du second ? On aurait dit une vache laitière, des seins énormes qui lui descendaient jusqu'à la taille... Et regarde maintenant. — Mais qu'est-ce qu'on lui a changé dans le visage ? Je ne crois pas que ce soit le nez...

La patronne m'a dit qu'elle me donnerait peut-être un pourboire. Combien est-ce qu'elle va me donner ? Si c'est cent pesos, je pourrai acheter une bricole au petit... Ou, plutôt, *j'irai voir l'avocat pour* savoir s'il a pas besoin d'argent pour les démarches. Peut-être qu'il a cru que j'avais oublié mon Rogelio, depuis que je suis pas allé le voir. C'est que j'avais honte de jamais le payer, avec tout le mal qu'il se donne. Ça ne fait rien, camarade, il me disait, ne vous en faites pas. Mais moi, ça me *faisait quand* même honte ; tant de papiers et tant de timbres, et moi qui lui demandais de faire des recherches sans jamais lui donner un sou.

— Non, c'est plutôt la mâchoire et les dents. Avant, quand elle riait, *on aurait dit un coffre-fort de banque* : de l'or dans tous les coins ! Je ne sais pas comment s'appelle exactement l'opération qu'on lui a faite, je crois qu'on remplit la mâchoire et le menton d'un métal spécial et on vous change les dents. Tu sais que j'ai une photo d'elle avant son départ en Europe, et qu'elle est complètement différente. C'est à mourir de rire. Comme on dit ici, la guenon a beau s'habiller de soie... — Evidemment, vouloir transformer une bonne petite Chilienne en Scandinave pur sang, c'est un peu trop demander. Djini s'avançait en guidant son oncle le ministre. — Excuse-moi, ma jolie, mais les *syndicats m'ont donné* bien du mal ; sans compter ces fils à papa qui se prennent tous pour de petits rédempteurs et se *mettent à défiler* dans le centre. — Qui ça, mon oncle ? — Mais les étudiants, ma fille. Je crois que nous devrions les envoyer étudier à l'étranger, comme ça le pays serait plus tranquille. — Mon oncle Eleuterio, Mme Cruzat... Mon oncle, par ici s'il vous plaît...

SUR les terrasses, les invités admiraient les couleurs des fleurs exotiques qui remplissaient les jardinières ; bambous, hibiscus, gardénias, fuschias, violettes de Perse mêlaient leurs parfums et leurs couleurs chaudes dans le ciel du soir... Peut-être qu'elle va me dire que la fête lui est revenue très cher et qu'elle ne peut me donner que cinquante pesos. Elle en est bien capable, avec le cœur de pierre qu'elle a. Tout sourire et tout miel en surface, mais elle ne lâche jamais un peso. Ce serait pas beaucoup mais ça serait toujours ça, je pourrais encore acheter quelque chose à Quelito.

— Mais, dites-moi, ces opérations pour Djini, ça doit coûter les yeux de la tête à Djipi. Ça lui reviendrait sûrement moins cher de divorcer et de se trouver une étrangère authentique. — Eh oui, mais c'est elle qui est la nièce *du ministre et la filleule* d'un des directeurs de la banque



hypothécaire. — Sans blague! — Djipi a ainsi ses entrées dans la maison et fait partie du pool des avocats de la banque. Ce Djipi, il a un flair incroyable pour tout ce qui touche à l'argent.

Pendant que les invités étaient sur les terrasses, une armée d'extras installait rapidement des tables de six personnes. Quand les gens revinrent dans les salons, il y eut un murmure général d'admiration. Les tables étaient dressées et sur chacune d'elles comme un joyau de corail brillait une langouste. Les serveurs s'empressaient pour remplir les verres d'un vin d'Alsace authentique ou maniaient délicatement des couverts d'argent pour soulever les morceaux de carapace rouge. C'est un succès de logistique, ma parole, dit le ministre, et le bon mot courut de table en table. Le ministre dit que c'est de la logistique... La logistique est un succès... a dit le ministre. — Laisse-moi mettre mes lunettes, mon petit, voyons un peu... Mais c'est un Sylvaner 1972 ! De l'or en bouteille ! Et qu'est-ce que la logistique a à voir là-dedans ? C'est que c'est une opération de logistique que d'apporter ce vin... Djipi, ta pendaison de crémaillère est un succès.

LES maîtres de maison allaient de table en table, se faisant photographier avec leurs invités. C'était la meilleure façon qu'ils avaient trouvée de manger peu ce soir-là. Genoveva rêvait de s'enfermer dans la cuisine avec un plat de langouste recouvert d'aïoli, et Djipi aurait donné plusieurs de ses millions pour pouvoir manger à ventre déboutonné, sans avoir à se soucier de calories. L'important, c'était que personne ne remarque qu'ils étaient au régime. Dans son smoking rose pâle Pierre Cardin, Djipi évoluait de groupe en groupe, un verre de Sylvaner à la main, portant des toasts à chaque table et se bornant à tremper les lèvres dans son verre. Ils peuvent quand même pas me donner moins de cent pesos, puisque chaque bouteille de vin en vaut au moins cinq cents. C'est un des serveurs qui me l'a dit.

— Ça me coûte une fortune de maintenir Juan Pablo à l'université, elle est devenue hors de prix. — Oui, mais ainsi n'importe qui ne peut pas y entrer. — Ce qui me met le plus en colère, c'est que cet enfant ne nous est pas reconnaissant de tous les sacrifices qu'on fait pour lui. Souriante parmi ses invités, Djini surveillait le service comme un général les manœuvres de ses troupes. De quoi se plaignent-ils, pérorait le ministre, dans une époque de crise mondiale nous avons réussi à réduire le chômage, plus que quatorze virgule sept pour cent ! — Mais personne ne se plaint de ça, Eleuterio, bien au contraire, c'est la meilleure façon de tenir la canaille à sa place. Plus de rebelles ni de contestataires...

Ecoutez Petronilla, m'a dit Madame, demain je vais envoyer les enfants chez ma belle-mère, car j'aurai besoin de vous tout le temps. Mettez ce tablier noir et voyons comme il vous va... Le tablier, encore, ça m'est égal, mais ce qui m'ennuie, c'est ce truc blanc, on dirait que j'ai un bavoir. Heureusement que personne ne me regarde ; pour eux, une bonne ou personne, c'est du pareil au même. Comme il me regardait, mon Rogelio, à l'usine !... Que t'es belle, Nilita, il me disait, t'es vraiment chouette !... J'aurais mieux fait de mourir le jour où on l'a emmené... C'est comme si je n'existais plus depuis le jour où il est parti... Si c'était pas pour le petit...

LES garçons servaient la viande, Djipi en avait fait venir spécialement d'Argentine pour la circonstance. On l'avait grillée à la braise, et l'odeur stimulait l'appétit. Djipi déboucha lui-même en riant la première bouteille de Château-Margaux. Tiens, il rit, Don Djipi, peut-être que pour une fois il sera pas trop radin et il me lâchera cent cinquante pesos. Comme j'aimerais acheter une boîte de bonbons à Quelo !... Ou peut être un livre d'images ? Je lui ai jamais apporté de livre. C'est qu'il faut tout garder pour manger, c'est seulement pour ça.

Quand j'étais en France, j'ai acheté une encyclopédie des vins, et je peux vous dire en toute connaissance de cause que ce bordeaux est un des meilleurs du monde. Dans la cuisine, Djini donnait des ordres : Garnissez de nouveau les plats et repassez-les, Petronila ! où est-elle passée, cette fille ? Allez immédiatement dans ma chambre et rapportez-moi quatre boîtes de cigares ! Voici la clef de mon armoire. Dépêche-toi, qu'est-ce que tu fais là à me regarder comme une idiote ? — Ce qui nous reste à faire, à présent, disait le directeur de la banque, c'est d'améliorer notre image de marque à l'étranger. — Oui, cette affaire Letelier, les Etats-Unis se sont fort mal conduits envers nous. — Il faut trouver la façon d'attirer les capitaux étrangers, mon bon ami, sinon nous en resterons à la première étape de notre programme, l'assainissement de l'économie et...

Les crêpes flambées et le vacherin se servirent à la française, avec du champagne. La joie était générale, pas une fausse note. Quand le repas prit fin, les serveurs retirèrent les tables avec célérité ; Petronila, toujours silencieuse, passa parmi les invités pour offrir des cigares et des cigarettes. Un cousin de Djipi, spécialiste d'électronique, prépara un super équipement de spots pour les moduler avec la musique disco. Venez, madame Petronila, Don Djipi a dit que le personnel peut manger maintenant. C'est pas trop tôt, l'odeur de la viande avait fini par me faire tourner la tête. — Prenez donc cette petite tranche. — Merci, mais c'est que... Prenez donc, je sais bien que l'odeur seule fait venir l'eau à la bouche. Quelle viande ! Tendre comme du beurre. Mon Dieu, que je suis une mauvaise mère, je l'ai toute avalée d'un coup, je n'ai même pas été capable d'en laisser un peu pour Quelo. Pourquoi j'ai fait ça ? A quoi ça sert tous ces sacrifices si je ne peux pas rapporter au petit un morceau aussi bon que celui-là. Punaise, je suis une rien du tout de n'avoir pas pu me retenir.

ON entendait en sourdine la musique de « Staying Alive » accompagnée d'une orgie de lumières colorées, comme au Disco Hollywood, la dernière boîte à la mode. Le groupe des banquiers et des financiers entourait le ministre, des dames admiraient la nouvelle collection d'ivoires sur les étagères encastrées autour de la grande cheminée de marbre. Cela est vieux, mais pas ancien, dit entre ses dents Bernarda, qui était riche depuis plusieurs générations et savait reconnaître un ivoire véritable d'une copie de Hongkong. La plupart des invités se laissaient mener par la musique. Un serveur entra avec un plateau de digestifs et s'avança vers Djini. — Madame, j'ai à vous dire quelque chose. Petronila est en train de vous voler, elle a pris un morceau de viande dans le réfrigérateur, et elle l'a caché dans son sac. — Quelle viande ? — De celle qui restait du dîner ; nous l'avions mise dans ces boîtes spéciales. Djini hésita, retenue par la fête et son envie de danser. Elle ne voulait pas avoir d'ennuis un soir aussi exceptionnel, mais elle ne pouvait pas passer non plus une chose pareille à Petronila. Allons à la cuisine. Qu'est-ce que vous faites plantée là, Petronila ? Prenez un plateau et allez ramasser les verres vides au salon. Attendez qu'elle soit sortie. Bon, maintenant, ouvrez-moi son sac. Vous voyez ce paquet, madame, eh bien, c'est de la viande. Bon, laissez-le là et allez la chercher. Ah ! mon Dieu, ces Indiennes, des ingrates et des voleuses ! Qu'est-ce qu'il y a, madame ? Veux-tu m'expliquer ce que c'est que ça. Mais pourquoi on m'a ouvert mon... Je suis ici chez moi, et je surveille qui bon me semble. Est-ce que vous ouvrez aussi le sac de vos amies ? Ne soit pas insolente, il n'y a pas de commune mesure entre mes amies et toi. Pour qui te prends-tu ? Tu ferais mieux de rester à ta place ! Les extras engagés pour la soirée s'approchaient d'un air curieux. Djini était appuyée à la table de la cuisine ; d'un air méprisant, elle envoya le sac par terre d'un revers de main. Le paquet s'ouvrit et les morceaux de viande se répandirent sur le carrelage. Quelle honte, mon Dieu, tous ces gens qui me regardent et qui pensent que je suis une voleuse !. — Cetet viande, on allait la jeter, madame ; ce sont des restes, je les ai récupérés pour les apporter à mon petit. — Menteuse ! la viande était dans le congélateur. Tu l'as volée. — Mais ce ne sont que des restes, madame ! Regardez, comment peut-on dire que je vole une chose qu'on aurait mise à la poubelle ? Les garçons entraient avec des cendriers sales et repartaient avec des plateaux pleins de verres. Chaque fois qu'on ouvrait la porte, un flot de musique envahissait la cuisine avec la voix aiguë des Bee Gees. Pétronila était toute rouge, debout, au milieu de la pièce, immobile comme une petite statue noire. Faut que je tienne le coup, y a pas, je ne vais pas pleurer, je vais pas leur faire ce plaisir. Jamais on ne m'avait autant humiliée. Et elle ? Qu'est-ce qu'elle se croit ? D'où elle sort pour se donner ces airs ? De la campagne, comme moi, et elle a peut-être pas été élevée par plus riche. — Tu vas aller continuer de servir, tout de suite, mais il n'est plus question de pourboire et à la fin du mois tu partiras. Qui sait tout ce que tu as pu me voler d'autre, ajouta Djini avec mépris. — Vous n'avez jamais rien perdu, comment est-ce que j'aurais pu vous voler quelque chose ? Mais Djini sortait déjà de la cuisine. Les serveurs regardaient Petronila. — Et alors, qu'est-ce que ça peut vous faire ? C'est pas une honte d'être pauvre, non ? Le plus âgé s'approcha d'elle : Ne criez pas, buvez ce petit café, ça vous calmera.

NAITE fivar... Naïte fivaaar, chantaient les voix efféminées des Bee Gees. Quand ils traînaient sur le « a » final, les rayons de lumière se croisaient en tous sens, les violets et les oranges formaient des arabesques incroyables au plafond, sur les murs, sur les gens qui dansaient. Djini traversa le salon transformé en piste de danse en balançant ses hanches au rythme du disco. Que Petronila la vole, cela lui semblait grave. J'ai peut-être été trop faible avec elle, mais c'est qu'elle me faisait de la peine avec son air triste ; et puis elle a tant de patience avec les enfants. Personne n'arrive à les faire manger comme elle. Djini bougeait les hanches et souriait, les yeux mi-clos, comme on « doit » danser un disco, balançant la tête de droite et de gauche avec ce mouvement à la fois brusque et monotone qu'exigeait la musique. En même temps, elle essayait de découvrir Djipi ; elle bougeait ses bras en faisant claquer ses doigts, tchic, tchac, tchic, toujours souriante, mais ces maudits rayons de couleur l'empêchaient de bien voir. Où s'était-il fourré ? Si je l'attrape avec Nancy, je lui arrache les yeux. Tchic, tchac, tchic, en suivant le rythme... Là, dans un coin, en train de parler avec son frère. Heureusement, ce n'est pas avec Nancy. Il faut que je règle cette histoire de Petronila. Tout compte fait, ce n'est pas si grave que ça... Ta fête est sensationnelle, mais j'ai un reproche à te faire, tu me pardonneras de te le dire dès maintenant, mais en tant que frère aîné j'y ai quelque droit. — Je t'en prie, tu es le seul qui me fasse encore des reproches comme si j'étais un enfant. — Ce n'est pas ça, Djipi, mais cette fête a dû coûter une fortune, et te voir jeter l'argent par les fenêtres... Un jour, tu vas te retrouver en train de dépenser plus que tu ne gagnes et, crois-en un vieux commerçant, c'est le début de la ruine. — Ne te fais donc pas de souci, mon vieux ; si tu veux, pour te rassurer tout à fait, je vais te confier une chose : ça ne m'a pas coûté un sou, pas un centime ! — A d'autres !... — Je te le jure... — Tu a gagné à la loterie ? — En un certain sens, oui, c'est un peu comme si j'avais gagné le gros lot... Après tout, pour un malheureux morceau de viande, ça ne vaut pas la peine de faire tant d'histoires... Et puis, les enfants ne s'habitueraient pas à quelqu'un d'autre. — Je vais te raconter ma bonne affaire, mais tu garderas ça pour toi, hein ? — Cela va sans dire, Djipi. — Eh bien, il y a des terrains sur la colline, à peu près à la même hauteur qu'ici, mais du côté de Las Condes, tu vois ? Dis un prix. — Soixante à soixante-dix dollars le mètre carré ? Plus ? — Je viens d'acheter à quarante pesos. — Pesos ? Tu te fiches de moi ! — Non, et avec un crédit de dix ans ! — Ce n'est pas possible ! Et ils sont à ton nom ? — Tu veux rire, une société que nous avons formée en vitesse. Il m'a même fallu mettre l'oncle Eleuterio dans le coup, mais le résultat est génial, absolument génial, et légalement impeccable. — Et on peut revendre à quatre-vingts ? — Plus cher encore, peut-être, il faudra étudier ça, mais le fin du fin, c'est que j'achète en pesos et à crédit et que je revendrai au comptant et en dollars ! — Et qui as-tu plumé de cette façon ? — C'est ça le plus beau, personne ! Et si Petronila s'en va, ce sera moi la plus embêtée. Djipi éclata de rire et serra son frère dans ses bras. — Tu te rends compte ! Ces terrains n'étaient à personne ! Ou à tout le monde ; enfin, bref, à l'Etat. C'est la plus belle affaire de ma vie, et c'est ça que je fête ce soir.

— Mon cher beau-frère, permettez-moi de vous enlever mon mari. Il danse comme Travolta lui-même, et cette musique me fascine !... Night fever, night fever... Qu'est-ce qui t'arrive ? C'est au sujet de Petronila... Ils se rapprochent et ils s'éloignent l'un de l'autre en souriant. Ils dansent bien. Les invités commencent à faire cercle autour d'eux en battant des mains pour les encourager. Djipi virevolte, parfois attentif à la danse, ils forment un joli couple, parfois attentif au récit de Djini qui tourne, sourit, laissant tomber goutte à goutte les réponses de Petronila, ce qu'elle lui avait dit, la viande dans un plastique, encourageant aussi les autres à danser, Now altogether !... — Qu'est-ce que ça veut dire ? Djini, invite quelqu'un à danser pour qu'on cesse de nous regarder comme ça. Oui, je m'en occupe.. Allez... tous en chœur ! All together ! Dansons tous !... — Si, aujourd'hui, elle emporte des restes de nourriture, demain elle peut voler tes bijoux. — Mais, Djipi, c'est que personne ne s'occupe aussi bien des enfants. Non, ma petite, un vol est un vol ; elle peut faire n'importe quoi d'autre.

QUAND les gens sont gentils, ça vous fait chaud au cœur et ça vous donne envie de pleurer un bon coup. Mais il faut que je tienne, y a pas. Tous très polis, les garçons ; ça oui, ils ont ramassé mon sac, nettoyé par terre et tout... Ah ! mon Dieu ! que j'ai honte ! Qu'est-ce vous allez penser de moi, vous ne me connaissez pas !... Et Madame qui m'a traitée de voleuse devant vous. Ne vous frappez pas, madame Petronila, vous savez bien que c'est le destin des pauvres de supporter les humiliations. C'est que j'ai tellement peur qu'on me renvoie, il faut que je fasse vivre non seulement mon petit, mais la dame qui la garde, et aussi ma tante et Don Nibaldo, qui habitent avec nous. Le lèche-cul qui l'a dénoncée, il faudrait lui casser la gueule. Et vous êtes la seule à gagner quelque chose ?

La porte s'ouvrit sur une nouvelle bouffée de musique. Djipi entra d'un air décidé : Petronila, allez chercher vos affaires, et partez immédiatement ! Mais pourquoi vous me renvoyez, Don Djipi ? Parce que vous êtes une voleuse ! Mais je ne vous ai rien volé ! C'était juste un peu de viande qui restait. Suffit ! Pas de discussions ! Vous partez, un point c'est tout. Alors, payez-moi mon salaire, Don Djipi, parce que nous sommes à la fin du mois. Tu ne crois pas que je vais te payer maintenant, en pleine fête. Alors, moi, je ne pars pas. La voix de Petronila sonnait clair dans la cuisine ; les garçons se taisaient, les yeux fixés sur les adversaires. Djipi hésita, mais il ne pouvait pas perdre la face devant tout le monde. Pour qui te prends-tu, Indienne de merde, voleuse ? Oser élever la voix devant moi ? C'est seulement parce que j'y ai droit, Don Djipi. Je me fous de tes droits ; ici, c'est moi qui commande ! Remercie-moi plutôt de ne pas appeler la police. Allez, fous le camp ! Petronila le regarda bien en face. Je ne partirai pas sans être payée, j'en ai trop besoin de cet argent. Mais je me rends ridicule devant tous ces garçons à discuter avec cette minable. Bon, cette fois, ça suffit ! Juan et toi, José, attrapez-moi cette femme et sortez-la par l'ascenseur de service ! Regardez cette merveille ! Une idée de Djipi, une baignoire toute ronde. C'est amusant, n'est-ce pas ? Très relaxant, on peut y tourner comme un poisson. Lâchez-moi ! Payez-moi et je partirai toute seule ! Mais payez-moi d'abord ! C'est vous le voleur ! C'est mon travail !... Allô ! Gerardo, vous m'entendez ? Appelez immédiatement une patrouille-radio, José vous expliquera... Une voleuse, oui. Il tira sur sa veste de smoking et, en sortant, vit des canapés de saumon qui restaient sur un plateau. Il profita de ce que Djini n'était pas là pour en avaler quatre d'un coup. Souriant, il revint au salon. Staying alive, Staying alive... Quelle merveilleuse chanson, n'est-ce pas ?

ANA VASQUEZ,
Paris, 1979.

Traduit de l'espagnol (Chili) par Laure Guille-Bataillon.

LE MONDE DIPLOMATIQUE

Fondateur : Hubert BEUVE-MERY
Directeur de la publication : Jacques FAUVET
Rédacteur en chef : Claude JULIEN
Rédactrice en chef adjointe : Micheline PAUNET

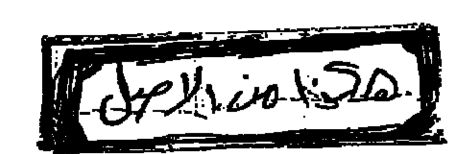
Prix de l'abonnement annuel (en francs)
VOIE NORMALE

France, DOM, TOM, Centrafrique, Congo, Côte-d'Ivoire, Dahomey, République de Djibouti, Gabon, Mauritanie, République malgache, Mali, Niger, Sénégal, Tchad, Haute-Volta, Cameroun, Togo, Guinée, Tunisie, Poste militaire, Poste navale, Andorre, Monaco .... ·5
Autres pays 101

PAR AVION (abonnement et taxes) :

Europe, Turquie d'Asie, Chypre, Açores, Canaries, Madère, Algérie, Maroc, Tunisie 115
DOM, Cameroun, Centrafrique, Congo, Côte-d'Ivoire, Dahomey, Gabon, Guinée, Mali, Mauritanie, Niger, Sénégal, Tchad, Togo, Haute-Volta, République de Djibouti 116
TOM, République malgache, Etat comorien 136
Libye, Egypte, Arabie Saoudite, Iran, Irak, Israël, Jordanie, Liban, Syrie 124
Birmanie, Brunei, Chine, Corée, Hongkong, Indonésie, Japon, Macao, Malaisie, Mongolie, Philippines, Singapour, Taiwan, Thaïlande, Vietnam, Australie, Nouvelle-Guinée, Fidji, Nouvelle-Zélande, Laos, Cambodge 159
Canada, Amérique du Nord, Amérique centrale, Amérique du Sud, autres pays d'Afrique, d'Amérique et d'Asie 146

(Chèque postal : Paris n° 4207-23)
Prix de vente au numéro : 7 F.
Rédaction et administration, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS CEDEX 09
Tél. : Rédaction et abonnements : 246-72-23.
Adr. télégraphique : Journonde Paris — Télex : Le Monde 630-572 Paris



L'ACTIVITÉ DES ORGANISATIONS INTERNATIONALES

ONU

Le Conseil de sécurité demande le retrait des missions diplomatiques établies à Jérusalem.

REUNI à la demande des pays islamiques, le Conseil de sécurité des Nations unies a adopté, le 20 août, par quatorze voix contre zéro et avec une abstention (Etats-Unis), une résolution dans laquelle il décide de ne pas reconnaître la « loi fondamentale » israélienne proclamant Jérusalem capitale de l'Etat. Le Conseil de sécurité demande en même temps aux Etats ayant établi leurs missions diplomatiques en cette ville de les en retirer.

Proposition d'admission du Zimbabwe.

A l'unanimité, le Conseil de sécurité a recommandé, le 30 juillet, à l'Assemblée générale d'admettre le Zimbabwe à l'Organisation des Nations unies.

La session extraordinaire de l'Assemblée sur la Palestine.

Convoquée à la demande du Sénégal, dont le représentant est le président du comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien, la septième session extraordinaire de l'Assemblée générale sur la question de la Palestine s'est réunie à New-York, du 22 au 29 juillet. Deux résolutions ont été adoptées à l'issue des travaux. La première, votée par cent douze voix contre sept (Australie, Canada, République Dominicaine, Israël, Norvège, Etats-Unis et Guatemala) et avec vingt-quatre abstentions (dont la R.F.A., la France et le Royaume-Uni) réaffirme les droits inaliénables des Palestiniens, y compris celui de retourner dans leurs foyers et de recouvrer leurs biens. Elle demande à Israël de se retirer de tous les territoires conquis depuis juin 1967, y compris Jérusalem, et réaffirme le droit de l'O.L.P. à participer sur un pied d'égalité à tous les efforts pour résoudre le problème au Proche-Orient et la question de Palestine. En outre, l'Assemblée s'y déclare opposée à tous les plans visant à réinstaller les Palestiniens hors de leur patrie.

La deuxième résolution a été adoptée par cent douze voix contre cinq avec vingt-six abstentions. L'Assemblée y demande notamment au comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien d'étudier à fond les raisons pour lesquelles Israël refuse de se conformer aux résolutions de l'ONU. La convocation de l'Assemblée avait été demandée conformément à la résolution « Unis pour la paix ».

Au Conseil économique et social.

La deuxième session régulière du conseil économique et social des Nations unies (ECOSOC) s'est tenue à Genève, du 3 au 25 juillet. L'assistance humanitaire aux réfugiés et autres victimes de catastrophes non naturelles ont occupé une grande partie de ses travaux.

Dans une résolution sur les efforts internationaux pour répondre à des situations d'urgence, l'ECOSOC a demandé au secrétaire général d'établir un rapport montrant concrètement comment l'ONU s'est acquittée de sa tâche de coordination des efforts au cours de la dernière décennie. D'autres textes ont été votés sur l'aide aux réfugiés en Somalie, en Ethiopie, à Djibouti et au Soudan. Le conseil a, d'autre part, invité les gouvernements à augmenter leurs contributions volontaires au Fonds des Nations unies pour l'enfance, de manière qu'il dispose des 350 millions de dollars prévus pour 1982.

Le conseil a également adopté des mesures portant sur le problème de la faim, de la coopération en vue du développement industriel, la coopération internationale dans le domaine de l'environnement et dans celui des établissements humains, la science et la technique pour le développement, la Décennie des transports et des communications en Afrique 1978-1988, la mise en œuvre d'un programme à moyen et à long terme pour la reconstruction et le relèvement de la région soudano-sahélienne. Concernant l'application de la déclaration sur la décolonisation et l'assistance au peuple opprimé d'Afrique du Sud, le conseil a lancé un appel aux institutions et organismes pour qu'ils accélèrent la mise en œuvre des résolutions relatives à la décolonisation. Quant aux sociétés transnationales, il a recommandé une série de mesures visant à mettre fin à leur collaboration avec le régime minoritaire raciste d'Afrique du Sud. Enfin, il a proposé à l'Assemblée générale de l'ONU de proclamer 1983 année mondiale des communications.

NATIONS UNIES ET INSTITUTIONS SPÉCIALISÉES À VOCATION MONDIALE

CONFERENCE MONDIALE SUR LA FEMME. — *Réunis à Copenhague, du 14 au 31 juillet, à l'occasion de la conférence mondiale de la Décennie des Nations unies pour la femme, les délégués de cent quarante-cinq pays ont adopté un Programme d'action pour la seconde moitié de la Décennie (1976-1985). Le texte a recueilli quatre-vingt-quatorze voix, avec vingt-deux abstentions et quatre votes contre (Australie, Canada, Israël et Etats-Unis, qui entendaient ainsi manifester leur réprobation d'une « politisation » de la conférence jugée excessive et de la mention du terme « sionisme » dans l'introduction).*

Le programme, qui prévoit des mesures en faveur de l' « égalité, du développement et de la paix », *doit servir de guide aux politiques internationales, régionales et nationales visant à promouvoir l'égalité des femmes dans tous les domaines de la vie, en particulier en matière d'éducation, de santé et d'emploi. Trois catégories ont fait l'objet d'une attention particulière : les femmes réfugiées et déplacées, les femmes d'Afrique australe et les Palestiniennes vivant dans les territoires occupés ou à l'extérieur. Les besoins des femmes des zones rurales et des couches sociales pauvres des villes ont aussi fait l'objet d'un intérêt spécial, ainsi que la situation des femmes émigrées.*

En plus du programme, la conférence a adopté quarante-huit résolutions sur une grande variété de sujets politiques, sociaux, économiques ou culturels concernant toutes les régions du monde. Elle a, en outre, recommandé à l'Assemblée générale des Nations unies de convoquer en 1985 une autre conférence mondiale sur la femme pour apprécier les résultats obtenus au terme de la Décennie. En marge des travaux, cinquante-sept Etats ont signé la convention internationale pour l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes, ce qui porte à soixante-quinze le nombre des pays signataires de cet instrument que cinq Etats seulement ont ratifié.

SESSION EXTRAORDINAIRE DE L'ASSEMBLEE GENERALE SUR LES PROBLEMES ECONOMIQUES. — *Une session extraordinaire de l'Assemblée générale de l'ONU sur les problèmes économiques s'est ouverte le 25 août et devait durer jusqu'au 5 septembre. On trouvera un bref résumé de ses travaux dans le prochain numéro.*

OPERATIONS HUMANITAIRES EN ASIE DU SUD-EST. — *M. Kurt Waldheim, secrétaire général de l'ONU, s'est rendu les 2 et 3 août à Hanoï, puis les 4 et 5 août à Bangkok. Il a eu des entretiens avec les responsables des deux pays sur les problèmes de la région, notamment sur les questions humanitaires.*

Une rencontre avait eu lieu à Bangkok, le 16 juillet, entre des officiels thaïlandais et les représentants des agences internationales de secours afin de passer en revue l'état des opérations humanitaires. Une déclaration commune a été publiée à l'issue de la rencontre dans laquelle les deux parties exprimaient leurs points de vue. Elles sont tombées d'accord pour estimer que l'opération humanitaire globale comprend deux parties, l'une exécutée à la frontière et à l'intérieur du territoire thaïlandais, l'autre sur le territoire du Kampuchéa. Les représentants des agences internationales ont affirmé que les programmes humanitaires seraient mis en œuvre de la même manière en Thaïlande et au Kampuchéa.

Le 31 juillet, le secrétaire général a nommé M. M'hamed Essaafi (Tunisie) comme son représentant spécial pour les affaires humanitaires en Asie du Sud-Est. Il remplace M. Ilter Turkmen.

PROBLEME DE CHYPRE. — *M. Hugo Gobbi, représentant spécial du secrétaire général à Chypre, a annoncé que les deux parties au problème chypriote s'étaient mises d'accord pour reprendre les pourparlers intercommunautaires à Nicosie. Les questions de fond seront examinées à partir du 15 septembre.*

DESARMEMENT. — *L'Union soviétique, le Royaume-Uni et les Etats-Unis ont annoncé, le 31 juillet, lors d'une séance plénière du comité du désarmement qui siège à Genève, qu'ils étaient parvenus à un accord sur un certain nombre de questions fondamentales sur l'interdiction de tous les essais nucléaires. Le comité a terminé sa session le 9 août.*

OPERATIONS DE SECOURS EN OUGANDA. — *L'ONU a annoncé, le 13 août, la reprise des opérations de secours dans la province de Karamoja, en Ouganda, où plusieurs centaines de milliers de personnes sont frappées par la sécheresse. Un accord est en effet intervenu entre le représentant spécial du secrétaire général des Nations unies, M. Farah, chargé le 6 août, de prendre contact avec les autorités ougandaises. Celles-ci se sont engagées à améliorer la protection des convois d'acheminement des secours.*

OCEAN INDIEN. — *Le comité de l'océan Indien a tenu, du 21 juillet au 8 août, une troisième session préparatoire en vue de la conférence de 1981 sur la mise en œuvre de la déclaration de l'Assemblée générale faisant de l'océan Indien une zone de paix. Le comité s'est séparé sans parvenir à un accord sur les recommandations qu'il doit adresser à l'Assemblée générale de l'ONU et a décidé de se réunir à nouveau.*

DROITS DE L'HOMME. — *Le comité des droits de l'homme, qui contrôle l'application du pacte international relatif aux droits civils et politiques, a tenu sa dixième session, à Genève, du 14 juillet au 1er août. Il a examiné des rapports présentés par la Colombie, le Suriname, le Costa-Rica et la Hongrie.*

DROITS DES PALESTINIENS. — *Le comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien s'est réuni, le 1er août, à New-York, pour examiner les résolutions votées par la session extraordinaire de l'Assemblée générale sur la Palestine. Il a aussi discuté du deuxième séminaire sur les droits inaliénables du peuple palestinien qui devait se tenir à Vienne, du 25 au 29 août, sous l'égide de l'ONU.*

ARMEMENT NUCLEAIRE ISRAELIEN. — *Un groupe d'experts s'est réuni, du 21 juillet au 1er août, à New-York, en session privée, afin d'étudier la situation de l'armement nucléaire israélien.*

ELIMINATION DE LA DISCRIMINATION RACIALE. — *Le comité pour l'élimination de la discrimination raciale a tenu sa vingt-deuxième session, à New-York, du 4 au 22 août. Il a notamment examiné des rapports présentés par certains Etats sur la mise en œuvre de la convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale. L'étude du rapport soumis par Israël a été remise à la prochaine session.*

INFORMATION. — *Le comité de l'information, qui étudie les activités et la politique de l'ONU en matière d'information, a tenu sa deuxième session le mois dernier, à New-York.*

DROIT INTERNATIONAL. — *La commission du droit international a achevé sa session annuelle le 25 juillet, à Genève. Elle s'est préoccupée notamment de la codification des règles juridiquement obligatoires qui régiront la responsabilité des Etats dans les faits internationalement illicites.*

DROIT COMMERCIAL INTERNATIONAL. — *La commission du droit commercial international a tenu sa treizième session, à New-York, du 14 au 25 juillet. Elle s'est préoccupée, entre autres, du règlement des différends commerciaux par la conciliation et des incidences juridiques du nouvel ordre économique international.*

ENERGIES NOUVELLES. — *Le comité préparatoire de la conférence des Nations unies sur les sources d'énergie nouvelles et renouvelables, qui doit se tenir à Nairobi, en 1981, a siégé à Genève, du 21 juillet au 1er août.*

DROIT DE LA MER. — *La troisième conférence des Nations unies sur le droit de la mer a repris les travaux de sa neuvième session, le 21 juillet, à Genève.*

• FONDS DES NATIONS UNIES POUR L'ENFANCE. — *Le Fonds des Nations unies pour l'enfance (UNICEF) a annoncé le 1er août le lancement d'un programme de secours d'urgence pour l'Angola où l'on estime que 800 000 personnes déplacées à la suite des opérations militaires sud-africaines ont été affectées par la famine.*

— *Le 19 août, l'UNICEF a confirmé la reprise de ses activités de secours dans le nord-ouest de l'Ouganda, à la suite de l'accord intervenu entre les institutions des Nations unies et le gouvernement ougandais.*

— *Mme Aida Gindy (Egypte) est entrée dans ses nouvelles fonctions de directeur du bureau de l'UNICEF pour l'Europe le 4 août. Elle succède à M. James F. McDougall, admis à la retraite.*

UNESCO

« Déclaration de Yaoundé » sur les politiques de communication en Afrique.

REUNIS à Yaoundé du 22 au 31 juillet pour la conférence intergouvernementale sur les politiques de la communication en Afrique, organisée par l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), les ministres de l'information des Etats africains membres de l'organisation ont adopté par acclamation une déclaration dans laquelle ils définissent leurs objectifs.

La « déclaration de Yaoundé » souligne que, dans le domaine de la communication, la situation qui prévaut est directement tributaire de l'héritage de la colonisation, et n'obéit ni aux besoins, ni aux aspirations des peuples africains. Les ministres s'affirment déterminés à en changer le cours. Il est urgent, dit la déclaration, de donner une plus grande priorité à l'élaboration des politiques globales et intégrées en matière de culture et de communication, à la création des infrastructures, ainsi qu'à la production endogène de messages et de produits culturels. Elle insiste sur le fait que le recours aux techniques modernes n'est pas incompatible avec l'emploi des techniques traditionnelles et appelle à l'utilisation des ordinateurs, à l'établissement de stations terrestres pour les satellites et à l'implantation de banques de données, en même temps qu'au développement des réseaux de communication. Toutefois, la solution aux problèmes de la communication en Afrique ne peut se ramener à un transfert de technologies ou à une simple redistribution des ressources.

L'une des recommandations adoptées par la conférence concerne l'Agence de presse panafricaine, qui devrait entrer en fonctionnement aussi rapidement que possible. D'autres demandent à l'UNESCO et à l'Union internationale des télécommunications d'aider à l'implantation d'industries des télécommunications sur le continent, ou encore concernent l'établissement en Afrique d'un Institut de la communication qui formerait des responsables de haut niveau, la création d'une maison d'édition panafricaine et de réseaux régionaux pour la production et la distribution cinématographique est envisagée.

CAMPAGNE POUR LA SAUVEGARDE DE BOROBUDUR. — *Au cours d'une réunion à Paris, les 16 et 17 juillet, le comité exécutif de la campagne internationale pour la sauvegarde de Borobudur a indiqué que les travaux de restauration du grand sanctuaire bouddhique de Java seront achevés, comme prévu, à la fin de 1982. Le comité exécutif a recommandé de verser au budget une contribution de 37 000 dollars du gouvernement de l'Inde.*

COOPÉRATION RÉGIONALE ET ENVIRONNEMENT

La lutte contre la pollution de la Méditerranée

Par PAUL EVAN RESS *

LE 17 mai dernier à Athènes, les pays méditerranéens ont fait un grand pas en avant dans leur effort pour empêcher que ne continue à se détériorer leur mer commune, en approuvant un traité, longuement attendu et préparé avec le plus grand soin, destiné à contrôler la pollution d'origine tellurique : déchets d'usines, égouts municipaux, pesticides et engrais agricoles. Quand on sait que ces substances constituent 85 % environ de l'ensemble de la pollution pénétrant en Méditerranée, on comprend toute l'importance que revêt la ratification de ce traité par les Parlements méditerranéens

« *La détermination de l'écrasante majorité des gouvernements et peuples méditerranéens à agir ensemble et dès maintenant dans l'intérêt de leur mer commune prouve qu'il est possible de surmonter les divergences politiques d'hier et d'aujourd'hui* », estime le le docteur Mostafa K. Tolba, directeur exécutif du Programme des Nations unies pour l'environnement (P.N.U.E.), sous l'égide duquel s'est organisée la coopération des pays riverains.

A eux seuls, ces derniers ne seraient sans doute pas parvenus à une collaboration aussi harmonieuse. Déjà handicapés par des discordes territoriales et politiques, ils se livrent encore à une âpre concurrence dans le domaine du tourisme. Avec plus de 100 millions de visiteurs déferlant chaque année sur la Méditerranée, chiffre qu'on s'attend encore à voir doubler d'ici à l'an 2000, la région se place aisément au premier rang des centres touristiques mondiaux.

C'est à l'invitation des pays méditerranéens eux-mêmes, que le P.N.U.E. est entré en scène. « *La conférence internationale sur l'environnement, réunie en 1972 à Stockholm, avait fait de la pollution marine un domaine prioritaire, et le P.N.U.E. a estimé que s'il parvenait à remporter des succès dans une région présentant autant de difficultés politiques que la Méditerranée, il saurait mener une action efficace dans n'importe quelle autre mer*, explique M. Peter S. Thacher, directeur exécutif adjoint du P.N.U.E. *Et, en effet, le P.N.U.E. a mis en œuvre un programme pour les mers régionales qui s'inspire du plan d'action pour la Méditerranée et qui regroupe la participation de quatre-vingts pays.* »

La première tâche du P.N.U.E. consistait à rassembler le plus grand nombre possible d'entre les dix-huit pays méditerranéens. Ils furent invités à participer à une première réunion à Barcelone en 1975. Les seize pays qui répondirent à l'appel approuvèrent un plan d'action pour la Méditerranée. Ce plan appelait à élaborer et à signer une série de traités, à créer un réseau de surveillance et de recherche sur la pollution, et à mettre au point un programme socio-économique capable de réconcilier développement vital et respect de l'environnement. Il convient de se rappeler, en effet, qu'à l'exception de trois ou quatre d'entre eux, les pays méditerranéens sont des pays en voie de développement, et, pour la plupart, des pays pauvres.

« Barcelone I » — ainsi nomme-t-on la conférence de 1975 — fut un succès considérable. Il suffit pour s'en convaincre de jeter un coup d'œil sur une carte de la Méditerranée. De l'ouest à l'est : Espagne, France, Monaco, Italie, Yougoslavie, Albanie, Grèce, Turquie, Chypre, Syrie, Liban, Israël, Egypte, Libye, Tunisie, Malte, Algérie et Maroc. Tous furent représentés, à l'exception de l'Arabie et de Chypre.

Un an plus tard, en février 1976, « Barcelone II » rassembla à nouveau seize Etats méditerranéens, cette fois-ci pour approuver trois traités. D'habitude, lors de telles conférences, les délégués donnent leur approbation avant de s'en retourner chez eux envisager de signer les traités un mois ou un an plus tard, ou peut-être jamais. Ici, au contraire, les plénipotentiaires de la plupart des pays ont immédiatement signé les trois accords internationaux, qui sont entrés en vigueur dès février 1978. A ce jour, les trois traités ont été ratifiés par seize pays méditerranéens (les exceptions étant la Turquie et l'Albanie) ainsi que par la Communauté économique européenne.

Par le traité principal, ou convention-cadre, les Etats riverains de la Méditerranée s'engagent à « *prendre toutes les mesures appropriées... en vue de prévenir, de réduire et de combattre la pollution... et de protéger et d'améliorer l'environnement marin* ». Le deuxième traité ou « protocole pour la prévention de la pollution de la mer Méditerranée par les déversements de navires et aéronefs » interdit tout déversement de substances dangereuses figurant sur une « liste noire » et exige un permis spécial pour le déversement de substances moins toxiques énumérées dans une « liste grise ». Le troisième accord ou « protocole sur la coopération dans la lutte contre la pollution... par les hydrocarbures et autres substances toxiques dans les cas d'urgence » prévoit un échange d'informations, une coordination au niveau des communications et une assistance en cas d'écoulements massifs d'hydrocarbures.

Certes, ces trois traités ne touchent pas au cœur du problème de la pollution, à savoir aux déchets d'usines, égouts municipaux et substances utilisées pour l'agriculture, mais, politiquement et psychologiquement, ils ont ouvert la voie au traité-clé d'Athènes, en mai 1980.

Par ailleurs, les quatre années écoulées entre « Barcelone II » et Athènes n'auront pas été vaines du point de vue de la science, puisqu'elles ont été employées à l'établissement d'un réseau de quatre-vingt-quatre laboratoires marins répartis dans seize pays méditerranéens, ainsi qu'à la création de sept projets pilotes conçus dans ce cadre de recherche. Quatre de ces projets englobent essentiellement des activités de surveillance continue basées sur des pratiques d'échantillonnage et d'analyse, tandis que les trois autres sont des projets de recherche portant sur le comportement et les effets des polluants dans l'environnement marin. Les résultats de quatre à cinq années de surveillance et de recherche seront publiés en 1981 dans un livre de 600 pages intitulé *l'Etat de pollution de la mer Méditerranée*.

Une étude spéciale portant sur la pollution d'origine tellurique a amplement démontré le rôle majeur joué par les grands fleuves (comme le Rhône, le Pô, l'Ebre et le Nil) dans le transfert en Méditerranée des déchets d'usines et des eaux d'égouts. Dans bien des cas, les polluants proviennent de centaines de kilomètres en amont. L'ensemble de la pollution en Méditerranée provient pour 85 % non pas de la mer, mais des terres, cette pollution est issue non des régions côtières mais des industries, de l'agriculture et des villes de l'arrière-pays.

Tout cela signifie-t-il qu'il est dangereux de se baigner en Méditerranée ? Selon le docteur Stjepan Keckes, océanologue yougoslave responsable du programme du P.N.U.E. pour les mers régionales : « *Les preuves scientifiques de contamination à la suite de baignades dans une eau polluée sont minces, mais il est certain qu'un risque existe. L'accent doit ici être mis sur le mot « risque ».*

La facture : 5 à 15 milliards de dollars...

LA Méditerranée n'est pas moins polluée aujourd'hui qu'elle l'était il y a cinq ans, à l'époque de « Barcelone I ». « *Avec l'urbanisation, l'industrialisation, la croissance démographique et le développement rapide du tourisme, il est clair que la pollution ne va pas disparaître. Au mieux, nous pouvons la limiter et la contrôler. Si le traité d'Athènes sur la pollution d'origine tellurique est ratifié dans deux ans environ et appliqué de façon sérieuse, je pense que nous serons en mesure de faire refluer la marée de la pollution d'ici la fin de cette décennie*, affirme le docteur Keckes. *Autrement dit, quinze ans après que le plan d'action pour la Méditerranée a vu le jour, ce qui n'est pas beaucoup. Rappelons-nous en effet que l'idée de nettoyer la Tamise est apparue dans les années 1950 ; et combien de temps faut-il pour remettre les grands lacs dans un état convenable ?* »

Nul ne sait, au juste, à combien s'élèvera la facture pour ce « nettoyage ». Les estimations varient entre 5 et 15 milliards de dollars. En cette période de crise économique, les sceptiques peuvent à juste titre se demander si les dix-sept pays collaborant activement au plan d'action seront désireux et capables de réunir une somme aussi considérable.

Le docteur Tolba, directeur exécutif du P.N.U.E., en est pour sa part convaincu : « *Cet argent sera dépensé sur une période de dix à vingt ans, et aucun pays ne sera tenu de payer la note de son voisin. Les frais seront partagés entre les dix-sept pays. Si les pays méditerranéens ne réunissent pas la somme nécessaire au traitement de leurs déchets industriels et municipaux, ils se verront ensuite contraints de dépenser des sommes folles en traitements médicaux pour leurs citoyens (et pour les touristes) malades, sans compter les pertes dues à une industrie des poissons et crustacés diminuée et au déclin de la fréquentation touristique. Les vacanciers risquent de choisir d'autres lieux de détente de crainte de tomber malades dans une Méditerranée polluée. Bref, les pays méditerranéens n'ont tout simplement pas le choix.* »

* Chargé de l'information du P.N.U.E. en Europe.

● AGENCE INTERNATIONALE DE L'ENERGIE ATOMIQUE. — *MM. Ivan Jeloudev, directeur général par intérim de l'Agence internationale de l'énergie atomique (A.I.E.A.), et A. Eskangi, directeur général de l'Institut libyen de l'énergie atomique, ont signé le 8 juillet l'accord entre la Jamahiriya arabe libyenne et l'A.I.E.A. relatif à l'application de garanties en Libye dans le cadre du traité sur la non-prolifération des armes nucléaires (T.N.P.). La Libye est ainsi le soixante-neuvième pays à conclure un accord de garanties avec l'A.I.E.A. au titre de l'article III du T.N.P.*

— A la fin de l'année 1979, pour 8 %, l'électricité produite était d'origine nucléaire, indique le rapport de l'A.I.E.A. publié le 5 août.

D'après les estimations de l'A.I.E.A., en 1985 la puissance nucléaire installée oscillera entre 290 000 et 350 000 mégawatts, soit 16 % de la capacité de production d'électricité de la planète. Vers le milieu des années 90, quand tous les projets actuellement à l'étude ou en cours de réalisation seront devenus opérationnels, ce pourcentage atteindra près de 30 %.

En ce qui concerne les contrôles de sécurité des installations nucléaires effectués par l'Agence, il est souligné qu'aucun décalage dans les quantités de matières fissiles ne permet de penser qu'un détournement à des fins militaires se soit produit en 1979.

● ORGANISATION DE L'AVIATION CIVILE INTERNATIONALE. — *L'Organisation de l'aviation civile internationale (O.A.C.I.) a publié au mois de juillet, à l'intention de la vingt-troisième session de l'assemblée de l'organisation qui se tiendra à Montréal du 16 septembre au 7 octobre, un rapport sur l'avenir de l'approvisionnement en carburant pour l'aviation civile jusqu'à l'an 2000. Le document analyse certains phénomènes comme la hausse des prix du pétrole, la demande globale d'énergie, la croissance du transport aérien et leurs conséquences sur l'approvisionnement en carburant d'aviation. Il expose les mesures déjà prises, ou en voie de l'être, pour améliorer l'efficacité d'utilisation de ce carburant.*

● ORGANISATION INTERNATIONALE DU TRAVAIL. — *M. Francis Blanchard, directeur général du Bureau international du travail (B.I.T.), a envoyé le 24 juillet aux autorités boliviennes un télégramme proposant la visite, dès que possible, d'un haut fonctionnaire de l'Organisation, à la suite de plaintes faisant état de violations des droits syndicaux survenus depuis le coup d'Etat militaire. Des plaintes avaient en effet été adressées au B.I.T. par différentes organisations syndicales internationales et régionales, notamment la Confédération internationale des syndicats libres (C.I.S.L.), la Confédération mondiale du travail (C.M.T.), la Fédération syndicale mondiale (F.S.M.), la Centrale latino-américaine des travailleurs (C.L.A.T.) et le Congrès permanent de l'unité syndicale des travailleurs de l'Amérique latine (C.P.U.S.T.A.L.).*

Ces plaintes exprimaient notamment une profonde préoccupation en ce qui concerne la mort et la détention de dirigeants syndicaux, l'occupation de locaux syndicaux et la répression du mouvement syndical en Bolivie. Elles exprimaient également des craintes pour la vie du dirigeant syndical Juan Lechin.

● ORGANISATION METEOROLOGIQUE MONDIALE. — *La cinquième session du conseil de l'Organisation météorologique mondiale (O.M.M.) établi pour administrer l'accord de financement collectif des stations océaniques de l'Atlantique nord (1974) s'est tenue à Genève du 1er au 4 juillet. Le Conseil a décidé de poursuivre l'exploitation du réseau actuel au-delà de 1981 en procédant à quelques modifications opérationnelles qui pourraient aussi réduire les frais actuels.*

● ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTE. — *L'Organisation mondiale de la santé (O.M.S.) a réuni du 5 au 8 août à Trèves un groupe de travail sur les effets nocifs pour la santé de l'accumulation de micropolluants dans les sédiments fluviaux. Le groupe de travail s'est intéressé essentiellement à deux groupes de substances absorbées par les sédiments fluviaux : les métaux lourds et les hydrocarbures polycycliques aromatiques.*

— A l'occasion de l'ouverture, le 14 juillet à Copenhague, de la conférence de mi-parcours de la Décennie des Nations unies pour la femme, l'O.M.S. a publié une étude statistique sur les femmes dans les professions de santé (Volume 32, n° 2, du rapport trimestriel de statistiques sanitaires sociales mondiales, 1979).

● ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR LE DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL. — *Dans le cadre d'un cours d'orientation de trois mois sur la diplomatie multilatérale et la coopération économique internationale des hauts fonctionnaires de huit pays des Caraïbes ont suivi à Vienne un cours de deux jours (7-8 juillet) destiné à les familiariser avec le rôle et les activités de l'Organisation des Nations unies pour le développement industriel (ONUDI).*

Organisé par l'Institut des Nations unies pour la formation et la recherche (UNITAR) à l'intention des pays de la région qui viennent d'acquérir leur indépendance, ou sont en voie de l'acquérir, le cours visait à familiariser les participants avec les problèmes, les méthodes et les techniques de la diplomatie et de la coopération internationale, aux niveaux régional, interrégional et mondial.

— Le rapport entre les incidences sociales et le coût de projets de développement est le thème du quatrième numéro d'une série de Guides pour l'évaluation des projets publiés le 16 juillet par l'ONUDI.

— L'accroissement de la demande de machines agricoles dans les pays en voie de développement et l'industrialisation des collectivités rurales sont deux des thèmes des treize monographies sur les techniques industrielles appropriées publiées le 19 juin par l'ONUDI. Ces monographies reprennent les débats et les documents techniques du Forum international des techniques industrielles appropriées, organisé en Inde en 1978.



Fonds monétaire international

Accentuation des mesures protectionnistes.

LE Fonds monétaire international (F.M.I.) a publié au début du mois d'août l'édition 1980 de son *Rapport annuel sur les dispositions de change et les restrictions commerciales*. Il constate, dans ce document, une accentuation des mesures protectionnistes en 1979 et au début de 1980 dans les pays industrialisés, à l'exception du Japon. Les principaux développements concernant les pratiques restrictives durant cette période font l'objet de la première partie du rapport, qui traite également de l'évolution de la situation économique en général. La seconde partie, beaucoup plus importante, comprend des études par pays sur la réglementation de change et du commerce en vigueur.

FORTE PROGRESSION DES APPORTS DE RESSOURCES DU FONDS AUX PAYS MEMBRES. — *D'après le mémorandum du F.M.I. du mois de juillet, les apports de ressources du Fonds aux pays membres au cours du premier semestre 1980 s'élèvent à 6 493,6 millions de D.T.S., soit approximativement l'équivalent du montant total des ressources fournies au cours de toute l'année précédente.*

TIRAGES DE LA GUYANE ET DU SENEGAL. — *Dans le cadre du système de financement élargi, le Fonds monétaire a approuvé deux accords autorisant la Guyane et le Sénégal à effectuer au cours des trois prochaines années les tirages suivants :*

— Guyane (25 juillet) : l'équivalent de 100 millions de D.T.S. (jusqu'au 30 juin 1983), soit 400 % de la quote-part de la Guyane au Fonds qui seront financés, d'une part, à l'aide des ressources ordinaires du F.M.I. (34 millions de D.T.S.), d'autre part, à l'aide des ressources empruntées par le Fonds dans le cadre du mécanisme de financement supplémentaire (66 millions de D.T.S.). Le même jour, à la demande de ce pays, un précédent accord consenti au même titre a été annulé ;

— Sénégal (11 août) : l'équivalent de 184,8 millions de D.T.S. (soit 440 % de la quote-part de ce pays au Fonds) financés en partie à l'aide des ressources ordinaires du Fonds (58,8 millions de D.T.S.) et en partie à l'aide des ressources empruntées par le Fonds dans le cadre du mécanisme de financement supplémentaire (126 millions de D.T.S.). En outre, ce pays effectuera un tirage équivalant à 2,14 millions de D.T.S. (dernière tranche de crédit d'un précédent accord).

FINANCEMENT COMPENSATOIRE. — *Au titre du mécanisme de financement compensatoire, deux crédits ont été accordés ces dernières semaines :*

— A la République de Corée (16 juillet) : un crédit lui permettant d'effectuer, au cours des douze prochains mois, des tirages d'un montant équivalant à 160 millions de D.T.S. (soit 100 % de sa quote-part), le montant que la Corée est tenue de rembourser au titre d'opérations ou transactions antérieures équivaut actuellement à 251,9 millions de D.T.S. ;

— A l'Inde (11 août) : un crédit lui permettant d'effectuer, au cours des douze prochains mois, des tirages d'un montant équivalant à 266 millions de D.T.S. (soit 23,2 % de sa quote-part de ce pays). L'Inde utilise pour la première fois depuis cinq ans les ressources du Fonds.

CREDIT « STAND-BY » DANS LA PREMIERE TRANCHE DE CREDIT. — *Un crédit « stand-by » dans la première tranche de crédit, d'un montant équivalant à 8,5 millions de D.T.S., a été accordé le 16 juillet à Chypre pour un an.*

CREDIT « STAND-BY » A LA REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE POPULAIRE DU LAOS. — *Le F.M.I. a approuvé le 4 août un crédit « stand-by » autorisant le gouvernement de la République démocratique populaire du Laos à acheter, au cours des douze prochains mois, un montant maximum équivalant à 14 millions de D.T.S.*

NOMINATION. — *Le 6 août, M. Azizali F. Mohammed (Pakistan) a été nommé directeur du bureau des relations extérieures du F.M.I.*

Groupe de la Banque mondiale

Quatre prêts de la BIRD.

LA Banque internationale pour la reconstruction et le développement (Banque mondiale ou BIRD) a annoncé l'octroi de prêts aux pays suivants :

— Brésil (24 juillet) : 125 millions de dollars pour la réalisation du second projet d'énergie électrique d'Eletrosul dont bénéficieront les Etats de Parana, Santa-Catarina et Rio-Grande-do-Sul ;

— Côte-d'Ivoire : 33 millions de dollars pour le financement d'un projet visant à électrifier les zones rurales ou à améliorer le réseau de distribution d'électricité dans la région autour de Man ;

— Inde (24 juillet) : 30 millions de dollars destinés à financer la régénération des sols de cinq bassins versants de la région du Kandi (région des collines sub-himalayennes de Shiwalik) ;

— Indonésie (11 août) : 46 millions de dollars (à 9,25 %) pour la réalisation d'un projet de développement de la production de noix de coco.

RAPPORT SUR LE DEVELOPPEMENT DANS LE MONDE. — *Troisième volume d'une série de publications annuelles préparées par les services de la Banque mondiale, le* Rapport sur le développement dans le monde *a été publié et diffusé le 18 août. Il est composé de deux parties. Dans la première sont analysés les perspectives des pays en voie de développement pour la décennie 1980 ainsi que certains sujets spécifiques comme le commerce mondial, l'approvisionnement énergétique dans le tiers-monde, les flux de capitaux et leur recyclage dans les pays en voie de développement. La seconde partie porte sur le rôle du développement humain dans la croissance et la lutte contre la pauvreté pour les pays du tiers-monde, sur les problèmes de l'éducation, de la santé, de la nutrition, etc.*

Les auteurs du rapport envisagent avec pessimisme les perspectives économiques dans le tiers-monde, où ils prévoient un ralentissement du taux de croissance qui tomberait à 1,8-2,4 % par an, soit, pour l'ensemble, « nettement en dessous des prévisions contenues dans le rapport de 1979 *». Ils estiment, en outre, que les années 1980-1985 seront des années de transition, particulièrement cruciales.*

CREDITS DE L'ASSOCIATION INTERNATIONALE DE DEVELOPPEMENT. — *L'Association internationale de développement (IDA), filiale de la Banque mondiale, a annoncé le 31 juillet l'octroi de quatre crédits ; au Burundi : 7,7 millions de dollars pour la réalisation du programme 1980-1984 d'investissements dans le domaine des télécommunications ; au Népal : 27 millions de dollars destinés au troisième projet d'alimentation en eau et l'assainissement de ce pays ; au Rwanda : 7,5 millions de dollars pour le financement du programme quinquennal de développement des télécommunications, et à la Tanzanie : 25 millions de dollars pour le développement et l'amélioration de l'enseignement primaire et secondaire.*

EMISSIONS D'OBLIGATIONS DE LA BIRD. — *La Banque mondiale et un syndicat de banques allemandes ont signé, le 1er août, un accord portant sur une émission privée de bons en deutschemarks d'un montant de 200 millions de deutschemarks. Ces obligations, vendues à 99,75 % du pair, portent intérêt à 7,75 % payable annuellement le 1er août, et seront remboursées au pair le 1er août 1988.*

D'autre part, le 11 août, deux autres accords ont été conclus avec la BIRD pour deux emprunts directs en Allemagne de l'Ouest : d'une part, 200 millions de deutschemarks sont accordés à la Banque mondiale par la Badische Kommunale Landesbank Girozentrale et la Würtembergische Kommunale Landesbank Girozentrale ; d'autre part, 200 millions de deutschemarks lui sont prêtés par un groupe de cinq « Landesbanken » ayant pour chef de file la Landesbank Rheinland-Pfalz Girozentrale. Ces deux prêts sont assortis d'un intérêt annuel de 8,10 % payable annuellement et arriveront à échéance en août 1992.

SOCIETE FINANCIERE INTERNATIONALE. — *La Société financière internationale (S.F.I.) a annoncé plusieurs opérations :*

— Prêt de 32 millions de dollars (15 juillet) à un groupe de huit banques yougoslaves pour les aider à financer un programme d'aide aux petites entreprises ;

— Prêt à long terme de 54 millions de dollars (16 juillet) consenti à la société Celulosicos Centauro (Mexique) pour accroître sa production de papier et de pâte à papier ;

— Investissement de 30 millions de dollars (18 juillet) pour la construction près du Caire d'une cimenterie, projet réalisé par la Société des ciments de Suez. La S.F.I. a également décidé de participer, à concurrence de 9,7 millions de dollars, à un prêt consenti le 24 juillet à l'Ismailia Fish Company (pour la réalisation d'une station d'aquaculture réalisée avec l'assistance technique d'experts chinois) par divers investisseurs égyptiens ;

— Contribution de 8 millions de dollars, assortie d'une participation de 3 millions de dollars (30 juillet) pour l'exploitation, en Grèce, d'un gisement d'amiante ;

— Création d'une société de crédit-bail à Sri-Lanka (4 août) mise en place par l'Orient Leasing Company of Japan et la S.F.I. ; la contribution de la S.F.I. au capital social de cette société s'élève à 288 500 dollars ;

— Contribution de 7 300 000 dollars (7 août) dans la Kafue Textiles of Zambia (Zambie) pour l'agrandissement de cette usine de textiles afin de réduire la pénurie nationale de tissus.

Le 24 juillet, les îles Salomon sont devenues le cent quatorzième pays membre de la S.F.I.

NOMINATIONS. — *M. Robert S. McNamara a annoncé, le 1er août, la nomination de M. Georg Gabriel (République fédérale d'Allemagne) au poste de vice-président des départements « Programmes et budget » et « Fonds de pension » de la Banque mondiale. Il a aussi nommé, le 8 août, MM. Moen A. Qureshi (Pakistan) et Ernest Stern (Etats-Unis) aux postes de premiers vice-présidents de la Banque mondiale et M. A. David Knox (Grande-Bretagne) à celui de vice-président pour la région Afrique de l'Ouest.*

Banque africaine de développement

Octroi de plusieurs prêts.

A la cent trente-quatrième réunion du conseil d'administration de la Banque africaine de développement, le 17 juin dernier à Abidjan, deux prêts ont été attribués aux pays suivants :

— A l'Ouganda : 10 millions d'u.c. (soit 2 801,7 millions de F.C.F.A., pour quinze ans) accordés à la Banque de développement de l'Ouganda pour le financement du projet de restauration des ranchs ;

— Au Gabon : 5,3 millions d'u.c. (environ 1,484,9 millions de F.C.F.A., pour quatorze ans) consentis à la Société d'énergie et d'eau du Gabon pour financer le coût en devises du projet d'extension des réseaux de distribution d'électricité de Libreville.

D'autres prêts décidés au cours des cent vingt et unième, cent vingt-deuxième, cent trente et unième et cent trente-deuxième sessions du conseil d'administration de la Banque ont été effectivement attribués :

— Au Botswana (20 juin) : 8 millions d'u.c. (environ 2 161 millions de F.C.F.A., pour seize ans), pour financer le projet du nouvel aéroport international de Gaberones ;

— A l'Egypte (20 juin) : 10 millions d'u.c. (environ 2 238,3 millions de F.C.F.A., pour quinze ans) accordés à la Banque de développement industriel pour le financement de sous-projets ;

— A la Tunisie (23 juin) : 10 millions d'u.c. (pour douze ans) à la Banque de développement économique pour financer des sous-projets industriels ;

— Au Zaïre (26 juin) : 3,45 millions d'u.c. (environ 966,6 millions de F.C.F.A., pour vingt ans) pour la réalisation du projet cacaoyer de Bengamisa ;

— Au Togo (26 juin) : 3,5 millions d'u.c. (environ 980,6 millions de F.C.F.A., pour quinze ans) accordés à la Banque togolaise de développement pour le financement du coût en devises de certains projets.

OCTROI D'UNE LIGNE DE CREDIT. — *Un syndicat de banque ayant pour chefs de file le Crédit commercial de France et la Caisse nationale de crédit agricole a signé, le 22 juin, avec la Banque africaine un accord portant sur l'octroi d'une ligne de crédit spécial de 650 millions de francs français (équivalant à 32,5 milliards de F.C.F.A.) en faveur de la BAD.*

FONDS AFRICAIN DE DEVELOPPEMENT. — *Le Fonds africain de développement annonce les deux prêts suivants :*

— A la République fédérale islamique des Comores (24 juin) : 4,5 millions d'u.c.f. (environ 1,1198 milliard de F.C.F.A.), pour le financement d'un projet de développement de la pêche artisanale ;

— Au Soudan (26 juin) : 8,25 millions d'u.c.f. (environ 2 128,9 millions de F.C.F.A.), pour la réalisation du projet de réaménagement hydro-agricole de New-Halfa ;

D'autre part, à l'issue de sa soixante-huitième réunion tenue le 19 juin, le conseil d'administration a approuvé des prêts en faveur de quatre pays :

— Ouganda : 8 millions d'u.c.f. (environ 2 064,4 millions de F.C.F.A.) pour le projet de remise en état des usines de café ;

— Malawi : 6,10 millions d'u.c.f. (environ 1 574,1 millions de F.C.F.A.), pour un projet d'électrification des zones rurales ;

— Haute-Volta et Niger : 1,2 million d'u.c.f. (environ 309,66 millions de F.C.F.A.) à l'Autorité de développement intégré de la région de Liptako-Gourma pour le financement des études techniques détaillées de la route Dori-Tera-Niamey.

Banque européenne d'investissement

Prêts à quatre pays de la Communauté.

LA Banque européenne d'investissement (B.E.I.) a approuvé plusieurs prêts en faveur de quatre pays membres de la Communauté économique européenne :

— Danemark (29 juillet) : 140 millions de couronnes danoises (18 millions d'u.c., pour quinze ans, à 11,10 %) pour le financement d'une unité de la centrale thermique au charbon d'Asnaes (île de Sjaelland) ;

— Italie (31 juillet), sept prêts d'une contre-valeur totale de 124 milliards de lires (103 millions d'u.c.) ainsi répartis : 21 millions de lires (pour quinze ans) à l'ENI (Ente Nazionale Idrocarburi), pour la construction en Tunisie du gazoduc Algérie-Italie ; 10 milliards de lires (pour douze ans) à l'Ente Nazionale per l'Energia Elettrica (ENEL) pour le renforcement du réseau de distribution électrique en Sardaigne et et 10 autres milliards de lires (à l'ENEL, pour douze ans) pour la conversion de la centrale thermique de Brindisi ; 4 milliards de lires (pour huit ans) pour rationaliser l'utilisation de l'énergie dans les cimenteries de l'Unicem ; deux prêts pour le développement industriel à la Cassa per il Mezzogiorno (11 milliards de lires, pour quinze ans) et à une papeterie de Riva del Garda exploitée par Cartiere del Garda (9 milliards de lires) ; enfin, 58,7 milliards de lires (pour dix ans) pour la modernisation et le renforcement de la flotte d'Alitalia.

— Irlande (31 juillet) : 3 millions de livres irlandaises (4,5 millions d'u.c., pour dix ans) pour le financement d'investissements visant à économiser l'énergie dans de petites et moyennes entreprises industrielles.

— Royaume-Uni (1er août) : 28,6 millions de livres (47,3 millions d'u.c.) ainsi répartis : 8 millions de livres (pour huit ans) à Michelin (Belfast) pour la modernisation et l'agrandissement de deux usines productrices de pneus radiaux ; 3 millions de livres (pour huit ans, à 10 %) à Proprietors of Hay's Wharf, en Ecosse, pour l'extension d'une usine de coupage et d'embouteillage de whisky ; 2,5 millions de livres (pour huit ans, à 10 %) à Baker Perkins Holding (Grande-Bretagne) pour l'implantation d'une nouvelle usine de machines à conditionner ; 7,1 millions de livres (pour dix ans, à 11,50 %) au National Water Council qui en rétrocédera le montant à l'Anglian Water Authority pour le financement de travaux d'adduction d'eau et de réseaux d'égouts ; 5 millions de livres (pour dix ans, à 11,25 %) au Shetland Islands Council pour divers investissements destinés à permettre le développement de l'industrie pétrolière en mer du Nord ; 3 millions de livres (pour quinze ans, à 11,25 %) au Thanet District Council pour la construction d'un terminal roulier pour le service des passagers et des marchandises à travers la Manche. Enfin, le 8 août, 5 millions de livres (8,2 millions d'u.c., pour dix ans, à 10,25 %) ont été consentis à la Cleveland Bridge et Engineering Compagny pour la construction et l'équipement d'une usine de mécanique lourde dans le comté de Durham.

PRETS A LA JORDANIE ET AU LIBAN. — *La B.E.I. a aussi accordé les deux prêts suivants :*

— 4 millions d'u.c. à la Jordanie (pour quinze ans, à 9,15 %, compte tenu d'une bonification d'intérêt de 2 % à charge de la Communauté), le 23 juillet, pour l'extension du réseau de transport et de distribution d'électricité dans la région de Zerqa ; ce prêt, consenti à l'Etat jordanien dans le cadre du protocole financier C.E.E. - Jordanie, a été rétrocédé à la Jordanian Electric Power ;

— 3 millions d'u.c. au Liban, le 29 juillet (pour quatorze ans, à 9 %, compte tenu d'une bonification d'intérêt de 2 % à la charge de la Communauté) pour améliorer la production de la centrale électrique de Zouk, près de Beyrouth ; dans le cadre du protocole financier C.E.E.-Liban, ce prêt a été attribué au Conseil de développement et de la reconstruction, qui en représentera le produit à Electricité du Liban.

OPERATIONS AU TITRE DE LA CONVENTION DE LOME. — *Au titre de la convention de Lomé, la B.E.I. a approuvé des prêts en faveur de deux pays :*

— Guinée (29 juillet) : une contre-valeur de 4,4 millions d'u.c. (pour dix ans, à 8 %, compte tenu d'une bonification d'intérêt sur les ressources du Fonds européen de développement), pour la modernisation d'une usine d'alumine à Fria-Kimbo ;

— Iles Fidji (8 août) : une contre-valeur de 11,5 millions d'u.c. (pour quinze ans, à 8 %, compte tenu d'une bonification d'intérêt sur les ressources du Fonds européen de développement), pour l'agrandissement d'une centrale hydro-électrique à Viti-Levu.

● BANQUE ASIATIQUE DE DEVELOPPEMENT. — *La Banque asiatique de développement a adressé, le 29 juillet, à la Bangladesh Krishi Bank (Bangladesh) un prêt de 28,1 millions de dollars (à l'aide du Fonds asiatique de développement, pour quarante ans, à 1 %) pour le financement d'un programme de crédit en faveur du secteur agricole. Ce prêt est assorti d'un don d'assistance technique d'un montant de 290 000 dollars.*

— Le conseil des directeurs de la Banque asiatique a décidé le 1er août de relever de 8,10 % à 9 % par an le taux d'intérêt des prêts accordés à l'aide des ressources ordinaires, et cela à dater du 1er juillet.

— Dans un mémoire publié récemment, la Banque asiatique annonce son intention de jouer un rôle plus actif dans les efforts déployés pour freiner l'accroissement de la population dans ses pays membres.

● BANQUE CENTRAMERICAINE D'INTEGRATION ECONOMIQUE. — *La Banque centraméricaine d'intégration économique (B.C.I.E.) a annoncé l'octroi de plusieurs prêts en juillet et en août (le montant des prêts est exprimé dans la monnaie nationale de chacun des pays bénéficiaires) :*

— Au Costa-Rica (18 juillet) : 28 800 000 colones à Hoteles Restaurantes y Cafeterias de Iberoamerica pour la construction, à San-José, d'un hôtel de tourisme ;

— Au Guatemala (22 juillet) : deux prêts d'un montant total de 5 millions de quetzales consentis à la Banque des travailleurs pour financer la construction de maisons à loyer modéré. Un prêt de 4 600 000 quetzales avait aussi été accordé, le 20 juillet, pour le financement d'un projet de développement de vingt-six communes particulièrement pauvres ;

— Au Nicaragua : un prêt de 40 millions de cordobas (30 juillet) pour le financement de constructions en faveur des couches sociales les plus défavorisées à Batahola ; un prêt de 132 millions de cordobas (4 août) pour la reconstruction de routes départementales ; enfin un prêt de 53 millions de cordobas (7 août) pour financer un projet d'irrigation ;

— Au Honduras (1er août) : un prêt destiné à financer les travaux de construction de la route Tegucigalpa-Rio-del-Hombre ;

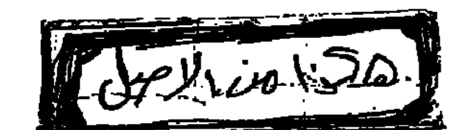
— A El Salvador (4 août) : un prêt de 12,5 millions de colones consenti au Fonds social pour l'habitat, pour la construction d'habitations à loyer modéré ;

— Au Guatemala et à El Salvador (7 et 8 août) : deux prêts (dont l'un de 10 400 000 quetzales) à l'Institut national de l'électricité du Guatemala et l'autre (17 millions de colones) à la Commission exécutive hydro-électrique du Rio Lempa d'El Salvador. Tous deux contribueront à la réalisation d'un projet tendant à réduire les coûts de production de l'énergie électrique dans les deux pays.

● BANQUE DE DEVELOPPEMENT DES CARAIBES. — *La cinquante-neuvième session du conseil des directeurs de la Banque de développement des Caraïbes s'est tenue à Wildey, St-Michael (Barbade), les 3 et 4 juillet. A cette occasion, le conseil a recommandé l'adoption par l'assemblée des gouverneurs de l'accord de coopération conclu entre la Banque et le Fonds international pour le développement agricole (FIDA) afin de faciliter la réalisation des programmes en faveur des pays membres. Le conseil a aussi agréé un accord de financement avec la C.E.E. portant sur un programme de formation du personnel administratif des pays membres et il a approuvé le financement des travaux de mise au point de deux projets techniques en Guyana et à Sainte-Lucie.*

Plusieurs prêts ont, en outre, été consentis à l'Antigua and Barbuda Development Bank : 800 000 dollars pour la souscription d'actions de cet organisme ; 800 000 dollars pour le financement d'un programme de crédits à l'agriculture et à l'industrie et deux prêts d'un montant de 1 million de dollars pour financer un programme de crédit en faveur de l'habitat. Enfin, deux prêts d'un montant total de 174 000 dollars ont été attribués à la Corporation pour le développement de Saint-Vincent afin de financer la dernière phase des travaux de construction d'une usine.

● BANQUE INTERAMERICAINE DE DEVELOPPEMENT. — *La Banque interaméricaine de développement a annoncé l'octroi de deux prêts : au Guatemala (24 juillet), où 51 millions de dollars (attribués à l'aide du Fonds d'opérations spéciales, pour quarante ans, à 1 %) financeront un programme de développement des services de santé en zone urbaine dans les Etats de Guatemala et de Sacatepequez ; au Brésil (7 août), où deux prêts d'un montant total de 60 millions de dollars financeront la construction ou l'amélioration de certains tronçons*



routiers ; 43 millions de dollars proviennent des ressources ordinaires de la Banque (attribués pour vingt ans, à 8,25 %) et 17 millions de dollars du Fonds d'opérations spéciales (pour vingt ans, à 3 %).

— La Banque interaméricaine a, d'autre part, procédé à une émission d'obligations sur le marché des Etats-Unis le 30 juillet. D'un montant de 100 millions de dollars, cette émission à 10 3/4 %, intitulée « Obligations 1980 à sept ans », viendra à échéance le 1er août 1987. En outre, le 7 août, la Banque interaméricaine a conclu avec un syndicat de banque suisses un accord portant sur l'émission d'obligations pour un montant de 100 millions de francs suisses. Cette émission, intitulée « Obligations 1980 en francs suisses à 5 3/4 % », a été placée au pair à 5,75 % et viendra à échéance après le 6 août 1983.

● BANQUE DES REGLEMENTS INTERNATIONAUX. — *Selon un document de la Banque des règlements internationaux (B.R.I.) consacré à l'évolution de l'activité bancaire internationale au premier trimestre 1980, et diffusé le 29 juillet, trois faits ont marqué l'activité bancaire internationale pendant cette période : l'importance inhabituelle des opérations en monnaies autres que le dollar, le net ralentissement des octrois de nouveaux crédits aux pays extérieurs à la zone déclarante, et, dans le même temps, la progression des prêts à l'intérieur de cette zone.*

● ACCORD GENERAL SUR LES TARIFS DOUANIERS ET LE COMMERCE. — *Le groupe consultatif des Dix-Huit a tenu sa douzième réunion le 15 juillet à Genève, sous la présidence de M. Olivier Long, directeur général du GATT (Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce).*

Le groupe a procédé à un échange de vues sur les tendances et les perspectives actuelles de l'économie mondiale, et en particulier de la production et du commerce ; il a repris le débat sur le rôle du GATT dans le domaine des ajustements de structures vus sous l'angle des politiques commerciales qu'il avait entamé lors de sa onzième réunion en mars dernier. Enfin, il a poursuivi l'examen de la manière dont le GATT pourrait contribuer à la solution des problèmes commerciaux débattus dans le cadre du dialogue Nord-Sud.

— Un stage spécial de formation essentiellement destiné à aider les fonctionnaires des pays les moins avancés à évaluer les avantages résultant des négociations commerciales multilatérales du « Tokyo Round » a réuni du 28 juillet au 15 août, à Genève, trente participants venus de vingt-quatre pays en voie de développement et d'une organisation régionale.

● CONFERENCE DES NATIONS UNIES SUR LE COMMERCE ET LE DEVELOPPEMENT. — *Au cours de la première partie de sa neuvième session, qui s'est tenue à Genève du 3 au 11 juillet, la commission des invisibles et du financement lié au commerce de la Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement (CNUCED) est parvenue à un accord sur les caractéristiques opérationnelles détaillées d'une facilité de garantie du crédit à l'exportation qu'il est envisagé de créer. Un groupe intergouvernemental d'experts se réunira en 1981 pour étudier le projet.*

— A l'issue des travaux de sa neuvième session qui s'est déroulée à Genève du 14 au 25 juillet, la commission des articles manufacturés de la CNUCED a noté que, en dépit d'une certaine amélioration de la situation, la croissance générale des exportations des articles manufacturés des pays en développement « demeurait bien loin d'être satisfaisante, ce qui mettait en évidence la nécessité d'une progression plus rapide des exportations de ces pays dans ce secteur ». *La commission a aussi noté qu'* « il fallait d'urgence entreprendre des efforts concertés pour augmenter les capacités tant de production que d'exportation des pays en développement dans le secteur des articles manufacturés ».

S'agissant du protectionnisme et des aménagements de structure — deux thèmes qui ont été au centre des travaux de la commission, comme ils l'avaient été dans le débat sur les articles manufacturés à la cinquième session de la CNUCED à Manille, l'année passée — la commission a réaffirmé les dispositions d'une résolution adoptée à cette session et dans laquelle la CNUCED demandait notamment que la résistance opposée *à la pression du protectionnisme se poursuive et réaffirmait l'importance des aménagements de structure pour la limitation du protectionnisme.*

— Les producteurs et les consommateurs de cacao se sont réunis, du 28 juillet au 1er août, à Genève, pour tenter de trouver les moyens de poursuivre la coopération internationale concernant ce produit, dans le cadre du programme intégré pour les produits de base. Le secrétaire général de la CNUCED a été chargé de poursuivre ses consultations en vue de la réunion d'une conférence de négociations sur un nouvel accord international sur le cacao dans la première moitié du mois d'octobre prochain.

— La cinquième réunion préparatoire sur les bois tropicaux a eu lieu du 7 au 18 juillet, à Genève. Elle est parvenue à un accord sur les mesures à prendre pour mettre définitivement au point les éléments qui pourraient servir de base à un arrangement international sur les bois tropicaux dans les domaines de la recherche et du développement, de l'information commerciale ainsi que du reboisement et de la gestion des forêts.

— Le groupe intergouvernemental spécial d'experts de haut niveau chargé d'examiner l'évolution du système monétaire international s'est réuni à Genève, du 28 juillet au 5 août.

● COMMUNAUTÉ DES CARAIBES. — *Le conseil des ministres du Marché commun des Caraïbes a tenu sa dix-septième session à Georgetown (Guyana) les 24 et 25 juillet. Il a pris des dispositions pour accélérer la mise en application des nouvelles règles d'origine, après avoir fermement rejeté, dès le début de la réunion, la nouvelle méthode proposée par la C.E.E. pour établir le programme régional d'aide du Fonds européen de développement (FED). Le conseil s'est ensuite penché sur deux questions d'ordre commercial : l'accès au marché de la C.E.E. des exportations de sucre des Etats A.C.P. et les moyens d'assurer l'approvisionnement de ce produit aux pays importateurs de la zone des Caraïbes, et les perspectives d'organisation de marchés régionaux pour une série de denrées dont il a confié l'étude au secrétariat de la Communauté. Le conseil a, en outre, recommandé aux gouvernements des pays membres la création d'un fonds d'assistance technique du Commonwealth des Caraïbes, qui serait doté d'un apport initial de 250 000 dollars. Il devait aussi fixer au 21 octobre prochain la date de la réunion inaugurale de la commission mixte Communauté des Caraïbes-Mexique.*

● CONSEIL INTERNATIONAL DE L'ETAIN. — *La dix-neuvième session du conseil international de l'étain s'est déroulée à Londres les 15 et 16 juillet. Elle a procédé à la modification des pourcentages et des votes attribués à chaque pays producteur avec effet au 1er octobre prochain. Le conseil a aussi évoqué les conversations en cours entre le président de la conférence des Nations unies sur l'étain et les participants à cette même conférence, en vue d'une nouvelle convocation, avant la fin de l'année, de la conférence de négociation pour un sixième accord international.*

● ORGANISATION DES PAYS EXPORTATEURS DE PETROLE. — *Le comité de stratégie à long terme de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) s'est réuni à Taïf (Arabie Saoudite), du 27 juillet au 1er août, pour tenter une nouvelle fois de mettre au point une formule de révision des prix du pétrole.*

● UNION DES PAYS EXPORTATEURS DE BANANES. — *Réunis du 23 au 25 juin dernier, des experts gouvernementaux venus des pays membres de l'Union des pays exportateurs de bananes ont réaffirmé la nécessité de renforcer la taxe à l'exportation de la banane, et d'inciter les pays qui ne le font pas encore à appliquer cette charge fiscale. Les spécialistes estiment en effet qu'elle aide à corriger les prix sur le marché de la banane et à empêcher que ce ne soient les consommateurs et les sociétés transnationales qui accaparent les bénéfices de l'augmentation de la productivité.*

AUTRES ORGANISATIONS POLITIQUES TECHNIQUES ET SOCIALES

Association latino-américaine de libre-commerce

Signature du traité de Montevideo instituant l'Association latino-américaine d'intégration.

REUNIS le 12 août à Montevideo, les ministres des affaires étrangères des onze pays membres de l'Association latino-américaine de libre-commerce (ALALC) ont signé le traité de Montevideo 1980 portant création de l'Association latino-américaine d'intégration (ALADI).

Le traité stipule que la nouvelle institution succède à l'ALALC, qui avait été mise en place par le traité de Montevideo de 1961, et répond à la volonté des pays membres (Argentine, Bolivie, Brésil, Chili, Colombie, Equateur, Mexique, Paraguay, Pérou, Uruguay et Venezuela) de poursuivre dans la voie de l'intégration économique régionale avec pour objectif l'établissement progressif d'un marché commun. L'ALADI aura les mêmes prérogatives juridiques que l'ALALC, et son siège est également fixé à Montevideo.

Concrètement, l'ALADI devra promouvoir et réglementer les échanges commerciaux entre les pays membres et favoriser les actions de complémentarité industrielle et de coopération économique qui contribueront à l'élargissement des marchés. Le traité établit une aire de préférences économiques qui se substitue à la zone de libre-commerce, avec mise en place d'un tarif régional préférentiel, d'accords de portée régionale (souscrits par la totalité des pays membres et ayant pour but de renforcer le processus d'intégration) et de portée partielle (entre deux ou plus des pays membres, sur l'industrie, l'agriculture, etc., selon des règles spécifiques). Il est fondé sur les principes de la non-réciprocité et de la coopération communautaire. Il prévoit des traitements préférentiels entre les Etats membres désormais classés, selon leur degré de développement, en trois catégories : 1) pays de moindre développement (Bolivie, Equateur, Paraguay) ; 2) pays de développement intermédiaire (Colombie, Chili, Pérou, Uruguay, Venezuela) ; 3) pays développés (Argentine, Brésil, Mexique). Les organes politiques de l'ALADI seront les suivants : un conseil des ministres des affaires étrangères ; une conférence, qui se réunira tous les trois ans, et un comité des représentants, organe permanent. Les tâches techniques sont du domaine du secrétariat général.

Le conseil des ministres des affaires étrangères s'est saisi du projet de renégociation de l'« acquis historique » de l'ALALC qui comporte trois volets : concessions négociées dans le cadre du programme de libération des échanges sur des listes nationales ; listes des avantages non généralisées et accords de complémentarité. Il a adopté, à l'issue de sa session, le 14 août, quatorze résolutions ayant trait, principalement, à la mise en œuvre des dispositions du nouveau traité. Nommé le 12 août secrétaire exécutif de l'ALALC, M. Julio César Schuff deviendra secrétaire général de l'ALADI dès l'entrée en vigueur du traité.

Groupe andin

Condamnation du coup d'Etat militaire à La Paz.

LES quatre pays — Colombie, Equateur, Pérou et Venezuela — qui, avec la Bolivie, forment le Groupe andin, ont condamné le 30 juillet le coup d'Etat militaire du 17 juillet à La Paz. Les présidents de la Colombie, du Pérou et du Venezuela, ainsi que le représentant de l'Equateur, ont signé à cet effet une déclaration à laquelle se sont associés le premier ministre espagnol, le président du Costa-Rica et un membre de la junte de reconstruction du Nicaragua qui participaient en tant qu'observateurs à la réunion organisée à Lima, siège du Groupe andin.

Les participants ont aussi lancé un appel pour le rétablissement des institutions démocratiques et le respect des droits de l'homme en Bolivie.

NEGOCIATIONS AVEC LES ETATS-UNIS. — *La première session de la commission du commerce, établie dans le cadre de l'accord de coopération entre le Groupe andin et les Etats-Unis, a eu lieu les 11 et 12 juillet à Lima.*

NEGOCIATIONS COMMERCIALES MULTILATERALES. — *Le groupe d'experts chargé d'examiner les résultats des négociations commerciales multilatérales au sein du GATT s'est réuni à Lima du 7 au 10 juillet. Après l'examen de divers problèmes touchant à la libération du commerce, il s'est efforcé d'évaluer les effets des négociations sur le commerce international et les conséquences possibles pour l'intégration de la sous-région.*

Marché commun centraméricain

Vingt-troisième session des ministres de l'économie.

LES 4 et 5 juillet s'est tenue à Managua (Nicaragua) la vingt-troisième session des ministres de l'économie des cinq pays membres du Marché commun centraméricain (M.C.C.A.). Parmi les résultats les plus importants de cette réunion : *a)* l'établissement d'un groupe de travail, au niveau des secrétaires d'Etat, chargé de la mise au point des projets de restructuration du M.C.C.A. ; *b)* des mesures destinées à réduire le solde déficitaire des balances commerciales du Honduras et d'El Salvador avec leurs partenaires, ainsi que la convocation d'une assemblée extraordinaire des gouverneurs de la Banque centraméricaine d'intégration économique (B.C.I.E.) pour étudier les moyens de nouvelles sources de financement régionales et internationales au profit de ces pays ; *c)* des initiatives tendant à accélérer les travaux de la réunion des coordonnateurs sur la révision de la politique tarifaire ; *d)* des directives aux missions diplomatiques auprès de la Commission de la C.E.E. concernant les perspectives d'accroissement des relations commerciales avec les Neuf ; *e)* la création d'une commission centraméricaine des transports maritimes (COCATRAN), qui se substituera à la commission centraméricaine des autorités portuaires (COCAAP), etc.

DEVELOPPEMENT SCIENTIFIQUE ET TECHNOLOGIQUE. — *La commission pour le développement scientifique et technologique de l'Amérique centrale et de Panama a tenu à Guatemala, du 5 au 8 août, sa deuxième session extraordinaire. Etablie en janvier 1975 par le Conseil interaméricain pour l'éducation, la science et la culture de l'O.E.A., la commission a procédé à une évaluation de ses travaux ainsi qu'à l'examen d'une série d'initiatives tendant à accélérer le développement de son programme d'action régionale.*

O.C.D.E.

Accord pour le réaménagement de la dette turque.

LE groupe de travail ouvert à tous les Etats membres de l'Organisation de coopération et de développement économiques (O.C.D.E.), établi dans le cadre du consortium de l'O.C.D.E. pour la Turquie, s'est réuni une nouvelle fois à Paris les 22 et 23 juillet, afin d'examiner la dette extérieure de ce pays. Le gouvernement de la Turquie demandait un allégement du service de la dette, compte tenu des perspectives de balance des paiements pour les prochaines années.

Les représentant de la Turquie ont exposé en détail le programme économique et financier de leur gouvernement, appuyé par un accord de confirmation conclu pour une durée de trois ans avec le Fonds monétaire international et approuvé le 18 juin. Après quoi, les représentants des pays participants ont décidé de prévoir un nouveau refinancement ou rééchelonnement de la dette de la Turquie, qui sera réorganisée à l'aide de prêts gouvernementaux ou d'organismes publics, ou de crédits garantis ou assurés par ces organismes.

TOURISME. — *Le conseil de l'O.C.D.E. a autorisé le 29 juillet la publication du rapport annuel du comité du tourisme, qui doit paraître en septembre sous le titre* Politique du tourisme et tourisme international dans les pays membres de l'O.C.D.E., 1980. *Le rapport montre que, avec un taux de croissance de 19 % en 1979 (contre 25 % en 1978), les recettes au titre du tourisme international des vingt-quatre pays membres de l'O.C.D.E. ont atteint 62,3 milliards de dollars, tandis que les dépenses, avec une augmentation de 22 % (contre 25 %), ont totalisé 68,3 milliards.*

Toutefois, ces taux élevés reflètent essentiellement l'incidence de l'inflation qui a continué d'augmenter dans la plupart des pays membres (9 % pour l'ensemble de la zone) ainsi que l'effet comptable de la dépréciation relative du dollar, pris comme monnaie de compte commune. En effet, en termes réels, la croissance n'a été que de l'ordre de 3 % contre 7 % en 1978 et 13 % en 1977. Ainsi au redressement progressif qui avait fait suite à la baisse enregistrée en 1974 en raison de la crise pétrolière a succédé, depuis 1978, une décélération assez sensible.

NOUVEAU SECRETAIRE GENERAL ADJOINT. — *Le conseil de l'O.C.D.E. a nommé, le 18 juillet, M. Jacob M. Myerson (Etats-Unis) au poste de secrétaire général adjoint de l'Organisation, à dater du 1er septembre, en remplacement de M. Charles G. Wootton, sur le point d'entrer à Gulf Oil Corporation.*

RECENTES PUBLICATIONS

● *Australie, Japon, Portugal,* dans la série « Etudes économiques », 91, 95 et 64 pages.

● *Responsabilité des sociétés-mères du fait de leurs filiales,* 133 pages : évolution contemporaine des systèmes juridiques quant au régime des groupes d'entreprises, nationaux et multinationaux. Le sujet touche au droit des sociétés, au droit de la faillite, au droit du travail, au droit fiscal et aux législations contre les pratiques commerciales restrictives.

COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES

Marché commun

Au Conseil des ministres : délai dans les négociations sur l'adhésion de l'Espagne...

REUNI à Bruxelles le 21 juillet, le conseil des ministres des Neuf a informé officiellement l'Espagne que les négociations sur les principaux problèmes posés par sa demande d'adhésion ne pourront commencer qu'après d'« *importants travaux préparatoires* » entre les neuf partenaires. Pour les autres problèmes déjà abordés, « *des travaux en profondeur* » sont nécessaires. Une déclaration à ce sujet a été lue par M. Gaston Thorn, ministre luxembourgeois des affaires étrangères et président en exercice du conseil, à M. Leopold Calvo Sotelo, ministre espagnol chargé des relations avec la C.E.E., venu à Bruxelles à la tête d'une importante délégation. La déclaration des Neuf — silencieuse ou imprécise sur les dates et délais — rejoint en fait la position exprimée en juin par le président de la République française qui avait fait demander que la Communauté actuelle se perfectionne avant de songer à s'élargir.

La déclaration des Neuf ne mentionne à aucun moment la date du 1er janvier 1983 arrêtée pour l'entrée de l'Espagne et du Portugal dans la Communauté. Elle affirme que si l'étude de plusieurs problèmes a été abordée depuis septembre 1979 pour l'agriculture et la pêche « *deux chapitres essentiels de nos négociations..., des difficultés objectives existent et l'établissement de la position de la Communauté nécessite d'importants travaux préparatoires.* »

« *Pour ces deux chapitres, comme pour les autres, il conviendra que les travaux soient menés en profondeur... de façon à faciliter les recherches des solutions* », affirme encore le texte du conseil. M. Thorn a ajouté que, « *après les vacances d'été, la Communauté poursuivra les travaux suivant le rythme prévu en vue de compléter l'identification des problèmes sur les deux chapitres non abordés : agriculture et pêche. Pour les autres notre ferme intention est de dégager les grandes lignes des solutions que la C.E.E. vous proposera dans les négociations au fur et à mesure que cela sera possible* ».

Selon la même procédure, le Portugal a été informé le 22 juillet, à Bruxelles, qu'il devra attendre que les Neuf aient procédé à d'« *importants travaux préparatoires* » avant d'entamer les négociations sur les principaux problèmes posés par sa demande d'adhésion à la C.E.E. La Communauté s'est toutefois engagée à accorder « *avant la fin de l'année* » plusieurs prêts au Portugal pour aider son économie « *à s'intégrer dans l'Europe d'une façon harmonieuse* ». Les montants seront fixés plus tard.

Le conseil des ministres s'était mis d'accord également sur le texte d'une lettre au gouvernement grec protestant contre la mise en place de restrictions quantitatives aux importations venant de la Communauté.

...et les exportations japonaises.

Autre sujet abordé : les exportations japonaises. La majorité des neuf Etats membres s'est prononcée en faveur de mesures volontaires concrètes de la part du Japon limitant dès à présent ses exportations vers l'Europe.

La Grande-Bretagne, la France et l'Italie avaient été les chefs de file des critiques à l'égard d'un document présenté par la commission pour suggérer une nouvelle stratégie commerciale avec le Japon en même temps qu'une restructuration des industries européennes les plus menacées par la concurrence japonaise. Les Neuf y étaient invités à supprimer les différentes restrictions nationales qu'ils appliquent aux importations japonaises. En échange, le Japon, selon le document, devrait s'engager à faciliter l'accès de son marché pour les produits européens et à procéder à des autolimitations de ses exportations vers les Neuf dans les secteurs sensibles (électronique et automobile).

Les ministres des affaires étrangères ont, d'autre part, réaffirmé les principes arrêtés à Venise par les chefs d'Etat et de gouvernement pour rechercher une solution au Proche-Orient. Ils ont confié à leur président, M. Gaston Thorn, la mission des contacts sur place qui devrait permettre aux Neuf de « *déterminer la forme que pourrait prendre une initiative de leur part* » pour aider à ramener la paix dans cette région.

Enfin, il a été précisé à l'issue de la session, le 28 juillet, que M. Finn Olav Gundelach, commissaire chargé des questions agricoles, se rendrait à Bangkok après les vacances, avec de nouvelles instructions, en vue de rechercher un accord d'autolimitation avec la Thaïlande sur le manioc. Le manioc et le soja sont, en effet, employés par les éleveurs comme aliments du bétail et se substituent donc à la poudre de lait encore excédentaire dans le Marché commun. Le conseil a estimé à 500 millions d'unités de compte (1 u.c. = 5,9 F.F. ou 1,40 dollar des Etats-Unis environ) le coût au budget de la C.E.E. des importations de manioc.

Le plan de la Commission pour une Europe de la télématique.

Un plan visant à rattraper le retard de la C.E.E. dans le domaine de la micro-électronique et à constituer un marché européen des télécommunications a été proposé le 17 juillet par la Commission européenne de Bruxelles au conseil des ministres des Neuf.

M. Etienne Davignon, commissaire européen chargé des affaires industrielles, a rappelé à cette occasion que la C.E.E. importe chaque année 65 % des circuits intégrés dont elle a besoin, ce qui lui a coûté en 1979, par exemple, 270 millions d'unités de compte européennes. En outre, elle a conservé des tarifs douaniers élevés sur ces produits (contre des concessions commerciales en d'autres domaines), tarifs qu'elle n'applique pas pour ne pas gêner les fabricants européens d'appareils électroniques qui assemblent ces systèmes importés.

Aussi, la Commission demande-t-elle que les Etats membres du Marché commun coordonnent leurs programmes nationaux de soutien à la micro-électronique, favorisent la constitution d'une industrie européenne des équipe-

ments en ce domaine, et identifient les secteurs dans lesquels les Neuf sont en retard (notamment la conception et les essais assistés par ordinateurs) pour que les universités élaborent les programmes nécessaires sous le patronage de firmes industrielles.

La Commission estime que l'industrie européenne doit pouvoir disposer de 100 millions d'u.c. par an au cours des quatre prochaines années pour rattraper son retard dans la micro-électronique.

Dans le secteur des télécommunications, la Commission demande au conseil de prendre des mesures pour que les Etats membres harmonisent leurs normes et leurs standards. Elle recommande également que les administrations nationales des Neuf, qui ont le monopole des télécommunications, favorisent par leur politique d'achat la constitution d'un véritable marché communautaire. En particulier, à partir de 1983, les Etats membres devraient présenter leurs appels d'offre dans tous les pays de la C.E.E. et réserver au moins 10 % de leurs nouvelles commandes aux fabricants d'autres Etats membres.

AU CONSEIL AGRICOLE. — *La France et l'Irlande ont vivement critiqué, au conseil agricole de Luxembourg, le projet d'accord sur la limitation des exportations de viande ovine de la Nouvelle-Zélande vers la C.E.E. auquel étaient parvenues, la semaine précédente, les autorités de Wellington et le commissaire européen chargé de l'agriculture.*

Selon certaines indications, Wellington était prêt à limiter ces exportations de viande ovine vers la C.E.E. à 249 500 tonnes (234 000 pour les Neuf et 15 000 tonnes pour la Grèce, qui doit entrer dans le Marché commun en janvier 1981) par an. En contrepartie, les droits de douane sur la viande ovine néo-zélandaise seraient réduits de 20 à 10 %, et même à 8 % selon les vœux de Wellington. M. Pierre Méhaignerie (France) a déclaré que la réduction à 10 % des droits de douane était trop importante. Il a encore regretté que le projet d'accord ne fasse pas la différence entre les importations de viande fraîche et celles de viande congelée. M. Méhaignerie a critiqué, en outre, le fait que l'accord prévoit une réduction des restitutions (subventions à l'exportation destinées à combler la différence entre les prix dans la C.E.E. et ceux moins élevés sur le marché mondial).

PECHE. — *Les propositions de la Commission sur la répartition, entre les Etats membres de la C.E.E., du total des prises de poisson autorisées (TAC) dans la zone communautaire de 200 milles pour 1980, ont été rejetées par les ministres de la pêche des Neuf, le 21 juillet à Luxembourg.*

Les critiques ont été particulièrement vives de la part de la France et de la R.F.A. à qui la Commission réservait environ 13 % chacune du total des prises. Londres s'est également opposé aux propositions arguant du fait que celle-ci lui allouait 30 % des prises alors que la Grande-Bretagne dispose de 60 % des eaux de la C.E.E.

Les ministres ont estimé notamment que les critères retenus par la Commission pour effectuer le partage « étaient incompréhensibles et artificiels ». Ils devront donc se rencontrer une nouvelle fois à l'automne pour tenter de résoudre le problème.

VERS UNE ADHESION A L'ACCORD INTERNATIONAL SUR LE SUCRE. — *La Commission européenne a demandé le 24 juillet un mandat au Conseil des ministres de la C.E.E. pour négocier une éventuelle adhésion du Marché commun à l'accord international sur le sucre. Cet accord, qui date de 1977, prévoit des quotas d'exportation pour les pays producteurs afin de stabiliser le marché mondial. De nombreux pays producteurs, notamment en Amérique latine, reprochent à la C.E.E. de ne pas avoir adhéré à cet accord. La C.E.E. estimait, en effet, jusqu'à présent, que les quotas qui lui étaient proposés étaient insuffisants. Etant donnée l'amélioration des cours sur le marché mondial et la mauvaise récolte prévue cette année dans de nombreux pays, notamment à Cuba, la Commission estime que la C.E.E. pourrait négocier son adhésion à cet accord dans de bonnes conditions et bénéficier de quotas d'exportation importants.*

NEGOCIATIONS AVEC LE COMECON. — *Les experts du Marché commun (C.E.E.) et ceux du COMECON (Conseil d'assistance économique mutuelle) se sont séparés le 18 juillet à Genève sans avoir enregistré de progrès dans les négociations entamées il y a cinq ans, à l'initiative des pays de l'Est, pour conclure un accord de coopération.*

Les discussions ont achoppé sur l'obtention de la clause de la nation la plus favorisée, que les pays de l'Est demandent avec une insistance de plus en plus marquée et que la C.E.E. estime n'avoir aucun intérêt à accorder.

CECA

Réduction concertée de la production d'acier.

C'EST finalement à une réduction de quelque 10 % de la production d'acier qu'ont consenti les sidérurgistes de la Communauté européenne à la demande de M. Davignon, commissaire européen à l'industrie. Il n'avait été question, au départ, que d'une diminution de l'activité des forges de la CECA de 5,6 % par rapport au troisième trimestre de l'an passé (voir notre numéro de juillet). Mais la conjoncture devenant de plus en plus maussade — du fait de la crise économique générale en Europe et aux Etats-Unis, en particulier des difficultés de l'industrie automobile, — les prix de l'acier ont commencé à chuter. Du coup, M. Davignon a demandé, non pas seulement la prorogation du plan européen anticrise (voir notre numéro d'août) mais encore un tour de vis supplémentaire sur les productions.

Le commissaire européen n'a pas choisi seul cette orientation. Elle a été convenue au cours d'entretiens entre M. Davignon et les représentants des sidérurgistes européens — groupés au sein de l'organisation Eurofer — et entérinée par la Commission européenne. Simultanément, la Commission européenne a accepté de lever pour le second semestre les prix minima sur les larges bandes laminées à chaud (dites coils). C'était le dernier type de prix minima, les autres ayant déjà été levés pour ce semestre ; mais ils peuvent être établis sur simple décision de la Commission en cas d'urgence.

L'objectif de M. Davignon, nous l'avions indiqué il y a un mois, était de boucher les trous du dispositif précédent, en étendant les limitations volontaires de production à tous les aciers et non plus seulement aux six catégories réglementées : poutrelles, laminés marchands, fil machine, tôles quarto et tôles minces laminées à froid. Le patronat européen de l'acier a approuvé ce choix et l'accord s'est fait sur le niveau d'une diminution volontaire d'environ 10 % de la production par rapport à celle du second semestre 1979.

Il ne s'agit là que d'une moyenne, car il a été décidé que la réduction serait de :

— 13 % pour les six catégories d'acier précédemment réglementées (voir ci-dessus) ;

— 8 % seulement pour les autres aciers : tubes, ronds à béton, tôles galvanisées, aciers spéciaux...

Le résultat de cette différenciation varie évidemment selon les pays de la CECA, en raison de la proportion d'acier qu'ils coulent dans chacune des catégories. Pour la France, par exemple, qui produit environ 60 % de produits réglementés, la réduction globale sera de l'ordre de 11 % par rapport au second semestre 1979. Pour la R.F.A., en revanche, qui n'a que 40 % d'aciers réglementés, la diminution totale ne sera que de 9 %. Le cas de l'Italie est, une fois encore, spécifique. Les producteurs transalpins n'ont pas accepté l'accord convenu entre Bruxelles et les patronats des autres pays ; M. Davignon n'a pas pour autant renoncé à les convaincre de se joindre à l'action concertée d'autolimitation.

Une réunion spéciale du groupement patronal européen Eurofer permettra de faire le point des engagements respectifs des uns et des autres et de leur application. D'ores et déjà des réactions hostiles ont été enregistrées dans la Communauté. De la part des syndicats, qui redoutent que le ralentissement important de production n'entraîne des licenciements supplémentaires. De la part d'hommes politiques aussi. Au nom du parti socialiste français, notamment, M. Jean Laurain, député de Moselle, a demandé un débat sur le sujet dès la prochaine session du Parlement européen. Il fait remarquer que la production française d'acier reste, pour l'instant, légèrement supérieure à celle de l'an dernier (à cause de la grève de la sidérurgie britannique, l'avance est même de 14,3 % sur celle de 1979 pour l'ensemble des sept premiers mois de 1980).

La situation de la sidérurgie des Neuf reste en tout cas globalement maussade. Durant le dernier mois connu avec précision (mai), les commandes reçues par les aciéries ont été inférieures de 14 % à celles de la période correspondante de 1979, le recul concernant aussi bien les marchés nationaux des Neuf que ceux des pays tiers.

La production a commencé à fléchir, à la suite de cette tendance dépressive. Alors qu'au début de l'année l'acier coulé par les Neuf dépassait les tonnages des mois correspondants de 1979, en juin la production de métal des Neuf a été à peine égale à celle de l'année précédente, et en juillet le recul a été de 7 %. Pour l'ensemble du premier semestre, la production de la sidérurgie de la CECA a été inférieure de 1,9 % à celle des six premiers mois de 1979. Les pays les plus touchés sont, outre la Grande-Bretagne, la Belgique, les Pays-Bas, la France (et le Danemark dont l'activité sidérurgique reste symbolique).

L'Italie constitue un cas à part, dont la consommation demeure importante. Au point que, malgré une augmentation de la production (7,6 % au premier semestre par rapport aux six premiers mois de 1979), l'Italie a dû augmenter sensiblement ses achats à ses partenaires de la CECA mais aussi aux pays tiers. En France, les opérations chirurgicales d'assainissement réalisées depuis un an ont permis à Usinor d'équilibrer ses comptes au premier semestre et d'envisager un déficit réduit pour l'ensemble de l'année. En revanche, la situation de Sacilor reste périlleuse : des « *allégements gérables* » d'effectifs y sont de nouveau envisagés. A moins que l'Etat ne rallonge l'aide publique accordée il y a un an.

Difficultés financières dans les charbonnages.

La situation des charbonnages des Neuf est, elle aussi, préoccupante sur le plan financier, en dépit de l'effort fait dans les divers pays pour protéger ou soutenir les houillères. Après la nouvelle détérioration financière de 1979, l'année en cours devrait être marquée par une stabilisation de l'utilisation du charbon dans les centrales électriques (après plusieurs années de croissance rapide), une augmentation de la consommation dans le secteur des « autres industries » (où la consommation devrait passer à quelque 20 millions de tonnes de charbon et de coke, soit une hausse de 11,5 %), et une stagnation, voire une diminution de l'enfournement dans les hauts fourneaux de la sidérurgie. Les importations des Neuf, qui avaient augmenté d'un tiers l'an dernier (59 millions de tonnes au lieu de 45,3 en 1978), devraient de nouveau progresser (mais de 10 % seulement cette fois), pour atteindre près de 66 millions de tonnes.

L'aide publique, qui était passée l'an dernier de 7,63 à 8,70 u.c.e. par tonne, en moyenne (2,3 en Grande-Bretagne, mais 48,7 en Belgique), devra continuer à progresser.

CONCENTRATION AUTORISEE. — *La Commission européenne a autorisé l'Arbed et Cockerill à créer en commun une entreprise chargée de produire 100 000 tonnes de galvalum (tôles revêtues d'un alliage zinc-aluminium) par an. Les fondateurs participent à égalité au capital de la nouvelle firme Galvalange.*

AIDE A LA READAPTATION. — *La CECA versera 5,7 millions d'unités de compte européennes à l'Allemagne et 2,5 autres millions à la Grande-Bretagne au titre de la réadaptation sociale.*

PRETS DE CONVERSION. — *Un prêt de conversion industrielle a été octroyé par la Commission européenne : 210 millions de francs pour la construction d'une usine de boîtes de vitesses à Trith-Saint-Léger, près de Valenciennes (Nord), afin de réemployer les mineurs ou des métallos chômeurs du Nord-Pas-de-Calais.*

CONTINGENT TARIFAIRE A DROIT NUL. — *Le conseil des ministres des Neuf a fixé les contingents tarifaires d'importation pour le fil machine spécial destiné à la fabrication de ressorts d'aiguilles et pour le fil dit « corde à piano » à 1 350 tonnes pour cette année au Benelux, 1 500 tonnes pour la R.F.A. et 1 400 tonnes pour la France.*

L'ARBED A DEMANDE UNE SUBVENTION *de 13,5 milliards de francs luxembourgeois (900 millions de francs français) au gouvernement du Luxembourg, afin de faire face aux charges de son programme de restructuration. L'Arbed a décidé l'arrêt provisoire d'un haut fourneau à Differdange, la réduction de l'exploitation de mines de fer, la fermeture définitive d'un laminoir, la fermeture d'une centrale thermique à Schifflange, vu le renchérissement du prix du gaz naturel.*

● EURATOM. — *L'Espagne et la Communauté européenne de l'énergie atomique (Euratom) ont signé le 14 juillet à Madrid un accord de coopération dans le domaine de la fusion thermonucléaire contrôlée.*

GROUPEMENTS ÉCONOMIQUES ET COMMERCIAUX

Organisation des Etats américains

Condamnation du coup d'Etat militaire en Bolivie.

REUNI en séance extraordinaire, le 25 juillet, pour examiner la situation en Bolivie à la suite du coup d'Etat militaire du 17 juillet, le conseil permanent de l'Organisation des Etats américains (O.E.A.) a adopté une résolution présentée par la Colombie, l'Equateur, le Bénin et le Venezuela — les quatre partenaires de la Bolivie au sein du Groupe andin — condamnant formellement le soulèvement du général Meza. Dans le texte de la résolution, le conseil permanent déplore l'interruption du processus de normalisation du fonctionnement des institutions démocratiques qui devait culminer avec la nomination par le Congrès, le 4 août, du nouveau chef de l'Etat. La résolution a recueilli seize voix, dont celles de tous les pays de la Communauté des Caraïbes. Le représentant de la Bolivie, après une intervention embarrassée, a voté contre, ainsi que ceux du Chili et du Paraguay. Quatre pays se sont abstenus : l'Argentine, le Brésil, le Guatemala et l'Uruguay.

LA HAUSSE DES COURS DU SUCRE. — *Réunie à Washington le 15 juillet, la Commission spéciale de consultation et de négociation (CECON) a constaté la nette amélioration de la balance commerciale des pays latino-américains producteurs de sucre à la suite de l'évolution du marché mondial. En effet, à la Bourse de New-York, les cours du sucre cru sont passés en moins d'un an de 8 cents à plus de 30 cents la livre. Cette forte hausse a permis aux pays producteurs du sous-continent de compenser largement les effets de la diminution de la production. Dans l'ensemble, celle-ci a cependant atteint en 1979 le niveau de 1978, la diminution au Brésil ayant été compensée par les progrès enregistrés en Colombie et en République Dominicaine. Cette évolution du marché du sucre a mis fin à l'une des doléances les plus rigoureusement exprimées auprès du gouvernement des Etats-Unis par les pays producteurs du sous-continent.*

NOUVEAU CODE DE LA VALEUR. — *Les représentants des pays participant au programme pour le commerce international et le développement des exportations de l'O.E.A. se sont réunis à Washington le 15 juillet. Ils ont notamment pris acte de l'annonce de l'application, par les services des douanes des Etats-Unis et à partir du 1er juillet, du nouveau Code de la valeur adopté au cours des négociations commerciales multilatérales du GATT, et dont les partenaires commerciaux des Etats-Unis tireront avantage. Les participants ont cependant rappelé que le Congrès américain n'avait pas encore approuvé le protocole à ce Code de la valeur, dont les dispositions seraient favorables aux pays en voie de développement. On sait que ce nouveau Code de la valeur se substituera au système institué par la Convention de Bruxelles de 1950, souvent interprété très différemment selon les pays.*

LA CONTRIBUTION DES PAYS INDUSTRIELS AU FINANCEMENT DES PROGRAMMES REGIONAUX DE DEVELOPPEMENT. — *Selon un rapport diffusé le 17 juillet par le secrétariat général de l'O.E.A. à la suite de la visite en Europe de M. Orfila, secrétaire général, la contribution des pays accrédités en qualité d'observateurs auprès de l'O.E.A. au financement de ses programmes régionaux de développement s'est élevée en 1979 à 2 970 000 dollars. La part des pays de la C.E.E., a été de 1 102 000 dollars. La ventilation par pays place l'Espagne en tête (601 000 dollars), suivie par Israël (425 500 dollars), le Canada (406 500 dollars), les Pays-Bas (401 400 dollars), l'Italie (220 500 dollars) et le Royaume-Uni (212 300 dollars). La part de la France, en diminution par rapport à 1978, s'est élevée à 99 000 dollars.*

RAPPORT SUR LA COOPERATION POUR LE DEVELOPPEMENT. — *Le groupe d'experts présidé par M. Herrera, ancien président de la Banque interaméricaine de développement, a publié le 14 juillet, le rapport sur la coopération pour le développement qu'il avait été chargé de préparer. Ce rapport définit une nouvelle stratégie pour le développement économique et social du sous-continent ; il sera soumis à l'Assemblée générale extraordinaire de l'O.E.A. qui aura lieu en Uruguay au cours du premier semestre de 1981.*

Comité international de la Croix-Rouge

Les difficultés de l'action en faveur des réfugiés cambodgiens.

DES entretiens de haut niveau ont eu lieu en Thaïlande, du 16 au 25 juillet, entre les représentants du Comité international de la Croix-Rouge (C.I.C.-R.) et de l'UNICEF, le représentant spécial du secrétaire général des Nations unies et les autorités intéressées sur la création de conditions favorables à la poursuite de l'effort humanitaire, tant le long de la frontière thaï qu'au Kampuchéa. Les discussions ont notamment permis de définir une nouvelle répartition des tâches en ce qui concerne le sud d'Aranyaprathet : le C.I.C.-R. limite désormais son intervention aux actions médicales et traditionnelles de protection, l'UNICEF organisant les distributions de nourriture destinée aux groupes de civils les plus vulnérables avec l'aide du Programme alimentaire mondial (PAM) et de quelques agences volontaires.

DEMARCHES AUPRES DU GOUVERNEMENT AFGHAN. — *Le gouvernement afghan a fait savoir, le 26 juillet, au C.I.C.-R., qu'il n'était pas disposé à recevoir la mission de haut niveau proposée par le Comité à la mi-juin pour envisager une action en faveur des victimes du conflit. Dans un message adressé au chef de l'Etat, le 1er août, le C.I.C.-R., a demandé aux autorités afghanes de réexaminer leur position. Des démarches ont aussi été entreprises auprès du gouvernement d'Union soviétique.*

MISSION AU TCHAD. — *L'envoyé spécial du président du C.I.C.-R. s'est rendu, le 26 juillet au Cameroun et au Tchad pour tenter de débloquer la situation du C.I.C.-R. au Tchad. Depuis le 20 juin en effet, les délégués du C.I.C.-R. avaient dû quitter N'Djamena pour des raisons de sécurité et s'étaient temporairement établis à Kousseri, sur la rive camerounaise du Chari.*

EN BOLIVIE. — *A la suite du coup d'Etat survenu le 17 juillet en Bolivie, le délégué régional du C.I.C.-R. pour les pays andins et un délégué médecin sont arrivés à La Paz, le 25 juillet. Ils ont immédiatement entrepris des démarches auprès des autorités en vue de développer les activités de protection et d'assistance en faveur des victimes.*

● ASSOCIATION DU TRANSPORT AERIEN INTERNATIONAL. — *Les tarifs aériens devraient de nouveau augmenter en moyenne de 2 à 4 % à partir du 1er octobre prochain. La décision aurait été prise lors d'une réunion organisée dans la semaine du 7 au 11 juillet à Genève par une soixantaine de compagnies membres de l'Association du transport aérien international (IATA).*

Cette réunion n'a pas fait l'objet de communiqué officiel, mais un porte-parole de l'Association aurait précisé que la hausse prévue est de l'ordre de 2 à 4 %. Ce relèvement des tarifs serait une conséquence des dernières augmentations des carburants.

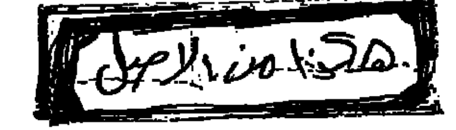
● CONSEIL DE L'EUROPE. — *Au cours de sa cent quarante-quatrième session à Strasbourg, du 7 au 18 juillet, la commission européenne des droits de l'homme a examiné cent vingt requêtes individuelles. Neuf ont été déclarées recevables et vont faire l'objet d'un examen au fond : sept requêtes concernant les arrêts disciplinaires dans l'armée en Suisse, l'affaire Arrondelle contre le Royaume-Uni (la requérante, propriétaire d'une maison près de l'aéroport de Gatwick, se plaint de l'altération de sa santé par le bruit, de n'avoir pas été en mesure de rendre sa propriété à un prix raisonnable et de ne disposer en droit anglais d'aucun recours efficace), et l'affaire X contre la Belgique (le requérant se plaint de sa condamnation par un tribunal présidé par le premier substitut du parquet, lequel avait participé à l'instruction de l'affaire). La commission a décidé de porter devant la Cour européenne des droits de l'homme l'affaire J. Dudgeon contre le Royaume-Uni (qui concerne la législation en vigueur en Irlande du Nord interdisant les relations homosexuelles entre personnes du sexe masculin).*

● ORGANISATION DE LA CONFERENCE ISLAMIQUE. — *Réuni du 16 au 18 août à Casablanca, le « comité Al-Qods », organe de l'Organisation de la conférence islamique chargé de suivre l'évolution du problème de Jérusalem, a adopté à l'unanimité une résolution invitant les* « Etats arabes et musulmans à faire usage de toutes les armes et potentialités dans leurs relations avec les Etats qui souscrivent à la décision israélienne [*relative à l'annexion de Jérusalem*], l'appuient, l'encouragent, y participent ou contribuent à sa mise en œuvre directement ou indirectement... », *en particulier à l'encontre des pays qui installeraient leur ambassade à Jérusalem. La résolution préconise d'autre part la création d'un comité de chefs d'Etat chargé de prendre contact avec certains pays pour obtenir le retrait d'Israël des territoires occupés.*

● ORGANISATION DU TRAITE DE L'ATLANTIQUE NORD. — *Les représentants permanents du Royaume-Uni et des Etats-Unis ont informé le 15 juillet le conseil de l'Organisation du traité de l'Atlantique nord (OTAN) des décisions annoncées le jour même par leurs gouvernements respectifs concernant la modernisation de la contribution nucléaire stratégique du Royaume-Uni à l'alliance. Ces décisions se traduiront par le remplacement des actuels systèmes Polaris de la force nucléaire du Royaume-Uni par le système de missile balistique lancé par sous-marin « Trident » au début des années 1990. Le gouvernement du Royaume-Uni a déclaré que la nouvelle force de « Trident » sera affectée à l'OTAN et réservée à des objectifs du SACEUR, comme l'est actuellement la force de Polaris.*

● UNION DE L'EUROPE OCCIDENTALE. — *Le conseil de l'Union de l'Europe occidentale (U.E.O.), réuni le 21 juillet, à Londres, a décidé d'annuler le paragraphe du protocole du traité de Bruxelles modifié, qui se rapporte aux navires de guerre que la République fédérale d'Allemagne s'était engagée à ne pas construire sur son territoire. Le conseil a adopté cet amendement à la demande du gouvernement de la République fédérale et compte tenu d'une recommandation dans le même sens du commandant suprême allié en Europe. La décision a été prise, selon le conseil, « afin d'améliorer la capacité de défense de l'alliance ». Il en résulte que les dispositions qui limitaient les constructions navales en République fédérale d'Allemagne ne sont plus en vigueur.*

Le président de l'assemblée parlementaire de l'Union de l'Europe occidentale a été informé de la décision du conseil (l'assemblée s'était prononcée le 2 juin pour l'allègement des contraintes imposées à l'armement naval allemand).



LE MONDE DIPLOMATIQUE

INTERROGATIONS

Une science pour la société

Par JEAN-CLAUDE DELAUNAY *

IL semble bien que le marxisme fonctionne, à notre époque, comme une idéologie de la politique plutôt que comme une science de la société. C'est que, comme toute connaissance, il est à la fois science et idéologie. Les savoirs que les groupes humains ont d'eux-mêmes ont toujours combiné ces deux aspects que le travail théorique, inlassablement, met en rapport et distingue. Le marxisme n'échappe pas à cette règle. Mais, selon les circonstances, telle composante l'emporte sur l'autre. Aujourd'hui, de façon assez générale, l'aspect idéologique, spontanément non critique et axiomatique du marxisme, prédomine sur son aspect de raison.

Pour certains, le plus souvent hostiles au marxisme, ce dernier ne serait qu'une idéologie dont l'efficacité sociale et la vigueur supposeraient l'utopie de sa réalisation. Il n'aurait de consistance que comme imaginaire, comme rêve éveillé de classes et de peuples aspirant à se libérer. Sa crise proviendrait alors, selon eux, du contrecoup de ses propres succès, de ses matérialisations politiques. Car, une fois au pouvoir, le caractère irréel, voire dangereux, de ses attraits apparaîtrait clairement. C'est en ce sens que l'on a quelquefois parlé, ces derniers temps, de « marxisme vietnamien » (1).

Pour d'autres, au contraire, favorables au marxisme, celui-ci ne serait qu'une science, et, d'une certaine façon, la science. Car comment qualifier autrement un système d'analyse et de pensée ayant entraîné, dans le monde, d'aussi profonds changements ? Pour ceux-là, le marxisme ne serait pas en crise.

Force est de constater, cependant, que, jusqu'à ce jour, dans la plupart des cas où cette théorie a été revendiquée par des forces sociales accédant au pouvoir, le marxisme a souvent pris la dimension d'un principe de légitimité. Il est devenu une idéologie, au sens le plus péjoratif et appauvri du terme. Exemples : le marxisme du Petit Livre rouge, et celui, autrement tragique, de Pol-Pot (2).

On peut alors se demander si ces deux formes de la relation au marxisme, bien qu'opposées dans le discours, ne se rejoignent pas dans les faits, car les adversaires du marxisme, ceux pour lesquels ce système conceptuel est de type normatif, recueillent, dans le champ de sa pratique, socialiste notamment, l'illustration du bien-fondé de leurs propos. Et les partisans du marxisme pour lesquels il est la science de l'officialité, constatant le progrès des mouvements sociaux qui s'y réfèrent, sont confortés dans leur opinion initiale. Aussi, dans le même temps où ils s'estiment fondés à dire que le marxisme se porte très bien, malgré les attaques subies, sont-ils incités à reproduire leur pratique desséchante de cette théorie.

Au total, donc, les principaux contenus donnés aux termes de « crise du marxisme » pourraient être résumés comme suit : pour les uns, c'est une idéologie dont on prétendrait qu'elle est une science, mais que le pouvoir révélerait comme idéologie : d'où sa crise. Pour les autres, c'est une science. Ils nient qu'elle soit une idéologie, mais ils la pratiqueraient comme telle, d'où sa crise.

PAR rapport aux sociétés de notre époque, le marxisme est, qu'on le déplore ou s'en réjouisse, une théorie de leur révolution. Son projet, pour le présent, est donc très directement politique. Mais c'est peut-être aussi cette caractéristique essentielle qui se trouve à l'origine de sa crise, dans les deux acceptations du terme. Plongé dans la politique et fait pour elle, le marxisme n'en subit-il pas les assauts et les déformations ?

D'abord, comment les classes régnantes des sociétés capitalistes développées réagissent-elles dans la situation des années 80 ? Il est compréhensible que ces catégories sociales combattent l'une des principales théories de leur renversement, Surtout quand celle-ci se révèle aussi dangereusement efficace. Et l'une des façons qu'elles ont d'intervenir dans ce but est la caractérisation insistante du marxisme comme faux savoir, comme idéologie. Un tel comportement ne date pas d'aujourd'hui, mais son observation n'en demeure pas moins instructive. Car, à y regarder de plus près, peut-être conviendra-t-on que cette désignation, et les pratiques qui la sanctionnent, ne font qu'exprimer la structure intime des sociétés occidentales.

On ne peut, cependant, se satisfaire d'évoquer cette cause générale et permanente de difficultés pour traiter concrèéement de la crise du marxisme. Faisons alors une hypothèse. La « crise du marxisme », aujourd'hui, serait ce système particulier, et peut-être momentané, de relations, dont l'impulsion du mouvement viendrait des classes régnantes. Celles-ci prenant pour relais, voire pour amplificateur, l'intelligentsia de gauche désorientée. Dans le cas de la France, en tout cas, cette représentation des choses paraît correcte (3).

En effet, à la suite de son échec électoral, en mars 1978, la gauche française a ressenti avec découragement le caractère durable de la crise sociale actuelle, la difficulté d'en sortir. Et alors que le marxisme, dans les précédentes années, lui avait permis d'exprimer ses aspirations révolutionnaires, elle s'est mise à en douter. Elle s'est mise à douter de la capacité de cette conception à refléter et à guider la transformation du monde. Des situations qu'elle croyait impossibles, comme l'affrontement armé entre la Chine et le Vietnam, ont encore accentué son ébranlement.

Les catégories intellectuelles qui forment l'intelligentsia de gauche, et dont Michael Löwy a finement analysé la complexité, ont été prises à contrepied par les événements récents (4). Par le biais de leur désarroi, les classes régnantes enverraient leur message de mort du marxisme : c'est cela qui constituerait l'aspect concret et actuel de sa crise. Mais de quel marxisme ces catégories s'étaient-elles donc nourries ?

Si l'on met à part un certain nombre d'individualités, il semble que le marxisme a prioritairement fonctionné ces vingt dernières années, pour l'intelligentsia de gauche, d'une part, comme un ensemble conceptuel et logique en cours d'acquisition, et, d'autre part, comme une utopie politique. L'aspect idéologique a été dominant.

Le marxisme en tant que phénomène intellectuel de masse, est, en effet, très récent en France. Il ne s'était exprimé, avant 1960, que dans certaines disciplines, à des niveaux supérieurs et de façon localisée. En histoire, sous l'influence de Jaurès et par la filiation d'Ernest Labrousse, pour l'étude de la Révolution française. En philosophie, à l'Ecole normale supérieure, par exemple, et par la médiation lointaine de Lucien Herr. Mais tout cela était minime. Le décollage s'est produit dans les années 1965-1970 où, pour la première fois aussi, l'aspiration à mieux connaître le marxisme prenait appui sur les textes originaux, et quelquefois inédits, de ses concepteurs.

L'intelligentsia de gauche s'est donc nourrie d'un marxisme récent, et de ce fait fragile. D'un marxisme acquis conformément à sa pratique sociale dominante, celle de l'école et du livre (5). Son attention a été principalement centrée sur l'aspect conceptuel du travail théorique, d'autant plus que la tradition politique marxiste française est, de ce point de vue, très lacunaire.

Mais à ces défauts de jeunesse qui, aussi bien, sont autant de qualités, s'ajoute une caractéristique déjà étudiée par certains auteurs dont nous partageons l'analyse, pour une bonne part (6).

Nous croyons, en effet, que le marxisme a fonctionné, pour l'intelligentsia de gauche, au moins tendanciellement, comme utopie politique, comme idéologie constitutive de sa propre identité. Pour l'exclusive affirmation d'elle-même, en quelque sorte. Dès lors s'est manifestée, semble-t-il, l'inconsciente tendance à se comporter dans le domaine théorique de façon autoritaire et dominatrice. Au lieu de contribuer à dégager les procédures sociales d'élaboration théorique véritablement nouvelles que devrait susciter une pensée révolutionnaire, l'intelligentsia de gauche s'est repliée sur elle-même. Son marxisme, à vocation imaginaire, n'a pas résisté à l'événement. Il s'est même révélé potentiellement réversible.

SI, en France, les classes régnantes ou l'intelligentsia de gauche entretiennent avec le marxisme un rapport de nature principalement idéologique, elles ne sont pas les seules. Le même constat peut être fait, par exemple, pour la plupart des pays socialistes, ou pour des États ayant acquis récemment leur indépendance. On trouvera sans peine, en Afrique notamment, plusieurs pays ayant inscrit dans la Constitution leur choix du socialisme scientifique du marxisme. Est-ce vraiment le marxisme en tant que système conceptuel, en tant que procédure sociale de connaissance, qui est alors sollicité ? Cette référence n'est-elle pas plutôt de nature symbolique ?

De la même manière, le refus du marxisme, ou la relative imperméabilité à cette conception, n'est-elle pas la manifestation de traits culturels plutôt que l'expression d'une prise de position philosophiquement raisonnée ? Cette allergie que l'islam semble avoir à son égard ne correspond-t-elle pas au rejet spontané de la modernité occidentale ?

Peut-être convient-il de préciser que, à notre avis, l'idéologie recouvre une grande diversité de situations. L'idéologie n'est pas sans contenu, et celui-ci peut être opératoire, scientifique. Ainsi, la désignation qu'un pays fait explicitement du marxisme, dans sa Constitution, peut-elle être l'indication claire, fondée, efficiente, des origines de son sous-développement. Cependant, lorsqu'une conception est principalement vécue comme idéologie, cela veut dire aussi qu'à travers elle ce sont des systèmes de valeurs et de pouvoirs qui sont désignés, et non des modalités de la connaissance. Et la particularité du marxisme, qui se veut science de la société et du pouvoir, est d'être constamment sollicité par certains pouvoirs, fût-ce au détriment de sa capacité de connaissance.

C'est ainsi que, dans les pays socialistes, le marxisme, institutionnalisé, tend à fonctionner comme idéologie.

Cette dégradation se manifeste en premier lieu dans des comportements. Et d'abord dans le recours à la citation. Dans la mesure où le marxisme est défini comme une science officielle, il acquiert la dimension d'un texte sacré. La citation remplace l'argument. Elle doit, en tout cas, l'accompagner en tant que garantie de sa rectitude sociale. Bon nombre d'ouvrages soviétiques publiés en France, en économie par exemple, portent cette marque dérisoire, totémique.

Autre comportement scientifiquement dégradé et découlant de l'officialisation : la méfiance et l'agressivité systématiques, surtout lorsqu'il est question des « pères fondateurs ». Maximilien Rubel rapporte, par exemple, les difficultés qu'il rencontra, en 1970, en raison de ses opinions de chercheur, à l'occasion d'une conférence scientifique internationale organisée en République démocratique allemande, pour célébrer le cent cinquantième anniversaire de la naissance d'Engels (7). Ce qu'il dit de ses homologues soviétiques et est-allemands conduit à penser que l'institutionnalisation du marxisme a non seulement engendré sa mythologie, mais encore la puérilisation de ses présentateurs certifiés.

MAIS la dégradation concerne aussi le contenu du marxisme lui-même. En effet, un ensemble conceptuel de ce type est un instrument d'analyse et de repérage de problèmes sociaux dont il vise à fournir la solution avec, pour particularité, de dire que les problèmes sociaux ont toujours une origine sociale. Il y a toujours un ou plusieurs groupes humains, et la place de ces groupes dans la structure de la société est l'un des principaux éléments à l'origine des problèmes. Or, si le marxisme dépend du pouvoir politique, la tendance spontanée de ce dernier sera d'éliminer toute explication de nature à le mettre en cause ; ou de n'apporter d'analyse que morale ; ou d'éliminer *a priori* l'examen de certaines questions. C'est ainsi que la problématique de l'inflation socialiste est, par définition, exclue des analyses, dans la plupart des pays socialistes. Le phénomène dit du « culte de la personnalité » fait, de son côté, l'objet d'un regard discret.

Ces procédés ne peuvent empêcher les problèmes de se poser. Il semble qu'il existe alors deux impulsions privilégiées de développement du marxisme. La première est celle du discours politique comme forme de l'avancement théorique. En effet, si le marxisme est officiel, il est compréhensible que la progression de son contenu le soit aussi. D'où le rôle théorique inévitable, et dans l'ordre, de la hiérarchie politique. La seconde, non moins importante, est celle de la pénétration sauvage et naïve de conceptions étrangères, voire hostiles, au marxisme. Dans le domaine économique, par exemple, les modèles formalisés d'inspiration walrasienne exercent dans les pays socialistes une étrange fascination. Or, théoriquement, les choses ne vont pas de soi. Le contact devrait engendrer une formidable et passionnante discussion. Mais rien.

Ces deux impulsions témoignent de la très grande probabilité que le marxisme fonctionne comme idéologie dès lors qu'il devient science d'Etat. Si l'on considère son évolution depuis un siècle, on peut dire que, dans le cours même de sa banalisation politique, de son insertion dans les sociétés et les pouvoirs, il a subi les effets de deux grands facteurs de dégradation et d'érosion. D'une part, il a été mentalement pris en charge par des groupes humains nombreux, souvent dotés d'un bagage très léger de connaissances. D'autre part, l'insertion sociale du marxisme s'est effectuée sur la base de sa réduction, involontaire ou recherchée, à la seule dimension d'une idéologie.

ON pourrait appliquer à Marx ce que Schumpeter pensait de Keynes : il n'a pas nécessairement conquis, mais il a rendu meilleur. La question se pose alors de savoir si ses potentialités sont maintenant épuisées. Car, au lieu d'exprimer une crise de son contenu, la « crise du marxisme » ne désigne-t-elle pas, plutôt, le caractère dépassé de son rapport traditionnel à la politique ?

Jusqu'à ce jour, a généralement prévalu à l'égard du marxisme une sorte de monisme politique et culturel, tant de la part des catégories sociales qui lui sont hostiles que de celles qui lui sont favorables. La procédure sociale d'élaboration de cette théorie a principalement fonctionné comme procédure étatique, soit de son rejet, soit de son acceptation, en faisant de celle-ci, selon les cas, une croyance officielle ou une hérésie publique.

La question de la crise du marxisme se pose donc en des termes peut-être différents de ceux que l'on est accoutumé d'entendre. Comment le débat pourrait-il être clos quand, ici comme ailleurs, il n'a pas commencé ? Ce qui est en crise, ce n'est pas tant le marxisme que son rapport à la politique.

Ayant peut-être perçu la vanité d'une relation imaginaire au marxisme, la gauche, en France, n'aurait-elle pas mieux à faire que caresser son impuissance ? Si son rôle est limité, il n'en est pas moins irremplaçable. En se donnant pour tâche de porter le marxisme au niveau des besoins de l'époque et de la société, n'agirait-elle pas pour le développement de la raison dans son ensemble ? N'agirait-elle pas pour des valeurs intellectuelles et morales qui lui sont chères et que l'on bafoue de façon si partagée ? En particulier la tolérance des idées, l'intervention de la société, dans son ensemble, dans le processus d'élaboration et d'expérimentation théoriques ? Ne faut-il pas que cesse enfin ce regret si fréquent où l'on est, dans le domaine des libertés, celles notamment de la pensée, de raisonner à l'échelle des temps géologiques tout en vivant le temps des hommes ?

* Maître assistant à l'université des sciences et techniques de Lille-I (U.E.R. de sciences économiques et sociales).

(1) On peut notamment trouver l'exposé de cette conception dans le texte de Jean-Marie Benoist : « Marx est mort de remords » (dans *les Dieux dans la cuisine, vingt ans de philosophie en France*, éd. Aubier-Montaigne, Paris, 1978, pp. 162-171).

(2) *Cf.*, par exemple, Soth Polin : « La diabolique douceur de Pol Pot », *le Monde Dimanche*, 18 mai 1980, p. I et XX.

(3) *Cf.* Daniel Lindenberg, *le Marxisme introuvable* (en particulier, l'avertissement pour l'édition de 1979), U.G.E., coll. « 10-18 », Paris, 1979.

(4) Michaël Löwy, *Pour une sociologie des intellectuels révolutionnaires, l'évolution politique de Lukacs, 1909-1929*, PUF, Paris, 1976.

(5) On ne peut manquer de citer, à ce propos, *Pour Marx* et *Lire le capital*, de Louis Althusser et al. Le destin de ces ouvrages ayant été marqué tout autant par les qualités de ceux qui les ont rédigés que par les défauts de ceux qui les ont lus.

(6) *Cf.*, en particulier, Jean-Pierre Garnier, *le Marxisme lénifiant, ou la politique bourgeoise au poste de commande*, Le Sycomore, Paris, 1979.

(7) Maximilien Rubel, « La légende de Marx ou Engels fondateur », *Cahiers d'étude de marxologie*, 1972, p. 17 à 24.

Dans ce numéro :

PAGE 2 :
LA GREVE EN QUESTION, par Lucio Garzon Maceda et François Gaudu.

PAGE 3 :
L'Amérique latine, principal client de l'industrie d'armement israélienne, par Ignacio F. Klich. — Suite de l'article de Xavier Luccioni.

PAGE 4 :
AUX ETATS-UNIS : LE GRAND DEBAT SUR LA RESISTANCE A L'U.R.S.S., par Marc Ferro.

PAGE 5 :
L'idéologie et l'organisation de la résistance afghane, par Asen Balikci.

PAGES 6 à 8 :
LA POUDRIERE KURDE, enquête de Chris Kutschera. — Recherches universitaires : Un observatoire du tiers-monde, par Charles Zorgbibe.

PAGE 9 :
Le conflit américano-iranien : l'arme monétaire, par Sélim Turquié.

PAGE 10 :
Les mésaventures d'une entreprise de maraîchage au Sénégal, par Christophe Batsch et Claude Reboul.

PAGE 11 :
Pretoria face à l'échéance namibienne, par Howard Schissel. — Histoire, politique et nationalisme en Afrique noire, par Jean Copans.

PAGE 12 :
CAMERAS POLITIQUES : Marasme africain, par Ignacio Ramonet.

PAGES 13 à 18 :
UNE SOLUTION CONTESTEE : L'ELECTRONUCLEAIRE : Un essor moins rapide que prévu, par Jean-Marie Martin. — Rivalités de puissances et guerre commerciale, par Dominique Finon. — Stratégies de rechange : le blocage français, par Louis Puiseux. — L'impact de la contestation, par Dorothy Nelkin et Michael Pollak. — Suède : recherche d'un compromis acceptable, par Mans Lönnroth. — L'évolution des syndicats, par Victor Mattiot. — L'« excursion » nucléaire comme dérive romanesque, par Jean Chesneaux. — « Les mensonges de l'Etat », de J.-M. Vincent, par Sami Naïr.

PAGE 19 :
Les livres du mois.

PAGES 20 et 21 :
Suite de l'article de Marco Boato sur la lutte armée en Italie. — Antonio Negri au-delà du marxisme, par Jean-Paul de Gaudemar. — Dans les revues... — Une solution pour Gibraltar ?, par Jean J.-A. Salmon.

PAGES 22 et 23 :
LE VOL, NOUVELLE D'ANA VASQUEZ.

PAGES 24 à 27 :
L'activité des organisations internationales. — La lutte contre la pollution de la Méditerranée, par Paul-Evan Ress.

Le numéro d'août 1980 du « Monde diplomatique » a été tiré à 111 000 exemplaires.